

Réunions sur l'Assemblée de Dieu

Notes prises à des réunions

W. Kelly

3^e édition avril 2024 (D. A.)

(1^{re} édition janvier 2017)

Table des matières

Un seul Corps.....	1
Différences avec les dispensations précédentes.....	2
Les conseils de Dieu quant au Fils, aux saints et à l'Assemblée.....	6
Un seul homme nouveau.....	8
La pratique de l'unité dans l'église professante.....	11
Le Corps de Christ – conséquences pratiques.....	15
Garder l'unité de l'Esprit.....	18
Un seul Esprit.....	24
Différences et similitudes avec l'Ancien Testament.....	24
La venue et la présence du Saint Esprit sur la terre.....	26
Conséquences pratiques.....	38
L'Assemblée et le ministère.....	45
L'Assemblée.....	45
La présence et la liberté de l'Esprit.....	60
Le ministère.....	67
Le culte, la fraction du pain, et la prière.....	74
Le culte.....	74
La fraction du pain.....	88
La prière.....	96
Les dons et les charges locales.....	97
Introduction.....	97
Développement de la vérité sur les dons.....	99
L'ordination et l'imposition des mains.....	106
Le cas des anciens.....	114
Comment discerner un don ?.....	120
Que faire aujourd'hui ?.....	124
Résumé.....	130
La ressource du fidèle au sein de la ruine.....	131
La ruine de l'église.....	132
Le chemin du fidèle au milieu d'une telle ruine.....	140
NOTE SUR ACTES 14:23.....	154

Préface

C'est au cours de son séjour à l'île de Guernesey, de 1844 à 1871, que William Kelly (1821-1906), conduit par Dieu, publia de nombreux commentaires et études bibliques. Au cours de cette période, à partir des années 1860, il entreprit des visites occasionnelles à Londres où il tint des méditations de la Parole de Dieu, où il fut en contact avec de nombreux croyants, déjà familiers avec ses écrits, heureux de le voir et de l'entendre.

Ces réunions spéciales sur le sujet de l'Assemblée de Dieu furent probablement parmi les premières réunions qu'il a tenues. Des notes de ces réunions furent publiées pour la première fois en 1865 sous le titre « *Six Lectures on Fundamental Truths connected with the Church of God* » (*Six réunions sur les vérités fondamentales en rapport avec l'Assemblée de Dieu*), enrichies de ses notes manuscrites. Ces *Lectures*, bien connues des croyants de langue anglaise, ont fait l'objet d'une vingtaine de publications successives. Elles furent considérées par plusieurs comme l'exposé le plus complet et le plus riche sur le sujet.

En les lisant, on est frappé de voir combien la vérité avait de prix pour ces frères. Dans l'état où se trouvait la chrétienté, ils ont dû sortir pour Christ, dans « le déchirement de nombreux liens, avec un profond travail disciplinaire dans le cœur, réalisant graduellement la vraie condition de la chrétienté ». Et, ayant tout quitté, ils ont dû acheter la vérité, puis la défendre, seuls au milieu de l'opposition d'un grand nombre. En même temps, combien avaient-ils à cœur *la pratique conséquente* de la vérité ! Que de questions à la conscience et au cœur, que d'appels directs et personnels pour que celle-ci pénètre dans la conscience et le cœur de chacun ! On est aussi étonné de constater l'intérêt suscité chez ceux qui assistaient à ces réunions, qui devaient durer probablement plus de deux heures. Quels moments inoubliables quand la vérité était présentée avec une telle puissance, et reçue avec un tel intérêt ! C'est en se souvenant de ces choses que ces notes ont été traduites.

Tout en allégeant certaines phrases, le style oral a été généralement conservé. Quelques passages particulièrement importants ont été mis en italiques.

Nous espérons beaucoup que cela encouragera tous, et plus particulièrement les jeunes, à faire l'effort de lire de tels commentaires sérieux et spirituels, de « saines paroles » (2 Tim. 1:13), afin que la vérité fasse son chemin dans leurs cœurs. La qualité et la richesse de l'enseignement donné vaut largement la peine d'y consacrer quelque effort.

D. A., avril 2016

Un seul Corps¹

Éph. 4

Le sujet² dans lequel, avec l'aide du Seigneur, je propose d'entrer ce soir est le « seul corps », le Corps de Christ, et cela, non seulement comme doctrine que le Saint Esprit a laissé avec une grande clarté, occupant une place considérable dans le Nouveau Testament, mais aussi, pour autant que j'en suis capable dans un court espace de temps, en déduisant quelques-unes de ses conséquences pratiques, et montrant sa portée sur la communion et la conduite de chaque membre de ce Corps, c'est-à-dire, de chaque chrétien.

Mais, dans le but de développer les caractères particuliers du Corps de Christ, il est nécessaire d'expliquer comment il diffère de ce que Dieu a révélé ou établi dans les dispensations précédentes. Parce qu'il y a des distinctions, et souvent même des contrastes, entre les voies passées de Dieu et ce qu'il accomplit maintenant pour l'honneur de son cher Fils. Bien

¹ Les sous-titres de chacune de ces « Réunions » ont été rajoutés. Certains passages importants ont été mis en italiques. (note de traduction)

² *Église* vient du latin *ecclesia*, mot lui-même emprunté au grec (voir p.45). Au cours des siècles, le mot église a hérité de nombreuses significations éloignées de la Parole de Dieu, témoin d'une grande et précoce confusion parmi les chrétiens. Comme quelqu'un a remarqué, le mot église est appliqué à un édifice dans lequel se tiennent des réunions religieuses, à des personnes qui s'y rassemblent, à la dénomination à laquelle ils se rattachent, à une forme de religion établie, souvent nationale (Église d'Angleterre, d'Écosse), à un système (papal pour un romainiste, ou équivalent pour un ritualiste)...

Le mot grec *ecclesia* signifie littéralement *assemblée* (de citoyens). Il est utilisé par le Saint Esprit dans le Nouveau Testament pour parler de l'ensemble des chrétiens sur la terre. Pour éviter la confusion générale de sens attachée au mot église, beaucoup préfèrent utiliser la traduction littérale *assemblée* du mot *ecclesia*. Voir aussi p.45

Les textes grecs anciens n'utilisaient que des lettres majuscules (onciales) ; les textes plus récents utilisaient des minuscules, y compris pour les noms propres. Bien qu'il soit quelquefois difficile ici de décider, lorsque le contexte des mots, *église*, *assemblée* indique qu'ils sont vus comme le résultat de l'œuvre de Dieu ou du Seigneur, ou quand il s'agit de Christ et de l'Assemblée, une majuscule est utilisée. Lorsqu'il s'agit de l'assemblée locale, de l'œuvre de l'homme ou de l'église professante, aucune majuscule n'est utilisée.

Quant au mot *corps* pour désigner l'Assemblée, il a été généralement écrit avec une majuscule quand il est employé seul, et sans majuscule dans l'expression « Corps de Christ ». (notes de traduction)

qu'il soit évidemment le seul vrai Dieu, qu'il ait eu dans les temps passés ceux qu'il aimait sur la terre, qu'il ait toujours œuvré par son Esprit, et que la foi ait été en exercice pour la bénédiction des âmes, cependant, malgré tout cela, il y a des différences essentielles et profondément importantes. Nul ne peut les ignorer sans encourir une perte pour lui-même, sans affaiblir son témoignage et, par-dessus tout, sans mésestimer la juste perception de ce que Dieu a le plus près de son cœur – sa propre gloire en Christ.

Différences avec les dispensations précédentes

Adam, Abraham

Il est parfaitement clair, si nous prenons l'Ancien Testament, que quand des hommes tombent dans le péché, Dieu accorde certaines révélations en bénédiction, lesquelles ont comme centre le Seigneur Jésus. Nous voyons cela depuis le commencement de la Genèse. Quand le péché entra, le juste jugement, mais aussi la grâce s'ensuivirent aussitôt. Dieu était là et, dans la présence de ce couple fautif, et face au défi du serpent, la miséricorde divine parla de la même Personne bénie, dont nous-mêmes allions apprendre d'autres gloires, plus profondes. Puis, au temps convenable, Dieu mit en lumière, d'une manière distincte et personnelle, des bénédictions [nouvelles] en relation avec Abraham et sa semence. Nous avons alors le domaine de la promesse, non pas seulement la révélation de la grâce, mais la promesse distincte accordée à une personne donnée et à sa semence. Cela n'a pas été le cas au jardin d'Éden. Là, l'homme est tombé. Et il est évident que l'homme tombé ne pouvait pas être l'objet de la promesse de Dieu. Il y a des promesses *pour* de tels, mais non pas *à* de tels³. Quand Abraham reçut la promesse, il n'était pas seulement [comme tous les autres] un homme tombé, il était aussi un homme croyant. Il était un homme élu, appelé et fidèle, que Dieu fit dépositaire de ses promesses. Mais quand Adam tomba, que l'opération de la grâce n'avait encore rien opéré en lui et qu'il se trouva avec Ève complètement séparé de Dieu, alors la miséricorde, indépendamment de leur condition et de leur solitude, introduisit une révélation de la grâce dans la personne de Christ. La Semence de la femme leur fut présentée plus particulièrement comme le Destructeur de celui qui avait accompli un tel acte profond et irréparable, pour autant que ce fut le cas – acte irréparable

³ *Quant à l'homme tombé*, la promesse est *pour* la foi, comme espérance, mais non pas *à lui*, comme bénédiction courante. (note de traduction)

pour la créature, mais occasion [de Dieu] pour apporter sa grâce, à la gloire de celui qui, étant lui-même brisé, brisera la tête du serpent.

L'effet de la promesse à Abraham fut qu'une famille fut mise à part pour Dieu, et, au temps propre, une nation. Ensuite, nous trouvons que, bien que cette nation était pleine de confiance en sa propre force, il plut à Dieu, dans la sagesse de ses voies, de l'éprouver par la loi donnée à Sinaï, comme nous le savons tous. Je n'ai pas besoin d'entrer dans tous les détails, mais de présenter simplement le cours général des voies divines dans le but d'éclaircir mon sujet. Mais nous ne doutons pas un instant de l'issue d'une telle épreuve, malgré le long support de Dieu. Car déjà à la montagne même où Dieu leur parla, les enfants d'Israël mirent de côté l'autorité et la gloire de Dieu, et s'inclinèrent devant les œuvres de leurs mains. C'est-à-dire que la loi, comme question morale entre Dieu et l'homme, était dès le début renversée jusque dans ses fondements. Dieu patienta avec longanimité et persistance, et en même temps manifesta ses voies miséricordieuses de façon variée, de toutes les manières possibles. L'expérience suprême qu'il fit [avec eux] fut la présence ici-bas de Christ, la Semence de la femme et la Semence de la promesse. Car alors vint celui qui répondait à toutes les révélations et à toutes les promesses, à toutes les voies, les types et les prophéties de Dieu. Et il vint, et en lui fut trouvé tout ce qui était digne de Dieu et convenable pour l'homme. Mais la venue de Christ mit en lumière la terrible vérité que non seulement l'homme est lui-même corrompu, dépravé, et qu'il aime sa propre volonté mais qu'il hait la bonté – oui, la bonté divine dans cet homme [Christ Jésus]. Il est l'ennemi de Dieu quand celui-ci se manifeste de la manière la plus bénie – en son propre Fils – quand il se manifeste non seulement en puissance (car nous pouvons comprendre qu'une créature coupable soit alarmée par un saint pouvoir), mais en amour parfait, venant ici-bas dans l'humiliation, se mettant lui-même au pied de l'homme et le recherchant. Car en vérité ce n'est pas une figure ou une exagération [venant] de l'imagination de l'homme, mais la Parole de Dieu elle-même. Écoutez la description qu'il en fait : « Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, ne leur imputant pas leurs fautes et mettant en nous la parole de la réconciliation. Nous sommes donc ambassadeurs pour Christ : Soyez réconciliés avec Dieu ! » (2 Cor. 5:19-20) son amour recherchant le pécheur était l'attitude de la grâce divine dans la personne de Christ. Quel fut le résultat ? C'est que l'homme prouva qu'il n'avait pas la possibilité de s'en sortir lui-même, quel que soit le moyen que Dieu mettait à sa disposition ; et que s'il était question que l'homme se sauve lui-même – quelque grandes que soient la miséricorde ou la bénédiction, quelque profonde et pleine que soit la grâce déployée dans cette personne – l'homme était si éloigné et si réellement « mort » dans ses péchés que, bien loin d'être gagné par l'amour de Dieu, il ne fit que profiter de cette occasion : alors que Jésus se mettait lui-même aux pieds de

l'homme, celui-ci leva son talon contre lui et le foula aux pieds, lui, le Fils de Dieu. Mais si l'homme, sous la direction méchante de Satan, rejeta et crucifia le Christ, Dieu non seulement démontra son amour à la croix (« en ceci est l'amour », en effet – 1 Jean 4:10), mais accomplit la rédemption. Et cette œuvre est appropriée même à ceux qui crucifièrent Jésus, et elle est capable d'effacer le plus ignoble péché dont l'homme n'ait jamais été capable. Dieu a triomphé là où l'homme a fait le pire contre lui.

Israël

Mais ce n'est pas tout. Dans les voies précédentes de Dieu, quand il eut donné sa loi, il sépara la nation appelée hors d'Égypte – il les mit à part des autres peuples de la manière la plus distincte et la plus positive. C'était nécessaire. Les hommes pourraient se plaindre que l'épreuve n'était pas juste et que les exemples corrompus des autres [nations] les ont naturellement dévoyés. Mais Dieu mit Israël à part, par les institutions, les rites, les ordonnances, les services qu'ils reçurent, et sa loi. Et, par cette loi, et par ces rites, il les sépara de tous les autres [peuples]. À tel point que cela aurait été un péché, pour un Juif, d'avoir communion avec un Gentil, quelle que soit sa piété ou sa disposition à respecter la loi de Dieu. Sans nul doute il pouvait y avoir une certaine manifestation de miséricorde à l'égard des nations, quoique de toute façon de manière limitée. Mais avec tout le système des voies de Dieu avec son peuple juif par le moyen de la loi, il y avait une séparation expresse et totale de celui-ci d'avec toutes les nations. Je ne parle pas des excès auxquels cela a conduit, élevant le cœur corrompu de l'homme contre les autres – l'orgueil du cœur des hommes qui méprise les autres à cause de leur propre position divine d'isolement. Mais, en dehors de l'usage mauvais que fit Israël de leur séparation, la fidélité à Dieu exigeait alors celle-ci, et sa volonté était dans sa pratique. Dieu prouvait devant le monde entier cette pénible et humiliante vérité, que laisser une nation avec de telles compassions, de tels privilèges, une telle sagesse dirigeant tous ses mouvements, extérieurement et intérieurement, avec tout ce qui était leur de la part de Dieu – cela ne conduisait qu'à augmenter son inimitié contre Lui.

La croix, la mort et la résurrection de Christ

La mort et la résurrection de Christ introduisent une chose nouvelle à tous égards, et les chrétiens les perçoivent en général comme étant l'œuvre de Christ dans son application au besoin de l'âme. Il n'y a personne qui, ayant si peu d'intelligence spirituelle, ne confesse, avec plus ou moins de clarté et de reconnaissance de cœur, l'importance essentielle de la croix de Christ pour son [propre] besoin devant Dieu. Il peut y avoir une perception bien limitée de l'étendue de la délivrance et une jouissance intermittente et faible de la parfaite paix obtenue par le sang

de Christ à la croix. Mais il n'y a aucun croyant qui dans une certaine mesure ne saisisse pas cela, n'en jouisse pas et n'en remercie pas Dieu.

Mais la croix répond à davantage qu'au simple besoin du pécheur. J'attire votre attention sur ce que le Saint Esprit nous donne en Éphésiens 2, montrant la place de la croix dans les voies de Dieu, et non pas seulement pour le salut de l'âme. Au verset 13, il est écrit : « Mais maintenant, dans le christ Jésus, vous qui étiez autrefois loin, vous avez été approchés par le sang du Christ. Car c'est lui qui est notre paix, qui des deux en a fait un et a détruit le mur mitoyen de clôture, ayant aboli dans sa chair l'inimitié, la loi des commandements [qui consiste] en ordonnances, afin qu'il créât les deux en lui-même pour être un seul homme nouveau, en faisant la paix ; et qu'il les réconciliât tous les deux en un seul corps à Dieu par la croix, ayant tué par elle l'inimitié » (Éph. 2:13-16). D'après ce passage, il est évident que la croix est non seulement la base de la paix pour l'âme, mais aussi le fondement sur lequel repose le *seul Corps* que Dieu forme maintenant à partir du Juif et du Gentil, devant Lui. Et nous voyons cela très clairement si nous nous donnons la peine de considérer la présence de notre Seigneur ici-bas sur la terre. Il interdit à ses disciples d'aller le chemin des nations, et d'entrer dans une ville quelconque des Samaritains. Est-il besoin de préciser que ce n'était pas un manque d'amour ? Non pas que son cœur ne se lamentait pas sur les Samaritains les plus réprouvés ; non pas qu'il n'appréciait pas la foi d'un Gentil : « Je n'ai pas trouvé, même en Israël, une si grande foi », dit-il (Matt. 8:10 ; Luc 7:9). Malgré cela, ils durent aller uniquement vers les brebis perdues de la maison d'Israël, parce c'est seulement vers celles-ci que le Seigneur avait été envoyé. Et nous voyons immédiatement ici, alors que la perfection de la grâce rayonnait en Christ, que le saint ordre institué par Dieu était néanmoins pleinement maintenu. La loi réclamait un état de choses essentiellement différent de ce qui est décrit en Éphésiens 2. Même durant le temps de sa vie ici-bas, subsistait une barrière positive, une telle chose [la destruction du mur mitoyen de clôture] étant formellement interdite, laquelle, une fois Christ mort et ressuscité, devenait un devoir mais aussi le délice de l'amour – seule vraie réponse, dans les saints, à sa mort et à sa résurrection (voir Matt. 28:19).

Comment cela a-t-il pu se passer ? Sur quoi un changement aussi étendu est-il fondé ? sur la croix. Elle met en évidence l'inutilité de l'homme, et par-dessus tout, l'inutilité de l'homme religieux, favorisé et privilégié – de l'homme sous la loi de Dieu. Car si l'homme sous la loi est tombé, quelle autre loi pourrait prévaloir ? La loi de Dieu était la plus sage, la meilleure, la plus sainte et la plus juste disposition qu'il était possible d'apporter à l'homme considéré dans son état naturel. Et en cela l'homme a totalement manqué. Dieu savait très bien cela dès le commencement, car il prit soin, dans le premier livre de l'Écriture et dans tous les autres, comme dans la loi elle-même, qu'il y ait des paroles claires,

comme aussi des ombres, montrant que l'homme pécherait et que Christ seul, par son sang versé et par sa mort, pouvait pallier cela. La première révélation, dans le jardin d'Éden, est un témoignage à ces deux choses. La foi n'avait pas d'autre espérance. Mais néanmoins, avec l'aide des voies sages de Dieu envers l'homme, il y eut une véritable, patiente et longue épreuve destinée à mettre en lumière s'il était possible de tirer du bien de l'homme. Maintenant, à la croix, il était démontré que tout dans l'homme était ruiné et que les privilèges les plus élevés, en dehors de la grâce divine qui sauve, n'apportent que la ruine, de la manière la plus évidente. Et maintenant, la place est laissée libre pour que la grâce accomplisse son œuvre. Amis bien-aimés, c'est de cela que je me réjouis de parler quelque peu ce soir.

Les conseils de Dieu quant au Fils, aux saints et à l'Assemblée

Nous avons plongé dans le courant, et nous avons vu ce qu'était l'homme quand il fut question de ses œuvres envers Dieu. Considérons maintenant brièvement Dieu mettant en œuvre sa puissance glorieuse en faveur de l'homme, mais aussi de son Fils. Car, oh ! nous ne pourrions jamais atteindre une pleine bénédiction tant que nous ne percevons pas cette grande vérité que Dieu a à cœur son Fils. Il a à cœur une bénédiction pour vous, pour moi, pour chacun de ceux qui l'aiment – oui, dans sa grâce souveraine, pour ceux aussi qui ne l'aiment pas, s'ils se repentent et croient à l'évangile. Mais il a aussi les yeux sur celui qui fit tout et endura tout pour la gloire de Dieu. Il a aussi à cœur son Fils, qui a lié cette gloire avec la bénédiction éternelle la plus grande, la plus riche, de ceux qui croient en son Nom. Maintenant donc, quel est le fruit de la croix de Christ ? (– la croix, dans laquelle nous avons la faiblesse, mais néanmoins le triomphe de Dieu, Dieu lui-même s'abaissant en amour toujours plus bas, pour ainsi dire, recherchant l'homme et par ailleurs faisant peser le poids et le fardeau du péché sur le Seigneur Jésus, allant au-devant du besoin désespéré des pécheurs par [le moyen de] son Fils souffrant pour eux). Le résultat, c'est que, dans la croix de Christ, il a porté un coup fatal au péché : « il a été manifesté une fois pour l'abolition du péché par son sacrifice », comme il est dit (Héb. 9:26). Mais, avec tout cela, toutes les distinctions entre le Juif et le Gentil disparaissent et Dieu déploie ce qu'il avait en vue depuis longtemps, ce qui était dans ses conseils depuis la fondation du monde et même avant, et que, par conséquent, il avait révélé avant qu'intervienne la question de la loi et celle du péché. Car il est remarquable [de constater] que le type magnifique [de l'époux et de l'épouse], appliqué par l'apôtre en Éphésiens 5 au mystère de Christ et de l'Assemblée, est introduit avant que le péché n'entre [dans le monde]

(Gen. 2). En vérité, c'était un conseil divin découlant de ce que Dieu était et est. C'était Dieu, dans son propre amour, qui agissait selon ce qu'il est en lui-même. Nul doute que l'entrée du péché a donné occasion (pour ainsi dire) à Dieu d'introduire sa grâce dans ses voies bénies. Mais, en tout cela, nous devons toujours nous rappeler que Dieu avait en lui-même des pensées et des conseils de grâce. Il y avait ce qui était toujours présent à son esprit, pour la révélation de quoi, évidemment, le péché a fourni une occasion appropriée. Mais le péché n'a été en aucune façon la source suggestive, pas plus que la mesure. Au contraire, nous voyons Dieu encourageant, pour ainsi dire, l'activité de son propre amour parfait, et, de toute manière, nous le voyons pensant à son propre Fils, rempli de lui, œuvrant pour lui. Et je pense qu'il est d'un profond intérêt de constater le fait juste mentionné de l'union d'Adam et Ève, type de l'union de Christ et de l'Assemblée, précédant l'entrée du péché et la provision de la grâce en vue du péché.

Et observez ensuite que ce que nous venons de constater dans le type de la Genèse apparaît aussi dans l'Épître aux Éphésiens. Où les conseils de Dieu sont-ils déployés ? Est-ce après que le péché de l'homme ait été dépeint au chapitre 2 ? Non, mais dans les tout premiers versets du chapitre 1, où Dieu offre le plus riche développement des conseils de sa grâce, passant entièrement, au premier abord, au-dessus de toute la question du péché de l'homme, sa honte et son besoin, et les ignorant. Ces derniers, nous les avons ensuite, et de la manière la plus profonde. Il n'y a peut-être aucune portion de la Parole de Dieu qui nous montre mieux qu'Éphésiens 2 la profondeur du mal de l'homme. Mais ce n'est pas du tout la première pensée de Dieu. C'est pourquoi nous trouvons dans le 1^{er} chapitre : « Béni soit le Dieu et Père de notre seigneur Jésus Christ, qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ ; selon qu'il nous a élus en lui avant la fondation du monde, pour que nous fussions saints et irréprochables devant lui en amour » (Éph. 1:3-4). Et c'est ensuite juste en passant que l'apôtre fait allusion à leurs péchés, et cela dans un seul verset (le 7^e) où nous lisons : « en qui nous avons la rédemption par son sang, la rémission des fautes selon les richesses de sa grâce ». Sans cette précision occasionnelle rappelant notre besoin de rédemption, de rémission de nos péchés, nous n'aurions pas su, à partir de ce premier chapitre, que les saints de Dieu, ces personnes bénies, avaient même une seule particule de péché qui leur était attachée. C'est-à-dire que c'est Dieu, qui agit parfaitement, de lui-même, par et pour son propre Fils, qui trouve en lui ses délices, place sur lui l'honneur, lui donne ce qui lui convient, qui est issu de ses propres richesses d'amour. Et de là, il donne sans limite aux saints, le Corps de Christ, comme le montre la fin du chapitre 1. C'est ainsi que le Saint Esprit se plaît à introduire ces étonnants conseils de grâce.

Un seul homme nouveau

Ensuite, au chapitre 2, l'état de l'homme est examiné beaucoup plus en détail. Nous le voyons, pesé et mesuré [dans la balance de Dieu] et trouvé manquant de poids comme nulle part ailleurs dans l'Écriture. Il n'est pas ici un être actif, vivant dans le péché, mais tout est fini pour lui, il est mort quant à ses péchés : « morts dans vos fautes et dans vos péchés » (v.1). Par conséquent, il est désespérément perdu, et absolument sans force dans ses péchés. Sa cause est traitée et close, tout entière contre lui. Et c'est dans une telle condition de mort morale manifeste et de sujétion à Satan que la grâce de Dieu s'applique, par la puissance céleste qui vivifie et ressuscite, dans le christ Jésus.

Mais, encore une fois, nous trouvons que, dans la dernière partie d'Éphésiens 2, la croix de Christ est prise en considération, non pas seulement les conseils de Dieu comme au chapitre 1, ni même aussi en vue du besoin désespéré de ceux objets de ses conseils au commencement du chapitre 2, mais en contraste avec ses voies précédentes sur la terre. Il s'adresse ainsi aux Gentils.

N'était-ce pas l'occasion appropriée de Dieu pour leur manifester le seul homme nouveau, le mystère du Christ et de l'Assemblée, le Corps de Christ ? Il s'étaient jusque-là ignorés et, de toute évidence, en dehors de tout ce que Dieu avait opéré autrefois. Dieu avait pris à lui un peuple séparé et les avait éprouvés. Les Gentils étaient devant lui inexistants, pour ainsi dire. Non pas que la secrète providence de Dieu ne veillait pas et n'œuvrait pas ; non pas que la grâce de Dieu était inactive en faveur des individus. Mais, pour ce qui regarde les Gentils, ils étaient dehors. Mais maintenant, ils sont les véritables objets de la grâce céleste et l'appel de la grâce en leur faveur retentit fortement et largement. Non pas qu'ils soient seuls à être introduits dans l'Assemblée, car elle est constituée également de Juifs. Mais c'était par les Gentils, semble-t-il, qu'il convenait à Dieu de mettre tout cela en lumière, en contraste avec la condition dans laquelle ils étaient autrefois, de manière à rendre plus manifeste la bénédiction que la grâce accordait aux deux, en Christ le Seigneur : « C'est pourquoi souvenez-vous que vous, autrefois les nations dans la chair, qui étiez appelés incircconcision par ce qui est appelé la circoncision, faite de main dans la chair, vous étiez en ce temps-là sans Christ, sans droit de cité en Israël et étrangers aux alliances de la promesse, n'ayant pas d'espérance, et étant sans Dieu dans le monde. Mais maintenant, dans le christ Jésus, vous qui étiez autrefois loin, vous avez été approchés par le sang du Christ. Car c'est lui qui est notre paix, qui des deux en a fait un » (Éph. 2:11-14).

Nous avons ici un autre fait : non seulement ils ont été approchés de Dieu, mais les deux sont faits un – Juif et Gentil – ceux qui croient maintenant sont faits un seul Corps, comme cela est expliqué plus en détail dans

la suite, le mur mitoyen de clôture est détruit. « Dans sa chair », l'inimitié est abolie, ainsi que « la loi des commandements [qui consiste] en ordonnances, afin qu'il créât les deux en lui-même pour être un seul homme nouveau » (v.15). C'est non seulement une nouvelle vie, mais Christ et l'Assemblée forment un nouvel Homme – un état de choses qui n'avait jamais existé auparavant – « ...un seul homme nouveau, en faisant la paix ; et qu'il les réconciliât tous les deux en un seul corps à Dieu par la croix, ayant tué par elle l'inimitié. Et il est venu, et a annoncé la bonne nouvelle de la paix à vous qui étiez loin, et la [bonne nouvelle de la] paix à ceux qui étaient près » (v.16-17). Ainsi, les Gentils avaient été dispensationnellement loin, et les Juifs comparativement près. Mais maintenant, ils sont entièrement tirés (les uns et les autres) de leur ancienne condition. Il n'est pas dit, remarquez-le bien, que les Gentils qui croient sont élevés au niveau des privilèges que les Juifs possédaient, mais qu'il y a maintenant « un seul homme nouveau », où il n'y a ni Juif ni Gentil. Les deux, par conséquent, abandonnent leurs états précédents respectifs pour une nouvelle position, bien plus bénie, d'unité en Christ, qui n'avait jamais existé auparavant, si ce n'est dans les conseils de Dieu.

Nous avons donc ici l'Assemblée, le Corps de Christ. C'est ce que Dieu opère. Il ne sauve pas seulement des âmes, mais il les rassemble. Et il ne les rassemble pas seulement en un, mais il fait que le Juif croyant et le Gentil croyant, alors qu'ils sont sur la terre, bien que précédemment absolument séparés par son propre commandement. Et ils les constitue maintenant un seul Homme en Christ – son seul Corps.

L'habitation de Dieu

Il y a une autre vérité, en relation avec l'Assemblée, révélée à la fin du chapitre, que je note simplement en passant. Non seulement il y a un Corps qui est formé, le seul Corps de Christ, mais aussi un édifice sur la terre dans lequel Dieu habite. Bien que ce ne soit pas ma préoccupation ce soir d'aborder la question de l'habitation de Dieu, toutefois je ne peux pas me priver de la joie de dire quelques mots en passant au sujet de ce magnifique lieu que Dieu a donné à son Assemblée.

Et en premier lieu, il est important de noter que, dans l'Ancien Testament, on ne trouve pas trace de l'habitation de Dieu avant que le type de la rédemption soit présenté. Quelle que fut sa miséricorde et sa condescendance envers ceux qu'il aimait, Dieu ne pouvait habiter parmi les hommes tant que la base du sang versé, par lequel il pouvait demeurer en justice avec eux, n'était pas posée. En conséquence, tout au long du livre de la Genèse, par exemple, Dieu n'habite pas avec les hommes – non, il ne parle jamais de cela et ne promet jamais une telle chose. Mais du moment que le sang de l'agneau pascal est versé, et que l'on voit Israël passant la Mer Rouge – types combinés de la rédemption (l'un répon-

dant au sang versé de Christ, l'autre à la mort et à la résurrection de Christ – choses dans lesquelles une complète rédemption est mise en avant en figure) – immédiatement on entend dire que Dieu a une habitation : Dieu peut alors demeurer au milieu de son peuple. Ce n'est pas parce que le peuple est meilleur – qui peut imaginer cela ? Regardez Israël à la Mer Rouge. Qu'étaient-ils, en comparaison de Abraham ou Isaac, ou même Jacob ? – Et cependant, celui qui visitait occasionnellement les pères put alors habiter parmi les enfants, et mettre ces paroles sur leurs lèvres : « je lui préparerai une habitation ». D'où cela vient-il ? Ah, amis bien-aimés, comment [se fait-il que] si peu d'entre nous apprécient l'immense changement et le merveilleux effet de la rédemption ? il ne s'agit pas de comparer des hommes, leur foi ou leur fidélité. Le point important, c'est l'estimation par Dieu de la rédemption. Et il montre que, même s'il ne s'agit que d'un type de celle-ci, il peut venir ici-bas en type, et peut alors habiter au milieu de son peuple. J'admets que ce n'est qu'une anticipation. Il y avait des signes visibles de cela, adaptés évidemment à un peuple terrestre. Mais ce grand fait distinctif, que Dieu daigne désormais habiter au milieu d'eux, est gravé dans l'histoire d'Israël, comme vrai centre de leur bénédiction (Ex. 15:2, 13, 17 ; 29:43-46).

On trouve la même chose, mais de façon bien plus bénie, pour ce qui concerne l'Assemblée sur la terre. Sur la terre – et, remarquez-le bien, non pas avant, mais depuis la croix – Dieu se plaît à faire de son peuple son habitation. Il est venu ici-bas dans la personne de Christ, mais Christ est demeuré seul, pour autant que le lieu d'habitation de Dieu était concerné. « Détruisez ce temple... » : il était le seul vrai temple. Mais après être mort puis ressuscité, qu'arriva-t-il ? La rédemption fut accomplie. Dieu alors put descendre, en sainteté, en justice, de façon convenable à son propre caractère, pour demeurer au sein de son peuple. Ce n'est pas parce que les saints du Nouveau Testament sont eux-mêmes plus dignes que ceux d'autrefois. Celui qui se connaît et connaît la rédemption sait qu'une telle pensée est une erreur et un mensonge. Il sait que la nature humaine n'est bonne à rien devant Dieu, et que, dans sa présence, il n'est pas question de la chair ni de ce en quoi elle peut se glorifier : « celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur » (1 Cor. 1:31). Mais ce n'est pas tout. Non seulement nous avons un Seigneur en qui nous nous glorifions, mais nous avons maintenant une rédemption présente, en Christ, par son sang. Comment Dieu estime-t-il le précieux sang de son Fils ? Comment considère-t-il ceux sur lesquels [la valeur de] ce sang est appliquée en vertu de la foi – ceux qui ont été « lavés dans son sang » ? Ne dit-il pas : « Je viens désormais et je prends place au milieu d'eux » ? C'est en effet une des précieuses caractéristiques de l'Assemblée. Elle est tout spécialement aujourd'hui l'habitation de Dieu. C'est la raison pour laquelle l'Assemblée est appelée la « maison de Dieu », et

son « temple », dans les différentes parties de l'Écriture. Mais je ne dois pas m'attarder plus car mon sujet est « le Corps ».

La pratique de l'unité dans l'église professante

Nous trouvons alors, en Éphésiens 4, que l'Esprit de Dieu donne cette exhortation : « vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix ». Ensuite, il explique : « Il y a un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés pour une seule espérance de votre appel. [Il y a] un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême. [Il y a] un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et en nous tous ».

Pourrions-nous penser que cette grande vérité du *seul Corps* n'affecte pas le discernement et la conduite du chrétien, aussi bien que ses affections ? Nous avons été conduits, je suppose, à la connaissance de Christ ; nous avons trouvé en lui le Fils de Dieu, le Sauveur ; nous nous reposons sur lui pour ce qui concerne notre paix avec Dieu ; nous l'invoquons comme Seigneur. Mais n'ai-je donc aucune relation avec d'autres personnes sur la terre ? Suis-je laissé ici-bas pour regarder à Dieu simplement et solitairement ? Dois-je poursuivre mon chemin à travers le labyrinthe de ce monde, en usant seulement de la Parole de Dieu et de la prière ? Quelles sont mes relations ? Suis-je seulement un enfant de Dieu, avec d'autres enfants de Dieu ici et là ? Que dois-je ressentir quand je regarde autour de moi ceux qui confessent ce Nom excellent, ceux qui « invoquent le nom de notre seigneur Jésus Christ, et leur [seigneur] et le nôtre » [1 Cor. 1:2] ? La réponse est : LE SEUL CORPS. C'est Dieu qui le forme, pour la gloire de Christ : il est uni à Lui. Nous sommes membres, comme il est dit, « de son corps, – de sa chair et de ses os » [Éph. 5:30].

Il ne vous appartient pas, il ne m'appartient pas non plus, de définir, même dans nos relations naturelles, nos frères et nos sœurs, Dieu soit béni, cela ne nous est pas demandé. C'est Dieu qui le fait ; il donne ce qui lui convient, même si c'est le domaine de la terre et de la chair. Il ne nous donne pas ce que nous pouvons choisir : nous connaissons notre folie à cet égard, et il assigne à chaque homme une place : il place celui qui est élevé et celui qui est abaissé selon sa sagesse. Et, dans ce qu'il fait pour son Fils bien-aimé, n'y a-t-il pas moins matière pour nous à réflexion, quant à notre pratique ou à notre enseignement ? La volonté de Dieu est-elle moins importante en cela que dans le monde extérieur ? Non, mes frères, non ! Même des hommes moraux ne discutent pas la volonté de Dieu pour [ce qui concerne] les relations naturelles. Nous savons ce que la convoitise humaine peut faire – comment elle peut rompre toute ligne de démarcation. Et après tout, même ces pauvres hommes [que nous sommes] ici-bas éprouvent encore pour eux-mêmes, sans penser à Dieu,

le besoin et la valeur de reconnaître les relations qui ont été établies dans la nature. Mais, n'est-ce pas une pensée solennelle, un fait qui doit rendre honteux tout cœur chrétien – que dans l'Assemblée qui est si chère à Dieu, (Assemblée dans laquelle se trouve le fruit de son parfait amour, dans laquelle il opère pour la gloire éternelle de son bien-aimé Fils), – [n'est-il donc pas honteux que] ce que Dieu ordonne, ce qu'il veut et qui lui plaît, cela ait si peu de valeur aux yeux des chrétiens, que même leurs relations naturelles les uns avec les autres [passent avant] ? Est-ce le cas, ou n'est-ce pas le cas ? Est-ce un grave péché, ou non ?

Quel cas faites-vous de cela ? D'où provient donc le terrible triomphe de l'Ennemi ? Pourquoi règne-t-il maintenant une telle obscurité sur tout ce sujet du « seul corps » ? Est-ce parce que Dieu n'a pas révélé sa pensée ? L'Écriture peut-elle être plus claire ? Une partie seulement des preuves a été produite ici sur un tel sujet, à partir d'une petite portion de la Parole de Dieu. Mais qu'est-ce qui est le plus clair : – que, sur le fondement de la croix de Christ, une nouvelle condition ayant été introduite et établie par Dieu, il appelle maintenant des Juifs et des Gentils qui croient et les forme « en un seul corps » ? – que, puisqu'il ne reconnaît pas d'autre corps que celui de Christ, c'est sa volonté pour nous et notre devoir envers lui ? – que c'est même l'évidente et seule signification que sa Parole donne de son Assemblée ? Comment se fait-il, alors, qu'une telle vérité échappe tellement aux pensées de l'homme, que l'on chercherait en vain dans les écrits récents ou anciens ? Comment se fait-il que nous ayons tous été complètement ignorants de son caractère, alors que nous avons vécu quelques-uns longtemps comme chrétiens, et beaucoup autrefois comme hommes d'églises ou dissidents⁴ (ainsi qu'on nous appelait) ? Et si un tel fait est si flagrant alors que la Parole de Dieu offre une telle plénitude de vérité sur ce sujet, comment se fait-il que celle-ci ait été entièrement oubliée parmi ses enfants ?

(1) Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas eu de sincérité – « une pieuse sincérité » si vous voulez – parmi les chrétiens. Mais tout ce qui est près de Dieu, tout ce qui est l'objet de l'opération actuelle de Dieu, est toujours ce contre quoi Satan s'élève lui-même de toute sa force et avec toute sa subtilité. Et cela, parce que ces choses sont liées à Christ et qu'elles sont la pensée spéciale de Dieu maintenant pour son peuple. Par conséquent, Satan cherche à les contrarier et à les gêner. [Remarquez qu'il ne cherche pas tant à obscurcir d'autres vérités, mais il s'en prend à ce qui touche le plus directement à la gloire de Christ, telle qu'elle est maintenant manifestée. À chaque époque, quelle qu'elle soit, il y a un champ de combat, il y a une arène, où aucun moyen n'est négligé pour aveugler la

⁴ Les Dissidents anglais (*dissenters* ou *non-conformists*) sont des protestants anglais qui se séparèrent de l'Église Anglicane, à la fois catholique et réformée. (note de traduction)

compréhension des enfants de Dieu et entraver leur obéissance à la volonté de leur Dieu et Père. Quand Dieu rassemble son Église, c'est alors pour l'ennemi l'occasion d'un effort actif, [considérable et] incessant, pour s'opposer, contrecarrer et obscurcir toutes les vérités qui y sont liées.

(2) Mais il y a aussi une autre question. Comment se fait-il que Satan puisse réussir, alors que le Nouveau Testament offre une telle évidence ? Hélas ! la raison à cela – la raison morale – est évidente. Les enfants de Dieu peuvent être très rapidement trompés parce que la doctrine de l'Assemblée, Corps de Christ, amène Dieu trop près de nous, place sa grâce trop richement devant nos âmes, nous fait sentir (si nos âmes croient, s'inclinent et entrent dans ces choses) la vanité de toutes choses ici-bas. Hélas ! nos cœurs se dérobent devant un tel sentiment. Nous aimons naturellement nos aises, une position dans ce monde ; et nous avons un mauvais témoignage (peut-être pas dans le monde, mais dans l'église ainsi nommée) – quelque chose en tout cas pour le moi, en dehors de Christ et de la croix. Or le Corps n'est que pour la Tête, pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu puisse être glorifié par lui. L'homme naturel disparaît, sa gloire décline et disparaît, sa volonté est jugée comme du péché. Nous n'aimons pas un enseignement et une pratique aussi péremptoires et, en plus, aussi célestes. Les hommes aiment à faire quelque chose, à être quelqu'un. L'homme a en lui-même, à chaque fois qu'il se le permet, ce qui l'expose à la puissance du péché, à la méchanceté et aux ruses de Satan. C'est la raison pour laquelle cette grande vérité disparut si rapidement après avoir été révélée. Il n'y en a aucun témoignage parmi les premiers pères, et on trouve une position de plus en plus distante et antagoniste avec leurs successeurs. Prenez les écrits que vous voulez, parmi les papistes, les protestants, les épiscopaliens, les presbytériens, les luthériens, les calvinistes, les arminiens – tous l'ignorent. Ce n'est pas que vous trouviez suffisamment de vérités affirmées et prêchées aux âmes pour leur salut. Mais le simple salut des âmes n'est pas toute la vérité, ni la partie de la vérité qui révèle l'Assemblée de Dieu. Des âmes n'étaient-elles pas sauvées avant Christ ? N'y avait-il pas le salut des Juifs ? N'y eut-il pas des âmes fidèles avant que Dieu eût un peuple sur la terre ? N'en était-il pas ainsi dès le commencement, avant et après le déluge ? Clairement et certainement !

(3) Mais intervient aussi une autre chose, qui n'était pas vraie antérieurement, que Dieu n'avait pas révélée ni établie jusqu'au rejet du Messie, et en vue de laquelle il a envoyé le Saint Esprit des cieux. Maintenant, dans la croix de Christ, Dieu a posé le fondement de cette œuvre nouvelle et il rassemble des Juifs et des Gentils, son Assemblée, constituée en Christ un seul homme nouveau. L'homme aime à avoir de l'importance à ses propres yeux, dans ce monde. Dans la mesure où il se permet cela, il devient une proie de l'Ennemi [qui est toujours] à l'œuvre, et il est d'autant plus facilement trompé lui-même que, jusqu'à la croix de Christ, la place

était plus ou moins libre pour [les prétentions de] l'homme. La ruine totale de l'homme, son inimitié envers Dieu, sa haine de la grâce dans la personne révélée de son Fils, ne furent jamais autant manifestées qu'à la croix. Jusqu'à la croix, Dieu n'était pas, il ne pouvait pas être connu comme il l'est maintenant. Mais le Fils unique, qui est dans le sein du Père, lui, l'a fait connaître [Jean 1:18], et cela, aussi bien en rapport avec le péché qu'avec la justice – une justice de nature entièrement nouvelle qui, de toute manière et de tous côtés, pardonne et bénit le plus coupable qui croit en Jésus.

Or, si nous voulons avoir un cœur ouvert pour croître dans la révélation que Dieu a faite de lui-même en Christ, selon sa grâce envers l'Assemblée, Corps de Christ, nous devons appliquer [à nous-mêmes] un jugement de la nature, racines et branches, et un jugement du monde dans lequel l'homme s'arroge une place pour lui-même. L'Assemblée de Dieu est basée sur la preuve de la ruine de l'homme. Elle fut établie pour la gloire de Dieu, en son Fils, étant maintenue par le Saint Esprit. Cela montre bien la place extrêmement importante de cette vérité pour l'âme, dans sa communion et dans sa marche. Mettons de côté tout ce qui ne touche pas à la pratique et à la relation de l'âme avec Dieu ! La vérité de l'Assemblée est bien loin de mettre à l'écart le cœur et la conscience, ainsi que la relation de l'âme avec Dieu, la louange et le service. Au contraire, rien ne leur apporte autant et ne les lie autant, si ce n'est la vérité de la Personne même de Christ. Il n'y a rien de plus urgent, complet et pertinent que ces choses, pour la marche et la vie de communion d'un chrétien.

Prenez, par exemple, toutes les difficultés que les hommes trouvent dans l'Ancien Testament. Sur quoi sont-elles fondées ? Je parle maintenant de difficultés légitimes – ou en tout cas de celles qui semblent légitimes et avoir autorité sur la pensée d'un croyant peu instruit. Finalement, quel est leur sens général ? – un raisonnement fondé sur les préceptes et pratiques de l'Ancien Testament ! Mais une telle analogie est-elle juste ? Comment pouvons-nous raisonner d'une telle manière absolue, s'il y a « un seul homme nouveau » et si l'Assemblée est une chose nouvelle et spéciale qui n'existait même pas auparavant ? il est évident qu'une telle conduite vétérotestamentaire (comme celle d'un David ou d'un Salomon, d'un Abraham, d'un Isaac ou d'un Jacob) ne peut pas s'appliquer maintenant ; au contraire, elle est en désaccord complet avec les voies que Dieu désire pour son Assemblée. Je ne parle pas des bornes morales qui condamnent toujours la fausseté, la corruption ou la violence. Aucun chrétien n'est supposé pécher à l'image de ces hommes pour justifier son propre mal. Je parle de ce qui était juste et selon la volonté de Dieu alors révélée.

Mais une fois mise en lumière la doctrine de l'Assemblée, Corps de Christ, tous ces raisonnements et difficultés n'ont plus leur place. Dieu a

maintenant son Fils dans sa présence, comme Homme ressuscité. Avant que Christ ne soit manifesté là, comme Fils et comme Homme, Tête du Corps, il ne pouvait être question du Corps de Christ. Et Christ ne pouvait être manifesté là [dans une telle position céleste glorieuse] tant que l'œuvre de la rédemption n'était pas accomplie. Autrefois le titre de Fils de l'homme lui était donné, en vue de son élévation comme homme dans la gloire, alors que Lui, qui était Dieu et Fils de Dieu, devint réellement homme. Mais comment prit-il place aux cieux ? Il était né homme sur la terre. Il n'était pas un homme avant de venir dans ce monde. Mais comment prit-il donc place dans les cieux ? Christ n'était pas la Tête, et jusque-là, il y avait encore moins le Corps, l'Assemblée. « L'assemblée, qui est son corps » implique que Christ devienne homme et, plus que cela, qu'il soit Tête comme homme ressuscité et élevé. Cela n'a pu avoir lieu qu'après sa mort, comme nous le savons avec la figure que lui-même a employée du grain de blé portant beaucoup de fruit (Jean 12). Et plus encore que cela, sans s'arrêter sur des figures, mais en prenant des écritures qui en parlent en termes précis, que trouvons-nous ? Lisons la fin d'Éphésiens 1 : « ...quelle est l'excellente grandeur de sa puissance envers nous qui croyons, selon l'opération de la puissance de sa force, qu'il a opérée dans le Christ, en le ressuscitant d'entre les morts ; – (et il l'a fait asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute principauté, et autorité, et puissance, et domination, et de tout nom qui se nomme, non seulement dans ce siècle, mais aussi dans celui qui est à venir ; et il a assujéti toutes choses sous ses pieds, et l'a donné pour être chef sur toutes choses à l'assemblée...) » (v.19-22). Ainsi, il a donné à l'Assemblée un Chef (une Tête), sur toutes choses. Mais c'est après qu'il fut ressuscité d'entre les morts et assis à la droite de Dieu. C'est là que l'homme [Christ Jésus] ressuscité est Chef. Il ne fut jamais tel avant la rédemption. Il prit cette place aux cieux, en résurrection et en gloire.

Le Corps de Christ – conséquences pratiques

Quelle est la conséquence de tout cela, chers amis ? le Corps de Christ est céleste, comme la Tête de l'Assemblée est céleste. L'homme n'apprécie pas cela – non, beaucoup d'hommes chrétiens trouvent cela trop élevé et trop difficile. Mais si le chrétien est un homme céleste, y a-t-il place pour la recherche et les projets de littérature, de science ou de politique ? Où se trouvent toutes ces choses qui remplissent la pensée, les appétits et les désirs des hommes ? Sont-elles dans les cieux ? Trouve-t-on dans le ciel des plans de bataille ou des rêves de courtisans ? Vous avez sans doute entendu parler du combat contre le diable, qui sera chassé des cieux, quand le Seigneur combattra avec les anges de sa puissance. Mais je n'ai pas besoin de dire qu'il n'y a aucune place dans son Corps pour l'orgueil, l'ambition ou l'énergie de l'homme.

Quelle est donc la grande pensée liée à l'Assemblée de Dieu ? C'est le Corps de Christ, après qu'il ait accompli l'œuvre de la rédemption. En conséquence, le péché (pour ce qui concerne sa condamnation dans le croyant) est entièrement passé, ôté, de sorte que Dieu est glorifié et il justifie le croyant. Dans une telle position, ceux qui croient sont par conséquent non seulement nés d'eau et de l'Esprit, justifiés de leurs péchés par le sang de Christ, mais aussi unis à Lui, leur glorieux Chef à la droite de Dieu. L'Assemblée de Dieu n'est donc pas seulement constituée de « saints », selon sa définition mondaine. Un chrétien est plus qu'un simple « saint », beaucoup plus ! Je sais que beaucoup pensent qu'un chrétien est beaucoup moins qu'un « saint » et estiment que mon enseignement est étrange, parce qu'ils considèrent n'importe qui en ces contrées comme un chrétien⁵, et peu sur la terre comme des saints – peut-être aucun, jusqu'à ce qu'ils aillent aux cieux. Mais il est pour moi évident qu'un chrétien est un saint, beaucoup plus qu'un saint. Il est un saint, après que Dieu ait accompli la rédemption par le sang de Christ. Il est un saint, uni à Christ à la droite de Dieu. Il est un saint, parce que Dieu habite en lui par l'Esprit, car Dieu peut maintenant demeurer en lui. L'œuvre expiatoire est faite : le sang a été versé et répandu. Dieu peut constituer sa demeure ici-bas, ce qu'il fait maintenant ! Comment puis-je savoir cela ? – parce que Dieu me l'a dit dans sa Parole. On peut, hélas, avoir une jouissance bien limitée de cela, mais c'est une autre chose. La jouissance de la vérité dépend de la manière avec laquelle nos âmes se reposent sur elle par la foi ; et même ainsi, tant que nous ne jugeons pas [en nous] la chair qui en entrave la réalisation, nous ne pourrions pas en jouir avant longtemps, et [même peut-être] jamais.

Dieu montre ainsi dans sa Parole que l'Assemblée est l'union des croyants avec Christ par le Saint Esprit, après qu'il fut mort, et ressuscité, et monté aux cieux. La conséquence de cela, c'est que nous devons consulter ce que Dieu enjoint aux membres du Corps de Christ, si nous voulons savoir comment nous avons à marcher et rendre culte. Nous devons savoir comment agir, quels sentiments avoir à l'égard des autres membres de Christ, et comment il faut se conduire « dans la maison de Dieu ».

Le Nouveau Testament s'occupe de ces sujets, plus particulièrement les épîtres de Paul. Ce ne pouvait pas être le cas dans les évangiles, parce qu'ils ont en grande partie pour objet un Christ vivant, et se terminent par les circonstances de sa mort, de sa résurrection et de son ascension. On y trouve des anticipations d'une nouvelle œuvre et d'un nouveau témoignage – des indications, et pas en petit nombre, de ce qui se préparait. Mais toutes montrent que l'édification de l'Assemblée n'avait pas encore débuté. Dans les épîtres, d'un autre côté, on trouve les révéla-

⁵ Un chrétien professant. (note de traduction)

tions concernant l'Assemblée, entièrement fondées sur le grand fait que son édification est en cours, que le Corps de Christ est en cours de développement. Remarquez aussi une autre chose, que j'espère pouvoir développer la prochaine fois que je m'adresserai à vous : avec le Corps de Christ, nous avons la présence du Saint Esprit envoyé du ciel. J'en fais juste allusion ici, pour montrer la relation entre les deux ; nous verrons son importance plus tard. Ceux qui n'ont pas pleinement examiné le témoignage de l'Écriture sentiront le poids et la valeur de l'instruction donnée ici, quand ce point sera placé plus longuement devant nous. Mais au moins il est clair que, bien que ce soit une œuvre nouvelle, entièrement distincte de ce que Dieu a précédemment opéré, il y a de grands principes moraux, qui demeurent en permanence, ainsi que nous l'avons déjà indiqué. Dans chaque portion de l'Écriture qui parle des temps avant la loi, ou durant la loi, comme aussi maintenant sous l'évangile, Dieu est juste, saint, tout-puissant, fidèle, un seul Dieu, un Dieu de longanimité, de bonté, de vérité. Tout cela demeure. Même là où des différences apparaissent, tous ces attributs de Dieu brillent plus glorieusement et, en conséquence, approfondissent la révélation de Dieu, accompagnant les voies et les opérations de la grâce, qui ne pouvaient pas avoir lieu ni avoir leur expression auparavant. Mais quelle profusion de lumière quand Christ, la vraie lumière, brilla ! Quel déploiement infini de Dieu, dans la personne même de Christ ! Et que dirons-nous de la croix, de la mort, de la résurrection et de la glorification de Jésus, quant à la manifestation de Dieu lui-même ?

Dans ce nouvel homme [Éph. 2:15], toute la gloire morale de Dieu, évidemment, demeure ; mais maintenant, en présence de cette manifestation infiniment plus complète et de l'accomplissement de la rédemption éternelle, ne doit-il pas y avoir, dans les pensées, les cœurs et les voies de ses enfants, une réponse à ce que le Dieu et Père de [notre seigneur Jésus] Christ opère ? Si, par exemple, Dieu appelle une personne comme serviteur, il y a certaines responsabilités attachées à ce serviteur. Mais supposez que ce serviteur s'avère tout à fait infidèle et que cela se termine en rébellion, et que Dieu dise : je ne veux plus avoir de serviteurs ; je veux créer une famille et adopter des enfants pour moi-même ; je veux amener un peuple, selon mon plaisir souverain, hors de leur précédente condition, dans une nouvelle position. Alors ? il est évident que revenir en arrière à ce qui était valable pour des serviteurs serait une mauvaise direction pour des enfants. Et en réalité, il doit [nécessairement] en être ainsi. Sur une telle base erronée, des chrétiens se mêlent avec le monde, s'occupent d'eux-mêmes dans des choses qui plaisent à la chair et donnent de l'importance à l'homme. En contraste avec cela, Dieu nous a donné une glorieuse vérité, où il n'y a qu'un seul homme (il en a fini avec le premier Adam, il est déclaré ruiné, mort, et enseveli avec Christ dans le tombeau). Nous, chrétiens, appartenons au second Homme, le Seigneur,

venu du ciel (1 Cor. 15:47). Il y a « un seul homme nouveau », non seulement en contraste avec les anciennes distinctions, mais comme [les] unissant tous, saints juifs et gentils, en un seul corps – son Corps. C'est la manière selon laquelle il est présenté en Éphésiens 2.

La conséquence, c'est que nous avons besoin d'une nouvelle révélation, que Dieu nous donne. Il nous fournit des instructions toutes nouvelles, qui n'avaient pas cours auparavant. Supposez que vous aviez le Nouveau Testament aux temps de l'Ancien Testament. Quel aurait été l'effet (je ne dis pas la valeur) de cela ? – une immense perplexité ! Un Juif n'aurait pas su que faire avec celui-ci. Il aurait pu être frappé par la sagesse, la beauté, la sainteté, et l'amour de tout cela. Mais comment agir sur cette base et concilier cela avec la loi donnée par Moïse ? il aurait été impossible pour lui de le savoir. Il aurait été contraint par l'Ancien Testament à se tenir entièrement à part des Gentils ; il aurait été enseigné par le Nouveau Testament qu'ils ne forment qu'un seul Corps, et qu'ils sont un en Christ – que tous deux accèdent au Père par un seul Esprit. Si bien qu'il n'aurait pas pu mettre ces choses ensemble. Et ce n'est pas étonnant : elles ne sont pas prévues pour aller ensemble ! Elles appartiennent à des époques distinctes et à des états totalement différents. La confusion des deux est un moyen par lequel Satan a triomphé dans l'église professante. Hélas ! il n'en va pas différemment avec les voies de Dieu à l'égard des Juifs. Alors qu'il se tenait avec eux sur le terrain de la loi, ils la violèrent ; alors qu'il maintenait le témoignage de l'unité de la Divinité, ils s'établirent des idoles et allèrent après les dieux des nations. Ils furent tout à fait infidèles à leur témoignage. Mais je suis persuadé qu'un Juif, si peu éclairé qu'il soit lui-même et peu versé dans la pensée de Dieu, aurait perçu que de telles instructions du Nouveau Testament auraient été inconciliables avec son appel. Mais Dieu n'a jamais agi de cette manière. Quand l'œuvre de la rédemption fut achevée sur la croix, Dieu introduisit ces nouvelles révélations progressivement. Pourquoi ? Parce qu'un nouvel état de choses – un nouvel homme – était introduit, qui n'existait pas avant. Par conséquent, une nouvelle parole de Dieu fut donnée, destinée à mettre en lumière les relations légitimes des chrétiens les uns avec les autres, puis l'œuvre de Dieu dans l'Assemblée, Corps de Christ.

Garder l'unité de l'Esprit

Avant de terminer, notons encore brièvement l'effet pratique : « vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » [Éph. 4:3]. Quelles paroles d'un intérêt [remarquable] pour nous, applicable face à nos divisions ! Considérons un instant le cas d'un chrétien, réveillé, ayant trouvé la paix, et se demandant que faire. Combien cela a été vrai pour beaucoup d'entre nous, perplexes en de telles circonstances ! Nous

connaissions bien peu la Parole de Dieu, mais déjà nous rencontrons des difficultés pour concilier cette Parole avec ce que nous voyions autour de nous – spécialement cette instruction : « vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit ». C'est un réel et clair chemin d'humiliation. Il ne s'agit pas pour moi de faire une unité ; je n'ai pas à établir quoi que ce soit, ni à me joindre à d'autres qui le font. Mais quoi ? – Je dois m'appliquer à garder l'unité de l'Esprit. En d'autres termes, Dieu le Saint Esprit a déjà fait l'unité ; et mon devoir de chrétien est de respecter cette unité – de la garder. Quel étonnant soulagement, pour une âme humble qui sent sa propension à l'erreur, en danger d'être, ou trop relâchée, ou trop étroite !

Qu'est-ce que l'unité de l'Esprit ? Où commence-t-elle et où finit-elle ? Quels sont sa nature et son caractère ? L'Écriture nous apprend que Dieu a établi une unité parmi les hommes, entièrement en dehors et au-dessus d'eux. Quelle est cette unité ? La réponse est celle-ci : C'est l'Assemblée, que Dieu a constituée le Corps de Christ. Quelle consolation pour un croyant d'avoir simplement à juger, par la Parole de Dieu, où se trouve l'unité de l'Esprit ! Mais comment ? J'en suis arrivé au point où je suis incapable de savoir où me tourner ! Où trouverai-je l'unité de l'Esprit de Dieu ? Comment la reconnaitrai-je ? – Dieu a laissé des repères. Il en a donné une révélation claire et distincte dans sa Parole. Je cherche et vois qu'il rassemble ses enfants en un : il les rassemble au nom de Christ, leur assurant que là où ils sont ainsi réunis, il est au milieu d'eux. Je ne trouve jamais les clés d'une difficulté spirituelle en dehors de Christ. Est-ce que je considère l'unité des chrétiens simplement [en elle-même] ? C'est une illusion et un danger, si je le fais sans Christ. Les chrétiens ? où ne les trouverais-je pas ? Dans quelle mine d'erreur ne puis-je pas découvrir quelque enfant de Dieu égaré ? Les enfants de Dieu, je peux facilement les voir dans telle ou telle forme de mondanité, connaître les uns ouverts, les autres fermés et étroits. Je peux les trouver assemblés selon des règles humaines, et pour des raisons complètement mineures, ou les entendre établir des noms d'hommes, certaines doctrines ou vues favorites, comme centres de leur union. Est-ce cela, l'unité de l'Esprit ? [Non !] Qu'est donc cette unité, et comment la garder ? – C'est l'Assemblée, qu'il constitue [ici-bas] pour la gloire de Christ.

Les chrétiens, évidemment, sont ceux qui composent cette unité. Mais la garder ne se limite pas au simple fait qu'ils sont chrétiens, autour de Christ – assemblés, non à sa présence corporelle, mais à son Nom, maintenant qu'il est dans les cieux. Néanmoins, ils comptent surtout sur sa présence avec eux, invisible, mais fidèle à sa propre Parole. Si je m'isole moi-même là où je pourrais me rassembler ainsi, je suis indifférent à ce qui est l'objet de la mort de Christ (Jean 11:52), et réduis à rien l'unité de l'Esprit. Si j'estime le rassemblement à son nom et suis diligent pour garder l'unité de l'Esprit, je me rassemblerai sur ce terrain et sur nul autre. De nombreux membres de Christ maintenant, sans aucun doute, sont

ailleurs alors qu'ils devraient être là, rassemblés à son nom, aussi véritablement que d'autres le sont. Mais, connaissant la volonté de mon Maître, est-ce que je me tiens à l'écart parce que d'autres ne le voient pas ou n'ont pas la foi pour faire ce pas ? Dirai-je que je ne peux pas faire sa volonté ?

De là vient une part de la ruine de la chrétienté. On constate ce pénible fait que le rassemblement des enfants de Dieu, ce pour quoi Christ est mort, Satan a résolu de s'y opposer, et il y a réussi. Ne nous en étonnons pas, car tout ce que Dieu entreprend est mis en premier lieu entre les mains des hommes, qui sont responsables de l'employer pour Lui. Hélas ! il n'y a qu'une seule issue : la ruine totale [de ce qui est placé entre les mains] de l'homme. Il n'y aura aucun retour en arrière avant que Jésus ne revienne. Non, et même alors, il y aura une autre épreuve pour l'homme – pour montrer s'il utilise la venue et le royaume de Jésus pour la gloire de Dieu ; et la fin du millénium prouvera que, comme il en a été précédemment, il en sera alors. Néanmoins, la foi surmonte tout en tout temps. Regardez donc si vous tenez ferme la vérité. Ne laissez personne vous voler la bénédiction que Dieu vous a donnée et dont il vous a appelé à jouir. Fondée sur la croix de Christ, unie à lui par l'Esprit, veillant à son retour, l'Assemblée est le précieux fruit de la grâce de Dieu.

Après que son peuple se soit écarté de la puissance et ait même glissé vers une simple forme de cette grande vérité, Dieu la lui présenta à nouveau [ces derniers temps]. Je ne doute pas que le fait que celle-ci ait été remise en lumière, dans une certaine mesure, a été accordé par Dieu en vue du retour proche du Seigneur. Sinon, comment comprenez-vous que Dieu se soit plu à rappeler à l'épouse de se préparer à recevoir l'Époux, mettant à nouveau tout spécialement en lumière [ces derniers temps] de nombreuses vérités célestes qui avaient été méprisées, abandonnées et oubliées ? Heureux sont ceux qui, non seulement s'inclinent et reçoivent la grâce de Dieu en cela, mais gardent fidèlement ce trésor ! « Je viens bientôt ; tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne ». Soyez assurés, frères, que nous sommes dans le même danger que celui dans lequel les hommes ont toujours été, de laisser glisser [de nos mains] ce que Dieu nous a donné. Chaque artifice que Satan peut imaginer pour nous entraîner loin – en tirant avantage de notre manque de vigilance, de nos épreuves, ou de tout autre chose qui peut nous faire tort au plus haut point – sera introduit en force [parmi les chrétiens], parce qu'il nous hait, et qu'il hait aussi Christ, et la vérité.

Mais, puisque le Seigneur s'est plu à établir un témoignage renouvelé à sa personne, à son œuvre et à sa gloire céleste. Je m'adresse à vous, et plus spécialement à mes plus jeunes frères et sœurs qui sont ici – tous ceux qui n'ont peut-être pas senti sa force et sa richesse – et plus particulièrement vous, qui avez été formés dès les premières perceptions de la vérité, mais qui avez été conduits en elle plutôt que d'être sortis pour elle,

à un prix comparativement moins élevé, vous qui n'avez pas connu (comme d'autres) le déchirement de nombreux liens, avec un profond travail disciplinaire dans le cœur, réalisant graduellement la vraie condition de la chrétienté. Je vous supplie, et vous appelle donc à prendre garde de peur que Satan, par ses voies insidieuses, ne vous détourne du seul rocher solide et divin, et ne vous amène au milieu des vagues émergentes de l'apostasie. J'admets pleinement que tous ceux qui sont conduits à un tel glorieux terrain, le Corps de Christ, doivent marcher d'une manière convenant à une telle position, veillant sur eux-mêmes. C'est une profonde honte quand on voit qu'il n'y a pas plus de dévouement que ce qui existait avant que cette mesure de vérité se soit levée sur nos âmes. Quand, finalement, il en résulte une manifestation si peu méritante de sa puissance, c'est non seulement une honte pour nous, mais une sérieuse entrave à la vérité et un affront à la grâce de Dieu qui l'a révélée et y a conduit des âmes. Quelle attitude convient donc devant un tel constat ? Devons-nous alors amoindrir la vérité ou douter d'elle ? À cause de notre faiblesse, mettrons-nous de côté la Parole de Dieu qui nous condamne clairement, pour [adopter] un niveau plus bas avec lequel nous nous trouverons plus en accord et [serons] à notre aise ? Céderons-nous à ce que la pensée charnelle a souvent cherché pour y tomber, établirons-nous d'autres centres que Christ, d'autres ministères que celui de l'Esprit ? Abandonnerons-nous la seule place et le seul principe que le Nouveau Testament reconnaît pour les membres du Corps de Christ, au prétexte incrédule que marcher selon cette lumière céleste est une chose impraticable dans un monde tel que celui-ci ? Sans aucun doute, pour les maintenir, il y a des difficultés et des périls qui ne sont pas en petit nombre, ni minces. On doit assurément renoncer constamment à soi-même si nous voulons continuer à marcher avec Dieu.

Mais comment pouvons-nous juger de ces choses si ce n'est par la Parole de Dieu ? Sommes-nous prêts à nous abandonner à sa Parole comme notre seule référence pour juger de ces choses ? Alors que cette Parole condamne profondément les fautes mêmes de ceux qui [ont été et] sont ainsi privilégiés de Dieu – qui non seulement ont été conduits à [garder] l'unité de l'Esprit (comme tous les saints sont [exhortés à le faire]), mais amenés à la connaissance consciente et à la foi de telles choses. Eh bien maintenant que les manquements de ceux-ci sont, dans un certain sens, plus inexcusables que ceux des autres, néanmoins ils justifient Dieu, sa Parole et son Esprit contre eux-mêmes avec humiliation. Partant alors du fait que nul ne peut se glorifier si ce n'est dans le Seigneur, nous constaterons (et cela aussi avec peine) que nous sommes conduits à cette place pour apprendre à connaître nos fautes comme jamais nous ne les avons connues – et des manquements d'autres, aussi, comme jamais nous n'aurions imaginé. Serions-nous étonnés des nombreuses fautes, épreuves, délivrances in extremis, profondes occasions de honte ? Mais

comment voyons-nous et ressentons-nous ces choses qui sont survenues ? [Sont-elles survenues] parce que ce n'était pas le terrain de l'Assemblée ? – Non ! mais parce que ça l'était. Et, dans les choses qui naturellement peuvent nous rendre perplexes, une des choses les plus encourageantes pour notre foi, c'est que nous expérimentons la valeur présente et permanente des Écritures comme jamais auparavant. Prenez les voies de Dieu en discipline. Elles ne s'appliquaient pas quand nous étions mélangés avec l'église-monde. Mais combien furent-elles précieuses, profitables et indispensables quand nous nous sommes appliqués à garder l'unité de l'Esprit ! Prenez encore tous les avertissements concernant le monde. Nous comprenions difficilement de quoi il s'agissait. Et n'est-ce pas pour des chrétiens une constante question de savoir ce qu'est le monde ? Et la réponse qu'ils nous en donnent n'est-elle pas la preuve d'une influence aveuglante qu'ils ne soupçonnent même pas ? il s'appellent « monde » toutes les choses qu'ils évitent de faire. Mais dès que nous discernons le Corps de Christ, le monde acquiert sa pleine signification. Si nous réalisons ce que c'est que d'être parmi ceux qui sont « dedans », la question de savoir qui est « dehors » n'est plus longtemps vague et incertaine.

Ne craignons pas de tout quitter pour l'honneur de Dieu dans ce monde. Regardons à lui pour la grâce dans laquelle nous devons tous demeurer, plutôt que de l'abandonner. Deux ou trois seulement peuvent faire ce pas. S'ils contemplent le Corps de Christ, ne mettant aucun dehors si ce n'est selon sa volonté (et non pas selon leurs propres sentiments), alors c'est la seule chose divine, toujours divinement large, dans ce monde égoïste, pour autant que les hommes soient concernés.

Je ne veux pas dire que quelqu'un qui blasphème Christ ou qui participe aux œuvres de blasphémateurs ou à leurs paroles, ne doive pas être sanctionné. « Mon âme, n'entre pas dans leur conseil secret ; ma gloire, ne t'unis pas à leur assemblée ! » (Gen. 49:6). Il est vain de soutenir que l'unité de l'Esprit peut [de cette manière] faire briller Christ et sa gloire. Je ne dis pas qu'individuellement, ceux qui disent cela ne peuvent pas être de Christ. Nous savons ce que Satan peut faire même avec quelqu'un qui aime réellement le Seigneur – comment il peut le prendre au piège pour renier son Maître, et cela avec des imprécations. Mais qui oserait justifier un tel péché ou avoir communion avec le coupable, jusqu'à ce qu'il soit mis dehors ?

Je répète donc que s'il ne se trouve que deux ou trois, mais qu'ils s'appliquent à « garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix », alors ma place comme chrétien est là avec eux. Mon cœur devrait aller vers chaque chrétien, en quelque circonstance que ce soit, qu'il soit nationaliste, dissident ou même dans la papauté. Mon cœur devrait aller vers eux, malgré l'erreur et le mal – oui, plutôt en raison de la présence de ces choses, et en intercession. Mais dans ce cas, comment garder l'observa-

tion diligente de l'unité de l'Esprit ? Ai-je à les suivre et à me joindre à eux dans ce que je sais être antiscrituraire et péché, sous prétexte qu'il y a là un chrétien, ou de nombreux chrétiens ? Certainement pas ! Nous devons les conduire en dehors, avec et pour le Seigneur. Comment peut-on le faire ? Non pas en nous plongeant nous-mêmes dans la boue, mais au contraire en prenant position résolument sur le roc en dehors de tout cela. Et là, recherchant la grâce de Dieu par la manifestation de la vérité dans chaque conscience d'homme, apporter la lumière de Christ dans le monde, et placer [devant eux] la responsabilité de marcher comme membres du Corps de Christ, afin qu'ils puissent se détourner de l'erreur de leur voie. Ne niez jamais qu'ils soient membres du Corps de Christ, et rappelez-leur ce véritable fait et l'importance solennelle qu'ils sont les membres de son Corps. Pourquoi prendraient-ils à cœur un autre corps ? s'ils sont membres de ce « seul corps », pourquoi ne pas le reconnaître, toujours, et rien d'autre ? s'ils appartiennent à l'unité de l'Esprit, pourquoi ne pas s'appliquer à la garder ? Dieu soulève maintenant cette question – non pas relativement à la papauté ou au protestantisme, mais concernant le déni par la chrétienté de son Assemblée, le Corps de Christ. Notre affaire n'est pas de reconstituer une église pour le présent ou pour le futur, mais d'adhérer à la seule Église que Dieu a faite, et par conséquent de confesser le péché de toutes ses rivales – de les répudier et d'en sortir. Ôtons toutes les inventions humaines dans les choses de Dieu, et gardons-nous des idoles. La Parole de Dieu, en tout temps, demande aux enfants de Dieu de lui être soumis et d'accomplir sa volonté. Le faisons-nous ? D'un côté « si vous savez ces choses, vous êtes bienheureux si vous les faites », d'un autre côté « Pour celui donc qui sait faire le bien et qui ne le fait pas, pour lui c'est pécher. » (Jean 13:17 ; Jacq. 4:17). Et s'il y a une chose dans laquelle, plus qu'une autre, la pensée de l'homme est évidemment péché, c'est bien [quand elle se manifeste] dans le lieu où Dieu exalte le Seigneur Christ, où il a envoyé le Saint Esprit pour être une source de puissance par l'obéissance de son peuple.

Bien que ceci ne soit qu'une introduction, et que par conséquent je ne puisse pas maintenant entrer dans toutes les preuves [de ce que j'ai dit], j'ai posé une sorte de fondement en vue des sujets que j'espère poursuivre. Ce faisant, j'ai confiance qu'il en a été assez dit pour rendre clair, même pour les moins avancés parmi ceux qui m'entendent, l'immense importance de chercher à réaliser avec la force de Dieu comment être des chrétiens se reposant sur la rédemption, unis à Christ, responsables d'agir comme membres de son Corps, diligents pour garder l'unité de l'Esprit à l'exclusion de tout autre dans ce monde. C'est une divine obligation, supérieure à toute amélioration de l'état de l'église ici-bas. Il ne s'agit pas d'une question de nombre, mais d'un devoir indispensable, quand bien même deux ou trois seulement discerneraient la vérité.

Un seul Esprit

1 Cor. 12:1-13

Ma tâche ce soir est ce qui, j'en suis persuadé, devrait être l'œuvre de chaque chrétien, non en parole seulement, mais en pratique et en vérité – c'est-à-dire d'attester les droits de l'Esprit de Dieu dans l'Assemblée de Dieu. Je dis « attester les droits » car je parle ici de la personne du Saint Esprit. Il n'est pas nécessaire maintenant de donner des preuves de sa Déité. Ces vérités peuvent être considérées comme certaines, non pas qu'il n'y ait pas de nombreuses preuves à l'appui dans la Parole de Dieu, mais parce qu'elles ne sont généralement pas remises en cause. Mais c'est une autre chose, chers amis, quand nous parlons des droits du Saint Esprit – sa souveraine action personnelle dans l'Assemblée, découlant de sa présence personnelle comme envoyé des cieux. Sur ce sujet, beaucoup éprouvent des difficultés et trouvent des points obscurs. Une grande ignorance règne même parmi les enfants de Dieu, comme aussi parmi ceux qui ont pu être grandement bénis, dans lesquels et par lesquels le Saint Esprit a puissamment agi pour le bien des âmes. Cependant, à moins que nous n'apprenions cette vérité de Dieu et que nous n'ayons une divine certitude dans nos âmes, il est clair que, quelle que soit la grâce agissant en nous pour produire une soumission pratique, nous faisons une grande perte. Nous perdons beaucoup en ignorant les voies spéciales de Dieu qui veut que le Saint Esprit, présent dans l'individu et dans l'Assemblée de Dieu, soit honoré. Je propose maintenant d'entrer dans ce sujet – bien large pour une simple méditation.

Différences et similitudes avec l'Ancien Testament

Ici, comme pour l'exposé sur « le seul corps », je montrerai d'après la Parole de Dieu ce qui est toujours vrai de l'Esprit, et qui par conséquent a une relation spéciale avec le temps présent, de manière à ce que nous puissions mieux discerner ce en quoi Dieu se manifeste lui-même, et pourquoi des chrétiens (car je parle d'eux) sont si enclins à se méprendre à ce sujet. Une méprise dans ce domaine est si sérieuse, que c'est un devoir de reconnaître [la place et le rôle] de cette Personne divine. Si nous maintenons le droit du Saint Esprit à agir selon sa volonté dans l'Assemblée, aucune question ne sera soulevée quant à son œuvre dans les âmes depuis le commencement. Aucune personne intelligente accoutumée aux Écritures ne doutera de ce fait et de son importance. [...] le Saint

Esprit a toujours été l'agent direct dans tout ce que Dieu lui-même a entrepris. Si nous considérons la création, l'Esprit de Dieu y a sa part. Si nous considérons les anciens ayant obtenu une « bonne renommée » par la foi, aucun croyant ne doute un instant que seule l'intervention de l'Esprit de Dieu permet à un homme de croire, autrefois comme maintenant. Il a agi en Abel, Énoch, Noé et tous ceux auxquels les Écritures rendent témoignage. Ainsi encore, quand Dieu prit à lui son peuple Israël, s'il a opéré de manière spéciale pour la manifestation de sa gloire au milieu d'eux, ce fut l'Esprit de Dieu qui était le pouvoir énergétique derrière eux et en eux. Ce fut lui, par exemple, qui opéra depuis Moïse jusqu'à Betsaleël, ou depuis Samson jusqu'à David. Quand nous en venons aux prophètes, nous n'avons pas besoin de dire que ce ne fut que par l'Esprit de Dieu que de saints hommes de Dieu ont parlé. L'Esprit de Christ les forma comme témoins avant ses souffrances et ses gloires, même s'ils étaient bien peu capables de les comprendre. Ainsi, ceux qui se tiennent sur la base de ces privilèges n'ont aucune raison d'obscurcir ce que le Saint Esprit a toujours fait, mais plutôt de lui donner sa pleine valeur car, en vérité, il n'y eut jamais d'œuvre de Dieu dans laquelle il n'eut participé.

Mais quand nous arrivons au Nouveau Testament, une chose nouvelle apparaît. Le Fils de l'homme méprisé, crucifié puis mort, est un fait étrange (Jean 12:34). Ils regardaient à Christ comme à celui qui devait demeurer pour toujours, régner en gloire, en bénédiction et en justice sur la terre. Mais graduellement, puisque l'homme et Israël le rejetèrent, la vérité – étonnante pour un Juif – prend de plus en plus forme jusqu'à ce que Lui, le Messie et le Fils de Dieu, soit sur le point de quitter la terre. Les Gentils, je sais, s'occupaient peu de tout cela, mais montrèrent-ils une sagesse supérieure ? Pour le Juif c'était un bien surprenant message, à première vue inconciliable avec la loi et les prophètes. Ils avaient regardé à lui, celui qui était promis, et leurs cœurs s'étaient réjouis de sa présence. C'était ce que des rois et des prophètes désiraient le plus instamment. Dieu avait placé ce désir dans leur cœur. Mais alors que Dieu était satisfait de sa venue, Christ était sur le point de les laisser, pour disparaître dans la peine, la honte et la mort – la mort de la croix ! Sous la main de l'homme, et même celle de Dieu ! Et non seulement cela, mais quand il ressuscita (au lieu de maintenir sa gloire sur le trône de David son père, de remplir la terre des bénédictions qui avaient été annoncées et d'accomplir tout ce que leurs cœurs avaient si justement espéré en apportant l'aurore [d'un jour nouveau] et en illuminant pour toujours ce monde) – au lieu de cela, il allait laisser le monde dans ses ténèbres, jusqu'à un certain point, et allait se retirer aux cieux d'où il était venu. Mais s'il allait monter en haut, ce n'était pas de la même manière qu'il en était descendu. Car comme Fils de Dieu il vint ici-bas pour devenir un homme : « la Parole devint chair » ; mais maintenant, comme homme, ressuscité d'entre les morts, il va laisser le monde pour prendre place à la droite de

Dieu. Puis, pendant son absence au ciel, il enverrait le Saint Esprit d'une manière auparavant inconnue. L'Ancien Testament préparait le cœur à la présence du Messie et pour l'effusion du Saint Esprit, récompense [accordée au Messie], appropriée à son règne sur la terre. Mais le Messie, après sa mort et sa résurrection, disparaît de la vue d'un monde qui l'avait chassé, entre dans une nouvelle et céleste scène là-haut, et le Saint Esprit est envoyé personnellement en son absence pour être ici-bas. Tout cela était tout à fait inattendu pour un Juif. Si les Gentils ne l'ont pas rejeté et se sont émerveillés à la grande vision, ce n'est certainement pas par un excès de sentiment ou d'intelligence spirituelle. Nous pouvons évidemment rencontrer un émerveillement stupide. Mais il peut aussi n'y avoir aucun émerveillement du tout, juste parce que l'on n'a aucune réelle réflexion sur ce sujet. Or je crois que la raison pour laquelle, bien que l'on puisse voir un certain étonnement chez certains, on observe une absence de réaction chez d'autres, c'est qu'ils sont trop absorbés dans les choses terrestres pour être réellement concernés.

La venue et la présence du Saint Esprit sur la terre

Or après Christ, la venue du Saint Esprit ici-bas est la vérité centrale du Nouveau Testament. Mais au lieu d'être le solide terrain sur lequel les chrétiens marchent maintenant, en fin de compte tout est réduit, dans leurs pensées, à une simple continuation de l'influence que le Saint Esprit a toujours exercée. En conséquence, tous ceux qui rejettent sa présence personnelle sur la terre en vertu de la Rédemption, sont conduits à de pénibles expédients pour échapper aux écritures les plus claires. Je mentionnerai un seul cas. Que de telles affirmations aient pu être faites, en particulier par une personne largement réputée pour sa connaissance spirituelle, cela en étonnera probablement plus d'un. Cela montrera, d'une manière qui n'a jamais été vue auparavant, jusqu'où un manque de foi quant à la grande vérité de la présence actuelle du Saint Esprit peut mener ceux qui s'y opposent systématiquement. Dans le but d'échapper à la déclaration claire d'une bénédiction nouvelle incomparable sous l'aspect du Consolateur, ils prétendent que le Saint Esprit (qui a soi-disant toujours été donné !) quitta la terre quand le Seigneur vint ici-bas, afin que le Seigneur puisse le donner à nouveau lors de sa propre ascension aux cieux. Ainsi, la durée de la présence du Seigneur sur la terre aurait été, non pas une fête large et heureuse, mais la disette, pour ce qui regarde l'Esprit de Dieu ! Je mentionne juste cette pensée, pour que vous mesuriez la violence excessive, pour ne pas dire plus, à laquelle l'incrédulité conduit même des hommes de Dieu intelligents. Ai-je besoin de dire au contraire que ceux qui entouraient le Sauveur et étaient nourris de son

enseignement, avaient tout ce dont les saints de l'Ancien Testament avaient toujours joui, et bien plus encore. Le Saint Esprit vivifiait leurs âmes, comme leurs prédécesseurs, en leur donnant la foi en Christ. De plus, les disciples avaient la présence du Messie et la manifestation de la grâce et de la vérité en lui, ainsi que toutes ses paroles et ses voies. Il y avait assurément beaucoup de choses qu'ils ne pouvaient alors pas supporter, comme le Seigneur le leur dit. Mais le fait est qu'un tel raisonnement est un piètre effort de l'homme pour échapper à la solennelle vérité de Dieu.

Dans l'Évangile de Jean

Le Nouveau Testament est très explicite. Notre Seigneur apporte en premier lieu la doctrine de l'Esprit. Il répond pleinement, [en Jean 3.] au besoin de l'homme qui doit naître de l'Esprit et le recevoir, afin d'être en mesure d'adorer le Père en esprit et en vérité [Jean 4]. Mais plus que cela, il prépare les disciples à l'œuvre puissante qui répandra la vérité et la grâce de Dieu. [La venue du] Saint Esprit était nécessaire pour cette œuvre, selon ce qui est dit au chapitre 7 de Jean – écriture à laquelle il est impossible d'échapper. Le Seigneur a donné cet enseignement d'une manière figurative : des fleuves d'eau vive couleront du ventre de celui qui croit. « Or il disait cela de l'Esprit qu'allaient recevoir ceux qui croyaient en lui ; car l'Esprit n'était pas encore, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié » [v.39]. De longs raisonnements sur de telles écritures seraient un déshonneur pour la Parole de Dieu. Là où se trouve une difficulté, nous pouvons expliquer et illustrer. Mais quand le langage employé est plus clair que tout ce qui peut être dit à son sujet, je sens que nous devons à l'Écriture de présenter simplement ce qu'elle enseigne avec clarté.

Dans les chapitres suivants du même Évangile, le Seigneur souligne encore le fait qu'après la glorification de Jésus, le Saint Esprit doit être donné comme jamais cela n'est arrivé précédemment. Mais de plus, une fois envoyé et venu, son action personnelle est introduite pleinement et définitivement. C'est pourquoi en Jean 14, il est présenté comme le Consolateur. Remarquez l'importance de cela. Nous pouvons raisonner au sujet du don du Saint Esprit, comme s'il s'agissait de rien de plus qu'une puissance spirituelle, mais nous ne pouvons éluder le Consolateur envoyé en personne. Qui est-il sinon le Saint Esprit Lui-même ? Nul ne peut prétendre que le Consolateur signifie un miracle, une langue, ou un acte quelconque. Sans doute il opère de toutes ces manières, mais il est une Personne divine venant remplacer le Messie quand celui-ci quitte la terre. Lisons seulement quelques versets de ce chapitre pour rendre les choses plus claires : « et moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre consolateur, pour être avec vous éternellement, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut pas recevoir, parce qu'il ne le voit pas et ne le

connaît pas ; mais vous, vous le connaissez, parce qu'il demeure avec vous, et qu'il sera en vous » [v.16-17]. Ici donc nous avons une parole très évidente. Les miracles ont eu lieu ; les langues ont cessé ; les prophéties et la connaissance passent ; mais ici il s'agit d'une divine Personne qui demeure avec les saints pour toujours le monde était tenu de recevoir Jésus et, de manière extérieure, il l'a reçu ici-bas. Mais nous avons ici celui qui, n'étant pas incarné, ne pouvait en aucune manière être porté devant les yeux du monde. J'admets évidemment que le monde ne reçut pas réellement Jésus de manière spirituelle, pas plus que le Saint Esprit. Mais il y a une allusion évidente au caractère de la présence du Saint Esprit ici-bas, qui le soustrait à toute perception du monde, aussi bien par la vue que par la connaissance.

En Jean 14:26, nous lisons encore : « mais le Consolateur, l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera toutes choses et vous rappellera toutes les choses que je vous ai dites ». Ce n'est pas seulement un don de puissance ou d'influence, mais Quelqu'un réellement envoyé – une Personne qui enseigne toutes choses et qui rappelle à leur mémoire les paroles du Seigneur. Puis, en Jean 15:26 [nous lisons] : « Mais quand le Consolateur sera venu... ». Il n'est pas ici seulement *envoyé* (car peut-être quelques-uns pourraient de nouveau plaider en faveur d'une influence), mais il est *venu* : « Mais quand le Consolateur sera venu, lequel moi je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de vérité, qui procède du Père, celui-là rendra témoignage de moi. Et vous aussi, vous rendrez témoignage ; parce que dès le commencement vous êtes avec moi » [v.26-27]. Ici assurément la venue du Saint Esprit est présentée avec solennité et distinction. Dans le chapitre précédent, le Père l'envoie au nom de Christ ; ici, Christ l'envoie d'auprès du Père. Dans un cas, il rappelle aux disciples toutes les choses que Christ a dites ; dans l'autre, il vient d'auprès du Fils et rend témoignage de lui. Ils l'ont connu sur la terre, et l'attestaient comme témoins. Le Saint Esprit aussi, envoyé des cieux, vint ici-bas, afin qu'il y ait [sur la terre], comme ce fut le cas, ce double témoignage du Seigneur Jésus.

Ensuite, au 16^e chapitre de Jean, cette vérité du plus profond intérêt et [de la plus grande] importance est encore développée pour ainsi dire dans une énergie croissante. Au chap. 14, le Seigneur leur avait dit qu'ils auraient dû se réjouir de ce qu'il s'en allait au Père. Il laissait une scène d'humiliation et de souffrance pour rejoindre la maison de l'amour et de la gloire du Père. Si leur amour avait été simple et qu'ils avaient pensé à lui et non à eux-mêmes, ils se seraient réjouis de ce qu'il s'en allait au Père. Mais maintenant, au chap. 16, il place cela sur un autre terrain : « Il vous est avantageux [non pas seulement pour moi] que moi je m'en aille ». Quoi ? son départ est avantageux pour ces pauvres et faibles disciples tremblants sur lesquels il a veillé, à la face de tout Israël qui l'a méprisé et ne voulait pas lui être rassemblé ? il a assurément rassemblé ces petits

sous ses ailes, et les a protégés, oui, et dans le moment même de sa réjection, il a tourné sa main sur eux [cf. Matt. 23:37 et Zach. 13:7]. Et désormais il doit les laisser, et il leur est avantageux qu'il aille au Père. Comment est-ce possible ? il n'y a qu'une réponse, et c'est celle que le Seigneur donne. C'est ce qui, dans sa pensée, la rend avantageuse. En effet, quelque béni qu'ait été le fait d'avoir eu le Messie, sa présence (justement parce qu'il était un homme sur la terre, entouré d'une compagnie de disciples) était nécessairement limitée. Il ne pouvait être comme homme partout sur la terre. Car le Saint Esprit n'a pas pris, comme le Fils, la nature humaine en unité avec sa Personne [divine]. Mais une fois la Rédemption accomplie, il put, de la manière la plus intime, apporter au cœur des disciples [le témoignage de] toute la valeur découlant de Christ et de son œuvre – Christ, exalté aux cieux et approuvé de Dieu le Père.

Ainsi alors, les grands fondements de la vérité furent posés. Le Seigneur Jésus n'aurait pas quitté ce monde ni ne serait allé au Père, tant que chaque question qui demeurerait entre Dieu et l'homme coupable n'était pas résolue pour toujours. Quand le péché fut ôté par le sacrifice de lui-même sur la croix, et que la justice fut établie en Christ ressuscité d'entre les morts et exalté en haut, non seulement tout fut une pure grâce comme auparavant, mais cela devint l'affaire de la justice de Dieu par l'œuvre du Sauveur. L'efficacité de son sang trouva son application en faveur de l'homme, car ce fut l'homme Christ Jésus qui glorifia ainsi Dieu au sujet du péché. Sans aucun doute il était son Fils bien-aimé, le Don inestimable de sa propre grâce. Et l'homme ne put se prévaloir de rien, car il fut méprisé, rejeté des hommes et haï sans cause. Mais Dieu, considérant la terre et plus spécialement la croix, vit l'homme [Christ Jésus] qui souffrit tout pour que Dieu puisse être glorifié. Cette vérité changea tout. Maintenant, la question pour Dieu est celle-ci : Que peut-il faire pour cet Homme béni ? Si c'est son Fils, peut-il l'aimer moins, ou moins le bénir ? il ressuscite du tombeau l'homme Christ Jésus et le fait asseoir [dans le ciel] à sa droite. Et ce n'est pas seulement un acte personnel à l'honneur de Christ, mais c'est aussi, dans une grâce infinie, la mesure de l'acceptation des croyants en vertu de ce que Christ est lui-même [pour Dieu]. Tout le ciel fut rempli d'admiration et de louange à la vue de cet Homme, fait un peu moindre que les anges, mais élevé au-dessus de toute principauté et autorité et puissance pour s'asseoir sur le trône de Dieu. Oui, depuis ce moment, Dieu s'est fait le devoir de [glorifier] l'homme Christ Jésus. Il a trouvé son délice à lui manifester sa faveur, lui qui, face au péché, à la mort, à Satan et au jugement divin, a revendiqué son caractère et donné gloire à son nom, délivrant le coupable par de suprêmes souffrances. Avant cela, l'homme a été l'agent public qui déshonorait constamment Dieu. Jamais Dieu n'a été autant irrité, insulté et provoqué par une de ses créatures que par l'homme. Lorsque le mensonge de Satan le fit sortir de sa première condition, sa place lui fut retirée pour toujours. Un plus ter-

rible jugement l'attend encore. Mais il n'y eut aucune miséricorde – aucun rayon d'espérance ne perça les ténèbres dans lesquelles le péché avait plongé l'ange déchu. Or maintenant, après que l'homme ait préféré les ténèbres à la lumière et que ses diverses voies de rébellion contre Dieu aient eu leur cours, cette situation fut inversée dans la mort de Christ et par cette œuvre, Dieu fut pour ainsi dire placé dans l'obligation de bénir l'homme, par la foi en Christ le Seigneur.

De là vient l'expression que l'apôtre Paul emploie si souvent : « la justice de Dieu ». Si l'homme a plus que jamais démontré qu'il était perdu, Dieu a maintenant pour ainsi dire une dette à payer [envers son Fils]. Afin de la régler, il fait asseoir le Seigneur Jésus comme homme à sa droite, et justifie librement et pleinement chaque croyant. Puis il envoie ici-bas le Saint Esprit pour être le lien divin entre cet Homme béni dans la gloire et ceux qui croient en Lui, même ceux qui ont tremblé à la pensée de son départ. Quel changement maintenant ! il accorde de l'intelligence spirituelle, mais aussi de la puissance. Pierre, qui a renié le Seigneur, peut alors fermement s'avancer et dire : « vous, vous avez renié le saint et le juste » (Actes 3:14). Ils étaient tous stupides. Mais le reniement de Pierre était entièrement réglé et, nous pouvons dire, avec plus de gloire pour le Seigneur que s'il ne l'avait jamais prononcé. Une énergie positive et triomphale rayonnait dans son âme, une connaissance de sa faiblesse et de son indignité mais aussi de Dieu, de la résurrection, et de sa grâce – un sens de ce que Christ était pour lui au-delà de ce qu'il avait connu auparavant. (...) Ceux qui l'écoutaient savaient bien ce qu'il avait fait, publiquement, dans la cour du souverain sacrificateur et devant le peuple, et étaient prêts à relever les fautes d'un disciple. Oui, lui qui avait récemment renié à plusieurs reprises son Seigneur était alors, par l'effet d'une abondante grâce, assez rempli de courage pour s'avancer et leur faire face, leur annonçant que c'était *eux* qui avaient « renié le saint et le juste ». Sa conscience était déchargée et il n'avait plus conscience de péchés (Héb. 10). Tout ce qui pouvait demeurer contre lui devant Dieu était effacé. Il était justifié de tout.

Tout ceci était simplement un fruit [de l'Esprit], aussi précieux soit-il. Mais à partir de quoi s'est-il développé ? Avant cela, Pierre était un croyant, déjà né de nouveau. Qu'était donc cette nouvelle source d'énergie ? C'était une partie du grand salut accompli dans la puissance de l'Esprit de Dieu venu ici-bas des cieux, et opérant en Pierre. Sans doute il y eut chez Pierre un exercice moral préalable, une profonde repentance pour ses péchés, et une restauration de son âme. Mais il s'ensuit bien plus que cela : il reçut le don et la puissance positive de l'Esprit. C'est sur ce point (mais pas seulement sur celui-ci) que l'église montre sa faiblesse par son incrédulité. Pour le croyant, ce n'est pas uniquement une question négative, mais il s'agit d'une puissance réelle présente, comme il est dit à

Timothée, qui devait se souvenir que « Dieu ne nous a pas donné un esprit de crainte, mais de puissance, d'amour, et de conseil » [2 Tim. 1:7].

Retournons à cette grande vérité : le Seigneur Jésus, en Jean 14, 15, 16, montre ce qui devait remplacer sa présence personnelle sur la terre : une Personne divine, le Paraclet ou Consolateur – celui que nous appelons la troisième Personne de la Trinité. Je n'apprécie cependant pas l'expression la « seconde » ou la « troisième personne », parce que cela tend à introduire une subordination dans la Dêité, là où l'Écriture ne le fait pas. On ne peut avoir un Dieu second. On peut apporter des raisonnements humains sur ce sujet et parler du Fils et de sa soumission à son Père. Mais c'est là que la question est dangereuse, et de laquelle, à mon point de vue, le diable a tiré un grand avantage. L'Écriture montre que le Père est Dieu, le Fils est Dieu, et le Saint Esprit est Dieu ; qu'ils sont un et tous également Jéhovah. La subordination, en rapport avec la Dêité, n'est qu'un moyen pour saper la Divinité propre du Fils et du Saint Esprit. La notion de subordination est vraie uniquement quand on considère la place que le Fils a daigné prendre comme homme, ou l'office ici-bas que le Saint Esprit béni remplit maintenant pour la gloire du Fils, tout comme le Fils, ayant servi [ici-bas], régnera pour la gloire de Dieu le Père.

Pour revenir à notre sujet, le Seigneur Jésus nous dit donc qu'il nous est avantageux que lui s'en aille, « car si je ne m'en vais, le Consolateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et quand celui-là sera venu, il convaincra le monde de péché, et de justice, et de jugement : de péché, parce qu'ils ne croient pas en moi ; de justice, parce que je m'en vais à mon Père, et que vous ne me voyez plus ; de jugement, parce que le chef de ce monde est jugé » [Jean 16:7-11]. La question maintenant n'est pas [de faire] une remarque particulière sur ce passage mais [de présenter] la vérité générale [qu'il révèle]. Ce sont les deux buts du Saint Esprit en venant ici-bas : il prouve que le monde était sous le péché et qu'il n'y avait aucune justice si ce n'est dans le Juste, avec le Père ; et que, quant au prince de ce monde, il est jugé, bien que la sentence ne soit pas encore exécutée. Il y avait espérance quant au monde pour un Juif ; mais maintenant, du point de vue duquel le Seigneur parle, quant à son départ et à la venue du Saint Esprit, le monde est évidemment perdu et l'Esprit, ici-bas, est évidemment son réprobateur. Ensuite, le même Esprit conduira les disciples dans toute la vérité, prenant les choses de Christ [pour les leur annoncer], en le glorifiant. Il y a ainsi une double relation du Saint Esprit : d'une part avec le monde, système mis de côté et condamné ; d'autre part avec les saints, que l'Esprit conduit, leur annonçant les choses qui doivent arriver – oui, toutes les choses relatives à Christ et à sa gloire. Telle est la doctrine claire de l'apôtre Jean concernant l'Esprit.

Dans les Actes

Venons-en aux Actes des Apôtres. Y a-t-il ici ce qui répond en fait aux promesses de notre Seigneur ? À n'en pas douter. Au chapitre 1, les disciples sont avec le Seigneur, entrant bien peu dans ce qui remplissait son cœur avant qu'il ne s'en aille. Ils recherchaient encore le royaume avec de grandes choses pour la terre et pour Israël. À dire vrai, ils n'avaient pas sombré aussi bas dans des pensées incroyables que la chrétienté gentile [aujourd'hui] avec un millénium sans Christ ! Honte à ceux qui se vantent si fièrement de nos jours mais qui ne s'élèvent pas au-dessus de pensées juives ordinaires ! Il s'en tient même pas dans la précieuse espérance chrétienne, et pour cette simple raison : les pensées du chrétien sont les pensées des cieux. Ce sont des communications du Saint Esprit qui conviennent au Père, parce qu'elles ont pour centre le Fils et sa gloire céleste. Nous sommes introduits dans une telle communion et, en vérité, ce n'est pas seulement avec les prophètes et leurs visions bénies de la gloire à venir pour la terre, mais « avec le Père et avec son Fils Jésus Christ » [1 Jean 1:3]. Mais, comme pour les disciples en Actes 1, la puissance pour y entrer n'était pas encore là, car l'Esprit n'était pas personnellement venu. Cependant, en ce temps-là, ils n'avaient pas simplement la vie : [ils possédaient] la vie en résurrection. Le Seigneur souffla en eux le jour même qu'il était ressuscité, et il leur dit : « Recevez [l']Esprit Saint » [Jean 20:22]. Évidemment ce n'était pas le don du Saint Esprit, le Consolateur, comme tel, lequel devait prendre la place de Christ sur la terre. Mais c'était la communication, par le Saint Esprit, de sa propre vie de résurrection. C'est pourquoi, je crois qu'il « souffla en eux » est une claire allusion au Seigneur Dieu soufflant en Adam. Jadis ce fut le souffle de la vie naturelle communiquée à Adam. Ici, c'est celui sur la terre qui était à la fois Seigneur et Dieu (comme Thomas l'a reconnu peu après), et homme ressuscité ou Dernier Adam, et Esprit vivifiant. En conséquence, il communique cette vie, par le Saint Esprit – car la vie doit toujours être communiquée ainsi. C'est pourquoi il est dit : « Recevez [l']Esprit ». Or tous, nous savons d'après Actes 1 que l'Esprit, le Consolateur, n'était pas encore venu. Nous devons conclure cela du simple fait que le Seigneur ne s'en était pas encore allé : « car si je ne m'en vais, le Consolateur ne viendra pas à vous ». Le Seigneur était alors là, il leur commande, étant assemblés, de « ne pas partir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père » [Actes 1:4]. Quelle que soit, donc, la bénédiction qu'ils reçurent le jour de la résurrection, ce n'était pas [encore] l'accomplissement de la promesse du Père.

Le chapitre suivant nous montre le Saint Esprit agissant sur la terre en l'absence de Christ, et cela de diverses manières. Il trace cet extraordinaire déploiement de grâce divine dans le don des langues qui, sans ôter celles-ci, surmontait la confusion que le péché de l'homme et le jugement divin avaient introduite dans le monde par les nations, tribus et langues

variées qui ont subsisté depuis Babel jusqu'à ce jour. Puis le Saint Esprit est allé hors [de Jérusalem, au loin], apportant les nouvelles de l'opération de la merveilleuse grâce de Dieu envers tous, témoignant que, là où le péché abondait, la grâce a surabondé. En même temps, n'oublions pas que ces nouvelles langues, bien qu'étant le fruit magnifique de l'œuvre de l'Esprit, ne sont pas la même chose que sa présence. Les langues étaient un effet et un signe caractéristique d'un Seigneur crucifié mais maintenant exalté, une attestation de l'évangile de la grâce et de son message universel, en contraste avec la loi. Mais ce n'est pas la même chose que le don du Saint Esprit lui-même. Ceci est extrêmement important, parce que l'incrédulité de plusieurs a été si loin qu'ils pensent et disent que si les langues n'existent plus, c'est parce que le Saint Esprit est absent. Quel aveuglement en rapport avec la promesse du Sauveur ! Quel mépris de la présence de l'Esprit ! Quel déni du christianisme et de l'Église ! La vérité, c'est que les langues et les autres pouvoirs par lesquels l'Esprit de Dieu s'est plu à agir étaient des marques miraculeuses qui convenaient à sa présence, tout en étant l'inauguration de l'évangile et de l'Église. Tout cela correspondait à un état de choses nouveau et sans précédent. Quand le Fils était sur la terre, des miracles accompagnaient ses pas et sa parole. C'était seulement l'accomplissement de la prophétie, ou pour l'accomplir. Mais une autre Personne divine étant venue, n'était-il pas souhaitable qu'il y ait des preuves de cela, notamment alors qu'il venait de façon invisible, contrairement au Fils de Dieu ? – Il était donc particulièrement nécessaire qu'il y ait des effets palpables et des marques frappant l'esprit, qui amènent le cœur de l'homme à peser ce que Dieu est et ce qu'il faisait alors, non seulement par la manifestation du Fils, mais ensuite par le témoignage du Saint Esprit présent sur la terre.

C'est la vérité cardinale sur laquelle tout ce que nous trouvons dans le Nouveau Testament repose. Il y eut alors devant les hommes un fait sans précédent, entièrement inconnu du monde, qui surprit même ceux qui avaient été enseignés du Seigneur à l'attendre – un fait merveilleux : le Saint Esprit devait descendre en personne, faisant connaître sa présence par des signes de puissance, en grâce, de façon à être connu et vu de tous les hommes. Ainsi, tout au long des Actes des Apôtres, nous avons toujours et encore le témoignage, non seulement de son action et de ses effets, mais de la glorieuse vérité *qu'il était lui-même présent [ici-bas]*. Voyez dans le chapitre 4 la première brèche [née] de la rancune du monde religieux et sa réponse au verset 31. Prenez encore le premier péché public et le scandale quand Ananias et Sapphira furent pris sur le fait à mentir, non à l'homme mais à Dieu. Comment cela fut-il mis en évidence ? il s'avaient menti au Saint Esprit qui était là. La norme de jugement était en cette Personne méprisée, [le Saint Esprit,] qui était au milieu d'eux. Cette mesure de péché, disons-le, est aussi vraie individuellement que collectivement. C'est pourquoi, en Éphésiens 4:30, nous devons ne

pas désobéir à son commandement, mais aussi « n'attristez pas le Saint Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption ». Notons bien cela.

Plus nous réfléchissons à cela, plus l'immense importance de ce moment sera sentie par les enfants de Dieu. Supposez que vous appréciez la présence de quelqu'un dont vous connaissez la valeur et en qui vous trouvez vos délices. Est-ce que sa venue n'affectera pas toutes vos voies et toutes vos paroles à la mesure dont vous réaliserez et aimerez cette présence ? Nous pouvons ainsi être très à l'aise. Mais si quelqu'un suscitant notre honneur et notre estime siège à notre côté, son influence sera profondément sentie, sauf [si nous sommes indifférents comme] une pierre. Certainement nous pensons à ce qui nous donne du plaisir et avons raison de craindre de blesser ; le cœur est sur ses gardes et actif, et c'est une joie de faire ce qui gratifie ceux que nous aimons. Ainsi, en vertu de la rédemption, le Saint Esprit est là parce que, pour ce qui concerne chaque croyant, tout ce qui offensait Dieu est ôté et les saints se tiennent sur la base d'une justice divine devant Dieu – devenus tels en Christ. Comment donc le Saint Esprit pourrait-il être absent ? il doit [nécessairement] avoir sa part une fois que ce qui est le plus précieux pour Dieu et pour l'homme a été accompli. Si le Père a accompli ses pensées en Christ et par le Fils, le Saint Esprit pourrait-il être absent et inactif ? Et maintenant, Dieu a effectué son grand travail – l'œuvre rédemptrice de Christ. Là donc où se trouve le sang du sacrifice accompli, le Saint Esprit peut agir et doit habiter. Alors que Christ, avec son propre sang, est entré une fois pour toutes dans les lieux célestes, ayant accompli une rédemption éternelle, le Saint Esprit est venu habiter avec nous pour toujours. Tout repose et est mesuré par cela. Ainsi, le livre des Actes est beaucoup plus celui du Saint Esprit que celui des apôtres, si importants qu'ils soient comme vaisseaux de sa puissance – et pas seulement eux. Nous avons vu que, quand il s'agissait du péché, le Saint Esprit juge par sa présence et agit sur cette base. Nous avons aussi vu que quand ils étaient en danger d'être inquiétés par les menaces de l'homme, l'Esprit leur donnait une précieuse évidence de sa présence puissante. Ce ne fut pas le cas seulement pour Pierre et Jean, ou quiconque d'autre. Car le lieu où ils étaient fut secoué [par un souffle violent et impétueux]. À qui cela était-il dû, à qui en particulier ? C'était la présence du Saint Esprit, non seulement dans cet acte général, mais aussi dans les individus et dans l'Assemblée de Dieu. Et plus que cela, l'Esprit de Dieu au chapitre 13 des Actes prend un rôle actif et envoie Saul et Barnabas. « Mettez-moi maintenant à part », dit-il, « Saul et Barnabas, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés » [v.2]. « Eux donc, ayant été envoyés par l'Esprit Saint, descendirent... » [v.4]. Je fais référence à ce cas uniquement pour montrer que ce n'est pas une question de miracles, langues ou pouvoirs, mais une réelle et divine Personne, principal agent présent dans l'Assemblée de Dieu, et que la pré-

sence personnelle du Saint Esprit dans l'homme était une chose nouvelle, précédemment inconnue dans le conseil et les voies de Dieu (cp. aussi Actes 8:29, 39 ; 15:28 ; 16:7 ; 20:23 ; 21:11).

Dans les épîtres

Nous en arrivons maintenant aux épîtres, passant les écritures qui attestent la présence du Saint Esprit dans les individus. Quoique important, cet aspect ne fait pas partie de mon sujet, qui est sa présence dans l'Assemblée. Nous devons donc omettre l'Épître aux Romains, qui part de notre relation individuelle avec Dieu, pour la simple raison que nous y sommes vus comme ses enfants. Nous sommes tirés hors d'une position de colère et de péché, constitués enfants de Dieu, et héritiers. Le Saint Esprit nous communique l'esprit d'adoption et remplit nos cœurs de l'espérance de l'héritage qui doit suivre. Mais dans les Épîtres aux Corinthiens, on a non seulement l'état de l'homme et la révélation de la justice divine, avec leurs conséquences pour les pécheurs et les saints, comme en Romains, mais aussi l'Assemblée de Dieu, dans un grave état de péché, de honte et de désordre, mais encore reconnue comme [représentant localement] l'Assemblée de Dieu. Par conséquent la doctrine de l'habitation du Saint Esprit dans l'Assemblée est considérée comme capitale. La portion lue (1 Cor. 12:1-13) développe son action dans l'assemblée [locale]. Cela peut-il être plus clair ? Nous y voyons le Saint Esprit considéré comme une Personne véritable, présente et œuvrant dans les dons-signes extérieurs, sans aucun doute, comme aussi dans les moyens d'édification. Mais, quelle que soit la forme de son action, la grande vérité était qu'il était là et agissait dans les membres de l'Assemblée de Dieu. Une question se pose alors : tout ceci n'est-il qu'une manifestation temporaire, ou bien sa présence est-elle, pour toujours, la substance de tout ? Ce que nous avons ici était-il confiné à une assemblée locale particulière et une époque spéciale depuis longtemps révolue, ou bien y a-t-il quelque chose pour nous, pour l'Assemblée de Dieu tout entière, pour ce temps et pour tout temps ? Si nous sommes soumis à la Parole de Dieu, la réponse ne peut être douteuse. Assurément, notre Seigneur a affirmé en Jean 14 que, en contraste avec son absence temporaire d'avec les siens, l'Esprit de vérité devait demeurer avec les disciples pour toujours.

Ensuite, la première Épître aux Corinthiens ne peut pas s'ouvrir sans que le Saint Esprit n'en donne la plus large application. Dès le premier verset nous lisons : « à l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe, aux sanctifiés dans le Christ Jésus, saints appelés, avec tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de notre seigneur Jésus Christ, et leur [seigneur] et le nôtre ». Cela n'est pas dit dans la seconde épître. En effet, je n'ai pas connaissance qu'il y ait pareille salutation ailleurs dans le Nouveau Testament. Pourrions-nous supposer qu'il s'agisse d'une erreur ? – J'ai

confiance qu'il n'y a personne ici qui ne dénoncerait pas de telles paroles ou pensées comme un péché à l'encontre Dieu. Une erreur dans la Parole de Dieu ! ? Au contraire, il me semble que l'Esprit manifeste une sagesse et une bonté particulières en prévision de l'incrédulité de la chrétienté. C'était [le rôle de] l'Esprit de Dieu, qui savait à l'avance que cette épître serait appliquée de façon locale, comme si cela concernait une place ou un lieu déterminés, et n'appartenait pas à « tous ceux qui ... invoquent le nom de notre seigneur Jésus Christ, et [leur seigneur] et le nôtre ». Il nous a prémunis contre une telle limitation. Il a manifesté qu'une telle objection était un clair combat contre la Parole de Dieu. Cela cesse ainsi d'être une question d'opinion. Dieu a dit et a écrit que nous devons le croire, et cette épître a une étendue délibérément large. Si bien que l'incrédulité au sujet de la permanence de l'action de l'Esprit de Dieu dans l'Assemblée, aussi longtemps que lui et elle sont ici-bas, doit être traitée comme un péché et un rejet positif de la Parole de Dieu. N'est-ce pas de l'incrédulité de rendre insignifiante et vaine la présence personnelle du Saint Esprit dans l'Église ?

Il n'est pas du tout satisfaisant de dire que le Saint Esprit opère nécessairement de la même manière qu'autrefois, et encore moins dans la même mesure de puissance. Dans la dernière partie du Nouveau Testament, nous ne lisons pas grand-chose au sujet des miracles – très peu – et de moins en moins au fur et à mesure que le temps passe. Nous pouvons comprendre qu'au commencement, avec l'introduction de nouvelles voies de Dieu, il dut y avoir, dans sa bonté, une œuvre et un déploiement magnifiques de ces grandes réponses destinées à attirer l'attention d'hommes même peu éveillés. Mais, au fur et à mesure que la vérité de sa présence était établie et que les nouvelles communications de Dieu étaient graduellement portées par écrit, et qu'en conséquence à l'évidence des signes extérieurs s'ajoutèrent des écritures positives confiées à la responsabilité humaine, nous pouvons aisément voir que ces marques extérieures n'étaient plus autant requises. Attristé, comme nous le savons, par beaucoup de ceux qui professent le nom de Christ, le Saint Esprit put graduellement retirer (non pas se retirer Lui-même, mais retirer) la manifestation de ces signes puissants et refuser de mettre en avant ces ornements sur ce qui déshonorait le Seigneur Jésus.

Il est certain et évident, au moins quand nous en venons aux églises de l'Apocalypse, que nous ne voyons et n'entendons plus rien de ces miracles « du siècle à venir ». Sans doute avons-nous là la sagesse de Dieu qui ordonnait [ses voies] en vue de l'ordre de choses qui émergerait rapidement [dans la chrétienté]. Je pense que nous pouvons facilement discerner, avec quelque réflexion spirituelle, pourquoi il n'aurait pas été convenable pour la gloire de Dieu de prolonger ces manifestations miraculeuses de puissance. Avec ou sans miracles, il agit partout où le nom de Christ est prêché et connu de tous. Mais supposez, d'un côté, que

Dieu opère maintenant par le moyen de miracles. Quelle en serait la conséquence ? Des miracles dans Rome, des miracles à Canterbury, des miracles parmi les Presbytériens, Indépendants, Wesleyens, Baptistes, Pédobaptistes, Calvinistes, Arminiens, Luthériens – l'Église Grecque et toutes les sectes et dénominations dans la chrétienté devraient avoir leurs miracles ! il y a probablement des âmes qui se réjouiraient à leur vue, mais je ne les envie pas. Chacun ici, je suis sûr, sentirait profondément l'anomalie d'une telle marque extérieure sur une telle masse de confusion. D'un autre côté, si Dieu se plaisait à dire qu'il ne peut pas accorder de signes de sa puissance et de sa gloire alors que l'église est dans un tel désordre et une telle rébellion mais qu'il doit les retirer – qu'y pourrais-je ? Dieu nous garde de désirer cela dans l'état de choses actuel !

Imaginons maintenant le Seigneur regarder des enfants de Dieu assemblés quelque part et dire : « Je vois là où mon peuple est soumis à ma Parole et partout où je vois deux ou trois assemblés à mon nom, je ferai des miracles ». Quelle serait la conséquence ? Nous ne saurions pas nous-mêmes comment nous comporter. Nous sommes si faibles, si stupides, si aptes à être remplis de nous-mêmes, même maintenant en face de notre continuelle faiblesse, et même de notre haine et de notre mépris, que nous ne serions pas capables de nous contrôler nous-mêmes si nous avions ces manifestations de puissance divine. De plus, quelle offense pour ceux que nous savons être de vrais membres de Christ, et habités de l'Esprit comme chacun d'entre nous !

Je suis donc persuadé qu'il y a une grâce et une sagesse parfaites en cela dans les voies de Dieu. Il n'opère plus de cette manière [maintenant]. Mais voici la vérité sur laquelle je m'appuie ce soir : le Saint Esprit a été donné non pas seulement comme une manifestation de puissance sur la terre mais, si je puis dire, comme un signe et une preuve de la valeur divine de la croix. Dieu le Père a donné [à chaque saint] le Saint Esprit comme sceau de la rédemption, qui est toujours invariablement parfaite et infiniment efficace. J'ose dire, mais je le dis avec respect, que si le Saint Esprit était maintenant ôté du plus pauvre ou du plus faible saint sur la terre, ce serait un déshonneur pour Celui-ci, autant que pour le Fils de Dieu et pour son œuvre rédemptrice. Ce serait dire potentiellement que la ruine de l'église a rendu moins précieux le sang de Christ. Mais Dieu approuverait-il un mensonge ? Et la force de la foi et ce en quoi nous pouvons être confiants, c'est que le Seigneur Jésus a fait connaître la pensée et les desseins de Dieu et que, par sa grâce, nous pouvons et devons, à notre mesure, entrer sur ce terrain et progresser dans la raison, le caractère, le but et la signification des pensées de Dieu.

Nous pouvons apprécier tout cela et en jouir par la foi, parce qu'il nous l'a fait connaître. Pourquoi en effet la Parole de Dieu a-t-elle été donnée, si ce n'est pas pour que nous comprenions sa pensée, apprécions son amour et soyons certains de sa vérité, de sa sagesse et de sa bonté ?

Par elle nous savons que Dieu, en envoyant l'Esprit pour demeurer toujours avec les croyants, quel que soit leur pénible état individuellement et collectivement, ne leur donna pas le moindre signe d'approbation, mais plutôt le seul gage adéquat de sa satisfaction dans l'œuvre personnelle de son Fils bien-aimé. Le Saint Esprit, comme nous savons, est descendu sur Christ quand il était sur la terre, sans effusion de sang, parce qu'il était toujours sans péché, aussi parfait moralement qu'il était et est dans les cieux – absolument saint, comme homme et comme Dieu. Nous ne devons pas oublier, évidemment, qu'il est maintenant parfait dans un autre sens, comme Chef et Auteur de notre salut, et qu'il est consacré, comme [Souverain] sacrificateur céleste. Il est clair qu'il avait une œuvre à accomplir, et une place officielle de gloire à prendre. Mais rien jamais ne put ni ne pourrait ajouter à ses perfections morales. C'est pourquoi, je répète, il put recevoir et reçut le Saint Esprit pour lui-même comme homme, sans du sang. Et quand Christ fut introduit au ciel, il reçut du Père la promesse du Saint Esprit. Quel réconfort étonnant, quelle confiance et quel repos cela devrait nous procurer ! Si le Saint Esprit nous avait été donné directement, nous aurions pu penser que si nous ne prenons pas garde comme il se doit, il y aurait révocation [de ce don]. Nous pouvons bien comprendre qu'une âme serait troublée à cette pensée. Mais, grâce à Dieu, le Père donna le Saint Esprit une seconde fois à Christ. Quand il parvint en haut, il reçut du Père la promesse du Saint Esprit, et répandit ce qui a été vu et entendu à la Pentecôte. De sorte que le don est [accordé] entièrement en vertu de Christ, après qu'il ait effacé nos péchés et qu'il ait reçu ce don. C'est la base la plus ferme et la plus sûre, sur laquelle est maintenue devant Dieu la présence perpétuelle du Saint Esprit dans le saint et dans l'Église : c'est son amour pour Christ et son estimation de l'œuvre de Christ pour nous, sans parler de sa Parole immuable.

Conséquences pratiques

Encore quelques mots pratiques sur le sujet avant de terminer. Nous verrons d'autres applications et résultats pratiques dans les réunions ultérieures, c'est pourquoi nous en dirons peu maintenant. Puisqu'il y a une Personne divine sur la terre qui demeure maintenant en chaque saint individuellement et en même temps avec tous ceux qui composent l'Assemblée de Dieu, je demande : Est-ce une considération secondaire ? Cette vérité peut-elle être subordonnée aux circonstances ? Peut-elle être écartée pour éviter de déranger soi-même ou les autres ? Les hommes qui pensent, parlent et agissent ainsi peuvent-ils croire en la réalité de la présence personnelle et de l'opération actuelle de l'Esprit [dans l'Assemblée], selon l'Écriture ? Savent-ils que le Saint Esprit est réellement dans l'Église sur la terre ? Évidemment je ne fais pas allusion maintenant à la gloire divine par laquelle il remplit toutes choses car cela est toujours vrai

– aussi vrai avant que Christ ne vienne que cela l'était [alors qu'il était ici-bas], et comme cela est vrai aussi pour toutes les Personnes de la Trinité. Mais de même que le Fils vint des cieux et qu'il fut un homme pendant plus de trente ans sur la terre, ainsi aussi le Saint Esprit est descendu personnellement ici-bas [sans incarnation], pour demeurer avec nous et en nous d'une manière inconnue auparavant, si ce n'est en Christ. Le Saint Esprit, dis-je, est venu maintenant pour être en nous personnellement. Et comme Christ était le seul vrai temple de Dieu, ainsi aussi, maintenant, l'Assemblée est le temple de Dieu. Car ces deux vérités sont enseignées dans la Parole de Dieu. Si on croit cela et qu'on le reçoit comme une vérité divine, quel fait actuel pratique et quel privilège, dans ce qui concerne le saint et l'Assemblée, peut être aussi important [que la présence du Saint Esprit ici-bas] ? Appliquons cela au rassemblement et à la responsabilité des chrétiens : leurs assemblées doivent être gouvernées par la vérité que le Saint Esprit est là, présent.

Mais comment le Saint Esprit agit-il dès lors que sa présence est reconnue ? Nous avons répondu à cela, ne serait-ce que par le passage que nous avons lu. Il distribue, ou donne une part, à chacun en particulier comme il lui plaît. Sa présence ne doit-elle donc pas être reconnue [à travers cela] ? Opère-t-il pour ne pas être respecté ? Or que trouvons-nous en examinant l'aspect présent de la chrétienté par le moyen de la Parole de Dieu ? Ce n'est de loin pas mon désir de troubler inutilement quiconque, et ce n'est pas ma pensée de provoquer une controverse. Mais il y a des vérités qui n'admettent manifestement aucun compromis. Du reste, toutes les vérités divines refusent une telle attitude [de compromis]. Que ressentons-nous alors dans nos âmes, dans la foi, quant à la fidélité que nous manifestons à cette vérité si vitale pour l'Église, si essentielle pour le juste honneur dû au Saint Esprit et au Seigneur lui-même ? doutez-vous que l'église de Dieu soit en désordre ? Quel est le chrétien sérieux qui ne reconnaît pas plus ou moins cela ? Y a-t-il un homme spirituel qui maintiendrait que le présent état de l'église répond à ce que nous lisons dans le Nouveau Testament ? Ne dois-je pas sentir mes péchés et les péchés de l'église dans cette grave question et m'en humilier devant Dieu ? [Et pourtant] ne dois-je pas chercher à être là où la présence du Saint Esprit est reconnue ? Peu importe où j'ai pu être précédemment dans mon ignorance. J'ai été peut-être là où il n'y avait pas la moindre manifestation de la reconnaissance de sa présence et de son action selon les Écritures. Je me suis [peut-être] joint à d'autres en priant Dieu de répandre à nouveau le Saint Esprit, comme s'il n'était pas déjà venu et qu'il n'était pas là dans l'Assemblée de Dieu. – Peut-on voir à travers une telle prière une reconnaissance scripturaire de la présence de l'Esprit ici-bas ? Peut-on concevoir une ignorance plus déterminée ou plus fragrante de cette vérité ? Si l'on demandait que l'Esprit de Dieu ne soit pas attristé, ou que les saints soient remplis de lui, ce serait scripturaire. Qu'est-ce que

cela aurait signifié, si un disciple, en la présence du Seigneur, avait demandé au Père d'envoyer son Fils ici-bas ? ou de ressusciter le Messie, quand le Messie était alors présent ? N'est-ce pas l'esprit du monde, qui ne peut pas recevoir l'Esprit, parce qu'il ne le voit pas, et ne le connaît pas ? Mais nous le connaissons – ou au moins nous devrions le connaître. Et si nous savons qu'il est là, est-ce peu de chose que d'être soumis ou non à son ministère dans l'Assemblée ? il est vain de dire que je reconnais la vérité et la valeur de sa présence, si je ne me soumetts pas à l'Écriture. Elle ne laisse aucun doute sur la manière dont il agit pour la gloire de Christ. De simples paroles ne suffisent pas : pour ce qui concerne la reconnaissance pratique de la présence du Saint Esprit, Dieu recherche la fidélité et la soumission à sa Parole.

Nous nous rassemblons, étant peut-être encore bien peu nombreux. Mais sur quoi alors comptons-nous ? Nous sommes faibles et ignorants, mais nous avons celui qui, au milieu de nous, connaît toutes choses et qui est la source de tout pouvoir. Sommes-nous contents d'être avec lui ? Nous confions-nous en lui face aux dangers et aux difficultés ? Pourquoi l'assemblée est-elle si faible ? Pourquoi y a-t-il un tel manque de puissance, de joie, de paix et de réconfort parmi les enfants de Dieu ? Cela nous étonne-t-il ? Ce qui m'émerveille est plutôt la miséricorde et l'étonnante patience de Dieu, bénissant comme il le fait malgré tant d'incrédulité. Supposeriez-vous que cela soit de l'indifférence de la part de Dieu ? Ne m'appelle-t-il pas à adhérer sans hésiter à sa volonté, reconnaissant dûment la présence et la libre action de son Esprit ? Nous inclinons-nous devant ce grand fait actuel que, en vertu de la rédemption et en l'honneur du Seigneur Jésus, le Saint Esprit est là personnellement, dans l'Assemblée sur la terre ? Cela met l'âme devant un choix, et il me semble que c'est le grand test des chrétiens. Christ, évidemment, demeure la pierre de touche pratique en toutes choses et pour tous. Mais justement, s'il est connu et aimé de mon âme comme le chemin, la vérité et la vie, n'est-ce rien pour lui que mes voies pour ce qui concerne l'Assemblée de Dieu se conforment à ce qu'il a montré à ma foi : la présence de l'Esprit Saint promis ? N'est-ce pas la vérité que Dieu présuppose être la véritable âme, la source vive de l'Assemblée ?

Cela ne touche en aucune manière l'action de Dieu par le moyen des individus. Il envoie au loin l'un pour prêcher l'évangile au monde, il suscite un autre pour édifier les enfants de Dieu. C'est une autre branche de la vérité. Je me réfère maintenant à cela seulement pour montrer que, quand nous affirmons l'inaliénable obligation pour l'église de reconnaître la présence du Saint Esprit, cela n'interfère en aucune façon avec l'action individuelle de l'Esprit dans le ministère. En accordant à ces choses toute leur intégrité et leur importance, j'aimerais placer la question devant la conscience de chacun devant moi : Où trouve-t-on ici une assemblée d'enfants de Dieu dans laquelle son Esprit est laissé parfaitement libre

d'agir pour employer qui il veut comme vaisseau de sa puissance ? Y a-t-il des chrétiens ici présents qui ne se sont jamais trouvés dans un rassemblement tel que la Parole de Dieu approuve ? s'il s'en trouvait, je peux seulement leur dire : pesez cette parole avec prière, et demandez à votre âme comment cela se fait-il. Vous, un membre de l'Assemblée de Dieu, vous n'avez jamais su que l'Assemblée se réunit selon l'Écriture, ni connu l'action de l'Esprit qui lui est propre ? Vous, un membre du Corps de Christ, que le Saint Esprit n'a jamais été laissé libre d'utiliser, ni d'autres membres, pour la gloire de Christ et l'édification de vos frères ? s'il en est ainsi, d'où cela provient-il ? Pourquoi continueriez-vous ainsi ?

Il est certain que de sérieuses questions se posent et qu'il y a de nombreux obstacles [dans un tel chemin]. Et je suis sûr que nous devons prier pour ceux qui sont perplexes et embarrassés. Ne leur cachons pas ce qu'il en coûte dans ce monde d'être fidèle au Seigneur et à l'infailible Parole de Dieu. Nul ne doit considérer (le Seigneur nous en garde !) avec légèreté et froideur ceux qui sont confrontés à une telle sérieuse épreuve : nous avons pu nous-mêmes connaître quelque chose de son amertume. Que désirons-nous pour les enfants de Dieu ? Rien moins que leur délivrance, oui, la délivrance de chacun d'eux. Tous les saints qui s'appuient sur la rédemption de Christ n'appartiennent-ils pas au Corps ? Dieu ne les a-t-il pas placés comme il a voulu dans son Assemblée ? Et que faisons-nous ? Nous rassemblons-nous dans le but de perfectionner l'action de l'Esprit dans l'Assemblée de Dieu ? Certainement pas ! Mais plutôt pour honorer le Seigneur, dans l'assurance qu'il est au milieu de nous. La vraie raison [...] de nous rassembler au nom du Seigneur Jésus, c'est que c'est sa volonté et son chemin. C'est pour lui plaire. Et si cela a été accompli au prix d'un sacrifice, Dieu bénira cela grandement, et il le bénit aussi en amenant notre esprit à la hauteur de l'exercice de notre foi : s'il n'en était pas ainsi, il y aurait quelque chose de faux dans nos âmes. Est-ce que, comme agent d'action dans l'Assemblée, je m'attache à la présence du Saint Esprit ? Sinon, je n'ai pas Dieu comme centre pour moi-même et je suis encore sous la domination de la tradition sous une forme ou sous une autre, apportant soit ce que mon père m'a transmis, soit ce qui me convient le mieux. Mais où est Dieu dans tout cela ?

On peut vous reprocher, comme nous le savons bien, d'être sectaire ou exclusif. Ces accusateurs ont-ils jamais pesé ce que cela signifie ? J'appelle sectarisme un attachement déraisonnable, sans solide garantie divine, à une doctrine ou pratique particulière, au mépris de toutes les autres. Permettez-moi de demander : Est-ce du sectarisme que d'abandonner une de ses associations les plus chères à cause de la Parole de Dieu pour accomplir sa volonté ? Est-ce de l'exclusivisme que d'abandonner une secte, et même toutes, dans le but d'être toujours et seulement là où je peux me rassembler avec tous les saints selon la Parole, dans la dépendance du Saint Esprit, assemblé avec eux au nom de Christ ? Je ne

dis pas cela pour quelqu'un qui ne reconnaît pas l'Écriture comme la vérité immuable de Dieu. Mais je demande, à vous qui la reconnaissez : vous permettez-vous de vous écarter du terrain de Dieu que vous connaissez, quelle que soit l'épreuve au-dedans ou la tentation au-dehors ? il y a souvent d'autres relations qui engendrent des difficultés. Des amis peuvent vous demander d'aller ici ou là juste une fois, et il semble difficile de refuser, spécialement s'ils ne comprennent pas la force de votre conviction divine, dont ils manquent eux-mêmes. Vous les invitez, peut-être, à venir avec vous et refusez d'aller avec eux. Cela ne paraît-il pas prétentieux et peu fraternel ? Cela peut en effet leur paraître singulier, mais cela doit être pour vous parfaitement clair. C'est certainement une réelle humilité, et aussi de l'amour, même si un esprit hautain et peu charitable taxe cela d'ignorance irréflective.

Imaginons qu'un homme d'église pieux ou un dissident pose cette question claire : « Comment vous, qui êtes si libres et heureux de recevoir des chrétiens au nom de Christ, ne venez-vous pas avec moi dans mon église ou dans ma chapelle ? » – La réponse est celle-ci : « Avec vos principes comme chrétien protestant, vous pouvez venir ici en toute bonne conscience, là où nous sommes certains que le seul désir est d'être soumis au Seigneur et à sa Parole, dans l'unité du Corps et la liberté de l'Esprit. Vous reconnaissez sans doute qu'il n'y a pas de péché à se réunir comme nous le faisons, selon l'Écriture, et par conséquent vous pouvez vous réunir avec nous. Mais, pour ma part, il est clair qu'il est antiscrituraire d'abandonner le terrain de la Parole pour rejoindre la dissidence ou l'anglicanisme. Ce n'est donc pas un manque d'amour mais la crainte de pécher qui me garde d'aller avec vous, alors que vous ne pensez pas vous-mêmes être rassemblés sur le terrain de l'Assemblée de Dieu. » Assurément, quelqu'un qui me pousserait à le rejoindre à l'encontre de la conviction positive que si je le faisais, je pécherais contre Dieu, serait bigot⁶ ou pire. Pécher, c'est quand on accomplit sa propre volonté, ou celle d'un autre, et que ce n'est pas celle de Dieu. Si vous me demandez de m'écarter de ce que je sais être la volonté de Dieu, ce serait évidemment un péché pour moi d'obtempérer. Ce n'est pas seulement un mal en soi, mais c'est plus spécialement un péché en moi, parce que je sais (même si vous l'ignorez) que c'est une infidélité à l'encontre de l'opération de l'Esprit dans l'Assemblée.

Ne soyez donc pas ébranlés par des reproches ou de beaux discours. Car il n'y a pas de réel amour, si ce n'est en obéissant à Dieu (1 Jean 5:2-3). Ne vous écarterez jamais de ce que vous croyez être sa volonté. Vous pouvez être venu au départ peu familiarisé avec la vérité ou au contraire [conscient] des solennelles responsabilités que cela implique. Peut-être

⁶ Personne animée d'une dévotion étroite, basée sur des pensées humaines ou de la superstition. (note de traduction)

était-ce sur la base de cette maigre raison que vous avez été converti. Mais qu'en est-il de vous maintenant ? Avez-vous recherché dans la Parole de Dieu à vérifier sa pensée et sa volonté ? Percevez-vous la présence et l'action du Saint Esprit dans l'Assemblée comme étant la vérité de Dieu ? N'est-il pas parfaitement clair et certain que Dieu a envoyé [ici-bas] son Esprit, et que cette vérité doit être reconnue et pratiquée par vous et par tous les croyants ? Vous ne pouvez pas renier une telle vérité⁷. Vous savez très bien qu'elle est de Dieu. Il est possible que vous ne l'appréciez pas à sa juste valeur (qui le fait ?) mais c'est une autre chose. Que le Seigneur nous donne de l'apprécier tous et toujours plus !

Sondons les Écritures, examinons la Parole de Dieu pour nous-mêmes. Par ce moyen nous acquerrons une vraie intelligence spirituelle. Mais ce n'est que par l'obéissance et nous ne voulons rien d'autre. L'intelligence récoltée dans la désobéissance me semble périlleuse et bien peu digne de confiance. Apprendre la vérité, pas après pas, agissant d'après elle, est un chemin plus heureux et plus saint, découlant d'une foi plus

⁷ Le fait que les « différentes dénominations » présentent un état de choses directement en contradiction avec « le seul corps et le seul Esprit » est trop clair pour nécessiter une justification à l'attention de ceux qui sont habitués à s'incliner devant la Parole et à juger par elle des choses présentes. Combien alors il est pénible de lire des sentiments tels que ceux présents dans les écrits récents (Juin 1869) de quelqu'un que je ne peux qu'aimer et estimer à cause de son service ! « Je pense parfois que celles-ci [les dénominations] persisteront toujours. Elles n'apportent pas de la souffrance à l'église de Dieu (!) mais une grande bénédiction (!). Car plusieurs d'entre elles partent d'un aspect négligé de la vérité, et les autres partent d'un autre aspect. Et ainsi, entre elles toutes, toute la vérité est mise en valeur (!). Et il me semble que l'église est de cette manière encore plus unie (!) que si toutes les diverses parties étaient amenées ensemble dans une grande corporation ecclésiastique [qui prétend à cela, sinon un pape ou un puseite ?], car cela entretiendrait probablement quelque vanité personnelle ambitieuse ou susciterait une autre dynastie de puissance sacerdotale telle l'ancienne Babylone de Rome. Peut-être est-ce très bien comme cela. Mais que chaque compagnie de chrétiens prenne garde à sa propre œuvre et ne méprise pas celle des autres. » Hélas, la Parole de Dieu n'intervient pas dans tous ces raisonnements d'incrédulité (quoique formulés par un croyant). Mais, comme d'habitude, cette publication dans laquelle ils apparaissent est un témoignage du fait que la justification du mal est valorisée au même titre que la profession d'amour et d'ordre. Car une large partie [de cette publication] est consacrée à se moquer des seuls croyants qui actuellement cherchent à produire un fruit pratique de leur foi dans « un seul corps et un seul Esprit ». J'ai parcouru si chaleureusement la plus grande partie de cet article « La première loi de l'ordre des cioux » que je suis très peiné de noter, quoique dans un esprit fraternel, un tel fragment si inconscient dans le principe et dans la pratique. Humilions-nous plutôt de notre commun péché, marchons dans l'obéissance et l'amour en attendant le Seigneur, mais n'abusons jamais de la grâce de Dieu pour renier sa vérité alors qu'elle condamne vos voies.

simple. En même temps que nous estimons l'intelligence, nous devons nous souvenir qu'il y a une autre chose encore plus importante : la soumission avec un œil simple à la volonté de Dieu, même s'il nous semble que nous sommes peu intelligents dans beaucoup de domaines. « La crainte de l'Éternel est le commencement de la sagesse » [Ps. 111:10 ; Prov. 9:10]. L'Écriture n'est pas désuète, et je crois que cette manière de faire est le chemin divin, par conséquent le meilleur chemin, comme au commencement. Il y a de la bénédiction à croître graduellement dans la vérité de Dieu, regardant par-dessus tout à lui, pour marcher dans ce que nous connaissons.

Pour ce qui nous concerne présentement, je demande au Seigneur que les grandes vérités du « seul corps » et du « seul Esprit » qui ont été devant nous puissent être apportées à nos âmes avec sa propre puissance, afin que tous et chacun de nous, qui les connaissons, nous puissions les chérir et les attester, et que ceux qui les ignorent puissent être enseignés de Lui.

L'Assemblée et le ministère

1 Cor. 14

Les deux sujets maintenant placés devant nous peuvent paraître à première vue totalement séparés mais en réalité, ils découlent tous deux de Christ. Ces choses sont toutes deux fondées sur son œuvre accomplie, et découlent de lui depuis sa position actuelle d'exaltation à la droite de Dieu. Elles ont été établies dans le but exprès de magnifier le Seigneur Jésus, et elles sont maintenant abordées de façon très directe pour honorer sa seigneurie. Et ce dernier point est d'une immense portée pratique. Car quelle que puissent être la puissance de l'Esprit dans le ministère et les privilèges de l'Assemblée, la seigneurie de Christ est en effet une vérité essentielle dans la pensée de Dieu, et d'une importance extrême pour l'activité pratique de l'Esprit de Dieu dans les membres du Corps de Christ, et dans l'assemblée. Nous constatons immédiatement, quels que soient les aspects que prennent le ministère ou l'Assemblée, que tous deux découlent d'une source commune et qu'ils sont destinés par Dieu à être soumis au même Seigneur Jésus Christ et à l'exalter. Ma tâche, ce soir, est de diriger votre attention vers le témoignage que nous avons dans la Parole de Dieu sur ces deux sujets et montrer, pour autant que mes limites le permettent, en quoi ils diffèrent, et par-dessus tout, quel est leur but commun et la responsabilité chrétienne qui en résulte.

L'Assemblée

Avant tout, quant à l'Assemblée, nous pouvons être plus brefs, dans la mesure où nous avons déjà eu devant nous le « seul corps » et le « seul Esprit ». Mais je peux vous présenter quelques écritures qui prouvent ce que j'ai déjà avancé, c'est-à-dire que l'Assemblée de Dieu est fondée sur l'œuvre accomplie de Christ et son exaltation dans la gloire céleste.

Précisons que le mot *église* a la même signification que le mot *assemblée*. C'est pourquoi le mot *assemblée* est fréquemment utilisé, de manière à éviter des malentendus. Beaucoup de questions peuvent être soulevées quant à la signification du mot *église*, mais il est difficile de susciter des difficultés avec le mot *assemblée*. Le fait est donc que l'Église, c'est l'Assemblée. *Assembly* (*assemblée*) est le mot exact anglais, plutôt que

church (église)⁸ qui, sans aucun doute, a été anglicisé mais qui transmet fréquemment des notions vagues et souvent opposées selon différentes opinions.

Matthieu 16

La comparaison des Actes des Apôtres avec Matthieu 16 apporte une claire lumière. Le Seigneur, à un moment très critique dans ses voies avec les disciples, déclare plus particulièrement à Pierre (en fait aussi à tous ceux qui le suivaient) qu'il était sur le point de bâtir son Assemblée : « sur ce roc », dit-il, « je bâtirai mon assemblée » (v.18). La raison de cela, c'est que l'incrédulité du peuple juif était totale. Pourtant, il avait donné la preuve divine la plus complète, par les miracles, par les signes, par l'accomplissement de prophéties, mais par-dessus tout par la puissance morale qui attirait toujours autour de lui, [laquelle constituait] une plus large couronne de gloire que quoi que ce soit en miracle ou en prophétie. Mais quand le Seigneur eut, pour ainsi dire, épuisé tous les moyens que sa bonté et sa sagesse pouvaient suggérer en accord avec la volonté de Dieu le Père, et que le résultat de cette patiente grâce fut que l'incrédulité et le mépris du vrai Messie devinrent de plus en plus décidés, l'esprit d'hostilité devenant plus ouvertement meurtrier dans son caractère, alors il mène tout à sa conclusion en demandant : « Qui disent les hommes que je suis, moi, le fils de l'homme ? » [Matt. 16:13]. La réponse montre la totale incertitude d'Israël, ou plutôt, que la seule certitude des hommes les meilleurs et plus sages d'entre eux, c'est-à-dire ceux, humainement parlant, qui avaient vu le plus de choses de lui, était totalement fausse. Il pose alors la question, non pas à quelque grand personnage, mais à un cœur vrai, à Simon le fils de Jonas. Et des lèvres de celui-ci tombe cette confession pour laquelle le Seigneur le déclare bienheureux – bienheureux car elle ne venait pas de la chair et du sang, avec leur faiblesse et leur opposition à Dieu. C'était le Père dans les cieux qui avait révélé à l'âme de Pierre la glorieuse vérité que, sous cette apparence méprisée du Nazaréen, il était non seulement le Christ mais aussi le Fils du Dieu vivant. Le Seigneur Jésus immédiatement s'empare de cette confession et, se référant particulièrement à la dernière partie de sa déclaration (le fait qu'il n'était pas seulement le Christ mais aussi le Fils du Dieu vivant), il déclare : « sur ce roc je bâtirai mon assemblée ».

Le Messie dans la honte et l'humiliation était une pierre de touche pour Israël. Mais ce Messie, le Fils du Dieu vivant et confessé comme tel, est le Roc sur lequel l'Assemblée est bâtie. C'était une complète confession, une confession plus profonde, assurément nouvelle dans toute son étendue, et considérée ainsi par le Seigneur. Mais [il n'y a] pas seulement ce-

⁸ Anglais : *Assembly is the proper English word, rather than "Church", which has become anglicized, etc.* (note de traduction)

la, comme nous savons : Christ était le Fils du Dieu vivant de toute éternité ; et de plus, pour la première fois, il était confessé tel par des lèvres humaines et par un cœur enseigné de Dieu le Père. Le Seigneur Jésus, alors aussi pour la première fois, laisse entendre que, sur la base de cette confession, son Église devait être bâtie. Puis il leur défend de dire qu'il est le Christ, montrant par là qu'il n'était plus question maintenant d'être reçu et de régner comme Messie. Il allait être rejeté et souffrir. Et de là, sur la base de cette réjection par le peuple mais aussi de la reconnaissance de la gloire bien plus grande de sa Personne comme Fils par le Résidu représenté par Pierre, nous avons l'annonce pour la première fois de ses souffrances et de sa mort. C'est cela qui ouvrait la porte à la nouvelle œuvre de Dieu – l'Assemblée bâtie sur la confession de Jésus Christ « le Fils du Dieu vivant ». En conséquence, suit aussitôt l'annonce du Seigneur mourant sur la croix, déterminé Fils de Dieu en puissance par la résurrection d'entre les morts, glorifié, puis envoyant au temps convenable ici-bas le Saint Esprit des cieux.

Actes 2

Le second chapitre des Actes, qui décrit la présence du Saint Esprit, nous montre pour la première fois l'Assemblée comme un fait existant sur la terre. Il est bien digne de le noter. Le Seigneur en Matthieu 16 a parlé de son Assemblée comme d'une chose qui n'avait pas encore été installée : « sur ce roc je *bâtirai* mon assemblée ». Mais maintenant, en Actes 2, nous trouvons qu'elle est en cours de construction. Comme cela est dit à la fin du chapitre : « le Seigneur ajoutait tous les jours à l'assemblée⁹ (ou ajoutait ensemble) ceux qui devaient être sauvés » [Actes 2:47].

⁹ On a objecté que quelques éditeurs, tels Lachmann et d'autres, ont ici omis *tê ecclesia* (à l'assemblée), en se référant aux manuscrits du Sinaï, du Vatican, Alexandrin, et au Rescrit de Paris, ainsi qu'à quelques manuscrits mineurs, avec les versions Vulgate, Copte, Éthiopienne et Arménienne. Mais toutes les autres onciales et cursives, avec les versions Syriacque, Arabe et Slavonique, pour ne rien dire des citations primitives, acceptent ces mots, et furent donc suivies par Griesbach, Scholz, etc., ainsi que Bengel, quoique avec hésitation. Tischendorf, qui avait au départ rejeté la lecture commune, la remplaça dans ses dernières éditions, quoique probablement il serait maintenant plutôt enclin de nouveau à supprimer ces mots. Mais on doit se souvenir que même l'école de Lachmann, qui les rejetait, séparait *épi to auto* ([ajoutait] ensemble, c'est-à-dire à l'assemblée) du chapitre 3 verset 1 [en l'intégrant au v.47], si bien que ce verset aurait eu substantiellement le même sens que *tê ecclesia* (à l'assemblée), à savoir « le Seigneur ajoutait chaque jour ensemble ceux qui devaient être sauvés ». D'où, en Actes 4:23, il est dit de Pierre et Jean, que quand ils furent relâchés, ils vinrent *pros tous idious* (vers les leurs). Il y avait désormais une nouvelle compagnie à laquelle ils appartenaient, distincte de l'ancienne congrégation d'Israël. Et cela, sans contestation, est formellement nommé *ê ecclesia* (l'assemblée) au chap.5, v.11, non pas comme si elle était ici appelée à l'existence, mais bien évidemment comme sub-

C'est une leçon très importante et pleine de sérieuses conséquences. Cela prouve tout d'abord que l'Assemblée ne représente pas seulement ceux qui sont sauvés ou en passe de l'être. Le salut était vrai avant son existence. Le Seigneur regarde à ceux qui devaient être sauvés, et il les introduit dans l'Assemblée. S'il n'y avait pas eu d'Assemblée où les introduire, cela n'aurait pas ôté le fait qu'ils étaient « ceux qui devaient être sauvés ».

Quelle est donc la signification de cette dernière expression ? elle représente ceux en Israël destinés à obtenir le salut – les Juifs auxquels la grâce regardait et agissait dans leurs âmes. Avec l'approche de la dissolution du système juif, Dieu se réservait un résidu selon l'élection de la grâce. Il y eut toujours un tel résidu, que des temps de déclin et de ruine ne servaient qu'à manifester. Ainsi, durant la vie du Seigneur, les disciples constituaient un résidu, ceux qui « devaient être sauvés ». Tous ceux qui étaient prompts à confesser Jésus le Messie par le Saint Esprit faisaient partie de ce résidu. Mais l'Assemblée, à laquelle les ajouter, n'existait pas encore. Maintenant, au temps dont il est question en Actes 2, l'Assemblée ou Église, à laquelle ils pouvaient être joints, était là. De manière simultanée avec la présence du Saint Esprit, nous avons l'Église, et cela est en accord avec 1 Cor. 12:13 où il est dit que « ...nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps ». Autrement dit, la formation du Corps dépend du baptême du Saint Esprit. Actes 1 montre que le baptême du Saint Esprit n'avait *pas encore* pris place ; Actes 2 montre qu'il avait *déjà eu lieu*. Et immédiatement le fait apparaît : l'Assemblée est présente comme une chose existant sur la terre, à laquelle le Seigneur ajoute « tous ceux qui devaient être sauvés ». C'est-à-dire que le Seigneur avait désormais une Maison sur la terre. Les pierres étaient là auparavant – des pierres vivantes – mais elles étaient séparées : il n'y avait avant cela aucun édifice de Dieu ici-bas, dans ce sens.

Maintenant le Seigneur agit sur la base de ces paroles : « sur ce roc je bâtirai mon assemblée ». Il place ensemble les pierres vivantes. Il les édifie en une seule et même maison, la maison de Dieu, et cela non par la foi seulement, mais par le Saint Esprit envoyé des cieux ici-bas. Nous savons que, avant qu'elles entrent dans l'Église, il y avait au moins cent vingt âmes expressément mentionnées en Actes 1. C'était aussi celles « qui devaient être sauvées ». Et je ne doute pas que ceux qui étaient frères étaient considérablement plus nombreux. Ainsi, en 1 Cor. 15:6, nous entendons parler de « plus de cinq cents frères » qui virent le Seigneur après sa résurrection. C'est pourquoi il est clair qu'il y avait d'assez

sistant déjà et comme étant [manifestement] connue. Il est donc clair que, indépendamment de l'expression d'Actes 2:47, l'assemblée, dans le sens du Nouveau Testament, commença de fait à la Pentecôte, ainsi que le reconnaissent Pearson, Whitby et d'autres.

nombreux croyants dans le pays d'Israël. Les « cent vingt » étaient ceux qui, lors de la crucifixion ou après, vivaient à Jérusalem. Mais quel que soit le nombre des frères à travers le pays, ou de ceux à Jérusalem, *l'Église*, l'Assemblée de Dieu n'existait pas, jusqu'à ce que le Saint Esprit soit envoyé ici-bas pour produire l'unité, pour les former en une réelle et unique corporation, que vous la considériez sous l'angle de la maison de Dieu ou sous l'angle du Corps de Christ.

Il y a des différences très importantes en relation avec ces deux aspects de l'Assemblée. Mais, encore une fois, c'est la présence du Saint Esprit qui fait d'elle le Corps de Christ ou le Temple de Dieu. En 1 Corinthiens, il est parlé d'elle comme étant constituée par le Saint Esprit, présent et opérant en elle. Ici aussi elle est appelée le Corps de Christ, comme nous voyons d'après l'écriture juste citée : « car aussi nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps ».

Évidemment c'est extrêmement important. Car qui, parlant d'une « église invisible » à travers l'Écriture, ne pense jamais à l'expression [qu'on lui applique] « était substantiellement existante avant l'église » ? Or en fait, cet état de choses invisible, c'est [justement] ce à quoi le Seigneur met fin quand il forme l'Église. Nous savons tous que, à l'époque de l'Ancien Testament, existait une nation¹⁰ que Dieu appelait son peuple, au milieu duquel il y avait des croyants isolés, comme sans doute il s'en trouvait parmi les Gentils. Ainsi, dans les premiers jours, on trouve un Job. Et maintenant comme autrefois, nous avons tout au long des Écritures un Gentil ici ou là qui, en dehors des limites d'Israël, manifestait avec évidence la vie divine et regardait à un Rédempteur. Mais dans tout cela, jusqu'à la mort de Christ, *l'Église* n'existait pas, ni aucun rassemblement en un des croyants dispersés. Les enfants de Dieu avaient été dispersés au loin, mais alors ils furent rassemblés. Par conséquent les disciples en Israël étaient destinés au salut, mais ils furent aussi rassemblés en un sur la terre. C'est l'Église. L'Assemblée suppose nécessairement un rassemblement des saints en un seul Corps, indépendamment du reste de l'humanité. Il n'y eut jamais un tel Corps auparavant. C'est pourquoi parler de *l'Église* pour l'époque juive ou précédente, c'est une erreur. Le mélange des croyants avec leurs concitoyens incrédules (ce qu'on appelle à tort *l'église invisible*) était justement la chose à laquelle le Seigneur mettait un terme (et non pas un commencement) quand il « ajoutait tous les jours à l'assemblée ceux qui devaient être sauvés ».

L'erreur commune sur le sujet est que l'ensemble de ceux qui devaient être sauvés composaient l'Église. Le contraire apparaît dans ce passage et dans beaucoup d'autres. Jusqu'à ce temps, « ceux qui devaient être sauvés » n'étaient pas dans l'Église. *Désormais* le Seigneur les prend, [les sauve] et les joint jour après jour aux autres constituant un Corps ras-

¹⁰ non pas une « église » ! (note de traduction)

semblé en un. Ainsi, il est tout à fait évident que *l'Assemblée* est une chose, et ceux destinés au salut, une autre. Sans aucun doute le salut s'applique, [dans son principe,] aussi à ceux qui sont dedans, à l'Assemblée. Mais le Seigneur n'abandonne pas ces futurs bénéficiaires du salut dans leurs anciennes associations et il les ajoute à l'Assemblée au fur et à mesure [de leur conversion]. Les deux choses sont si totalement distinctes que, dans tout l'Ancien Testament, il y avait toujours « ceux qui devaient être sauvés » mais il n'y avait pourtant point « l'Assemblée de Dieu » au sens du Nouveau Testament. L'assemblée d'Israël sans doute était là, et elle est aussi appelée *la congrégation de l'Éternel, l'assemblée de l'Éternel*, si vous voulez. Mais c'était simplement une nation, la masse entière du peuple juif. Et c'était de cette nation même que le premier noyau de l'Église fut pris et, le Saint Esprit étant depuis peu descendu pour habiter en ceux qui étaient déjà là, le Seigneur prend les autres qui furent convertis à la Pentecôte et après, et il les ajoute au Corps existant – l'Assemblée, alors en cours de formation. La première alliance alors prête à disparaître répond plutôt à ce que l'on entend quand on parle d'assemblée (église) *visible* et *invisible* et qu'on sous-entend que « ceux qui devaient être sauvés », en leur sein, constituent l'assemblée (église) *invisible* ! – Laissons-les parler, s'ils le veulent. Mais tout ce que j'affirme maintenant et que j'aimerais faire comprendre à chacun de ceux qui sont soumis à la Parole de Dieu, c'est que ce type de pensée et de langage, appliqué à ce que le Nouveau Testament appelle l'Assemblée de Dieu, est condamné par les déclarations claires et positives de cette même Parole. Je ne parlerais pas aussi fermement si l'Écriture laissait la moindre ombre de doute sur ce point. Mais puisqu'elle est formelle, il me semble subversif pour un croyant de parler en doutant. Non seulement il ne fait pas tout ce qu'il devrait, mais il contribue réellement à l'esprit d'infidélité dans ce monde. Nous devons à notre Dieu de demeurer fermes là où sa Parole est claire. Nous lui devons de demeurer sans compromis et obéissants. Si la Parole de Dieu est ainsi explicite, [montrant] que maintenant, pour la première fois, nous avons *l'Église*, formée par le baptême du Saint Esprit accordé aux croyants ; puis que ceux destinés au salut, tirés d'Israël, sont ajoutés à cette Assemblée, alors j'affirme que l'Église, dans le sens néotestamentaire de ce mot, n'existait ni ne pouvait jamais exister auparavant. Elle commença en cette contrée et en ce temps et elle consiste en personnes sauvées prises tout d'abord d'entre les Juifs, puis d'autres personnes tirées des Gentils, comme nous le savons – les deux étant constituées en un seul Corps existant sur la terre. Ce Corps existe, et il est appelé *l'Église*, ou l'Assemblée de Dieu.

Actes 8

Au temps convenable, le Seigneur commença à étendre l'œuvre. Ainsi, en Actes 8, nous voyons la Samarie recevant l'évangile, et le Saint Es-

prit ensuite donné aux croyants. Puis on trouve l'eunuque éthiopien, conduit à la connaissance de Christ. Alors le grand apôtre des Gentils est converti de manière à être le témoin le plus compétent de la grâce, mais aussi de l'Assemblée, unie à Christ dans les cieux : c'est en effet ainsi qu'en Colossiens 1 il se décrit lui-même, non seulement ministre de l'évangile, mais aussi ministre de l'Église. Et il la traite comme le Corps de Christ.

Remarquons en passant que la force d'Actes 9:31 est atténuée, c'est le moins qu'on puisse dire, par les versions grecque et anglaise généralement utilisées¹¹. Nous lisons : « Alors les assemblées étaient en paix par toute la Judée et la Galilée et la Samarie, étant édifiées ; et, marchant dans la crainte du Seigneur et par la consolation du Saint Esprit, elles se multipliaient¹² ». Mais les meilleures copies et les plus anciennes versions donnent *l'assemblée*, non pas *les assemblées*. J'admets pleinement qu'il y avait des assemblées dans tous ces districts. Mais il n'y a rien d'étrange en cela. Mais ce que l'Esprit de Dieu écrivit ici, j'en suis persuadé, était *l'assemblée*. Des esprits sont restés perplexes très précocement [devant cette expression]. En effet la pensée de l'Assemblée comme société unie subsistant sur la terre est facilement perdue de vue, particulièrement quand nous considérons les différents pays et provinces, tels que la Judée, la Galilée, la Samarie. Or le texte exact du verset nous fait immédiatement retourner à l'unité essentielle qui constitue l'Église ou Assemblée de Dieu ici-bas. Il pouvait toujours y avoir beaucoup d'assemblées à travers la Judée, la Samarie et la Galilée, mais c'était l'*Église*. J'admets que souvent nous entendons parler des assemblées de Judée et d'autres contrées, comme la Galatie, par exemple. Et nul ne conteste le fait qu'il y avait différentes assemblées dans ces diverses régions. Cependant il y a une autre vérité qui n'a pas été vue pendant une longue période par la plupart des enfants de Dieu – à savoir que, non seulement Dieu a établi un Corps qui était auparavant inexistant, mais que, quel que soit le lieu où se trouvent des assemblées, elles constituent toutes l'*Assemblée*. Non seulement il forma l'Assemblée sur la terre, destinée à croître jour après jour, mais, en étendant l'œuvre et formant de nouvelles assemblées dans chaque région ou pays, il formait néanmoins une seule et même Assemblée en quelque endroit qu'elle fut. L'Écriture, lue justement, fournit de solides preuves à cela. Et j'ajouterai simplement que les meilleurs manuscrits ne laissent aucun doute dans ma pensée à ce sujet. Le mot *assemblés* (pluriel) a supplanté le mot *assemblée* (singulier) à une époque très

¹¹ Allusion au *Texte Reçu* et à la version *Version Autorisée* anglaise. La *Version Révisée* anglaise corrige l'erreur, en mettant le mot au singulier. – Les manuscrits les plus anciens (*Codex Sinaiticus* IV^e siècle, *A* V^e siècle, *B* IV^e siècle, *C* V^e siècle) ont le mot au singulier. (note de traduction)

¹² Il s'agit ici de la traduction littérale de la *Version Autorisée* anglaise, citée ici par W. Kelly. (note de traduction)

ancienne. Cela est probablement dû au fait que très tôt les copistes, comme d'autres, commencèrent [déjà] à perdre de vue l'unité établie par Dieu parmi ses enfants sur la terre¹³. Il est tellement plus naturel de penser simplement à des églises distinctes que de prendre en compte la précieuse vérité de *l'Église* partout où elle peut être trouvée sur la face de la terre. C'est probablement ce qui a conduit à assimiler *l'Assemblée* avec *les assemblées*, alors que la perception de l'unité s'estompait et disparaissait.

Matthieu 18

Du récit historique des Actes des apôtres, tournons-nous maintenant vers l'instruction qu'offre le reste du Nouveau Testament au sujet de l'Assemblée. Premièrement, le Seigneur en Matthieu 18 a établi l'esprit qui devait animer l'assemblée dans les affaires personnelles, en commençant avec un de ses membres. Il avait montré là que l'esprit légal est entièrement hors de place. Il avait mis en évidence de la manière la plus belle comment lui-même était le Fils de l'homme venu pour « chercher et sauver ce qui était perdu », non pas seulement qu'il était le Berger d'Israël, rassemblant son peuple, mais qu'il était venu pour chercher la brebis perdue, dans la pure, simple et pleine grâce de Dieu. Prenez le cas qu'il savait pouvoir survenir dans l'Assemblée qu'il était sur le point de bâtir – celui d'un frère offensant un autre. Qu'est-ce qui peut les diriger ? Pas la loi, pas la nature, mais la grâce. La justice de l'homme dirait : « celui qui a fait le mal doit venir et s'humilier lui-même ». « Non », dit la grâce, « allez vers lui ». « Quoi ? aller vers celui qui m'a causé du tort ? » « Oui, c'est exactement ce que le Seigneur a fait. » C'est-à-dire que le Seigneur a placé sa propre grâce comme modèle, source et puissance qui doit gouver-

¹³ La justification externe de cela s'établit ainsi. Le *Codex Alexandrinus*, *Vaticanus*, le *Palimpseste de Paris* et le *Codex Sinaiticus* sont des documents de la plus haute valeur, s'accordant pour lire *l'assemblée*, non pas *les assemblées*. Ils sont appuyés en cela par les plus importantes cursives existant actuellement au British Museum, ainsi que par un bon nombre d'autres manuscrits. De toutes les anciennes versions, il n'y en a pas une seule de première importance qui ne confirme pas le singulier : la *Peschito* syriaque, la *Copte*, la *Sahidique*, la *Vulgate*, l'*Éthiopienne*, l'*Arménienne* et l'*Arabe Erpénienne*. Les principales onciales anciennes qui donnent la forme plurielle sont celles de Laud, dans la Librairie Bodléienne, datant des VI^e ou VII^e siècles, avec la masse des cursives, la syriaque *Philoxénienne*, et une version arabe. Mais même pour celles-ci, on doit remarquer que la version ayant le plus de poids, la copie *Laudéenne*, est sans contestation erronée en lisant toutes les églises ; quant aux autres, elles peuvent avoir été influencées par Actes 16:5. Il est assurément plus facile de supposer que la forme la moins usuelle soit changée par les scribes en une forme plus commune, que de supposer que des textes très anciens faisant autorité se soient joints à l'erreur et que la foule des plus récents y aient échappé. D'ordinaire, la tendance est dans une direction opposée.

ner l'individu, et évidemment aussi être la source d'inspiration de l'assemblée. En conséquence, nous trouvons ces paroles : « Et si ton frère pèche contre toi, va, reprends-le, entre toi et lui seul ». Et celui qui a été offensé devient celui qui entreprend l'action. Ce frère donc va, mais dans quel but ? rappeler à son frère sa faute.

Quel appel à une consciencieuse abnégation d'amour ! Et si son frère l'écoute, il a « gagné son frère ». Quelle récompense, même si elle ne vient que du Seigneur ! Ce serait en effet une peine de cœur s'il s'éloignait encore plus. C'est un tel amour, un amour divin, qui se reproduit en ceux que le Seigneur n'a pas honte d'appeler ses frères. Il les appelle à être les témoins, non du serviteur par lequel la loi a été donnée, mais de lui-même, plein de grâce et de vérité. En conséquence, donc, la grâce est l'énergie influente à l'œuvre. Mais la vérité n'est pas mise de côté un seul instant. Le chrétien peut encore moins entretenir cet orgueil de cœur et l'indifférence qui dirait : « Bien, il a agi méchamment ; je suis au-dessus de lui et je ne ferai plus cas de lui ». Il y aurait en cela un grave oubli de Christ et de sa grâce, ainsi qu'une indifférence mondaine à l'égard de son frère. Les paroles de notre Seigneur n'autorisent aucune des deux. Encore une fois, le principe légal, aussi juste soit-il, consistant à agir avec un homme selon ce qu'il mérite, est entièrement exclu. La divine grâce, comme on le voit dans la personne et la mission du Sauveur des perdus, opère dans l'âme si nous écoutons sa voix. Nous savons combien facilement ceci peut être oublié, et comment le cœur peut raisonner : « parce qu'il est mon frère, il est d'autant moins excusable, il doit savoir cela ». Il y a de la vérité en cela. Certes, il doit le savoir.

Mais s'il ne le fait pas, vous pouvez au moins penser à la place et au privilège qui vous reviennent : « Va et reprends-le... » Ainsi, le Seigneur ne place pas une loi devant celui qui fait le mal pour revenir de sa voie, mais il invite celui qui se trouve dans une bonne position à aller, non dans l'esprit du droit, mais dans un esprit de grâce, pour gagner celui qui fait mal. Et si ce dernier écoute, l'autre a gagné son frère. Si celui qui fait mal refuse d'écouter, la chose doit être placée devant d'autres frères : « s'il ne veut pas t'écouter, prends avec toi encore une ou deux personnes, afin que par la bouche de deux ou de trois témoins toute parole soit établie ». Il devrait y avoir une action combinée de la grâce concernant l'âme offensante, afin qu'elle ne résiste pas plus longtemps. C'était assez grave de refuser un frère. Peut-il en plus refuser deux ou trois ? Bien, mais s'il néglige de les écouter, que faire alors ? L'Assemblée entière écoute et parle. Tous les objets et témoignages de la grâce divine mis en œuvre sont résolus à s'occuper du pécheur. Peut-il rejeter l'Église ? s'il le fait, « qu'il te soit comme un homme des nations et un publicain ».

Frères, quelle sentence terrible que celle de la grâce et de la vérité quand elles ont été rejetées ! On voit la triste méprise souvent faite quand des hommes parlent d'amour, mais je crains qu'ils n'en aient qu'une bien

faible appréciation. Il doit y avoir un amour dans les œuvres et dans la vérité pour Christ lui-même, pour commencer et poursuivre avec une telle œuvre. Mais observez que le même vrai plaisir dans la soumission à Christ qui conduit quelqu'un auprès d'une personne offensante, non comme un simple devoir mais avec le désir fervent de le gagner – le même esprit de foi le concerne également [pour obéir à la Parole], si la personne est réfractaire : « qu'il te soit comme un homme des nations et un publicain ». Celui-ci peut être réellement converti. Mais s'il rejette la grâce de Christ, dispensée selon la vérité, il ne peut plus être compté comme un frère. Peu importe s'il est ou non un réel frère devant Dieu. Il rejette pour ainsi dire le Seigneur à travers ceux qui le représentent sur la terre dans son Assemblée. « Qu'il te soit comme un homme des nations et un publicain. » C'est la sérieuse et permanente leçon du Seigneur avant que l'Assemblée vienne à l'existence.

1 Corinthiens 12

Mais nous ne sommes pas laissés avec ces uniques préliminaires du Seigneur. En 1 Corinthiens, et plus particulièrement dans le chapitre qui a été lu, on a un véritable récit de la manière selon laquelle le Seigneur administre l'assemblée. Avant d'attirer notre attention sur cela, référons-nous en premier lieu au chapitre 12, où le sujet des dons spirituels commence. Vous y trouvez le Saint Esprit opérant activement. Il est à l'œuvre dans les divers membres de l'Assemblée de Dieu. « Or il y a diversité de dons de grâce, mais le même Esprit ; et il y a diversité de services, et le même Seigneur ; et il y a diversité d'opérations, mais le même Dieu qui opère tout en tous. Or à chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue de l'utilité. Car à l'un est donnée, par l'Esprit, la parole de sagesse ; et à un autre la parole de connaissance, selon le même Esprit ; et à un autre la foi, par le même Esprit ; et à un autre des dons de grâce de guérisons, par le même Esprit » – et ainsi de suite. Mais si nous avons ici une action spirituelle dans l'assemblée, remarquez que le sujet s'ouvre par un test pour discerner les esprits qui n'étaient pas de Dieu et du Saint Esprit. Il ne s'agit pas d'établir qui sont chrétiens et qui ne le sont pas, mais de distinguer ce qui est du Saint Esprit d'avec les esprits qui lui sont opposés – des instruments de l'Ennemi.

Et quels sont donc ces tests ? Que « nul homme parlant par l'Esprit de Dieu, ne dit : « Anathème à Jésus » ; et que nul ne peut dire « Seigneur Jésus », si ce n'est par l'Esprit Saint » (v.3). Ainsi le Saint Esprit ne place jamais Christ, que ce soit dans sa Personne propre ou dans sa relation avec Dieu, sous une malédiction. C'est un test très simple et solennel, et il doit être pesé par nous – je veux dire, chers frères, par nous spécialement. Car dans nos jours, un très audacieux effort du diable [dans ce sens] a été mis en avant. Des hommes n'ont-ils pas osé affirmer que le

Seigneur Jésus, dans sa relation personnelle avec Dieu comme un homme sur la terre, était sous la malédiction d'une loi brisée ? et qu'entre son âme et Dieu, il fut sous les effets de l'éloignement de l'homme vis-à-vis de Dieu ? Nous discernons immédiatement de quel esprit il s'agit. « Nul homme parlant par l'Esprit de Dieu, ne dit : « Anathème à Jésus » ». D'un autre côté, « nul ne peut dire « Seigneur Jésus », si ce n'est par l'Esprit Saint ». Quand un esprit mauvais opère, il peut dire de très bonnes choses. Il peut sembler exalter Christ et ses serviteurs, comme nous le voyons dans les Évangiles et les Actes des apôtres. Mais il ne reconnaîtra jamais Jésus comme Seigneur. C'est la sûre marque d'un esprit mauvais abaissant Jésus, en le présentant d'une manière ou d'une autre, quant à Lui-même, sous la malédiction. Je ne parle pas de la place qu'il a prise par grâce sur la croix, mais de sa place comme homme avec Dieu, en dehors de l'expiation. Le prétexte peut être par là de mettre en relief sa sympathie à notre égard, ou de rehausser son triomphe face aux difficultés. Mais nul ne parlant par le Saint Esprit ne peut dire que Jésus était maudit. Vous avez ainsi la contre-épreuve, à savoir que ceux qui reconnaissent la Seigneurie de Christ, le reconnaissent dans la puissance du Saint Esprit. Il n'est pas question du salut des âmes, mais des moyens pour détecter quelle sorte d'esprit est actif dans l'église. C'est la pierre de touche pour distinguer ceux qui sont sous la puissance d'un mauvais esprit, de ceux qui parlent par le Saint Esprit. Ce qui est du Saint Esprit exalte réellement Christ et donne au Seigneur sa vraie place. L'esprit d'erreur cherche à abaisser sa personne et contrecarrer son œuvre.

Invariablement, le Saint Esprit maintient deux choses : la gloire de Christ quant à sa Personne, et la Seigneurie de Christ quant à sa place – l'une appropriée à son œuvre, l'autre découlant d'elle. Ainsi, cela ouvre la voie à cette vérité importante et pratique, à savoir que la grande affaire pour l'Assemblée de Dieu est de reconnaître Christ comme Seigneur. Nous pouvons alors poser cette question : le Seigneur a-t-il donné des règles pour son Assemblée, ou nous a-t-il laissé à nous-mêmes ? N'avons-nous aucun principe directeur pour la manière dont l'Assemblée de Dieu doit se comporter elle-même dans ce monde ? L'Église est-elle entièrement abandonnée, pour ainsi dire, à ses instincts spirituels ? Doit-elle se laisser façonner par l'époque ou le pays dans lesquels les saints se trouvent ? J'ai confiance qu'il n'y a personne ici qui soutiendrait des propos si évidemment humains que ceux-ci. Quoi ! l'Assemblée chrétienne dépendrait de l'époque ou du pays ! Ceux qui supposent de telles choses ou agissent réellement [ainsi] croient-ils, après tout, que l'Église de Dieu est une émanation du monde, et que Dieu l'a laissée, telle une enfant abandonnée, pour devenir une chose ici et une autre là ? De telles institutions peuvent être de bonnes ou de mauvaises églises d'hommes, mais on n'arrive en tout cas pas à concevoir quelles prétentions ils peuvent avancer pour être l'Assemblée de Dieu. Même pour le plus

simple croyant, il est de toute importance pratique que son cœur comprenne et qu'il tienne ferme ce qui est si manifeste dans l'Écriture, à savoir que, s'il y a bien une chose précieuse pour Dieu sur la terre, c'est son Assemblée, et que, s'il y a bien une chose que Dieu est jaloux de maintenir ici-bas par-dessus tout, c'est la gloire de Christ [dans l'Assemblée]. Et ce n'est pas seulement dans le monde, mais aussi parmi les enfants de Dieu qu'il est maintenant actif par son Esprit, dans le but de glorifier Christ. Mais, comme souvent dans ses voies, quoi que ce soit qui est institué sur la terre est toujours premièrement mis à l'épreuve, et ensuite placé entre les mains de Christ, par qui les conseils divins s'accomplissent infailliblement. C'est maintenant un temps d'épreuve. Quand Jésus viendra, il n'y aura plus d'épreuve à cet égard. L'Église sera alors introduite à la place qui lui est réservée selon le propos de Dieu. L'heure de notre responsabilité sera close. Mais maintenant, c'est le temps où les enfants de Dieu sont mis à l'épreuve.

Remarquez de plus qu'un des buts de la première Épître aux Corinthiens est de montrer qu'ils étaient une église au stade enfantin, une assemblée de personnes tirées depuis peu du monde, et par là dans une grande ignorance pratique. Vous les voyez assaillis de maux qui, dans ces jours, ne posaient, hélas, pas de difficulté parmi les enfants de Dieu. Il y avait certainement un très bas état moral, en pensée et en sentiment et, en un cas au moins, une grossièreté de conduite extérieure telle qu'elle n'existait pas même parmi les nations. Il semblerait que le diable avait usé d'efforts particuliers pour profiter de l'heureuse liberté de ces jeunes croyants. Ils avaient tout oublié concernant la chair, étant trop occupés par la puissance de l'Esprit. Ils ne semblent pas avoir réfléchi à ces dangers quant à eux-mêmes. Ils ne marchaient pas dans le jugement d'eux-mêmes. Souvenez-vous qu'ils avaient encore peu d'écrits du Nouveau Testament et que l'apôtre ne les avait pas enseignés très longtemps. Évidemment, après cela, ils avaient acquis un avantage extraordinaire, à travers leur vraie faute, par l'instruction que le Saint Esprit donna par elle à d'autres frères et, assurément aussi, à eux-mêmes. Toutefois l'épître montre clairement que cette jeune assemblée à Corinthe avait la responsabilité de l'Assemblée de Dieu. C'est la seule qui est expressément nommée *l'Assemblée de Dieu* [1 Cor. 1:1]. Or en ce temps, aucun apôtre n'était présent, et il semble qu'il n'y avait aucun ancien non plus. J'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer plus précisément ici ou là. Il ne manquait pas, cependant, de personnes douées. Remarquez toutefois que l'ordre spirituel n'est pas produit par de telles manifestations de puissance, mais par la soumission à Christ comme Seigneur. Il n'est pas suffisant d'être enrichis en lui en toute bonne parole et [toute bonne] connaissance. Peu d'assemblées possédaient autant de dons que l'assemblée à Corinthe. C'était néanmoins un spectacle de grand désordre. Et la raison en était qu'ils exerçaient ces dons sans les rattacher à la volonté et à la

gloire du Seigneur, mais pour leurs propres fins. Ils se plaisaient à eux-mêmes, s'exaltant eux-mêmes. Dans leur exubérance de nouveaux-nés, ils avaient lâché les rennes de toute l'énergie spirituelle qui leur avait été accordée, et la conséquence était qu'il y avait alors un urgent besoin de revenir aux [justes] voies de Dieu.

1 Corinthiens 14

Quelle que soit la puissance de l'Esprit agissant par le moyen des hommes, ou en eux, sur la terre, cette puissance doit toujours être asservie à Christ le Seigneur. Les Corinthiens ne le comprenaient pas, et cela leur est rappelé au tout début du chapitre 1 : « avec tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de notre seigneur Jésus Christ, et [leur *seigneur*] et le nôtre ». Ainsi, tout au long de cette épître, l'accent est mis sur le fait qu'il est le Seigneur. Nous l'avons ici en rapport avec l'octroi et le caractère de ces dons. Au chapitre 14, nous l'avons encore avec l'exercice de ces dons et leur régulation dans l'assemblée. L'église se rassemble en un lieu et là, les saints sont réunis comme Assemblée de Dieu. Parlent-ils en langues ? Il était inutile de plaider que c'était le Saint Esprit de Dieu qui les rendait assurément capables de parler ainsi. De plus, il ne s'agit pas d'une remise en question de la qualité du discours inconnu [présenté en langue] : tout peut être vrai, juste et bon. Mais le Seigneur le proscriit absolument si cela n'édifie pas l'assemblée. Comme règle générale, en l'absence d'un interprète, l'exercice de telles langues est interdit dans l'assemblée.

C'est de la plus grande importance pratique. Quelqu'un ayant une puissance venant du Saint Esprit ne doit pas toujours l'utiliser. De plus, il est tenu de l'utiliser en obéissance à Christ. Certaines consignes sont laissées, auxquelles il doit se soumettre lui-même. L'apôtre prend particulièrement l'exemple de la prophétie, parce que c'était la forme la plus élevée d'action sur la conscience. En mentionnant les divers dons (12:28), il met les diverses langues à la place la plus basse. C'est une manière de réprimander la vanité des Corinthiens, car ce qu'ils estimaient plus que tout autre chose, l'apôtre le met au dernier rang. « Et Dieu a placé les uns dans l'assemblée : – d'abord des apôtres, en second lieu des prophètes, en troisième lieu des docteurs, ensuite des miracles, puis des dons de grâce de guérisons, des aides, des gouvernements, [diverses] sortes de langues. » Ainsi au chapitre 13, après le plus précieux déploiement de l'amour (combien utile dans toutes ces questions !), il en vient, au chapitre 14, à l'exercice des dons dans l'assemblée. « Si donc l'assemblée tout entière se réunit ensemble, et que tous parlent en langues, et qu'il entre des hommes simples ou des incrédules, ne diront-ils pas que vous êtes fous ? Mais si tous prophétisent, et qu'il entre quelque incrédule ou quelque homme simple, il est convaincu par tous, [et] il est jugé par

tous : les secrets de son cœur sont rendus manifestes ; et ainsi, tombant sur sa face, il rendra hommage à Dieu, publiant que Dieu est véritablement parmi vous » (v.23-25). Observez le poids de ce principe sur lequel l'apôtre insiste. Dieu a formé l'Église, l'Assemblée, comme un témoignage à Christ sur la terre – un témoignage à sa seigneurie. La conséquence est que tout ce qui pouvait produire un faux témoignage, ou même un témoignage vaniteux, tout ce qui pouvait pousser des hommes à dire : « vous êtes fous » était défendu, même si assurément la puissance ainsi mal utilisée était de Dieu. Le don des langues, par exemple, était évidemment du Saint Esprit et non pas de la nature. Mais son usage est soumis aux règlements divins, comme nous voyons ici. Et ceci a une large portée. En effet, je tiens cela comme étant le grand critère pour chaque chrétien, critère qu'il est tenu d'appliquer à la fois dans sa propre conduite et pour juger celle des autres. Mais quand nous parlons de juger ce que les autres font ou disent, dois-je ajouter qu'il nous appartient de tout peser avec humilité et dans l'amour, en réalisant bien que nous ne devons pas penser à nous-mêmes mais à la gloire du Seigneur. Nous sommes toujours tenus de penser à la gloire du Seigneur. Et, par conséquent, quelles que soient les circonstances ou le lieu, nous sommes responsables de juger dans la soumission au Seigneur.

Ici, prophétiser, évidemment, ne signifie pas prédire l'avenir, comme certains le supposent, ni, comme d'autres disent, simplement prêcher. Il y a beaucoup à prêcher qui n'est pas de la prophétie. En effet, on peut bien affirmer qu'annoncer l'évangile n'est jamais prophétiser, si l'on considère justement les choses. Prophétiser, c'est ce caractère de l'enseignement consistant à placer la conscience découverte en présence de Dieu, et à mettre Dieu et l'homme étroitement ensemble l'un avec l'autre, si j'ose ainsi m'exprimer. C'est donc cela que l'apôtre met en contraste avec l'exercice des langues. Les langues étaient interdites s'il n'y avait aucun don pour interpréter, et pour la claire raison que sans ce dernier, cela n'aurait pas édifié l'assemblée. Tout ce qui est fait là doit être « pour l'édification ». Donc tout ce qui n'édifie pas n'est pas convenant pour l'assemblée de Dieu, et ne doit pas y être autorisé. Ce peut être bien pensé et être fait par le Saint Esprit, pour ce qui regarde la puissance. Mais tout ce qui n'est pas compréhensible et n'a pas le caractère d'édifier les saints de Dieu, n'est pas propre pour l'assemblée. De telles choses peuvent être bonnes en dehors de l'assemblée, et être à leur place comme témoignage pour des inconvertis. Mais elles n'ont rien à faire dans l'assemblée, si leur exercice ne tend pas vers l'instruction, l'exhortation ou la consolation de celle-ci. Elles ne peuvent pas édifier l'assemblée tant qu'il n'y a pas quelqu'un ayant le don d'interpréter des langues et pouvant donc en faire profiter les saints de Dieu en les édifiant dans la grâce et la vérité qui vinrent par Jésus Christ.

C'est la règle par laquelle tout doit être gouverné : « Si quelqu'un parle en langue, que ce soient deux, ou tout au plus trois, [qui parlent], et chacun à son tour, et que [quelqu'un] interprète ; mais s'il n'y a pas d'interprète, qu'il se taise dans l'assemblée, et qu'il parle à soi-même et à Dieu » (v.27-28). Supposez que vous soyez prophètes et que vous puissiez parler pour l'édification de cette puissante manière. « Que les prophètes parlent, deux ou trois, et que les autres jugent ». Ici l'apôtre prend l'exemple des prophètes, en contraste avec les langues. En toutes choses, ce que le prophète disait était dans le but exprès d'édifier. Alors que l'apôtre admet qu'ils sont au premier rang parmi les dons d'édification, il formule une importante mise en garde, à savoir que, aussi précieuse et profitable que soit la prophétie, seuls deux ou trois devaient parler dans la même occasion. Sans aucun doute, ils devaient parler les uns après les autres, dans l'ordre, mutuellement soumis, et pas plus que deux ou trois. Pourquoi ainsi ? Parce que sinon, cela n'aurait pas tendu à une vraie édification, laquelle était le grand but de toute prophétie. Cela aurait été de l'hyperactivité, [c'est-à-dire vouloir faire] davantage que ce dont les saints auraient réellement pu profiter. C'est pourquoi ces limitations sont posées. Il est certain que les prophètes dispensent le caractère le plus élevé de l'instruction chrétienne. Mais seuls deux ou trois devaient parler et les autres devaient juger.

« S'il y a eu une révélation faite à un autre qui est assis, que le premier se taise ». Il peut donc y avoir une révélation, chose qui maintenant, comme le parler en langues, n'existe plus. On doit soigneusement s'en souvenir. La vérité de Dieu peut être apportée de la manière la plus puissante par le Saint Esprit afin d'atteindre la conscience, si bien que même maintenant, la plus ferme conviction de la présence de Dieu peut être transmise à un incroyant qui entrerait. Je ne doute pas qu'une telle chose soit parfaitement possible et puisse se rencontrer aujourd'hui à tout moment. Et que Dieu le produise toujours ! Mais c'est une chose entièrement distincte d'une révélation. Dieu peut employer une instruction chrétienne d'un puissant caractère à partir de la Parole écrite, comme témoignage de sa propre présence parmi ses enfants sur la terre. Mais une révélation ne peut et ne doit pas être maintenant recherchée. L'apôtre instruisait les saints avant que le canon des Écritures fut clos. Toute la vérité de Dieu n'était pas encore écrite. Il me semble donc que de fait, selon l'ordre divin, une révélation positive pouvait être ainsi donnée, tandis qu'une grande partie de la Parole de Dieu devait encore être écrite. En même temps, prétendre avoir une révélation maintenant constituerait une claire remise en cause de la perfection de l'Écriture, et je n'ai aucun doute que très rapidement cela montrerait n'être rien que de la fraude ou de la folie humaine et un piège du diable. Quelle que soit la puissance du Saint Esprit à l'œuvre maintenant, elle se manifeste par le moyen de la vérité déjà révélée – de la vérité déjà contenue dans l'Écriture. Ce n'est pas quelque

chose qu'on ajouterait à ce que Dieu a donné, mais l'utilisation puissante, dans les mains de l'Esprit de Dieu, de ce qui est déjà fourni et donné de façon permanente pour aider l'Église, qui passe à travers ce monde. Il peut y avoir un rétablissement des vérités qui ont été masquées par l'incrédulité des saints, mais elles étaient déjà là. Une nouvelle vérité, révélée maintenant pour la première fois, est incompatible avec l'Écriture, livre complet de Dieu.

S'il y a certaines choses, même dans ce chapitre, qui font clairement référence à ce qui existait alors et qui est absent aujourd'hui, alors une question fort juste peut être posée par un esprit simple désireux de comprendre la Parole de Dieu : « Pourquoi maintenez-vous qu'un tel chapitre est destiné à régler l'assemblée maintenant ? il est clair que vous n'avez pas ces langues et qu'il ne peut plus y avoir de révélation d'une nouvelle vérité. S'il y a de telles modifications, pourquoi vous efforcez-vous de maintenir ce chapitre comme règle permanente de Dieu pour son Assemblée ? » La réponse est très simple. L'Esprit de Dieu régula nécessairement ce qui était devant lui. Mais le grand but de toute instruction n'est pas les puissances miraculeuses ni d'autres activités éphémères, lesquelles étaient plutôt l'objet spécial du témoignage des premiers jours de la chrétienté. Aucune de ces choses ne forme le centre de ces chapitres. Qu'est-ce alors ? LA PRÉSENCE DU SAINT ESPRIT. Sur ce sujet, une considération très sérieuse et une sobre argumentation doivent s'en suivre.

La présence et la liberté de l'Esprit

Avons-nous encore aujourd'hui le même Esprit ? Pouvons-nous encore compter sur sa présence ? Croyons-nous qu'il condescend aujourd'hui encore à agir dans l'assemblée ? Combien d'entre nous disent jour après jour : « je crois au Saint Esprit » ? Mais montrent-ils leur foi par leurs œuvres ? Je voudrais vous demander et désire le demander à chaque saint de Dieu : Croyez-vous vraiment en la présence réelle du Saint Esprit, comme Personne divine, dans l'Église et dans les saints, prenant expressément soin de l'Assemblée selon la Parole du Seigneur, et y maintenant la seigneurie de Christ ? Si nous avons le Saint Esprit, qu'il est encore avec et dans les saints – si c'est une vérité certaine ne nécessitant pas d'être prouvée par les portions de l'Écriture où il est parlé de miracles et de signes, mais exposée avec perfection et clarté comme nulle part ailleurs, et s'il a été promis positivement qu'il demeurerait toujours avec nous – alors comment donc agit-il ? l'incrédulité oserait-elle faire de l'Esprit rien de plus qu'une idole muette ? Permettez-moi de poser une question ou deux : le Saint Esprit a-t-il abandonné la Parole du Seigneur comme sainte ligne de conduite pour notre pratique et notre foi ? Ou des hommes avancent-ils sournoisement des raisons pour s'abstenir

de se soumettre à sa Parole ? Des enfants de Dieu peuvent-ils eux-mêmes se prévaloir de quelconques raisons pour désobéir ? Hélas ! et ce n'est pas un manque de charité de parler ainsi. Ils peuvent citer continuellement : « Que tout se fasse pour l'édification » [1 Cor. 14:26] et « que toutes choses se fassent avec bienséance et avec ordre » [1 Cor. 14:40]. Mais ont-ils jamais pensé que ce ne sont pas seulement les Corinthiens qui ont ainsi violé l'ordre de l'Assemblée de Dieu par leurs étalages inconvenants ? Il s'en font eux-mêmes quotidiennement par leur propre routine (fixée ou spontanée), qui ne ressemble [même] pas à la forme de l'ordre divin et n'incorpore pas plus l'esprit de celui-ci. Ils citent ce même chapitre, mais les faits clairs et évidents de leurs pratiques religieuses transparaissent continuellement.

Le bouleversement de la chrétienté

[Avec de tels principes,] ce n'est plus l'Assemblée de Dieu, sur le seul terrain qu'offre la Parole. Ce n'est plus tenir ferme le principe fondamental de la liberté de l'Esprit qui édifie par celui qui lui plaît. Différentes associations religieuses ont été instituées, souvent particulières à un pays, ne répondant aucunement à l'Assemblée ou aux assemblées dans la Parole de Dieu. [Selon la Parole,] si quelqu'un appartenait à l'Assemblée de Dieu à Jérusalem, il appartenait en même temps à l'Assemblée de Dieu à Rome. C'était simplement une question de localité. *Il était un membre de l'Église de Dieu, et par conséquent, quel que soit le lieu où il se trouvait, il appartenait à l'Assemblée en ce lieu.* L'Écriture ne reconnaît pas d'appartenance particulière à une assemblée locale, mais à l'Assemblée [tout entière]. Si l'Assemblée de Dieu était [représentée] à un endroit donné, les chrétiens, à moins d'être mis hors de communion, devraient tous avoir leur place là. Vous ne trouvez jamais rien dans l'Écriture, je le répète, au sujet de l'appartenance à une assemblée locale, mais toujours à l'Assemblée [tout entière]. C'est une différence des plus significatives montrant combien la chrétienté s'est écartée de la Parole de Dieu. Car de nos jours, étant un membre de l'Assemblée, vous n'êtes jamais [reçu comme] tel. Au lieu que votre appartenance à l'Assemblée de Dieu soit la base de [votre réception comme] membre du Corps de Christ en tout lieu, maintenant (tant est grand le changement qui a eu lieu) le fait d'être membre de la seule Assemblée de Dieu est la meilleure preuve que vous n'appartenez à aucune église [de la chrétienté]. [De plus,] si vous appartenez à l'Église d'Écosse, vous n'avez aucune relation avec l'Église d'Angleterre ; si vous êtes Baptiste, vous ne pouvez en même temps appartenir à la Société wesleyenne ou à un des autres corps de la Dissidence. L'Écriture ne connaît rien de la sorte.

Ainsi le bouleversement de la chrétienté est complet ! Un état de choses entièrement en dehors de la Parole de Dieu et contraire à elle

s'est introduit. Des sociétés religieuses, indépendantes les unes des autres, ont émergé. Je ne parle pas en particulier de ce que l'on nomme communément le système Indépendant ou Congrégationaliste, bien que le principe y soit appliqué de façon plus contraire à l'unité de l'Assemblée de Dieu que dans n'importe quelle autre organisation. Mais prenez chacune d'elles ou prenez-les ensemble, toutes ces organisations sont plus ou moins indépendantes. Pour une large part, il en va de même pour l'Église Nationale (Establishment). Or à l'époque de ceux qui établissaient les fondements de l'Assemblée de Dieu, celui qui appartenait à l'Assemblée, lui appartenait là où il vivait. Mais s'il se déplaçait ou séjournait à un autre endroit, il était reçu dans l'assemblée où alors il se trouvait. Il pouvait y avoir dans certains cas un doute quant à sa sincérité, car la subtilité et la violence assaillaient les premiers chrétiens. C'est pourquoi ils portaient des lettres de recommandation, ou bien ils étaient visités [avec la personne devant être reçue]. C'est justement ce principe qui est vu dans les Écritures, principe valable [encore] maintenant. Ainsi dans le cas de Saul de Tarse, quand Barnabas entendit les nouvelles de sa remarquable conversion, il ne pensa pas comme d'autres disciples qu'un tel travail était trop difficile pour le Seigneur, mais, étant un homme de bien et plein de l'Esprit Saint, il fut disposé à croire ce que la grâce avait opéré. Il vint et trouva Saul, qui fut ainsi reconnu par l'assemblée à Jérusalem. Ainsi aujourd'hui, si un étranger arrive, professant croire à l'évangile, des personnes à qui tous peuvent faire confiance le visitent et de cette manière l'assemblée, sur leur témoignage, accepte consciencieusement et chaleureusement celui qui confesse Christ.

Mais nous ne sommes pas limités à un ensemble rigide de règles. Il y a une lumière divine dans la Parole de Dieu pour ce que demande chaque situation. Et si nous n'avons pas une telle lumière, le mieux que nous ayons à faire est de nous attendre au Seigneur, et de voir si la précieuse plénitude de l'Écriture ne s'appliquera pas à la difficulté, par la puissance du Saint Esprit, sans présumer ajouter une règle pour résoudre le cas. Je ne sous-entends pas qu'il n'y ait jamais de perplexité, et que nous ne puissions jamais sentir notre faiblesse et notre manque de sagesse. L'humilité, la patience et la foi se montreront à la longue de meilleures solutions que tous les expédients de la sagesse humaine. Dieu a entrepris de nous fournir les ressources dans sa Parole, et la puissance spirituelle consiste à apporter cette Parole par l'Esprit, pour répondre pratiquement à chaque cas qui se présente à nous.

Le point principal sur lequel j'insiste est toutefois celui-ci : selon l'Écriture, celui qui [après avoir reçu le Sauveur, et avec lui la vie éternelle et l'Esprit,] devient un membre de l'Assemblée de Dieu est un membre de celle-ci partout. Il peut porter des lettres de recommandation à l'assemblée où il va. Mais pourquoi ? parce qu'à travers le monde entier, il s'agit de l'Assemblée de Dieu.

Mais devrions-nous accepter comme assemblée de Dieu ce qui est systématiquement différent de ce que l'Écriture nous donne ? Devrions-nous laisser un autre principe jouer un rôle public ? Si nous le faisons, serions-nous en cela réellement soumis à la Parole de Dieu ? Vous pouvez bien me parler des obstacles qui existent maintenant, dans lesquels vous rencontrez beaucoup de difficultés. Tout cela est certain. Mais retenons seulement que, comme ailleurs, la volonté de Dieu précède toute autre considération. Si nous nous surprenons nous-mêmes à accréditer ce qui est opposé à l'Écriture, notre [premier] devoir est de cesser de mal faire et d'apprendre à bien faire.

Notre devoir n'est pas – loin de là – de former une nouvelle église, mais de s'attacher à la plus ancienne de toutes, la seule vraie Église – l'Assemblée de Dieu telle qu'elle est développée dans l'Écriture. Pourquoi hésitez-vous ? N'êtes-vous pas satisfait par l'Assemblée de Dieu ? Quelle église lui préférez-vous ?

Mais vous avancerez que les temps et les circonstances diffèrent entièrement maintenant, et vous demanderez, avec un air quelque peu triomphant : « Là où deux ou trois chrétiens se rassemblent, est-ce que ce ne peut pas être l'Assemblée de Dieu ? » – Certainement ! *Mais il y a un douloureux changement [dans la chrétienté], et la vraie question est celle-ci : la volonté de Dieu concernant son Assemblée a-t-elle changé ?* Qu'est-ce qui est juste ? accepter le changement de l'homme, ou revenir à la volonté de Dieu même si seuls deux ou trois se rassemblent dans la soumission à sa Parole ? Si je suis assemblé avec eux au nom du Seigneur, reconnaissant les membres de son Corps, nous attendant à Dieu pour opérer par sa Parole et son Esprit, Jésus n'est-il pas au milieu de nous ? Et quel grand réconfort pour nos âmes ! J'espère montrer, un autre soir, que c'est la ressource expresse du Seigneur pour ces derniers jours. Mais quoi qu'il en soit, ce à quoi je m'en tiens maintenant, c'est que *la libre action de l'Esprit, parmi les membres rassemblés de Christ, est le seul principe de l'assemblée de Dieu laissé dans sa Parole*. Il ne peut y en avoir aucun autre qu'il approuve. Soit j'agis selon un tel principe, soit je ne le fais pas. Si je cherche ainsi à être fidèle au Seigneur, j'en serai béni, quelle que soit ma peine pour l'état de l'Église. Si je ne suis pas fidèle, que je puisse au moins confesser ma faiblesse ! La Parole de Dieu ne laisse aucun doute quant à ce qu'est sa pensée immuable au sujet de son Assemblée. Le Saint Esprit est venu pour toujours, pour guider son Assemblée. Tout ce qui est demandé est un esprit de repentance et de foi. Il peut y avoir des obstacles, des pleurs, un prix important à payer, dans ce monde de péché, pour obéir au Seigneur Jésus. Mais ne suis-je pas à lui ? Est-ce que je n'apprécie pas son amour ? N'est-il pas plus précieux pour moi que tout autre chose dans ce monde ? son joug est-il un fardeau ? sa volonté est-elle douce à mon âme ? – Dans ce cas il n'y a qu'un seul chemin. Il est vain de professer fièrement être prêt à suivre le

Seigneur jusqu'en prison ou à la mort. Il peut ne pas nous demander cela. Mais, par contre, il demande à chaque chrétien d'être fidèle à sa propre gloire dans l'Assemblée de Dieu. Il n'est pas question d'institutions rivales appartenant à différents pays, ni de différents conducteurs ; il ne s'agit pas non plus d'écoles spéciales de doctrines ou de plans particuliers de gouvernement. Des anciennes habitudes, la tradition ou les intérêts dans la vie doivent-ils nous écarter de la fidélité à la volonté de Dieu pour son Assemblée ?

L'obéissance pratique à cette vérité

Si vous comprenez la volonté du Seigneur, n'hésitez pas davantage. N'attendez pas jusqu'à ce que tout soit clair. Quand Dieu m'appelle, ce n'est pas de la foi de dire : « Montre-moi premièrement le pays. » Ôte d'abord ce que tu sais être mal et ne t'engage jamais dans ce qui est pour sûr contraire à la Parole de Dieu. « Car à quiconque a, il sera donné » [Matt. 13:12]. Avez-vous renoncé à ce que vous savez ne pas convenir, et s'opposer à la Parole de Dieu ? Ne vous attachez à rien, sinon à la Parole. Laissez-moi vous demander, par exemple, ce que vous faisiez dimanche dernier. Où vous trouviez-vous, comme chrétien ? Pouvez-vous dire honnêtement : J'étais à ma place dans l'Assemblée de Dieu ? Les membres variés du Corps se rassemblent-ils en se confiant dans le Saint Esprit pour être guidés, laissant la liberté à tel ou tel croyant, selon que chacun a reçu un don pour l'administrer pour le bien les uns des autres, comme de bons dispensateurs de la grâce variée de Dieu ? ou vous joignez-vous à d'autres parmi lesquels l'ordre scripturaire serait considéré comme du désordre ? Si c'est ce dernier cas, que le Seigneur vous accorde de voir clairement que vous n'êtes pas sur le chemin de sa volonté, ni de sa gloire dans l'Assemblée ! Je ne dis pas que vous êtes étrangers à la grâce de Dieu ou en dehors de l'opération du Saint Esprit – bien loin de cela. Je crois qu'il bénit non seulement dans les associations protestantes mais aussi dans toutes les autres. Cela n'est-il pas charitable ? Je crois que l'Esprit de Dieu agit partout où il voit opportun d'employer le nom de Christ pour le bien du croyant et de l'incroyant. Je ne doute pas un seul instant que Dieu ait utilisé sa Parole pour la conversion et le réconfort des âmes parmi les catholiques romains et même parmi les prêtres romains, les moines et les sœurs. C'est peut-être dans une maigre mesure, car il est évident que l'opposition à la vérité est énorme et l'ouverture semble étroite. Mais il en a été réellement ainsi jusqu'à nos jours, et c'était aussi plus largement et plus clairement le cas dans le passé.

Mais il en a été assez dit. La question n'est pas [de savoir] si l'Esprit de Dieu peut ou non produire la vérité dans telle ou telle dénomination. La question essentielle qui est maintenant devant nos âmes, c'est si nous

honorons Christ selon la Parole de Dieu. Sommes-nous soumis au Seigneur dans l'Assemblée ? Accomplissons-nous sa volonté dans ce que nous en avons saisi ? Nous pouvons faillir en le faisant – assurément nous faillissons tous. Quand vous êtes ainsi rassemblés, vous pouvez trouver quelques-uns qui n'ont pas de repos ou qui ne font pas entièrement ce qu'ils devraient faire ; vous pouvez entendre des personnes qui feraient mieux de rester silencieuses et parfois d'autres silencieuses qu'il serait heureux d'entendre. Il se peut que celles-ci aient un sentiment morbide de leur responsabilité et craignent les critiques, et bien d'autres choses qui entravent l'expression de ce qui est dans leur cœur. Tout cela peut effectivement exister. Nul ne nie la possibilité ou le fait de manquer. Mais comment cela peut-il affaiblir en quelque mesure la vérité de Dieu ou le devoir impérieux des enfants de Dieu ?

Prenons un cas que tout croyant peut comprendre. Le Saint Esprit demeure en vous, si vous êtes un croyant. Mais agissez-vous toujours selon l'Esprit ? Non. Pourtant l'Esprit ne demeure-t-il pas toujours en vous ? Assurément ! Vous êtes le temple de Dieu, et ne pouvez jamais devenir autre chose si vous êtes membre de Christ. Mais vous pouvez parfois attrister le Saint Esprit. Cependant votre devoir ne cesse pas. Il en va de même avec l'Esprit dans l'Assemblée.

L'assemblée donc est réunie. Nous supposons que tous sont convertis et ont reçu l'Esprit de Dieu. Ils regardent tous réellement à lui, comme assemblée, pour être guidés. J'utilise l'expression « comme assemblée » parce que je n'affirme pas que chaque membre comprenne la vérité de l'Esprit de Dieu. Quelques-uns d'entre eux [peuvent] être [restés] très ignorants. C'est plus ou moins une honte pour eux, mais il peut y avoir de tels cas et de fait ils existent. Des saints ont été attirés par un instinct spirituel, ont pu être enseignés parmi la Dissidence ou le Nationalisme, en progressant peu en intelligence spirituelle. Ils sont capables d'introduire les effets de la routine dans laquelle ils ont grandi spirituellement, pour ainsi dire, et je n'ai pas besoin de dire que leur expérience n'aidera pas à être toujours soumis à la direction de l'Esprit. Cela n'est pas non plus limité à eux seulement, car nous savons quelle faiblesse peut être trouvée parmi ceux qui ont été habitués à la vérité depuis leur enfance. Être là où ils sont leur coûte bien peu : ils n'ont pas connu un sens profond de la ruine de la chrétienté. Leurs âmes ont été faiblement exercées. Je suppose qu'ils sont convertis, mais ils sont parvenus à la vérité de la position de l'Assemblée plutôt par le moyen de l'enseignement parental que par la perte de tout. Il y a ainsi le risque de considérer, sans une divine conviction, comme acquis que les choses sont toutes justes. Ai-je besoin de dire qu'il est désirable qu'il y ait une réelle intelligence spirituelle en exercice quant à l'action du Saint Esprit dans l'Assemblée de Dieu ?

Mais alors, en reconnaissant ces inconvénients et tout ce qui s'y rattache, il reste le grand fait que, comme le Saint Esprit habite en chaque

chrétien, il demeure aussi dans l'Assemblée tout entière – l'Église de Dieu. Ce qu'il nous faut considérer, c'est si individuellement ou en assemblée, nous nous soumettons pour être guidés par lui à la gloire de Christ. En effet, je ne peux juger qu'antinomien¹⁴ dans son principe le fait que des hommes maintiennent qu'être chrétien est la chose importante et que puisque le Seigneur nous a témoigné sa grâce, nous ne devons pas faire grand cas de sa volonté. En serions-nous donc arrivés au fait que la grande majorité du peuple de Dieu ne connaît plus et ne désire plus connaître sa volonté au sujet de l'Assemblée ? Ressentez-vous ce fardeau ? Réfléchissez donc et considérez quel est votre désir à ce sujet. Est-ce d'être soumis au Seigneur et à sa Parole ? Y a-t-il un meilleur test pour moi comme chrétien, ou un meilleur moyen de montrer ma loyauté envers mon Seigneur, que ces choses ? Si j'appartiens à l'Assemblée de Dieu, ne dois-je pas renoncer à tout ce qui est incompatible avec les instructions scripturaires relatives à cette Assemblée ?

Une mise en garde

Ensuite, laissez-moi vous mettre en garde, vous qui avez pris une telle position, de peur que de faux principes, de fausses doctrines ou de mauvaises voies ne vous entraînent. Nous connaissons les ruses de l'Ennemi. Mais ce que plusieurs de nous ont dit avant que ces ruses ne soient révélées, nous pouvons le répéter avec une insistance accrue : l'Esprit de Dieu est l'Esprit de vérité comme aussi l'Esprit de sainteté. Quand donc l'assemblée refuse de s'incliner devant la Parole de Dieu, préférant accepter publiquement le mal plutôt que de le juger à cause de Christ, que doit-on faire en pareil cas ? La première chose, c'est de rendre un clair témoignage et d'avertir, en privé et en public, peut-être, et d'attendre patiemment avec une honnête lenteur et crainte, de manière à être droit en tout. Mais supposez que tout ait été rejeté, et que l'assemblée en ce lieu préfère son aise et sa volonté à la Parole de Dieu, que faire alors ? le devoir de séparation est encore plus nécessaire que pour les institutions ecclésiastiques ordinaires de la chrétienté, car c'est un plus grand péché aux yeux de Dieu pour ceux qui ont connu la vérité de Dieu et ont paru agir avec elle par la foi, de l'abandonner pour une quelconque raison. Ne faudrait-il donc pas être séparé de cela avec un plus grand sérieux et une plus grande horreur sous le regard de Dieu, que l'on ne le ferait des rassemblements de ceux qui n'ont jamais connu la valeur du nom du Seigneur pour rassembler les saints ?

En même temps, quand nous trouvons une assemblée – petite ou grande – réunie, possédant la foi dans la présence du Saint Esprit, nous

¹⁴ Vient du grec *nomos* (loi). Principe prétendant que nous pouvons pécher, car nous ne sommes pas sous la loi mais sous la grâce (Rom. 6:15). (note de traduction)

ne devrions pas être prompts à les accuser d'un péché. Il doit assurément y avoir plus de lenteur à juger une assemblée qu'un individu. Devons-nous présumer que *nos* pensées et *nos* sentiments sont nécessairement selon Dieu ? Nous voyons donc l'importance de s'attendre au Seigneur. Mais le fait demeure que, si un péché public est certain et clair, et que tous les avertissements ont été rejetés, plus longtemps l'assemblée [persiste à] prendre la position d'une Assemblée de Dieu, plus son éloignement de lui est à déplorer. Et on doit se détourner d'elle parce que c'est alors une fausse profession. Dieu recherche la vérité parmi ses saints, mais il la recherche aussi dans son Assemblée. C'est le lieu où il attend la manifestation de son caractère devant les hommes, pas seulement l'endroit où il dispense l'édification de ses saints. En tout lieu, il maintient la gloire de son Fils. J'admets toutes les difficultés s'élevant avec les systèmes nationaux après la grande apostasie romaine, depuis la propagation des corporations non-conformistes et les attaques plus récentes de toutes sortes. Mais laissez-moi insister auprès de tous ceux qui m'écoutent : ne luttons pas pour quoi que ce soit par nous-mêmes – que nous l'ayons reçu de nos pères ou que nous l'ayons inventé. Nous ne devons rien défendre, simplement parce que c'est nouveau, ou que c'est ancien – que cela ait juste trois siècles ou soit âgé de quinze siècles. Nous retournerions sur le terrain où se trouvent nos péchés – les péchés de la chrétienté – que nous avons laissés. Revenons plutôt à un chemin que nous savons être absolument bon et véritable, parce que c'est le chemin de Dieu. Prenons position sur le seul vrai fondement pour l'Église. Nous n'avons pas confiance en nous-mêmes, mais sommes certains d'être dans la vérité et gardés, en nous recommandant nous-mêmes à Dieu et à la Parole de sa grâce. Par conséquent, nous pouvons avoir bon courage. Le caractère de nos difficultés, de nos dangers et de nos épreuves peuvent montrer combien nous avons [un urgent] besoin de l'Écriture. Mais nous apprenons aussi que l'Écriture s'applique toujours avec fraîcheur et puissance [à nos manquements]. Et ainsi nos cœurs sont encouragés à s'appuyer de plus en plus sur Dieu.

Le ministère

Je me suis arrêté si longtemps sur le sujet de l'Assemblée que je ne pourrai pas beaucoup parler ce soir du ministère. Je dois donc être bref, plus particulièrement parce que nous aurons devant nous le sujet des dons et services une autre fois. Avant de terminer, faisons seulement quelques remarques quant au ministère.

Nous avons vu que l'Assemblée tire son origine de Christ ressuscité et glorifié. Le Saint Esprit a été envoyé des cieux pour unir ensemble [les enfants de Dieu] et former l'Assemblée sur la terre. C'est la seule Assemblée que Dieu approuve, et que donc chacun de ses membres devrait

aussi approuver, jusqu'à ce le Seigneur la tire de ce monde [à son retour]. Les écritures dont il a déjà été fait mention nous montrent les paroles et les œuvres de l'Esprit de Dieu dans l'Assemblée.

Christ, la seule source du ministère

J'en viens maintenant à quelques principes généraux. Et en premier lieu, tout comme l'Assemblée est une chose divine, ainsi aussi est le ministère. Il ne provient jamais ni du croyant ni de l'Église mais de Christ, par la puissance de l'Esprit.

Ceci éclaircit maintenant le sujet : le *Seigneur* appelle, non pas l'église ; le *Seigneur* envoie, non pas les saints ; le *Seigneur* contrôle, non pas l'assemblée – je parle maintenant du ministère de la Parole. Il y a, dans les affaires *temporelles*, des serviteurs que l'église doit ou peut choisir. Par exemple, l'assemblée peut nommer les personnes qu'elle pense propres à prendre soin des fonds et à distribuer sa bienfaisance. L'assemblée peut employer des serviteurs, les sélectionner selon la meilleure sagesse, et le Seigneur reconnaît de tels choix. On faisait ainsi autrefois, comme nous lisons en Actes 6 où la multitude choisit ceux chargés de surveiller *les tables* et les apôtres leur imposèrent les mains. Il en était ainsi quand les *assemblées* (en 2 Cor. 8) choisirent des frères comme leurs *messagers*, et encore quand l'assemblée à Philippi prit Éphroditte comme *messenger* pour prendre soin des besoins de Paul (Phil. 2).

Mais nous ne trouvons jamais un tel type de choix quand le ministère de la Parole est concerné. Jamais ! Au contraire, le Seigneur lui-même regarde dès le départ à son pauvre peuple abattu et dispersé, il a compassion d'eux et demande aux disciples de prier pour que le Seigneur de la moisson envoie au loin des ouvriers (Matt. 9). Le chapitre suivant montre qu'il est le Seigneur de la moisson, et donc il envoie lui-même les ouvriers. Ensuite, il prépare ses disciples pour le vrai caractère du ministère chrétien quand il devra les laisser. En Matt. 25, où se trouve la parabole du maître s'en allant hors du pays, nous avons la même vérité : le Seigneur accorde des dons à ses serviteurs. Cela tranche la question [quant à l'appel au ministère de la Parole]. Car la différence entre ce que la Parole de Dieu reconnaît et ce que l'on voit de nos jours tient en ceci que, selon l'Écriture, le ministère de la Parole, dans son appel et dans son exercice, est plus véritablement divin que ce qui lui est maintenant substitué dans la chrétienté. Par conséquent la dignité propre du ministère est amoindrie, spécialement pour [ce qui concerne] le saint affranchissement de l'homme, [pourtant] essentiel pour son exercice fidèle et, par-dessus tout, pour la gloire du Seigneur lui-même. Si des prédicateurs sont envoyés par des hommes, c'est une usurpation de la prérogative du Seigneur et un grave préjudice porté à ses serviteurs qui s'y soumettent.

La vraie liberté en Christ du ministère

Quel est l'effet d'un ministère exercé selon l'Écriture ? La plus parfaite liberté est donnée de Dieu pour la bénédiction des âmes. Et la doctrine universelle des Épîtres confirme pleinement ce que l'histoire montre dans les Actes des Apôtres. Mais je dois citer des passages à l'appui de cela, aussi brièvement que possible.

En 1 Cor. 12 à 14, nous avons déjà vu qu'il tenait à la nature de l'Église comme assemblée de Dieu, et au but de la présence de l'Esprit en elle, que Dieu ait pleine liberté d'utiliser qui il veut pour la gloire du Seigneur et la bénédiction de tous. L'exhortation de 1 Pierre 4:10-11 et l'avertissement de Jacq. 3:1 supposent la même liberté et la même possibilité d'en abuser. Cette remarque peut suffire pour ceux qui sont « dedans ».

Quant à ceux qui sont « dehors », la volonté du Seigneur est également claire. C'est ainsi qu'en Actes 8, nous lisons que la persécution s'abattit sur l'Église ; et ils furent tous dispersés (sauf les douze) et allèrent partout annonçant la Parole. Je n'appelle pas cela nécessairement un travail ministériel. Évidemment quelques-uns d'entre eux étaient des ministres et d'autres pas. Mais tous allaient partout évangéliser. Cela prouve que le Seigneur reconnaissait à chaque chrétien le droit d'aller de l'avant et d'annoncer les bonnes nouvelles (cp. Actes 11:19-21).

Mais quand nous en venons aux détails, nous voyons Philippe, au même chapitre 8, prêchant librement. Certains diront : « Mais il a été choisi par l'assemblée ». Philippe n'a pas été choisi pour annoncer la Parole. Il fut choisi, au contraire, pour libérer les apôtres des services matériels afin qu'ils puissent annoncer la Parole. C'était précisément dans le but de décharger les apôtres de ce travail séculaire que la multitude avait porté ses regards sur les sept hommes et avait dûment établi ces derniers dans cette tâche secondaire. L'intervention de l'église ne concernait que cela. C'était le Seigneur qui appelait Philippe à prêcher l'évangile et le Seigneur bénit sa Parole, qui s'étendit au-delà de la Samarie (cp. Actes 21:8).

En Actes 9, nous voyons un homme sur la route de Damas, avec la mission du souverain sacrificateur de persécuter les chrétiens juifs. C'était la seule mission que Paul reçut de l'homme – une autorité, non pour prêcher l'évangile, mais pour l'éteindre, si cela était possible. Mais le Seigneur, dans sa grâce souveraine, non seulement convertit Saul de Tarse, mais l'envoya aussi au loin, le conduisant pour Lui-même, un prédicateur, un apôtre et un docteur des nations, dans la foi et la vérité. *Le service de Paul devint ainsi le type du ministère chrétien.* En dehors de tout fait miraculeux, il illustra ces vivantes paroles : « nous croyons, c'est pourquoi nous parlons » (2 Cor. 4).

Puis nous voyons le Seigneur introduire d'autres dans l'œuvre, et plus particulièrement Apollos, qui était un homme éloquent, puissant dans les

Écritures mais si ignorant au départ qu'il ne connaissait rien de plus que le baptême de Jean (c'est-à-dire le témoignage qui était rendu à Christ quand il était vivant sur la terre). Mais bien qu'il fut dans les ténèbres quant à l'Église et à la pleine vérité du christianisme, c'était un homme converti. Naturellement, il y avait des âmes converties avant la venue de Christ. Voir une difficulté dans une telle déclaration est simplement de l'ignorance. Apollos avait reçu par le Saint Esprit le témoignage précoce du Seigneur, mais il ne connaissait pas l'œuvre de Christ. Il l'apprit par un homme bon et sa femme, qui l'aidèrent dans la compréhension plus profonde des Écritures, et il devint plus puissant que jamais dans la vérité. Or il n'y a pas la moindre trace d'une quelconque inauguration humaine avant qu'il ne prêche. Pourtant l'apôtre Paul écrit avec un grand respect au sujet d'Apollos, en plaçant cet homme, qui n'a jamais été établi, entre lui-même et Pierre (1 Cor. 3). Et encore, il rappelle aux Corinthiens, dans le dernier chapitre, qu'il a appelé Apollos à venir mais « ce n'a pas été du tout sa volonté d'y aller maintenant » (1 Cor. 16:12). Cela ne montre-t-il pas un état de choses vraiment très différent de celui auquel les hommes rêvent quant au rôle apostolique, et de ce qui existe maintenant ? Ce que cela illustre en vérité, c'est la manière dont le Seigneur maintenait sa propre place. Un apôtre inspiré donne un conseil à Apollos qui ne s'y conforme pas. Paul lui-même le rapporte sans aucune censure. Et l'Écriture ne dit pas, en fait, qui avait vu juste. Cela pouvait être très probablement le grand apôtre, mais quant à ce point, nous sommes entièrement laissés sans réponse. En tout cas, ce récit souligne cette grande vérité, que le Seigneur reste le Maître absolu et le Guide de ses serviteurs. L'homme aime à réglementer. Mais le Seigneur, auquel par-dessus tout nous sommes assurément liés, exerce le cœur de ses serviteurs, et leur donne dans sa Parole un principe pour les guider en tout temps. Est-ce vrai pour votre âme et pour la mienne ? Sommes-nous pratiquement des serviteurs du Seigneur – du Seigneur seul ? ou servons-nous comme ministres une dénomination ? Si nous sommes *uniquement* des ministres nationalistes ou dissidents, je n'ai rien à dire. Mais si nous sommes *réellement* ministres de Christ, prenons garde : « Nul ne peut servir deux maîtres ». Si nous avons été entraînés à servir Christ et en même temps la secte dont nous sommes les représentants, pour qui doit-on tenir ferme ? qui doit être laissé de côté ?

La place respective de l'assemblée et du ministère

Ainsi, avec l'assemblée de Dieu, on trouve le ministère de la Parole, confié souverainement à certains de ses membres, non pas tous, mais assurément pour le bien de tous. Que l'assemblée respecte les serviteurs à leur place, et que les serviteurs respectent l'assemblée à sa place. Ne confondons jamais les deux choses, sans quoi il y aura les plus désastreuses conséquences. Aucune ne doit être sacrifiée. C'est la place d'un

serviteur, sans doute, de prêcher ou d'enseigner dans la soumission à Christ. C'est la place du serviteur de conseiller, guider, surveiller, selon le don qu'il a reçu du Seigneur. Mais quelle que soit la pensée du serviteur, son jugement ou son conseil, rien n'annule la responsabilité directe de l'Assemblée envers Christ. Le même Jésus, qui est Seigneur du serviteur, doit aussi être reconnu comme le Seigneur de l'Assemblée de Dieu.

Prenez encore l'exemple d'Actes 13. Barnabas et Saul partent pour un voyage missionnaire, dirigés par le Saint Esprit, prenant Marc avec eux. Mais Marc se révèle être un serviteur indifférent et désire retourner rapidement chez lui. Ils continuent (Actes 15), mais Paul insiste pour aller sans Marc. Barnabas, qui était apparenté à Marc, ne désire pas abandonner Marc. Barnabas – homme bon s'il en est – conteste avec Paul au sujet de Marc si vivement que cela conduit à une séparation de ces deux serviteurs de Christ, dévoués et tendrement attachés. Puis Paul choisit Silas et ils furent recommandés par les frères à la grâce de Dieu. L'assemblée, ou les ouvriers, étaient sans doute convaincus que Paul avait vu juste. De Barnabas, rien de tel n'est dit. Le sujet, pour autant qu'il en soit question, est alors clos. Paul entre dans une nouvelle sphère qui s'étend et Silas l'y accompagne, pourvoyant, comme on voit, à l'absence de Barnabas. Or ici, on trouve non seulement un serviteur individuel à l'œuvre, mais aussi l'action conjointe de deux ou plus au service du Seigneur. Barnabas peut avoir eu tort de prendre Marc et Paul avoir eu raison de choisir Silas, mais le principe est clair. Le jugement spirituel est nécessaire dans le choix de collaborateurs. Forcer une association avec quelqu'un que l'on ne croit pas compétent ou désirable n'est clairement pas selon la pensée du Seigneur.

Ainsi, dans le service du Seigneur, il peut y avoir de telles associations mais jamais aucun asservissement à celles-ci. Barnabas était libre de prêcher la Parole autant qu'auparavant. Les saints n'ont pas manqué bien sûr pour accueillir Barnabas, et les pécheurs n'ont pas fait défaut à sa prédication. Mais Paul ne pouvait pas être forcé à prendre Marc, et choisit un autre serviteur. C'est un exemple important pour nous. Combien l'Écriture pourvoit-elle à toute collaboration, mais aussi à son refus ! Le Seigneur Jésus a sa vraie place, non seulement en relation avec l'assemblée, pour préciser comment établir des serviteurs [dans les choses temporelles], mais aussi en relation avec le ministère, pour montrer comment l'œuvre s'étend sur la terre. La Parole de Dieu répond à tous les besoins.

L'exercice de la foi dans le ministère

Mais il y a une chose qui manque encore pour chacun de nous. Qu'est-ce donc ? Simplement la foi dans le Seigneur, dans sa grâce, dans sa Parole. Là où elle manque, des âmes sont susceptibles d'être abattues face aux difficultés. Alors, quand elles considèrent les choses en ne re-

gardant pas à ce vers quoi elles étaient au départ attirées, elles commencent à douter de tout. Combien est-ce différent si notre pensée est façonnée pour avoir affaire avec le Seigneur ! Considérons bien cela afin de lui être soumis. Naturellement, je ne nie pas la soumission morale à ceux « qui sont à la tête » [1 Thess. 5:12] dans la crainte du Seigneur. Cela peut faire partie de la soumission au Seigneur. Mais ce que nous avons besoin de maintenir, c'est qu'en tout temps et en toute circonstance, nous devons plaire au Seigneur. Et il sera avec nous. Nos circonstances peuvent paraître critiques et assez éprouvantes, mais nous y trouverons une bénédiction infinie pour nos âmes. En effet, c'est en des temps de trouble que nous éprouvons la solidité de la bénédiction. Soyez assurés que, comme le Seigneur est passé par la croix pour atteindre la gloire céleste, nous aussi nous aurons sa croix marquée dans notre service. Mais c'est le Seigneur, et c'est sa croix. Que nos cœurs soient donc de bonne volonté !

Résumé

Les deux points de la vérité qui ont été esquissés ici – l'Assemblée de Dieu et le ministère de Christ – vous les trouverez exposés dans la Parole de Dieu. Les deux découlent de Christ, au lieu d'être de simples associations humaines. Et quant aux deux, nous avons une responsabilité qui ne peut être évitée. L'assemblée est *tenue de recevoir* les ministres de Christ, au lieu de les *choisir*.¹⁵ La puissance vient de Christ ; le serviteur

¹⁵ La « *Congregational Lecture* » (Conférence congrégationaliste) sur « *The Ecclesiastical Polity of the New Testament* » (La gouvernance ecclésiastique du Nouveau Testament) du Dr. S. Davidson peut être confrontée à ce que nous avons vu dans l'Écriture :

« Prenons maintenant une église et traçons ses diverses procédures. Un certain nombre de croyants sont d'accord de s'associer. Dans cette capacité d'unité, ils décident de confesser Christ, observer ses préceptes et suivre sa volonté. Ils choisissent des pasteurs dont ils estiment qu'ils possèdent les qualifications décrites dans le Nouveau Testament. De cette manière, le croyant choisi par eux devient une personne officielle dès qu'elle accepte leur invitation » (p.269). « La convention intervenue entre le conducteur et ceux qui sont conduits peut être dissoute par une ou deux des parties. L'union formée entre le pasteur et le peuple peut être rompue » (p.271). « Un ministre est le ministre d'une église particulière, c'est-à-dire celle par laquelle il a été choisi, sinon, il n'est pas ministre du tout. Quand il cesse d'être pasteur d'une église, il cesse d'être un ministre de l'évangile, jusqu'à ce qu'il soit élu par une autre... Il n'est pas fait ministre par un acte d'ordination, mais par l'appel du peuple et par son acceptation, en vertu desquels il entre dans un solennel engagement. Et quand l'engagement arrive à sa fin, il cesse d'être un ministre (!) » (p.252, 253).

Aucun principe ne me semble plus catégoriquement opposé à la Parole de Dieu que ce radicalisme religieux.

est directement responsable envers Christ. Si quelqu'un est appelé à servir, qu'il s'en réjouisse. Mais inclinez-vous devant cette vérité bénie qu'il sert le Seigneur Jésus Christ. La conséquence en réalisant cela, c'est que le monde abandonnera [ce serviteur]. Il est possible que ce soit justement ce que beaucoup de ces amis chrétiens redouteront. Le ministre de Christ, comme l'Assemblée de Dieu, ne sont jamais destinés à œuvrer dans le système du monde. Les deux sont destinés à exalter le Seigneur Jésus et à exercer la foi de ses saints et de ses serviteurs.

Cela doit encore être le cas aujourd'hui. Plus que cela, Dieu attend que dans l'Assemblée et dans le monde nous sentions les difficultés et les souffrances, comme aussi les joies de la foi. Je ne doute pas du triomphe de Christ. Mais nous devons assurément compter avec l'épreuve et la tribulation dans ce monde. Nous pouvons trouver des différences dans ce monde. Parfois dans l'Assemblée aussi, il y a des fluctuations. Chacun de ceux qui ont servi Christ connaissent quelque chose de cela. Mais quant à Christ, auquel l'Assemblée appartient et qu'elle sert, il est « le même, hier, et aujourd'hui, et éternellement ». La question est donc celle-ci : Êtes-vous prêt à le suivre ?

Le culte, la fraction du pain, et la prière

Jean 4:10-24

Le culte

Introduction

1) L'importance du culte chrétien

La première et plus importante partie du sujet qui est maintenant devant nous est le culte. Il nous concerne plus que tout car il touche au plus près Dieu lui-même. Cela, j'en suis convaincu, est le critère le plus vrai – le plus sûr et le plus salubre pour nos âmes. Sans doute la fraction du pain fait aussi partie de notre sujet, mais elle nécessite un développement séparé, étant d'une nature complexe et ayant des aspects divers relatifs aux saints eux-mêmes, alors que le culte comme tel représente essentiellement le côté de Dieu. Il a donc semblé nécessaire, à cause de l'importance de la cène, de lui accorder une place à part : elle introduit de manière frappante, dans un acte qui engage tous les cœurs, ce qui place devant nos âmes la plus profonde et la plus solennelle révélation de la sainteté et de la grâce divines dans la mort du Seigneur. Dans sa présence, tous identifient leur condition, reconnaissent ce qu'ils étaient sans son précieux sang, ce qu'ils sont maintenant par son moyen et, par-dessus tout, qui est celui qui mourut en accomplissant pour eux la rédemption, pour qu'ils puissent se souvenir de lui – et pour toujours – dans une paix reconnaissante et avec adoration.

La portion de l'Écriture lue ce soir montre non seulement que l'adoration constitue une part bénie, élevée et très riche de la vie du chrétien, mais aussi que le Seigneur lui-même la met en contraste avec ce à quoi Dieu prenait plaisir dans le passé. Comme en de précédentes occasions la considération des voies divines [dans l'Ancien Testament] nous a aidés à voir plus distinctement les nouvelles révélations de Dieu dans le Nouveau Testament, nous constaterons cela avec le sujet du culte.

2) Pas de place pour la volonté de l'homme

En premier lieu, laissez-moi affirmer qu'un certain état d'âme est nécessaire à l'adoration. Dieu attend l'adoration de ses enfants, et c'est un

devoir dans lequel tous ont un intérêt direct et immédiat. Il y a cependant une condition nécessaire à la fois du côté de Dieu¹⁶ et du leur, afin que ce soit une réelle adoration chrétienne. Ainsi en est-il pour ce qui regarde le seul Corps, l'Assemblée de Dieu, et le don du Saint Esprit. S'il y a un domaine où, plus que tout autre, la tolérance de la volonté de l'homme est un péché et une honte, c'est bien en s'immisçant dans le culte de Dieu. Or y a-t-il quelque chose de plus fréquemment pratiqué, et avec si peu de conscience ? Trouve-t-on un acte où l'homme s'exalte le plus et outrage le plus l'Esprit de grâce, que celui-ci ? Que personne ne suppose que je parle avec une sévérité injustifiée ! Peut-on parler assez sévèrement d'une intrusion qui trompe le monde, souille l'église et sape la gloire morale de Christ ? Sur la base d'un faux fondement, ou plutôt sans fondement, l'homme déshonore Dieu du tout au tout, et cela en présence de la plus large manifestation qu'il ait pu faire de Lui-même, car il s'agit de son Fils. Si en vérité Dieu a ainsi parlé et agi, nous avons la pleine révélation de Dieu. Pour trouver une révélation plus large et plus complète que celle que nous avons en Christ, nous devrions avoir [si on peut ainsi parler] quelque'un de supérieur au Fils de Dieu.

Les trois éléments du culte

1) La pleine révélation de Dieu, connue des saints

C'est la source de toutes nos espérances et bénédictions et la base sur laquelle procède le culte chrétien. Néanmoins, bien qu'*une parfaite révélation de Dieu en Christ soit absolument essentielle pour cette adoration*, cette révélation, aussi grande soit-elle, ne suffit pas : l'homme a besoin de son côté de ce qui est selon la gloire divine. Dieu n'a pas manqué de se révéler lui-même pleinement, il n'a rien laissé de côté, rien fait qui ne soit parfait ; tout est tel qu'il ne peut y avoir aucun doute ou aucune question.

Il y eut sans nul doute un déploiement graduel de la pensée de Dieu, de sa volonté et de sa gloire. En vérité, nous pouvons dire qu'il ne pouvait pas manifester toute sa volonté tant qu'il n'avait pas donné son Fils. Mais maintenant que le Fils de Dieu est venu, nous croyants pouvons dire sans prétention « il nous a donné une intelligence afin que nous connaissions le Véritable » [1 Jean 5:20]. En fait, nous mépriserions ou serions coupables de refuser de croire ce que Dieu a donné afin qu'il soit connu, si nous ne disions pas fermement « nous connaissons ». N'est-ce pas une grande chose, dans ce monde ténébreux, que Dieu accorde, même pour les petits enfants, un tel langage « nous connaissons » ? Oui, et il nous aura prouvé la réalité de ces paroles *nous connaissons* non seulement

¹⁶ Du côté de Dieu, il y a l'introduction de la pleine révélation (cf p.77-79). (note de traduction)

pour ce qui nous concerne, mais aussi pour ce qui le concerne, lui. C'est beaucoup d'avoir un Livre divin dans lequel nous pouvons, conduits par l'Esprit, regarder en arrière vers le passé, en avant vers le futur, en bas sur le labyrinthe du temps présent, et dire à tous « nous savons ». C'est bien plus et bien meilleur que ce que nous pouvons humblement et véritablement dire, [comme le montrent ces paroles :] « afin que nous connaissions le Véritable, et nous sommes dans le Véritable, [savoir] dans son Fils Jésus Christ » (1 Jean 5:20).

Il ne s'agit pas de savoir jusqu'où va le développement de l'intelligence des enfants de Dieu. Il peut y avoir croissance dans la connaissance. Mais en parallèle, nous devons aussi tenir ferme la grande bénédiction et la vérité fondamentale que chaque âme que Dieu a conduite à lui possède : *une onction de la part du Saint, qui lui permet de connaître toutes choses*. Et la possession de cette capacité divine s'étend bien au-delà des différences que l'on peut trouver dans son développement pratique [chez l'un ou l'autre]. Naturellement, de telles différences existent et il y a place pour l'exercice d'une âme spirituelle, et l'Esprit de Dieu agit, bien sûr, par la vérité sur nous, afin que nous fassions des progrès. Mais, en pensant aux enfants de Dieu, nous pouvons rester confiants, sachant que, où qu'ils soient, dans les circonstances les plus fâcheuses peut-être, Dieu leur a donné une nouvelle nature et que *cette nature est capable par l'Esprit de comprendre, apprécier et jouir de Lui-même*. Tout le temps de notre séjour ici-bas doit être la saison de la croissance. C'est l'école où nous devons *apprendre la vérité en pratique*. Mais c'est l'application et l'approfondissement dans nos âmes de ce que nous avons déjà par la grâce de Dieu. « Je ne vous ai pas écrit parce que vous ne connaissez pas la vérité, mais parce que vous la connaissez et qu'aucun mensonge ne vient de la vérité » (1 Jean 2:21). C'est la part de chaque enfant de Dieu.

2) La nouvelle nature et le don de l'Esprit

Mais ce réel privilège met en évidence l'élément essentiel du côté de l'homme pour être un véritable adorateur : *l'homme comme tel, à moins qu'il ne soit né de Dieu, est incapable de l'adorer* – pas plus capable de le faire qu'un cheval serait apte à comprendre la science ou la philosophie. Je dénie entièrement, comme principe, la moindre capacité dans l'homme naturel à adorer Dieu. Il a besoin pour cela d'être une nouvelle création en Christ. Il doit posséder une nouvelle nature qui soit divine, de manière à être en mesure de comprendre Dieu et de l'adorer. Et ce n'est pas simplement la vie éternelle, que toute âme reçoit en croyant au Fils de Dieu, qui la qualifie pour le culte : Dieu ne la lui donne pas seule. Dans l'occasion la

plus importante¹⁷, il a fourni d'autres ressources qu'il accorde à tous ses enfants. Dans beaucoup de cas cependant, c'est triste à dire, l'apparence et la jouissance de cette grande grâce peut être entravée. [Il arrive que] le croyant puisse difficilement discerner la capacité divine et la puissance de l'adoration. Mais nous sommes toujours appelés à compter sur le Seigneur, la vérité infaillible de sa Parole et la plénitude de sa grâce.

Si Dieu a donné une vie nouvelle à ses enfants et les a réconciliés avec lui-même par Christ qui a porté leurs péchés en son corps sur le bois de la croix, pour quelle raison a-t-il donc opéré cette grande œuvre ? Sans aucun doute, c'est pour sa propre gloire et de par son propre amour. Mais c'est dans le cadre de cette gloire et en réponse à son amour qu'il fait appel à ses enfants pour l'adorer et le servir maintenant. Nous avons donc devant nous la considération de ce sujet, le culte chrétien – lequel implique le don de l'Esprit à la Pentecôte (comme l'Assemblée ou le ministère) – culte qui constitue une partie de l'hommage des enfants de Dieu et de leur élan de cœur vers lui, que Dieu attend de leur part.

Donc la première grande condition pour l'homme, pour adorer comme un chrétien, c'est d'être né de Dieu comme objet de la grâce de Christ et de recevoir le Saint Esprit qui vient habiter en lui. Le Seigneur enseigne cette vérité dans la réponse qu'il donne à la femme samaritaine : « Si tu connaissais le don de Dieu, et qui est celui qui te dit : Donne-moi à boire, toi, tu lui eusses demandé, et il t'eût donné de l'eau vive » [Jean 4:10]. Le point fondamental de l'adoration se trouve dans ces mots : « Si tu connaissais le don de Dieu ». Elle n'est pas dans la loi, fût-elle de Dieu lui-même, quoique la femme n'ait pas conscience d'être placée sous cette loi, car les Samaritains, peuple métissé, gens des nations, étaient partiellement juifs de profession et de forme. Mais quand bien même la loi de Dieu serait connue dans toute sa plénitude, non compromise ni corrompue par l'homme, elle ne serait pourtant pas adaptée au culte chrétien. La parole du Seigneur était : « si tu connaissais *le don de Dieu* » – son libre don. Si elle connaissait Dieu comme un donateur, agissant librement selon sa bonté et son amour. C'est la première vérité. Mais en second lieu, « si tu connaissais... qui est celui qui te dit : Donne-moi à boire, tu lui eusses demandé et il t'eût donné de l'eau vive ».

3) La venue en grâce du Fils de Dieu

Tant que Dieu approuve la loi comme système, il demeure dans une épaisse obscurité, c'est-à-dire qu'il ne se manifeste pas mais se cache lui-même. Mais quand le Fils unique révèle le Père, Dieu ne prend plus la

¹⁷ Allusion probable à la descente du Saint Esprit sur la terre le jour de la Pentecôte ; à partir de ce moment, il habite dans l'Assemblée et dans chaque vrai croyant individuellement (Actes 2 ; 1 Cor. 12:13). Voir le paragraphe suivant. (note de traduction)

place de celui qui réclame quelque chose de la part de l'homme, ce qui était nécessairement la forme sous laquelle la loi le faisait connaître. Naturellement, ce caractère de Dieu est véritable, juste et bon, comme le commandement lui-même, et l'homme devait s'incliner devant lui et accéder à sa demande. Mais l'homme était pécheur et l'effet de le pousser à accomplir cette exigence [de la loi] fut de mettre en évidence plus manifestement ses péchés. Quand bien même la loi serait l'image de Dieu, ainsi qu'enseignent faussement d'ignorants et pervers théologiens, l'homme aurait été abandonné et perdu sans espoir. Mais ce n'était de loin pas la vérité. La loi, bien que provenant de Dieu, n'est ni Dieu ni le reflet de Dieu, mais *seulement* une mesure morale de ce que l'homme pécheur doit à Dieu. Dieu est lumière ; Dieu est amour. Et si l'homme est dans un profond besoin, Dieu donne [maintenant] librement, il donne pleinement, et il se donne Lui-même. C'est ce qui intéresse Dieu et ce en quoi il trouve son plaisir. « Il est plus heureux de donner que de recevoir » [Actes 20:35]. Il serait étrange que Dieu manque dans ce qui est la plus heureuse de ces deux choses. Selon la loi, il aurait dû être celui qui reçoit, si l'homme ne l'avait pas violée. Mais dans l'évangile, il est sans équivoque un donateur, et bien plus, il donne ce qu'il a de meilleur à ceux dont le seul mérite était la perdition éternelle.

Mais *ceci n'a été possible que par l'humiliation du Fils de Dieu, s'abaissant et souffrant à l'extrême pour les pécheurs, et par sa glorification*. Combien c'est vrai et beau alors, quand le Seigneur dit : « Si tu connaissais le don de Dieu, et qui est celui qui te dit : Donne-moi à boire, toi, tu lui eusses demandé, et il t'eût donné de l'eau vive » ! En d'autres termes, si cette femme avait connu la grâce de Dieu et la gloire de celui qui parlait librement avec elle, elle aurait cherché et trouvé tout ce qu'elle désirait. Elle se doutait peu que cet homme humble était [bien plus que] celui qu'elle supposait n'être qu'un Juif, bien qu'elle se soit étonnée de ce qu'un Juif puisse ainsi avoir des égards et s'abaisser vers une femme samaritaine. Elle pensait peu que c'était le Seigneur Dieu des cieux et de la terre, le Fils unique dans le sein du Père. Si elle avait connu tant soit peu de cela, elle aurait demandé, et il lui aurait donné de l'eau vive. C'est le Saint Esprit qui est vu, représenté par cette eau vive. Ainsi, dans un simple verset, nous avons toute la Trinité concernée d'une manière ou d'une autre. La grâce de Dieu est la première pensée, la source. Ensuite nous avons la gloire de la Personne du Fils et sa présence dans l'humiliation parmi les hommes sur la terre. Enfin le Fils, selon sa propre gloire, communique, aux âmes assoiffées et dans le besoin, l'eau vive – le Saint Esprit. Est-il nécessaire d'ajouter que seule une personne exclusivement divine peut accorder une telle bénédiction ?

Ainsi, notre Seigneur Jésus nous garantit la base indispensable du culte chrétien : *premièrement* et avant tout, Dieu révélé dans l'évangile en contraste avec la loi – Dieu en grâce ; *en second lieu* le Fils venu ici-bas

en parfaite bonté et voulant donner à l'homme les moindres choses pour lesquelles il pourrait Le bénir abondamment, par un amour qui vainc [le cœur] le plus insouciant et le plus endurci ; et *en troisième lieu* le don du Saint Esprit. Combien heureux est le culte chrétien dans son vrai caractère et son véritable objet selon la pensée de Dieu, quand toutes ces choses sont dans un ordre tel qu'il puisse être réalisé ! le culte chrétien suppose, dans un véritable acte de la part de Dieu, une pleine révélation de ce qu'il est dans sa propre nature et dans sa grâce envers l'homme. Cela implique que le Fils vienne parmi les hommes en amour pour mener à bien cette révélation dans la mise de côté du péché par le sacrifice de lui-même. Cela suppose aussi que le cœur, réveillé quant à ses vrais besoins, ait demandé et reçu l'eau vive que donne le Seigneur, le Saint Esprit, non seulement comme agent et renouveau de la vie, mais aussi comme source intérieure de rafraîchissement infaillible en vie éternelle.

Le caractère du culte chrétien

1) Le Père cherche des enfants comme adorateurs

Un peu plus bas dans ce chapitre l'enseignement sur le sujet est plus développé, bien que nous en ayons vu le fondement dans le verset 10. La femme, quand sa conscience fut touchée et qu'elle eut appris qu'elle était en présence d'un prophète, quoiqu'elle n'avait pas encore reconnu en lui le Messie, place ses difficultés religieuses devant lui, attendant une solution, absolument certaine qu'il apportera la vérité divine – « Seigneur, je vois que tu es un prophète ». Remarquez en passant que l'idée essentielle d'un prophète, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, c'est qu'il introduit la conscience directement en présence de Dieu, de manière à ce que sa lumière éclaire l'âme. Beaucoup de prophètes ne prédirent presque rien, mais ils n'étaient pas des moindres. Se trouvant elle-même en présence de celui qui était capable de lui annoncer la vérité de Dieu, elle désire que les questions de son âme soient résolues. Elle se tourne vers lui au sujet de ce qui, en tout temps et en tout lieu, doit avoir et a eu un intérêt sans égal. Le monde, aveugle et sans vie, luttera pour rien d'autre plus vite que pour sa religion. Il existait alors des différences de vues, comme aujourd'hui. « Nos pères, dit-elle, ont adoré sur cette montagne, et vous, vous dites qu'à Jérusalem est le lieu où il faut adorer ». Le Seigneur lui déclare solennellement : « Femme, crois-moi : l'heure vient que vous n'adorerez le Père, ni sur cette montagne, ni à Jérusalem ». Il lui fait aussi un reproche : « Vous, vous adorez, vous ne savez quoi ; nous, nous savons ce que nous adorons ; car le salut vient des Juifs ». Il est clair que, quelles que soient les espérances du salut provenant des Juifs, elles ne pouvaient être fondées que sur leur foi en Christ. Et bien qu'il revendique la position (non la condition) des Juifs, il proclame le lever d'un jour plus vaste : « Mais l'heure vient, et elle est maintenant,

que les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ; car aussi le Père en cherche de tels qui l'adorent ». Il pouvait ainsi parler pleinement et fermement, car il était lui-même le Fils dans le sein du Père et il était habilité, en vertu de la gloire de sa personne, à introduire le culte approprié à sa connaissance personnelle intime et à sa parfaite révélation du Père.

Là-dessus suit le caractère entier et distinct du culte chrétien. *Dieu se fait connaître comme un Père appelant et adoptant des enfants, et même bien plus que cela : il cherche des enfants.* En cela nous trouvons la plénitude de l'amour divin qui vient du ciel, et pour le ciel. En Israël, les hommes devaient rechercher Jéhovah, et cela par le moyen de rites prescrits soigneusement et de cérémonies rigides : c'est seulement ainsi que même le peuple choisi s'approchait et paraissait devant Dieu dans leur culte. Mais malgré le soin le plus scrupuleux, aucun ne pouvait approcher de sa présence – pas même le souverain sacrificateur lui-même, et s'il lui avait été possible de s'approcher et de se tenir tout près, ce n'était pas d'un Dieu se révélant comme un Père. Dieu n'était pas plus un Père pour Aaron, Phinées ou Tsadok que pour le plus petit membre de la plus obscure tribu en Israël. Il n'y avait pas de ce temps une telle manifestation de Dieu. Mais maintenant l'heure venait, et en principe elle était venue, où le Père cherchait des adorateurs. Le système juif avait été testé et trouvé manquant, et il était maintenant condamné. Devant Dieu, le sanctuaire terrestre était déjà tombé ; Christ était le vrai temple. Le Fils de Dieu était venu, et cela ne pouvait que tout changer – non seulement tout ré-enseigner, mais également tout changer. Il n'est donc pas étonnant qu'il y eut dans sa présence et par sa présence une nouvelle et entière manifestation de Dieu, une révélation du nom du Père. Christ fit connaître une chose entièrement nouvelle sous ce point de vue : combien le culte terrestre est vain, non seulement à la montagne de Garizim, mais aussi à Jérusalem. Désormais, il était question d'adorer le Père, et cela, en esprit et en vérité ; car, c'est merveilleux à dire, le Père *cherchait* ceux qui puissent l'adorer de cette manière !

Quelle vérité ! *Dieu le Père, partant de son amour dans sa source, sous un caractère nouveau, en quête d'adorateurs !* Naturellement il a accompli cette œuvre par son Fils et dans la puissance du Saint Esprit. Mais c'était le principe, en contraste direct avec la nature du judaïsme – le Père cherchant des adorateurs. C'était non seulement un caractère entièrement nouveau de l'adoration, approprié à une nouvelle révélation de Dieu et la réclamant, mais assombrissant complètement et nécessairement les vieilles lampes du sanctuaire jusque-là reconnues dans le judaïsme. Le culte falsifié de Samarie était condamné plus que jamais, mais la clarté des cieux, brillant alors librement, éclipsait les faibles rayons qui, en Israël, auraient dû au moins mettre en évidence les ténèbres, et maintenir un témoignage qu'une meilleure lumière devait venir. Or le [culte juif] qui

avait été temporairement reconnu par Dieu et utilisé était alors devenu néant et nuisible. Et Dieu, comme nous pouvions nous y attendre, introduit le vaste changement de la manière la plus juste. Jusqu'à cette époque, l'homme était à l'épreuve. Le Juif, exemple d'un homme choisi et favorisé, était testé. Quelle fut l'issue d'une telle mise à l'épreuve ? La croix et la honte du Seigneur Jésus. Ils rejetèrent et mirent à mort leur propre Messie, réalisant bien peu qu'il était Jéhovah, Dieu sur toutes choses béni éternellement. À juste titre alors, après une longue patience, les Juifs sont mis de côté. Tel fut le développement moral des voies de Dieu. Il n'y eut rien d'arbitraire. C'est ce que quiconque, croyant ce que Dieu déclare dans sa Parole, avec la réjection par Israël de son Messie, doit constater et ressentir. Dans la vie et le ministère de Christ, il y avait une manifestation d'une grâce et d'une patience telles que rien de semblable n'a été vu ou conçu sur la terre. Mais maintenant le terme était arrivé devant Dieu : les Juifs, par leur conduite, coupaient les derniers liens qu'un peuple dans la chair pouvait avoir avec Dieu. En rejetant leur Messie, ils se mettaient eux-mêmes de côté. Et quand la croix fut une réalité, que la rédemption fut accomplie, et que Jésus fut ressuscité d'entre les morts, alors la grâce et la vérité qui étaient venues par lui resplendirent dans son œuvre à la croix. Alors une entière rédemption, non plus promise, mais accomplie, fut donnée à connaître par le Saint Esprit. Et en accord avec cela, ceux qui crurent furent capables d'adorer le Père. Ce n'était pas qu'ils avaient simplement foi dans le Messie, car ils avaient cette foi quand il était ici-bas. Mais alors, par la rédemption en son sang, ils eurent le pardon de leurs péchés. Et maintenant que Christ faisait connaître Dieu lui-même comme son Père et leur Père, son Dieu et leur Dieu (et cela dans la puissance et la présence de l'Esprit Saint envoyé des cieux ici-bas), ils purent s'approcher des lieux saints et adorer véritablement le vrai Dieu. Ils pouvaient dire, non pas eux seuls, mais avec le Seigneur Jésus « Abba, Père ».

2) L'adoration en Esprit et en vérité

La vie spirituelle et la rédemption étaient indispensables, mais aussi le Saint Esprit. Et avec propos le Seigneur ajoute : « Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité ». Remarquez la différence d'expression. Quand il parle de son Père cherchant des adorateurs, c'est une pure grâce s'écoulant librement ; mais c'est lui qui cherche. Le Père agrée l'adoration de son peuple, mais il cherche aussi ces adorateurs. N'oublions pas que notre Père est Dieu. On oublie facilement cela, chose étrange à dire. C'est une faiblesse charnelle, qui ne résulte pas de notre prérogative à nous tenir dans la proximité de Dieu, dans sa bonté infinie – privilège qui ne devrait en aucune manière amoindrir, mais au contraire augmenter et fortifier en nous le sentiment de sa majesté. « Dieu est esprit », dit le Seigneur, et « *il faut* que ceux qui

l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité ». Il y a une certaine obligation morale ici à laquelle on ne peut se soustraire. En vérité, Christ crée¹⁸, la loi ne le fait jamais. La loi tue. Que peut-elle faire sinon, ou que devrait-elle faire pour des créatures pécheresses ? Ce serait une loi mauvaise si elle nous faisait grâce. Si je mérite de mourir comme homme coupable et responsable devant Dieu, alors je dis que la loi est juste, sainte et bonne en me condamnant. C'est la prérogative du Seigneur seul de me donner la vie, et non seulement cela, mais de me donner la vie par sa mort et sa résurrection, sans le péché, son fruit et sa racine, afin que je puisse me tenir en Lui, possédant une nouvelle nature, entièrement délivré par grâce de la misère, de la culpabilité, de la puissance et du jugement du vieil homme.

C'est la place de tout vrai chrétien. Ce sont les éléments simples mais bénis de sa vie et de sa position devant Dieu. Mais puisqu'ils sont inséparables du don du Saint Esprit, il est absolument nécessaire que nous puissions adorer notre Dieu et notre Père. Pour cela et pour d'autres raisons, l'Esprit nous a été donné. Nous voyons par là ce que signifie l'eau vive. « Mais l'eau que je lui donnerai, sera en lui une fontaine d'eau jaillissant en vie éternelle » [Jean 4:14]. C'est le Saint Esprit donné par Christ pour être *dans* le croyant. *Sans lui, il ne peut y avoir la puissance dans l'adoration. Mais il est donné, et l'heure du vrai culte, [le culte] chrétien, est venue, dans le sens strict du terme.*

Appel aux jeunes

Vous qui êtes assemblés ce soir, êtes-vous prêts, au-delà de toute considération [étrangère à la Parole], à reconnaître [comme faux] tout culte qui n'est pas de cette nature ? Vous spécialement qui êtes jeunes et peut-être peu affermis dans la vérité de Dieu, écoutez ! Vous pouvez être tentés non seulement par un penchant naturel vis-à-vis du monde [religieux] et de son culte, mais aussi par des relations, des liens, des amis qui pensent qu'il est difficile de ne pas se joindre à eux. Mais si c'est pour la [vraie] adoration chrétienne avec eux, rejoignez-les par tous les moyens. À quelque moment ou en quelque lieu que ce soit que vous trouviez le culte en esprit et en vérité, ne craignez pas de vous y joindre : cherchez-le, oui, cherchez-le diligemment ! [Quant à moi,] je vous dirais plutôt : êtes-vous disposés à mépriser ce [vrai] culte au profit de tout ce qui concourt à faire retourner à la montagne de Samarie, si l'on ne peut atteindre à celle de Jérusalem – et cela au profit d'un service religieux à la fois faux et formel dans sa nature ? et de manière à mêler quelques authentiques adorateurs à une foule de faux adorateurs ? Combien y en a-t-il aujourd'hui qui, se vantant des paroles de leur liturgie céleste, se hâtent en réalité à travers elle de manifester une insouciance si évidente que le

¹⁸ ou donne la vie. (note de traduction)

sermon n'est que ce qu'ils prennent plaisir à entendre ! On pourrait croire qu'ils ne savent rien, ne désirent rien sinon entendre la manière d'être sauvés, plutôt que d'être des enfants de Dieu, appelés et capables d'adorer le Père en esprit et en vérité. Mais c'est la misère résultant d'une position liée à ce qu'ils chérissent dans la chair et dans le monde, où l'adoration du Père selon l'Écriture n'est ni ne peut jamais être connue.

J'admets que cela est meilleur que d'appartenir à une autre classe d'hommes religieux, dans une secte de même nom et qui, ignorant la rédemption de Christ, soutiennent un discours évangélique dans l'intérêt d'un service [religieux], mais dont l'obscurité est pour eux un délice parce qu'il répond à leur propre condition. Un culte charnel convient à un état charnel.

Mon reproche ne concerne pas le glissement vers un état hypocrite parmi les véritables adorateurs – cela peut sans nul doute s'introduire partout. Le point principal sur lequel j'insiste, c'est *l'erreur et le péché qui consistent à embrasser le monde dans le culte divin par le biais d'un faux principe, chose des plus communes au jour actuel*, et aux yeux de plusieurs fort désirable. Clairement, ce n'est pas le culte chrétien. Mais il est ainsi dépeint, il est accepté et justifié comme tel. Et son refus porte la marque populaire du résultat d'un esprit dur, sans amour et sévère, au lieu d'être vu selon ce qu'il devrait être, le désir d'un cœur simple de manifester la volonté du Seigneur. Le culte ne peut pas être réalisé tant que l'on ne se tient pas sur le terrain de la grâce : là se trouvent la vie dans l'Esprit, ainsi que la vie divine et la puissance du Saint Esprit opérant dans le cœur de l'adorateur.

Encore une fois, il ne doit pas être très difficile de discerner où trouver un culte chrétien. On peut aisément dire où il n'est pas. Comment pourrait-il être là où n'existe aucune reconnaissance de l'Assemblée des fidèles ni de la séparation du monde ? là où les formules humaines remplacent largement la Parole divine ? là où le Saint Esprit n'est pas accueilli comme opérant dans l'ordre inscrit dans l'Écriture ? où quiconque peut être en communion, et où des inconvertis manifestes peuvent se joindre et conduire les plus sérieux services ? l'effet invariable en tel cas, c'est que *vous ne pourrez pas hisser le monde au niveau de la foi, et les croyants qui se mélangent avec lui sans distinction doivent descendre au niveau du monde*. De là les beaux édifices, les imposantes cérémonies, les musiques excitantes, les sentiments poétiques aptes à s'introduire progressivement partout où le caractère du culte chrétien est inconnu ou oublié. De là aussi le besoin d'un ordre légal, car il paraît audacieux de faire confiance à la grâce de Dieu.

Vous pouvez trouver des adorateurs chrétiens dans un tel état de choses, et je n'ai nul désir d'exagérer, mais il ne peut y avoir de [véritable] culte chrétien [dans ces conditions]. Doutez-vous de cela ? Peut-être est-

ce le cas parce que vous n'avez jamais connu ce qu'est véritablement l'adoration. C'est si souvent le cas présentement – les pensées des chrétiens sont si vagues, si peu formées et ténébreuses que pour beaucoup sa vraie signification est perdue. Combien sont nombreux ceux qui nomment lieu de culte l'édifice où ils se rassemblent pour écouter prêcher. Et quand ils viennent pour écouter, ils pensent et disent qu'ils sont venus pour le culte ! Tout ceci ne manifeste-t-il pas que la vraie notion du culte est inconnue ? Nous ne devons pas nous étonner de cela. La vérité, c'est qu'on fait beaucoup pour prêcher Christ ces jours-ci, beaucoup projettent de réveiller et gagner des âmes, mais où est dans tout cela la mise en avant de l'évangile de la grâce de Dieu ? Que Christ soit prêché, c'est un motif pour lequel nous avons à rendre grâce à Dieu. Des âmes sont converties et, pour autant qu'un enseignement traditionnel orthodoxe est maintenu, elles apprennent ce qui est juste quant à leurs péchés et le danger [qu'ils représentent]. Mais nous désirons que l'évangile soit proclamé en plénitude – l'évangile comme nous le voyons dans les épîtres – les bonnes nouvelles annonçant non seulement que l'œuvre de Christ a ôté le péché, mais que le croyant se tient dans une nouvelle vie et une nouvelle relation avec Dieu, dont le Saint Esprit est donné comme sceau. *Quand on connaît cela, le culte en est le fruit simple et nécessaire. Le cœur, alors libéré par la grâce, s'élance vers Dieu en actions de grâce et en louanges.*

Résumé

Ainsi, dans le chapitre que nous avons commencé à examiner, le croyant jouit non seulement de *la vie nouvelle* qui lui est communiquée, mais aussi de cette *source d'eau vive qui jaillit en lui en vie éternelle*. Par l'énergie du Saint Esprit qui nous a été donné, nous possédons, consciemment, une paix parfaite et inaltérable, et nous ne pouvons qu'exhaler la joie de nos âmes rachetées, à la louange de notre Dieu Sauveur. De fait, cela n'existe que peu parmi les enfants de Dieu comparativement [à leur nombre], car en général, là où l'on trouve la perception de Christ, on met la loi à la place du Saint Esprit. On tombe ainsi dans l'incertitude qui invariablement, là où se trouve encore quelque conscience, provient de la loi détournée dans sa pratique plutôt que de *jouir de la lumière, de la puissance et de la paix en Christ et en sa rédemption*. Cela est le résultat spécial du témoignage de l'Esprit à Christ et de son habitation dans le croyant. Là et là seulement on peut avoir le culte chrétien. Il est fondé sur *la pleine révélation de la grâce en Christ mort, ressuscité et glorifié au ciel*. C'est dans la puissance de l'Esprit de Dieu que le croyant en jouit. Mais ce n'est pas tout : car Dieu est esprit et la conséquence de cela, c'est que *le culte chrétien rejette tout formalisme*. « Dieu est esprit, et ceux qui l'adorent, l'adorent *en esprit et en vérité* ». *La nature de Dieu est révélée en cela, et on en déduit la nécessité morale de lui rendre culte en*

esprit et en vérité, non pas selon les formes terrestres ou la volonté humaine.

1) Un principe complémentaire

Ce qui précède est la source, la base et le caractère du culte chrétien. Mais nous avons un élément complémentaire, quand nous poursuivons nos investigations du Nouveau Testament.

En 1 Cor.14, nous le trouvons en rapport avec l'Assemblée. Nous y apprenons sur quel principe et par qui le culte est maintenant rendu à Dieu. C'est un ajout important pour notre connaissance de la volonté de Dieu. Personne ne s'opposera un instant à ce que l'évangile soit prêché ou que des croyants soient instruits dans la vérité. Ce sont des devoirs communément admis d'après l'Écriture. Par elle, il est pourvu à tout ce dont nous avons besoin pour le bien de l'Assemblée et le bien-être des âmes. Le principe et la réalité de tout service chrétien sont très clairement exposés dans la Parole de Dieu. Pour les autres enseignements, la Parole de Dieu ne manque pas de témoignage quant à la manière selon laquelle le culte chrétien doit être conduit. Nous avons vu que *nul autre que les chrétiens peut rendre une adoration acceptable pour Dieu. Le monde est nettement exclu d'un tel service*, selon l'enseignement de l'Écriture. Il ne s'agit pas de fermer la porte ou d'exclure des personnes du lieu où les fidèles se rassemblent. Il est clair, d'après les Écritures, que les incroyants peuvent être présents là où l'Assemblée se réunit. Mais ils sont incapables de rendre une adoration propre et acceptable pour Dieu, *parce qu'ils n'ont ni la nouvelle nature, ni le Saint Esprit, qui est la seule puissance du culte. Ils ne connaissent ni la rédemption qui est la base du culte, ni le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ qui, avec le Fils, est le sujet de l'adoration.* Ainsi, à tout point de vue, le monde est nécessairement hors du domaine du culte chrétien. Y introduire le monde contribue pour une large part au péché et à la ruine de la chrétienté.

2) Les actions de grâce, la bénédiction et les cantiques

Nous déduisons [aussi] de 1 Cor. 14 *la place que les actions de grâces ont dans le culte chrétien.* Et cela est en relation, non pas seulement avec une personne individuellement, ou avec une classe particulière [de personnes], mais avec l'ordre et avec l'opération de Dieu dans l'assemblée. Nous lisons au verset 15 : « Qu'est-ce donc ? Je prierai avec l'esprit, mais je prierai aussi avec l'intelligence ; je chanterai avec l'esprit, mais je chanterai aussi avec l'intelligence ». Aussi important que soit le chant, son but n'est pas, bien entendu, la douceur du son. La chose essentielle, comme il est dit, c'est de chanter avec l'esprit et avec l'intelligence. Quelle instruction, prouvant que le Seigneur regarde au service intelligent de son peuple ! Au verset 16, nous lisons : « Autrement, si tu as béni avec l'esprit, comment celui qui occupe la place d'un homme simple

dira-t-il l'amen à ton action de grâces, puisqu'il ne sait ce que tu dis ? » Si dans l'adoration chrétienne on se mettait à parler dans une langue inconnue pendant l'action de grâces ou la bénédiction à Dieu, cela contrarierait l'édification de l'assemblée, car on mettrait de côté ceux qui ne pourraient pas joindre intelligemment leur amen. Ce passage est cité aussi pour montrer que *les actions de grâces et la bénédiction, tout comme les cantiques et d'autres constituants du culte chrétien qui nous sont familiers, étaient présents depuis le commencement dans l'assemblée chrétienne.*

Quelques difficultés

(1) Mais il y a une difficulté. Regardez autour de vous, partout où vous voudrez. Où trouvez-vous l'assemblée chrétienne ? Où trouve-t-on le rassemblement commun des enfants de Dieu, au nom du Seigneur Jésus, engagés dans les actions de grâces et les bénédictions, les louanges et les cantiques, ainsi que nous lisons dans ce passage ? Oui, l'assemblée [chrétienne] se réunissant comme [Assemblée] de Dieu est essentielle pour le culte chrétien. Il peut y avoir les meilleurs hommes pour conduire le service, et cependant l'ordre des louanges et des prières peut être aussi faux que les liturgies [pourtant] exposées à une sévère critique. Serait-ce l'adoration de la famille de Dieu ? Si ce n'est pas le cas, comment peut-elle porter réellement un caractère chrétien ? Dieu recherche l'adoration *de ses enfants* en esprit. Vous direz qu'après tout il y a peu de différence entre beaucoup et un seul y prenant part. Mais, aussi grave que soit ce fait, une telle différence n'est pas la chose principale. L'essentiel, c'est qu'il y ait une parfaite ouverture pour l'action de l'Esprit par lequel Dieu se plaît à parler. Il n'est pas question d'un seul homme ni d'une demi-douzaine. En certaines occasions le Saint Esprit peut employer une ou deux personnes, en d'autres, plus de six, de diverses manières. Ce que l'Écriture demande, c'est qu'on ait foi en la présence de l'Esprit, et qu'on le manifeste en lui accordant sa vraie place afin qu'il emploie chacun comme il lui plaît. La question n'est pas qu'une seule, peu, ou beaucoup de bouches rendent grâces, bénissent ou prennent part aux actes d'adoration. Le point réel et essentiel, c'est que l'on compte sur le Saint Esprit présent et sur le fait qu'il emploie un chrétien ou un autre selon sa volonté. Dans une assemblée où se trouvent beaucoup d'hommes spirituels, il paraîtrait étrange qu'un ou deux seulement prennent une part active dans l'adoration adressée au Seigneur. Encore une fois, ce qui importe, ce n'est pas qu'un ou deux parlent à une occasion donnée, mais que la seule manière scripturaire par laquelle un culte acceptable est rendu soit là où toute l'assemblée s'unit dans la liberté de l'Esprit, d'un seul cœur et d'une même pensée, en offrant ses louanges et ses actions de grâces à Dieu par le Seigneur Jésus Christ. Le Saint Esprit, agissant dans le rassemblement par le moyen de ses membres, peut penser bon d'employer un seul ou une douzaine pour exprimer une louange convenable selon sa pensée

et en rapport avec son état. Que l'on soit employé ou non comme canal audible de l'adoration, y a-t-il une chose plus douce pour l'ensemble que la conscience que le Saint Esprit, par sa participation véritable, daigne guider [le cœur de] chacun et [de] tous ? Ce qui a de la valeur est qu'il puisse tout diriger librement pour la gloire de Christ.

(2) Une autre remarque d'ordre pratique doit être faite concernant le culte. Nous devons prendre garde à ne pas introduire dans l'assemblée nos propres pensées quant à ce qui doit être offert à Dieu. Un individu peut indiquer un hymne à chanter dans lequel il trouve ses délices, mais qui n'est magnifique, vrai et spirituel qu'en lui-même. Ce peut être une erreur pour lui de l'indiquer – un hymne totalement inapproprié pour le moment dans lequel il désire qu'il soit chanté. Il peut y avoir des personnes hors de l'assemblée, connues ou inconnues, qui soient venues par curiosité pour voir à quoi ressemble l'adoration. Avez-vous peur qu'elles s'étonnent du silence de temps en temps, et liriez-vous un chapitre ou indiqueriez-vous quelque doux cantique ? Ai-je besoin de dire qu'une telle chose est indéfendable et indigne d'hommes croyant en la présence du Saint Esprit ? Quelques-uns pensent être libres de faire cela ou ce qui s'en rapproche, mais qui a suggéré ces choses à leur esprit ? Pensez-vous que le Saint Esprit est occupé de ce que ceux du dehors peuvent penser ou dire de ceux du dedans, ou quoi que ce soit de la sorte ? N'est-il pas au contraire entièrement occupé, dans ses pensées, de Christ, pour nous les communiquer ? Dans de telles circonstances, le point important pour nous est de détourner nos regards de nous-mêmes et de ceux de dehors et de dedans, pour les fixer sur Dieu afin que, opérant par l'Esprit, il nous accorde d'être en accord avec les pensées du Saint Esprit au sujet du Seigneur Jésus Christ.

Quand tel est le cas, comme est simple le courant de la louange pour ses bontés à notre égard et pour tous les saints ! Combien est agréable l'appréciation que Dieu nous donne de ses délices en Christ ! quelle louange de sa grâce ! quelles anticipations de la gloire, et de celle de Christ ! Tout ceci, et le reste, ne sont que des ingrédients. Mais ils interviendront de diverses manières, selon que le Seigneur le jugera bon. Même l'adoration du plus bas niveau, quand elle est appropriée à l'état, est, à mon avis, une chose beaucoup plus agréable à Dieu qu'un effort d'élévation qui ne serait pas réellement le fruit de l'énergie de l'Esprit de Dieu.

(3) Ensuite, quant aux critiques [qui pourraient être formulées], je ne pense pas que l'assemblée de Dieu soit le bon endroit pour que quelqu'un se mette en avant et montre une sagesse supérieure. Au contraire, c'est avant tout le lieu où le plus grand doit montrer sa petitesse devant Dieu. Il peut y avoir des occasions et des circonstances où une appréciation de ce qui est exprimé n'est pas mal à propos mais plutôt un devoir. Mais en dehors de cela, de telles pratiques n'ont pas leur place dans l'assemblée

de Dieu. Ne puis-je pas avoir la liberté d'appliquer à cela ce que l'apôtre écrit au sujet d'une autre nouveauté : « Mais si quelqu'un paraît vouloir contester, nous n'avons pas une telle coutume, ni les assemblées de Dieu » (1 Cor. 11:16). Comment et où peut-on trouver une telle manière de faire dans la Parole de Dieu ? Je ne me limite pas à cette pratique ou à ces remarques générales pour citer un tel texte, mais je parle de l'ensemble de la teneur, de la disposition et de la consistance de tout ce qui nous est donné dans l'Écriture : dans la mesure où ce n'est pas autorisé, le résultat [d'une telle manière de faire] ne peut être que pernicieux. Quel peut être l'effet de la critique dans l'assemblée de Dieu, sinon de semer la discorde et la distraction quand l'unité et la concorde devraient prévaloir ? Et il y a encore une chose trop fréquente contre laquelle j'aimerais avertir sérieusement mes auditeurs. Tout est sujet à erreur et doit être corrigé à l'occasion. Mais en règle générale, les commentaires sur un autre ne sont pas à leur place dans l'assemblée de Dieu. Chaque devoir réel a son occasion appropriée et sa place, mais il n'est jamais correct de rectifier un mal par un autre, aussi bonne en soit l'intention.

La fraction du pain

L'expression de l'unité du Corps

Ensuite, pour ce qui concerne la fraction du pain, peu de passages suffiront. La cène du Seigneur, non le baptême, fut révélée par le Seigneur, nous le savons tous, à l'apôtre Paul, comme il dit dans la même épître (1 Cor. 11), dont nous avons déjà tiré beaucoup de citations. *C'est une institution divine, liée intimement à l'unité du Corps et à son expression extérieure distincte*, que Paul avait spécialement pour mission de développer. Le Seigneur la révèle donc de nouveau à l'apôtre Paul. Il n'a pas envoyé Paul pour baptiser, comme il dit, mais pour prêcher l'évangile. Il n'y a pas le moindre doute qu'il a baptisé, et qu'il était parfaitement juste pour lui de le faire. Mais le baptême, expressément confié aux onze après la résurrection du Seigneur, n'est pas une simple observance initiatrice – « un seul baptême » – mais c'est pour chaque croyant la confession de la vérité fondamentale de la mort et de la résurrection de Christ. Celui qui en est l'objet se présente comme un croyant en Celui qui est mort et est ressuscité ; il n'est par conséquent plus un Juif ni un païen [mais un chrétien] : il professe Christ.

Le souvenir de la mort du Seigneur

D'un autre côté, la cène du Seigneur, appartient à l'assemblée et forme un sujet important, touchant les affections, dans le culte des saints de Dieu. C'est premièrement et strictement le signe par excellence de

notre seul fondement, *la marque de l'amour du Seigneur jusqu'à la mort et de son œuvre*, par laquelle nous pouvons adorer. Il n'est donc pas étonnant que l'apôtre montre la place solennelle et bénie que la cène du Seigneur revendique dans les révélations que le Seigneur lui a faites : « Car moi, j'ai reçu du Seigneur ce qu'aussi je vous ai enseigné : c'est que le seigneur Jésus, la nuit qu'il fut livré, prit du pain, et après avoir rendu grâces, il le rompit et dit : Ceci est mon corps, qui est pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. De même aussi, après le souper, en disant : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang : faites ceci, toutes les fois que vous la boirez, en mémoire de moi. Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez la coupe, vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Cor. 11:23-26). Avec cette déclaration, il est évident que *la mort du Seigneur occupe une place large et profonde dans la cène*. Aucune joie, aucun témoignage de la faveur de Dieu dans le ciel, aucune communion qui en résulte ni aucune espérance de la bénédiction éternelle avec lui ne peuvent un instant nous distraire ou assombrir [le souvenir de] la mort du Seigneur. C'est bien le contraire : plus la mort du Seigneur occupe sa place centrale dans le recueillement du chrétien, plus ces choses rayonnent largement et avec douceur dans son cœur. Ainsi l'homme qui était l'instrument béni de Dieu pour développer la pleine portée des privilèges chrétiens est celui qui nous rassemble autour de la mort du Seigneur comme ce qui par excellence attire et remplit chaque cœur qui aime son Nom.

La fraction du pain le dimanche

Avec Actes 20:7, il est clair que *les saints devraient rompre le pain le premier jour de la semaine* et non tous les mois ou tous les trimestres. Toutefois c'est le jour de sa résurrection, non pas le jour de sa mort, comme si nous étions convoqués là pour mener deuil comme pour un mort. Mais il est ressuscité et, avec une joie reconnaissante et solennelle, nous prenons la cène, le jour qui nous parle de sa puissance de résurrection. Je ne doute pas que le Saint Esprit mentionne ce jour pour notre instruction comme le but qui attirait ensemble en premier lieu les croyants. Assurément l'apôtre, passant parmi eux lors d'un court séjour, discourait devant ceux qui étaient assemblés. Mais ils étaient rassemblés ce jour-là pour rompre le pain.

Avons-nous laissé s'introduire d'autres pensées ou arrangements ? Ou agissons-nous, étant certains que le Saint Esprit connaît et nous montre le chemin le meilleur et le plus vrai, la sainte et heureuse voie qui satisfait Dieu et honore Christ ? La mort du Seigneur présente constamment à l'âme notre grand besoin, nous autrefois des pécheurs coupables ; la complète mise de côté de tous nos péchés par son sang ; la glorification de Dieu en tout et au-dessus de tout, dans la mort même ; la manifesta-

tion d'une grâce absolue ; la justice de Dieu qui nous justifie ; la parfaite gloire du Sauveur – toutes ces choses, et infiniment plus, sont mises et placées devant nous dans ces simples mais merveilleuses paroles : « la mort du Seigneur ! »

Participer à la cène en mémoire du Seigneur, et ainsi témoigner de sa mort, est le premier motif de notre rassemblement. Il ne peut y avoir aucun doute quant à la signification de la Parole de Dieu qui nous le rappelle pour notre réconfort et notre édification. Or en examinant la pratique des chrétiens, comment peut-on en conclure qu'elle est selon sa volonté ? Comparez ce qu'ils font dimanche après dimanche avec l'enseignement évident de l'Écriture et l'intention du Seigneur en nous révélant ainsi sa pensée ; et dites-moi si, dans l'ensemble, de vrais saints n'ont pas manqué d'égards envers ce simple et touchant mémorial et si *son caractère n'a pas été universellement changé dans la chrétienté.* Je ne parle pas de questions de forme, mais de son principe, et de l'impact dû à son mode de célébration, qui ne laisse pratiquement plus rien qui soit encore selon l'institution du Seigneur.

Aucune règle

Prenez garde de penser qu'il puisse y avoir quelque chose qui concurrence le témoignage de la mort du Seigneur. La cène du Seigneur requiert une importance sans équivoque dans le culte des saints. Et [par là] nous ne pensons pas au simple fait de la célébrer au milieu du culte. En vérité, il est remarquable de constater combien *l'Esprit de Dieu se garde de fixer des lois au sujet de la cène du Seigneur* (c'est aussi vrai du christianisme en général) – un fait que l'infidèle peut utiliser à mauvais escient mais qui donne une vue infiniment plus élevée à l'esprit de l'affection et de l'obéissance du chrétien. Nous pouvons dire sans crainte que, quand l'acte de la fraction du pain intervient, il ne s'agit pas d'une question de moment. La chose de toute importance, c'est que *la cène du Seigneur doit être ce qui gouverne le cœur quand les saints sont rassemblés dans ce but le dimanche.* Ni les prières des uns ni l'enseignement d'un autre ne doivent mettre en arrière-plan ce grand sujet. Dans le ministère, même spirituel, l'homme a sa place. Mais dans la cène, si elle est célébrée correctement, le Seigneur seul, dans son abaissement, est exalté. Il peut y avoir des moments où la direction évidente de l'Esprit place la cène devant nous rapidement, ou tardivement, dans le déroulement de la réunion, si bien qu'une règle technique la liant au début, au milieu ou à la fin serait une usurpation humaine des droits de l'Esprit de Dieu qui seul est compétent, à chaque occasion et toujours, pour décider.

Cette ouverture peut paraître étrange à ceux qui sont habitués à des formes rigides, même là où il n'y a pas de règles écrites. Mais cette apparence étrangeté est due principalement à leur manque habituel de

connaissance de la présence réelle et de la direction du Saint Esprit dans l'assemblée.

Cependant, là où la porte est ouverte à l'action de l'Esprit conformément à l'Écriture et où une juste perception de l'action en cours remplit l'assemblée, l'Esprit de Dieu, d'une manière ou d'une autre, selon la vérité des choses [bonnes] à ses yeux, sait comment choisir le bon moment ainsi que tout le reste, et nous donner l'assurance de sa direction, si le Seigneur fait la confiance de nos âmes.

Aucun sermon ni discours

Vous pourrez parfois aller à la table du Seigneur et retourner déçu parce que la Parole n'a pas été exposée ou qu'il n'y a pas eu d'exhortation. Est-il possible que vous soyez allé vous souvenir de la mort du Seigneur, et que vous retourniez avec un sentiment d'insatisfaction ? Comment cela [est-il possible] ? N'est-ce pas la morbide influence de la chrétienté ? Il y a sans aucun doute quelque chose de cela dans le cœur naturel qui recherche et aime ce qui est en vogue aujourd'hui. L'excitation de la nourriture de l'Égypte est facilement désirée quand la manne céleste est estimée un pain misérable. Incontestablement, nous avons cela au milieu de nous, et cela nous aide à [comprendre] ce que nous trouvons autour de nous. *Il est humiliant et affligeant pour moi qu'un discours paraisse indispensable pour agrémenter la fraction du pain*, et qu'il y ait un sentiment de manque dans un rassemblement où la mort du Seigneur a été placée devant le cœur et où l'on s'est rassemblé autour du Seigneur et en son Nom, avec ceux qui l'aiment ! Supposez-vous qu'il y ait un service plus acceptable pour Dieu que le simple souvenir de Christ dans la cène ?

Les perversions de la cène dans la chrétienté

Mais quoiqu'on en dise, tout cela a été manifestement souvent oublié, et la cène du Seigneur a non seulement été prise, en beaucoup d'occasions, plus rarement que l'Écriture ne le permettait, et on a altéré son caractère et les grands symboles que le Seigneur a laissés ont été totalement méprisés, si bien que la célébration de la cène est devenue une chose que les hommes se plaisent à appeler de tout nom sauf la cène du Seigneur. Dites que c'est un sacrement si vous voulez, mais on peut en douter si elle est vue comme la cène du Seigneur. Les Corinthiens utilisaient ce terme pour prendre un repas en commun le dimanche, car en ces jours, les chrétiens sentaient fortement le caractère social du christianisme. Et on peut regretter que depuis ce temps, on ait tellement perdu cela de vue. Après le repas donc, ils célébraient la cène du Seigneur. Le diable, cependant, les a poussés à apporter la honte et la confusion parmi eux à Corinthe par la licence de cette fête, et plusieurs étaient ivres.

C'était assurément un terrible déshonneur sur le nom du Seigneur, mais il arrive malheureusement que ceux qui parlent rudement soient aptes à faire les reproches les plus durs. Nous devons nous souvenir qu'en ces jours, ils venaient tout juste de sortir du paganisme, et que s'enivrer en honneur des faux dieux faisait partie de ce culte. Les païens ne sentaient pas l'immoralité de cela, comme chacun le sent maintenant. Ils ne pensaient pas que c'était une chose inconvenante d'être excités et, pire encore, méchants dans leurs rites religieux et en d'autres circonstances. Et il est probable que dans cette assemblée naissante de Corinthe, on ne considérait pas comme une énormité, telle que nous l'estimons aujourd'hui, que les croyants puissent si vite oublier le Seigneur dans leurs agapes. Ce qui aggravait le péché, c'était le mélange, ici et là semble-t-il, de la cène du Seigneur avec l'agape. Un tel comportement détruisait le caractère de la cène. Boire et manger ainsi était boire un jugement contre soi-même (1 Cor. 11:29). Ce qui avait commencé par l'Esprit finissait par la chair. Je fais allusion à cela surtout dans le but de montrer qu'en *introduisant une festivité charnelle dans un tel ensemble saint, nous perdons ou détruisons sa vraie nature et son but.*

Sans mentionner de corps particulier de chrétiens, *la pratique qui consiste à nommer des ministres spéciaux dont le seul droit et le seul titre¹⁹ serait d'administrer le pain et le vin à chaque participant est claire-*

¹⁹ Donnons quelques extraits du fameux travail d'un homme modéré et capable, Jean Calvin [Le texte suivant a été traduit du latin en anglais (par W. Kelly) puis de l'anglais en français – Note de traduction] : « Ici, il est pertinent d'observer aussi qu'il est inconvenant pour des individus de prendre sur soi l'administration du baptême, car, pour elle comme pour l'administration de la cène, cela fait partie de l'office ministériel. Car Christ ne commanda à aucun homme et à aucune femme de baptiser, sinon à ceux qu'il avait nommé apôtres. Et quand, dans l'administration de la cène, il ordonna à ses disciples de faire ce qu'il avaient vu faire lui-même (ayant rempli le rôle d'un dispensateur légitime), il voulait assurément dire qu'ils devaient imiter son exemple en cela. La pratique qui a été en usage pendant longtemps, et pratiquement depuis le commencement de l'église, à savoir que des laïques étaient autorisés à baptiser des personnes en danger de mort quand un ministre ne pouvait pas être présent à temps, ne peut pas, selon moi, être défendue sur une base suffisante » (*Inst.*, Livre 4, chap. 15:20). « Car les paroles de Christ sont claires : "Allez donc, et faites disciples toutes les nations, les baptisant..." (Matt. 28:19) Dès lors qu'il avait nommé ces personnes à prêcher l'évangile et à dispenser le baptême dans l'église, "nul ne s'arroge cet honneur" (Héb. 5:4), selon l'apôtre, "mais [seulement] s'il est appelé de Dieu, ainsi que le fut aussi Aaron" – quiconque baptise sans un appel officiel usurpe l'office d'un autre » (*Id.*, 15:22). Ensuite, au chapitre 17:43 de ce même livre 4, après avoir fait allusion à quelques anciennes cérémonies dans le but de les révoquer, il continue en disant que la cène « peut être administrée convenablement, si elle est dispensée à l'église très fréquemment, au moins une fois par semaine. Cela doit commencer par une prière publique ; ensuite un sermon doit être délivré ; puis le ministre, ayant placé le pain et le vin sur la table, devait lire l'institution de la cène, expliquer

ment contraire à l'enseignement de l'Écriture et s'écarte de l'évidente intention de Dieu, autant que la conduite misérable des Corinthiens. Car qu'est-ce que la cène du Seigneur ? N'est-ce pas la fête de la famille chrétienne ? Quand vous dérangez l'ordre du Père parmi les membres de sa famille, ou quand vous introduisez ceux qui ne sont pas de sa famille, son caractère est perdu : cela devient alors une fête de famille [selon la chair], rien de plus. Mais admettons la supposition la moins défavorable, celle d'une compagnie chrétienne composée uniquement de vrais chrétiens, et supposez que l'administration (comme les hommes l'appellent) de la cène du Seigneur soit confiée à un réel serviteur de Christ, ou à tous ceux qui sont ses serviteurs, comme une *prérogative exclusive de ceux-ci* (je prends la forme la plus favorable pouvant être conçue par le sens commun, quelles que soient les circonstances), c'est une invention humaine car elle n'a pas l'autorité de Christ mais est absolument contraire à la doctrine et aux faits rapportés dans l'Écriture. *J'admets pleinement le ministère, mais la cène du Seigneur n'a pas de relation avec lui.* Faites de cette fonction (du ministère) une nécessité pour régler l'administration du pain et du vin, et cela n'aura même plus la ressemblance de la cène du Seigneur. Cela devient un sacrement, [si vous voulez,] une innovation manifeste, une déviation volontaire et complète de ce que le Seigneur a laissé dans sa Parole, mais en tout cas pas la cène. L'idée d'une personne mise à part et prétendant l'administrer comme étant son droit, al-

la promesse qui l'accompagne, et en même temps exclure de la communion tous ceux écartés par l'interdiction du Seigneur. Après cela, il pouvait prier afin que, selon la même bienveillance par laquelle le Seigneur nous accorde cette sainte nourriture, il nous instruisse et nous forme à la recevoir avec foi et gratitude de cœur, et il nous rende dignes de cette fête par sa grâce, dans la mesure où nous ne sommes pas dignes par nous-mêmes. À ce moment, des Psaumes peuvent être chantés ou quelque chose peut être lu, pendant que les fidèles, dans l'ordre qui convient, participent à ce banquet sacré, les ministres rompant le pain, et le distribuant au peuple. Puis la cène achevée, une exhortation doit être donnée en vue d'une foi sincère et d'une confession de foi, de la bienfaisance et d'une conduite chrétienne digne. Enfin, des remerciements peuvent être présentés et un chant de louange à Dieu. Après cela, l'église peut être renvoyée en paix. » (*Id.*, Livre 4, chap. 17:43).

– Combien l'homme aime à se mêler des choses de Dieu et à légiférer ! il est instructif d'observer que la régulation de la cène du Seigneur dans l'Écriture se trouve en 1 Corinthiens, c'est-à-dire dans une épître écrite à une assemblée où il ne se trouvait encore aucun ancien. Je crois vraiment que tel était le cas, mais même si des anciens étaient présents, le fait est que la Parole garde un silence absolu à leur sujet, alors que la pensée moderne les aurait [évidemment] appelés à contrer le désordre par une administration appropriée de la cène. Or l'apôtre ne fait jamais cela. Toute l'assemblée est exhortée sur des bases morales. Tel est le remède divin. Il ne s'agit ni (en supposant qu'il y en ait) d'un appel aux anciens, ni (en supposant qu'il n'y en ait aucun) d'une direction pour en nommer afin de corriger l'abus [de la cène].

tère et ruine la cène du Seigneur. La cène, selon l'Écriture, ne laisse aucune place à l'étalage de l'importance humaine dans les prétentions d'un clergé – encore moins quand les apôtres étaient sur la terre. Bénis et honorés de Dieu comme tels, ils étaient cependant dans sa présence à la célébration de la cène du Seigneur comme des âmes sauvées du péché et de son jugement par la mort du Seigneur. Les apôtres avaient leur place spéciale de dignité apostolique dans la marche des églises, le choix des anciens et la nomination des anciens. La Parole de Dieu prouve clairement et pleinement que l'administration de la cène par un ministre est une invention et une tradition des hommes qui manque entièrement du support de l'Écriture.

Prendre la cène indignement, ou s'en abstenir

Un autre point trouble souvent les âmes, et peut éventuellement les tourmenter, même quand le pain est rompu d'une manière sainte, simple et scripturaire : c'est *le danger de la prendre de manière indigne, et ainsi d'encourir un « jugement contre soi-même »* [1 Cor. 11:29]. Laissez-moi répondre à cela par l'assurance que, bien que l'on ait à veiller contre une participation négligente ou indigne, il n'y a aucune pensée de condamnation qui pourrait en vérité ôter au croyant tout le réconfort de l'évangile et le courant général de la Parole de Dieu²⁰. On pourra dire : « l'Écriture n'affirme-t-elle pas cela ? » J'admets que la version anglaise le fait, mais pas la Parole de Dieu²¹ ; et nous ne devons pas les confondre. Nous avons toutes les raisons de rendre grâces à Dieu pour cette version anglaise que, pour autant que je sache, je crois être une bonne version, meilleure que les versions courantes actuelles dans le monde. Mais malgré tout cela, c'est une traduction seulement (en ceci elle montre la faiblesse de

²⁰ « Mais si nous nous *jugions* (*juger = distinguer, voir la note*) nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. Mais quand nous sommes jugés, nous sommes *châtiés* par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde » (v.30-31). (note de traduction)

²¹ En 1 Cor. 11:29, la Version Autorisée anglaise donne : « ...eateth and drinketh *damnation* to himself » (...mange et boit une *condamnation* contre lui-même). La version Révisée corrige cela en donnant « ...eateth and drinketh *judgement* unto himself » (... mange et boit un *jugement* envers soi-même). À cet endroit, le texte grec emploie en effet le mot *krima* (*jugement, dans le sens de discerner et désapprouver ce qui ne va pas*), et non pas le mot *katakrinô* (*condamner*) comme à la fin du verset 31. (note d'édition)

(W. Kelly précise ici en note :) « Nous avons toutes les raisons de rendre grâces à Dieu pour cette version anglaise que, pour autant que je sache, je crois être une bonne version, meilleure que les versions courantes actuelles dans le monde. Mais malgré tout cela, c'est une traduction seulement (en ceci elle montre la faiblesse de l'homme), et par conséquent [une œuvre] dans laquelle on trouve ici et là des défauts que la faiblesse humaine n'a pas su éviter. »

l'homme), et par conséquent [une œuvre] dans laquelle on trouve ici et là des défauts que la faiblesse humaine n'a pas su éviter. Une de ces erreurs concerne notre sujet (1 Cor. 11:29). L'apôtre montre combien il est essentiel que nous allions à la table du Seigneur, qui nous invite librement au début de chaque semaine, nos cœurs étant remplis du souvenir reconnaissant de l'amour de Christ qui s'est livré, qui est mort pour [accomplir] notre rédemption afin que par lui nous puissions être sauvés. Quel est le *résultat* d'un état de laisser-aller insouciant à la table du Seigneur ? Si nous prenons le pain et le vin à cette sainte fête comme si nous prenions la nourriture que Dieu nous dispense dans nos maisons, ne discernant pas le corps du Seigneur – en d'autres mots, si nous mangeons et buvons indignement, ce n'est pas la cène du Seigneur que nous prenons, mais plutôt un jugement contre nous-mêmes. La main du Seigneur sera sur ceux-là, ainsi que le montre l'apôtre dans le cas des Corinthiens en désordre. Mais même dans cet état avancé, c'était un jugement expressément temporel, afin qu'ils ne soient pas « condamnés avec le monde ». *D'un autre côté, nous n'avons aucune excuse pour nous abstenir nous-mêmes de la table du Seigneur.* Il n'y a aucun moyen d'échapper à la main du Seigneur, sauf en s'humiliant soi-même et en justifiant Dieu par un jugement de soi-même, puis en venant [y participer].

La cène du Seigneur n'est pas davantage un doux privilège qu'un devoir solennel pour tous les siens, sauf ceux sous discipline ; et quand nous pensons à l'amour qu'il nous a montré dans le sacrifice sans limite qu'il a fait pour nous, la délivrance totalement imméritée qu'il a accomplie pour nous dans son profond abaissement et ses souffrances sous la colère de Dieu à la croix, ainsi que tous les encouragements pleins de grâce qu'il a mis devant nous pour notre réconfort, notre avertissement et son soutien dans notre conflit à travers le monde, nous ne pouvons regarder la commémoration reconnaissante de la mort du Seigneur que comme une obligation [du cœur] que, sous aucun prétexte, nous ne devons négliger.

La faute d'une autre personne ne devrait pas me tenir à l'écart : si cela produit un tel effet sur quelqu'un, cela devrait retenir tous. Le Seigneur serait-il comme s'il devait être oublié parce que quelqu'un mérite un blâme ? Que l'individu fautif soit repris ou qu'on s'en occupe selon l'Écriture. Mais ma place est de faire cela « en mémoire de Christ ». Encore une fois, le sentiment de ma propre faiblesse ne doit pas me tenir à l'écart : « que chacun s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive la coupe ». Celui qui s'abstient de la cène du Seigneur proclame pratiquement qu'il n'est pas des siens.

La prière

Cela suffira, en ce qui concerne la fraction du pain, bien que le sujet ait été à peine abordé. On ajoutera quelques mots en relation avec la prière. Il y a souvent une grande confusion à ce sujet. Nous entendons souvent parler du « don de la prière », mais où trouvez-vous cela ? Montrez-moi un passage de l'Écriture qui parle d'un « don de prière » dans le sens dans lequel on utilise communément ce terme. Et quel est le résultat ? Cela retient largement les âmes consciencieuses, modestes et simples, qui autrement se joindraient de cœur à la prière publique. Mais elles ne peuvent pas [pour] elles-mêmes accorder crédit au fait de posséder un « don de prière ». Elles sont refroidies par ce qui n'est qu'une hantise, – par ce qui n'est en réalité qu'une erreur, si seulement elles le reconnaissaient. La conséquence pour ces âmes, c'est qu'elles se tiennent en arrière et demeurent silencieuses, alors que le rassemblement serait grandement béni par leur aide. N'y a-t-il pas ici quelques-uns présents qui savent bien qu'ils ont eu quelquefois le désir de prier, et d'exposer ainsi à Dieu les besoins de son Assemblée, mais qui ont été découragés craignant de manquer d'un « don de prière » et de n'être pas capables de prier suffisamment longtemps, ou d'une manière acceptable pour ceux qu'ils ont entendu insister sur le « don de prière » ? N'est-ce pas un fait ? Je vous supplie, chers frères, de ne plus vous fier à eux, et de ne plus faire attention à leurs pensées et à leurs sentiments.

Examinez la Parole de Dieu pour vous-mêmes, et vous trouverez que l'apôtre exprime son désir, même avant toutes choses (1 Tim. 2), que les hommes prient *en tout lieu*. Qu'ils se confient dans le Seigneur sans douter, et en même temps qu'ils se souviennent que l'Écriture ne parle jamais, en aucune manière, même sous forme d'une allusion d'un don de prière. Cela nous conduit à un autre sujet lié à celui que nous venons de nous efforcer d'expliquer. [Mais] c'est à mon avis une mauvaise façon de voir, que [penser que] ceux qui possèdent un don se considèrent comme les seules personnes propres à faire entendre leurs voix dans l'assemblée de Dieu.

Les dons et les charges locales

Éph. 4:7-11

Introduction

Il me semble ce soir que mon sujet serait aride et de peu de profit pour les âmes, si nous devions regarder aux dons et aux charges locales seulement en eux-mêmes. C'est ainsi que le sujet est souvent considéré. Ce sujet est donc apte à devenir stérile pour quelques âmes et un piège pour d'autres. Il est stérile pour ceux qui, le considérant de l'extérieur, pensent qu'ils n'ont rien à faire avec les dons et les charges locales, et inversement, c'est un piège peut-être, comme souvent, pour ceux concluant qu'eux-mêmes, exclusivement, sont concernés par ceux-ci. La vérité, c'est que ces fonctions particulières affectent étroitement et matériellement Christ et l'Assemblée de Dieu. Attachés à Christ comme leur source, les dons découlent d'en haut, du même réservoir de riche grâce d'où procèdent aussi les bénédictions caractéristiques de l'Assemblée. Elles procèdent de Christ dans les lieux célestes, et en cela nous trouvons en grande partie la raison de l'aversion que certains portent à ce sujet – comme si les dons ministériels étaient seulement des moyens pour donner de l'importance à leurs possesseurs. Il serait difficile de penser qu'un tel détournement ne peut être qu'une grossière perversion de ce qui vient de Christ ou du ciel. En vérité, les dons sont de la plus haute importance aux yeux de Dieu, puisqu'il daigne les utiliser pour la gloire de son Fils. Et assurément la considération de la lumière que l'Écriture jette [sur ce sujet] devrait être précieuse à ceux dont la joie et la responsabilité sont de profiter d'eux, surtout pour ceux qui s'attendent personnellement et jalousement à voir comment le don de la grâce de Christ est utilisé – de peur qu'on ne le détourne du but pour lequel le Seigneur l'a donné, vers quelque intérêt égoïste ou mondain. Il est évident, je pense, que définir simplement leur source coupe court, en principe, tout prétexte à une notoriété mondaine, sous toutes ses formes, laquelle, trop communément, utilise à cet effet les dons du Seigneur.

On peut faire alors une autre remarque. Ces dons de Christ découlent de lui des cieux et doivent [par conséquent] refuser tout mélange, quand ce serait possible, avec la vanité du monde ou l'orgueil de l'homme (je parle évidemment du don en lui-même et non pas de la perversion que la chair en fait). Il y a de plus un autre caractère de ces dons qui est d'un immense intérêt pour nous comme croyants dans le Seigneur Jésus. Ils sont

essentiellement en relation avec le christianisme, non pas dans son côté contemplatif, mais aussi dans son côté utile, son caractère actif et incisif. Mais que nous regardions à la source ou au caractère, tout est fondé sur une rédemption éternelle, déjà accomplie. Plus nous pèserons ces considérations, plus leur importance nous apparaîtra et mieux, aussi, me semble-t-il, verrons-nous le sujet des dons de Christ au-dessus du domaine terrestre et stérile, auquel la théologie en tout cas les consignerait.

Ensuite, ne fait-on pas tort à Dieu et à ses saints chaque fois que ce que le Seigneur nous fait connaître dans sa Parole est considéré comme une affaire secondaire qui peut être discutée ou mise de côté à volonté ? En fait, une telle indifférence à sa vérité est un profond déshonneur fait au Seigneur, et une perte correspondante inévitable pour les saints qui abordent aussi légèrement sa volonté. Il doit être évident, si ce n'est que par les Écritures précédemment lues, que le Saint Esprit ne relègue en aucune manière le sujet des dons dans quelque sombre coin (si tant est qu'il s'en trouve dans les Écritures) où nous pourrions, si cela nous plaît, le mettre en avant de temps en temps et l'exercer pour les meilleurs intérêts de notre parti. Dans l'Épître aux Éphésiens, où le Saint Esprit nous a montré à la fois les hauteurs et les profondeurs des bénédictions en Christ dans l'Assemblée, dans cette position centrale où il nous présente le Seigneur lui-même dans sa propre gloire à la droite de Dieu – c'est dans cette épître [élevée] au-delà de presque tous les livres du Nouveau Testament, que nous trouvons l'Esprit exposant les dons du Seigneur à l'Assemblée.

Mais observez que j'ai dit « les dons du Seigneur » parce que c'est ainsi qu'ils y sont vus, plutôt que les dons de l'Esprit. En fait, il serait difficile de trouver une telle expression dans l'Écriture. Il y a un passage qui semble dire cela en Hébr. 2, mais c'est à proprement [parler] les « distributions de l'Esprit Saint » (v.4). On trouvera aussi en 1 Cor. 12 que la sagesse, la connaissance et le reste sont donnés par le même Esprit. Mais dans ces choses, le Saint Esprit n'est pas à proprement parler vu comme celui qui donne, si ce n'est comme agent. Le Seigneur est le véritable et personnel donateur. L'Esprit de Dieu est plutôt l'intermédiaire, le moyen pour transmettre le don, et il le distribue comme un bien, ou une puissance par laquelle le Seigneur agit. Je conçois qu'il est important, pratiquement, de voir que les dons, qui sont utilisés pour appeler des âmes puis bâtir l'Église, et qui sont la seule base du ministère, prennent leur point de départ en Christ lui-même. Le ministère peut donc être défini comme étant l'exercice d'un don, et il est par conséquent évident que ces dons de grâce lui sont liés de la manière la plus intime. Il ne peut y avoir aucun ministère de la Parole (à proprement parler) qui ne soit un don de Christ par l'Esprit.

Développement de la vérité sur les dons

L'origine et la source des dons

Mais considérons un peu le développement que le Saint Esprit donne sur la vérité [à savoir] que ces dons découlent de Christ : « Mais à chacun de nous la grâce a été donnée selon la mesure du don de Christ » (v.7). Ce n'est pas une simple question de qualités que l'on possède. C'est encore moins une question de réalisation – pensons bien à donner honneur au Saint Esprit. C'est une nouvelle chose donnée, conséquence positive de la grâce ; c'est le fruit de la libre faveur du Seigneur, qui agit dans ces choses selon sa souveraine volonté et pour la gloire de Dieu.

« Mais à chacun de nous la grâce a été donnée selon la mesure du don de Christ. C'est pourquoi il dit : « Étant monté en haut, il a emmené captive la captivité, et a donné des dons aux hommes » » (v.7-8). Bien que le Seigneur Jésus (est-il besoin de le dire ?) était dans sa personne compétent en tout temps, il lui plaisait encore, selon l'ordre des voies de Dieu, d'attendre le grand travail qui devait s'accomplir – non seulement concernant l'homme, en grâce, devant Dieu, mais aussi concernant l'Ennemi, dont il devait s'occuper. La puissance qui maintenait captifs les enfants de Dieu devait être brisée. C'est pourquoi les ennemis spirituels furent premièrement vaincus, puis le Seigneur est présenté ici comme élevé aux cieux après la défaite, la totale défaite devant Dieu de toutes ces puissances invisibles de mal. Sur cette base est fondé le ministère. Le Seigneur Jésus monte aux cieux. Il a lui-même combattu et défait les puissances des ténèbres. Il a emmené captive la captivité et de là, il « a donné des dons aux hommes ». Combien la porte de l'énergie et de l'ambition de l'homme a-t-elle été fermée ! Dieu seul était capable de nous parler de ce sujet et, de fait, il nous en a donné la parfaite vérité dans sa Parole. Il dirige nos yeux vers le Seigneur Jésus, du début à la fin, seul dispensateur de bien pour nous, à la gloire de Dieu le Père, par le Saint Esprit ! le voyez-vous comme seul Sauveur et Seigneur ? La vérité, c'est qu'il n'y a aucune source de bénédiction pour l'Assemblée, aucun moyen d'action sur nos âmes ou celles des autres, qui ne soit rattaché à Christ. Tant que nous n'avons pas saisi cette relation vitale et globale avec lui, particulièrement là où ce qui prétend au ministère ne découle pas de lui uniquement, il est clair qu'il y a quelque chose à rejeter. Cet apport étranger à Christ ne doit pas être poursuivi comme ayant de la valeur, mais doit au contraire être suspecté de fraude, placé dans la lumière de Dieu, et jugé dans sa présence. Pour qui le ministère profite-t-il, s'il n'est pas du Seigneur Christ ? et que recherchons-nous, si ce n'est pas les dons de Christ ?

Le Seigneur est donc monté aux cieux, et de cette place élevée de bonheur et de gloire, il a donné des dons aux hommes. L'Esprit de Dieu

détourne pour ainsi dire soigneusement nos regards [de nous-mêmes] et nous met directement en présence de l'œuvre puissante de Christ, sur le terrain même sur lequel il a pris place là-haut. « Or, qu'il soit monté, qu'est-ce, sinon qu'il est aussi descendu dans les parties inférieures de la terre ? » (v.9) Quelle grâce se trouve en lui ! Quel amour infini envers nous, qu'il daigne ainsi nous bénir – nous bénir éternellement ! il avait un droit divin égal avec le Père et le Saint Esprit à cette place suprême de majesté. Eux seuls étaient compétents pour la remplir. Mais il descendit premièrement dans les parties inférieures de la terre. Il avait la plus haute place en haut, si je puis dire, naturellement et intrinsèquement. Elle lui appartenait comme Fils de Dieu, qui n'a pas regardé comme un objet à ravir d'être égal à Dieu, mais qui a daigné être fait chair. Car, dans les conseils de Dieu, il était nécessaire qu'il devienne homme. Sans l'incarnation, il ne pouvait pas y avoir de relèvement de la ruine universelle de l'homme et du déshonneur fait à Dieu à cause du péché ; il ne pouvait y avoir ni défaite de Satan ni délivrance adéquate et juste pour l'homme. Mais maintenant il est descendu dans les parties inférieures de la terre, et il a pris sur lui, dans la souffrance, la peine et le péché. Avoir condescendu à devenir homme et à vivre comme il a vécu, rejeté et abaissé sur la terre, aurait déjà été beaucoup. Mais qu'est-ce que tout cela, comparé à la croix ? il s'est abaissé à l'extrême et, en conséquence d'une telle humiliation, il est maintenant l'homme exalté au plus haut. Dans sa mort, il restaura tout ce qui était ruiné et même, peut-on dire, infiniment plus. « Ce que je n'avais pas ravi, je l'ai alors rendu » [Ps. 69:4]. Il a apporté à Dieu une gloire nouvelle et meilleure que l'on n'avait jamais pensé ou même prophétisé de quelque manière que ce soit. Car je ne crains pas de dire que, comme les types et les ombres de l'Ancien Testament ne sont que de faibles présages de sa gloire, ainsi aussi en Christ, il n'y a et il ne peut y avoir aucune anticipation surpassant l'élévation de la bénédiction qui se trouve en lui, et ne puisse sonder la profondeur de sa gloire morale devant Dieu. Il fallait que lui-même aille de l'avant pour que la pleine valeur de ses souffrances à la croix soient connues. Avant cela, il ne pouvait pas y avoir d'expression suffisante de sa gloire. C'est des profondeurs de ces « parties inférieures de la terre » qu'il est remonté – hors de cette complète descente dans les profondeurs où il était descendu, Lui, vrai Dieu et vrai homme, dans cette nature même qui auparavant avait porté de tels fruits de honte et de déshonneur à l'encontre de Dieu.

Mais quel changement ! l'humanité est une nature dans laquelle le Dieu béni pouvait prendre plaisir, la voyant à travers le Seigneur Jésus. Et maintenant, il monte au ciel, mais non pas comme il en est descendu. Car après en être descendu simplement comme Fils de Dieu pour devenir Fils de l'homme, il y monte, pas seulement comme Fils de Dieu, mais aussi comme Fils de l'homme. C'est en particulier dans ce caractère d'homme que nous le voyons assis dans les cieux maintenant. « Il est aussi mon-

té », est-il dit, « au-dessus de tous les cieux, afin qu'il remplît toutes choses » (v.10). Sur ce magnifique terrain – que d'un côté l'on regarde à son humiliation ou que de l'autre on regarde à son exaltation – sur cette double base de gloire élevée, conséquence de la profondeur de son abaissement au-delà de toute imagination, qu'est fondé le ministère qui est selon Dieu, simple exercice du don de Christ. Cependant est-il possible, qu'ignorant ces choses, des hommes et même des chrétiens puissent considérer une telle scène sans être touchés, ou ne l'être que pour manifester de la malveillance, du mépris et des reproches ? Mais il faut qu'il en soit ainsi. De telles œuvres sont le lot qui retombe sur celui que le monde ne connaît pas. Il n'est pas étonnant, par conséquent, que le monde ne reconnaisse pas les dons de sa grâce. Tout ce qui peut être fait pour se mêler à la grandeur du monde, tout ce qui peut être déformé pour se conformer au courant de ce siècle, le monde peut l'admirer. Même le christianisme et le nom de Christ, – considérés uniquement de façon partielle, sans doute – peuvent être adoptés par le monde. C'est pourquoi même les païens veulent le faire ! Comme probablement plusieurs d'entre vous le savent, il y eut un empereur qui aurait été heureux de mettre le Seigneur Jésus comme un dieu au milieu du Panthéon. Et il en est de même aujourd'hui. La chrétienté n'a-t-elle pas fait quelque chose de similaire pour son succès ? elle a peu à peu accepté telle ou telle institution et les a employées pour orner la scène dans laquelle Dieu « chassa l'homme » (Gen. 4:24), exilé par lui à cause du péché.

Mais nous qui croyons, nous sommes assurément habilités à regarder au-delà de ce monde et à contempler, « plus haut que tous les cieux », notre Seigneur et Maître. Que fait-il là ? Quelle est son occupation présente, selon ce que nous enseigne l'Esprit de Dieu dans ce passage ? il donne des dons aux hommes. Bénissons-le pour cela ! lui-même (comme homme, car c'est ainsi qu'il a pris cette place) donne des dons aux hommes. D'en haut il contemple ce monde, et sa grâce fait de l'homme le vaisseau de ses précieux dons, lequel vaisseau apprécie non seulement la Personne qui est là pour les lui communiquer et l'œuvre qu'il a accomplie, mais aussi la gloire depuis laquelle il les lui dispense. Ce sont des dons célestes. S'ils sont exercés dans sa dépendance, ils ne se conformeront en aucune manière à la pensée ou à la mesure du monde. Ils n'ont jamais été destinés à servir le monde, mais le Seigneur Jésus et, le servant lui, ils servent aussi quiconque, et toute la compagnie des chrétiens.

Prenons alors garde à lui être vraiment soumis, lui en qui nous croyons. Et méfions-nous de notre méchant cœur d'incrédulité, de peur de traiter légèrement une de ses paroles. Souvenons-nous combien il est facile de prétendre honorer sa Parole, et de la laisser glisser loin de nous, la comptant pour une chose du passé, quoique sans doute regardant en arrière à elle avec un émerveillement respectueux, et pourtant comme

une chose révolue. Est-elle la vivante Parole du Dieu qui demeure d'éternité en éternité ? Considérez-vous le Chef de l'Assemblée comme s'il était mort ? Non ! comme Chef de l'Assemblée, il ne meurt jamais ! il a cette suprématie comme celui ressuscité du tombeau et donnant la vie. Il prend une telle position une fois ressuscité d'entre les morts et monté aux cieux. Et cependant des hommes agissent comme si le Chef de l'Assemblée était mort, non pas un Seigneur vivant ! Et s'il est ainsi vivant, à quel titre l'est-il ? Est-ce seulement comme Souverain Sacrificateur, selon l'Épître aux Hébreux, pour mener son peuple à travers le désert ? il y a la tendance parmi quelques chrétiens à négliger la sacrificature de Christ. Mais il y a un danger encore plus grand à oublier Christ comme Chef (ou Tête) vivant, source de bénédiction pour son peuple, dans un amour fidèle, toujours occupé à donner ses dons à l'homme.

Nul doute que tout cela est résumé comme si c'était une chose déjà faite : « il a donné » – une telle manière de présenter ses dons est très intéressante. Assurément, le Seigneur n'aurait pas dispensé les dons de sa grâce de manière à interférer avec la constante espérance de son retour des cieux. Au contraire, il maintient l'Assemblée dans une attitude d'attente alors que la dispensation des dons ministériels est introduite de manière à ménager un sursis, d'âge en âge, à l'accomplissement de la « bienheureuse espérance ». Là haut se trouve le Chef de l'Assemblée, et comme Chef, une partie de son œuvre consiste à dispenser tous les dons nécessaires pour les hommes.

La scène tout entière de sa grâce est donc résumée en un seul point : le Seigneur donne des dons aux hommes. « Et lui, a donné les uns [comme] apôtres, les autres [comme] prophètes, les autres [comme] évangélistes, les autres [comme] pasteurs et docteurs » (v.11). Nous n'avons pas de catalogue de tous les dons. Ce n'est pas du tout la manière de l'Écriture ou du Seigneur de fournir une liste formelle. Car la vérité n'est pas écrite dans la Parole de Dieu pour satisfaire la curiosité humaine ou pour former un système d'érudition. Ce qui est donné est infiniment meilleur. Il nous a donné exactement ce qui convenait à sa sagesse dans chaque partie de l'Écriture. Si nous comparons par exemple ce que nous avons là avec la Première Épître aux Corinthiens, nous trouverons des différences frappantes. Il y a des dons que l'on trouve dans un cas et pas dans l'autre, et inversement. Ce n'est pas au hasard, ni comme si l'apôtre utilisait simplement son propre jugement et décidait des choses selon sa propre pensée, non ! Personne ne nie que son cœur et sa pensée étaient profondément exercés. Que Dieu nous garde [de douter de cela] ! Mais nous pouvons bénir Dieu parce qu'il a une pensée infiniment sage pour diriger toutes choses, et un discernement qui connaît la fin des choses avant leur commencement. En conséquence, l'apôtre mentionne ces dons selon cette divine intelligence. Toutefois la raison de tout cela apparaîtra, dans une certaine mesure, quand nous l'aborderons.

Le but des dons

En premier lieu, les dons (*domata*) énumérés ici ont en vue le perfectionnement des saints (v.12). C'est le premier grand but, rattaché à l'œuvre du ministère et lié à l'édification du Corps de Christ. En même temps nous pouvons discerner la clé ou la divine raison de la présentation de certains dons plutôt que d'autres. Nous n'avons rien ici, par exemple, concernant les langues, et nous n'avons pas non plus de mention des miracles. Pourquoi cela ? – Qu'ont-ils à faire avec le perfectionnement des saints ? La raison me semble claire et adéquate. Ces dons-signes étaient de toute évidence à leur place, mais comment une langue ou un miracle pourraient-ils perfectionner un saint ? Nous voyons, dans la Première Épître aux Corinthiens que, au lieu de les perfectionner, ces dons deviennent un grand piège pour les saints. Sans aucun doute les Corinthiens étaient charnels, et donc ils étaient comme des enfants qui s'amusaient avec un nouveau jouet – avec ce qui était, en effet, un instrument de puissance. Et nous savons combien ce danger est grand, en proportion de notre manque de spiritualité. Nous pouvons retenir cette solennelle leçon que même les puissances les plus grandes et les manifestations les plus étonnantes du Saint Esprit, exercées de façon humaine, ne communiquent pas de spiritualité, et n'assurent en aucune manière l'édification des saints. Mais s'il y a une pensée charnelle, ils deviennent des moyens positifs pour l'âme de s'exalter elle-même, se détournant du Seigneur, abandonnant sa mesure et apportant du discrédit sur ce qui porte le nom de Christ sur la terre. Dans cette épître, toutefois, Dieu s'occupe de ses conseils de grâce en Christ pour l'Église, commençant premièrement avec les saints comme tels. Il traite toujours la question des individus avant de s'occuper de l'Église. Et combien cela est sage et béni ! il ne commence pas par le Corps de Christ, pour terminer avec le perfectionnement des saints. Cela aurait été très probablement notre pensée. Mais ses pensées vont bien au-delà. Il met tout d'abord en avant le perfectionnement des saints, puis nous montre l'œuvre du ministère et l'édification du Corps de Christ. Ainsi, la vraie explication du passage, c'est le développement de l'amour de Christ pour l'Église. Son œil est tourné vers la bénédiction des âmes. C'est Christ qui rassemble, mais aussi bâtit – les amenant à croître jusqu'à lui en toutes choses. Par conséquent, il donne des dons de grâce appropriés à ce but.

Les dons fondamentaux

« Lui, a donné les uns [comme] apôtres, les autres [comme] prophètes... » Ce sont les deux dons qui, dans le second chapitre de cette épître, sont à la base, peut-on dire, de ce nouvel édifice, l'Assemblée de Dieu. Ainsi au verset 20, nous lisons : « ayant été édifiés sur le fondement des apôtres et prophètes, Jésus Christ lui-même étant la maîtresse pierre

du coin ». Les évangélistes, évidemment, ne sont pas le fondement, ni les pasteurs et les docteurs. Mais les prophètes le sont aussi bien que les apôtres. Et nous pouvons facilement comprendre cela. Tandis que Dieu, faisant asseoir son Fils à sa droite, introduisait dans le monde un système entièrement nouveau – une nouvelle œuvre de Dieu, l'Assemblée – il y eut une nouvelle parole qui devait accompagner cette œuvre, par laquelle il agirait sur les saints pour leur donner de croître dans le perfectionnement de sa volonté et de la compréhension de la gloire de son Fils, dans l'Assemblée de Dieu, chose sans précédent. Le fondement est donc posé, et ici non pas Christ seul. Évidemment il est, dans le sens le plus large et le plus haut, le fondement : « Sur ce roc, je bâtirai mon assemblée » – c'est-à-dire la confession de son nom. C'est sans conteste sa propre gloire comme Fils du Dieu vivant. Mais encore une fois, les apôtres et prophètes furent utilisés comme moyens pour révéler la pensée de Dieu touchant l'Assemblée, mais aussi, en particulier, pour poser avec autorité les marques de son troupeau sur la terre – l'Assemblée de Dieu. Ce qui les distingue, c'est que les premiers furent caractérisés par une autorité en action, alors que les prophètes exposèrent la pensée de Dieu et sa volonté au sujet de ce grand mystère.

Il n'est pas inutile de réfuter la notion [erronée] que les prophètes ici se rapportaient à l'Ancien Testament. L'expression « apôtres et prophètes » est strictement limitée à ceux qui suivaient Christ. Si l'expression avait été en ordre inverse – prophètes et apôtres – il y aurait eu quelque ombre de raison pour une telle idée. Mais l'Esprit de Dieu, dans sa sagesse, a pris soin d'exclure une telle pensée. L'œuvre dont il est question est entièrement nouvelle. Les apôtres et prophètes semblent avoir été introduits expressément dans cet ordre [et ce but]. Mais dans le troisième chapitre une raison décisive est fournie par le Saint Esprit. C'est dans le cinquième verset qu'est le mystère de Christ : « lequel, en d'autres générations, n'a pas été donné à connaître aux fils des hommes, comme il a été maintenant révélé à ses saints apôtres et prophètes par l'Esprit ». En sorte que nous avons là, avec la plus parfaite clarté, le même ordre préservé et l'expression positive « maintenant révélé ». Les prophètes de l'Ancien Testament, par conséquent, sont nécessairement exclus. Ces prophètes-ci sont ceux du Nouveau Testament, aussi bien que les apôtres.

Le caractère du ministère

Mais plus que cela, remarquons avant d'aller plus loin, que ce caractère du ministère était entièrement nouveau. Quand notre Seigneur était sur la terre, il n'y a aucun doute qu'une action se préparait plus ou moins pour cela. Il envoya premièrement douze disciples, puis il en envoya soixante-dix pour porter un message final à son peuple. Tout cela n'avait jamais eu lieu précédemment sur la terre – une activité d'amour qui se dé-

ployait en bénédiction pour d'autres. Dieu lui-même n'avait pas fait cela auparavant. Car la solennelle parole d'un prophète ou la secrète action de sa grâce auparavant étaient trop différentes pour être confondues avec cela. Qui avait déjà vu ou entendu parler d'une telle chose – un homme sur la terre rassemblant des hommes autour de lui et envoyant après cela un message d'amour, les bonnes nouvelles (pas encore, évidemment, dans la plénitude accordée quand la grande œuvre de la rédemption fut accomplie) du Roi et du royaume des cieux sur la terre, de la part de Dieu ? C'est ce que le Seigneur fit sur la terre. Il envoya des disciples ou apôtres avec le message du Royaume. Et sans aucun doute c'était aux yeux des hommes une chose étrange, et pour la foi une chose bénie, convenante uniquement pour celui qui avait la grâce et l'autorité divine – grâce et autorité réservées au Seigneur Jésus ici-bas et dignes de lui. Mais il est remarquable qu'en Éphésiens 4, toute la partie terrestre de l'action de notre Seigneur est laissée de côté, et les dons dont il est parlé sont, sans contestation, contemporains de l'ascension du Seigneur et vus comme dépendants de cela.

Est-ce que je nie que les apôtres étaient inclus – les douze ou, à proprement parler, les onze, avec celui ajouté pour remplacer celui qui a été retranché ? En aucune manière ! Mais néanmoins leur appel terrestre et leur mission sont entièrement passés. Nous pouvons comprendre que le Seigneur comme Messie, puisse préparer une mission appropriée à Israël et je n'ai aucun doute que « les douze » devaient clairement s'y référer, car les douze apôtres répondaient naturellement aux douze tribus. Le fait d'être assis sur douze trônes, comme il est dit en Matt. 20, v.28, confirme clairement cette pensée. Qu'est-ce qui empêcha ces mêmes hommes plus tard de devenir des vaisseaux d'un don céleste ? Ainsi nous pouvons reconnaître dans les premiers apôtres une sorte de double relation. Ils avaient un lien avec Israël qui leur fut conféré par le Seigneur quand il était sur la terre au milieu de son peuple, s'occupant d'eux ; mais une nouvelle position devint la leur quand le Seigneur monta aux cieux.

Mais de plus, le Seigneur prit soin de rompre cette forme et cet ordre israélites, et l'apostolat de Paul devint un événement d'une importance capitale dans le développement des voies de Dieu, parce qu'à travers lui, toute pensée de Jérusalem et toute référence aux tribus d'Israël tombe par terre. Et ces choses nouvelles prennent place, extraordinaires dans toutes leurs circonstances, divines dans leur source et leur caractère. Et cela fut encore plus clair quand le Seigneur le rendit manifeste au regard des autres, lorsque le jour de la Pentecôte, ils reçurent ce don d'apostolat indiqué pour le nouveau service qu'ils auraient par la suite, en complément de leur appel et de leur service précédents. L'apôtre Paul se tient entièrement à part des douze et entièrement au-dessus d'eux. Il apporte, avec la plus grande importance, le principe d'une mission apostolique entièrement et exclusivement céleste. Il était donc la personne adéquate

pour dire, évidemment par le Saint Esprit : « En sorte que nous, désormais, nous ne connaissons personne selon la chair ; et, si même nous avons connu Christ selon la chair, toutefois maintenant nous ne le connaissons plus [ainsi] » (2 Cor. 5:16). La gloire du Messie sur la terre disparaît pour un temps devant une gloire plus profonde et plus lumineuse, la gloire céleste de celui qui est maintenant à la droite de Dieu. C'est le même Christ, le même homme béni, sans doute, mais ce n'est pas la même gloire ; et bien plus que cela, c'est une gloire meilleure et plus durable. C'est la gloire convenable pour la nouvelle œuvre de Dieu dans l'Église, parce que c'est la gloire de sa Tête. « Maintenant le fils de l'homme est glorifié, et Dieu est glorifié en lui. Si Dieu est glorifié en lui, Dieu aussi le glorifiera en lui-même ; et aussitôt il le glorifiera » (Jean 13:31-32).

Ainsi, l'Assemblée étant un Corps céleste et Christ lui-même, sa Tête, étant dans le sens le plus actuel et complet, une Personne céleste, le ministère prend une forme céleste. Et ces dons, qui découlent de lui, en sont la première expression. C'est pourquoi nous avons ensuite une claire indication de l'Écriture que ces dons de Christ en haut sont célestes dans leur caractère et leur source.

L'ordination et l'imposition des mains

Qui a ordonné les douze apôtres ?

Une autre chose aussi est à noter en passant. Si l'octroi de ces dons est bien situé au moment de l'ascension de Christ, où est la place pour la main de l'homme ? Où placer les cérémonies préliminaires auxquelles la tradition attache tant d'importance ? qui ordonna les apôtres pour leur mission céleste ? qui imposa les mains sur eux pour les instituer officiellement dans leur haute mission ? Vous direz que le Seigneur les a assurément appelés quand il était ici-bas « dans les jours de sa chair ». – il les appela pour leur mission vers Israël et, une fois ressuscité mais encore sur la terre, il les chargea d'évangéliser les nations (Matt. 10 et 28). Mais quelles mains d'hommes employa-t-il pour les mettre à part pour leur mission céleste ? Quel croyant émettrait la pensée qu'un tel silence [dans la Parole] serait une imperfection ? La nouvelle œuvre de Dieu, basée sur un Sauveur mort, ressuscité et exalté, et introduite par le Saint Esprit envoyé des cieux, manquerait-elle d'un digne commencement ? Ce rite de l'imposition des mains, que plusieurs pensent être désirable mais également essentiel pour tous ceux qui exercent un ministère, du plus haut grade au plus bas, n'apparaît pas ici. Comment se fait-il que nous ayons une telle omission ? et qui s'aventurerait à discréditer les ministres de Christ ? Est-ce que ces zélotes pour les « ordres saints », comme on les

appelle, affirmeraient ou insinueraient que le Seigneur ne sait pas mieux qu'eux ce qui convient à ses ministres pour sa gloire ? Laissons-les s'occuper de leurs théories et de leurs pratiques ; si seulement cela les conduisait à juger de telles mauvaises pensées !

Qui a ordonné l'apôtre Paul ?

En vérité, alors qu'il était désormais question d'un témoignage nouveau et céleste, le Seigneur prit soin, non pas d'abolir absolument cet ancien signe de bénédiction, mais de rompre avec lui, en ne laissant aucune excuse pour l'ordre terrestre dont l'homme abuse si aisément. Par conséquent, dans le but de manifester encore plus distinctement le vaste changement qui intervenait avec Paul, qui se décrit comme « ministre de l'assemblée » (Col. 1), ce dernier n'a aucun lien avec les douze apôtres qui étaient avant lui. Au contraire, de sa place dans la gloire céleste, le Seigneur appelle celui qui n'allait pas à Jérusalem mais s'en éloignait – quel qu'un qui n'avait aucune relation avec les autres apôtres – non, celui qui plutôt était leur ennemi et qui suscitait en eux des doutes à son encontre, après avoir été arrêté par la grâce souveraine au milieu de sa haine déterminée et systématique contre le christianisme, et au sein de la persécution de tous ceux qui portaient le nom de Jésus. Quelle preuve que la conversion de Paul de Tarse était un fruit de la riche miséricorde de Dieu, mais aussi que son apostolat dérivait de la même source et portait la même marque que le salut qui l'avait touché ! À partir de là, il devint le symbole caractéristique et le plus distinct, ainsi que le plus complet témoin de la grâce qui maintenant sauve et choisit des vases pour en faire des instruments pour la bénédiction active de l'humanité, et spécialement de l'Église de Dieu. C'était le Seigneur Jésus à la droite de Dieu, appelant et envoyant un apôtre à l'Église, un vase d'élection pour lui-même, pour porter son nom devant les nations et les rois et les enfants d'Israël. Mais il fut tiré à la fois des Juifs et des nations, et leur fut envoyé (Actes 26:17).

Le même principe, sans doute, englobe aussi les autres apôtres, parce que le jour de la Pentecôte, des dons de grâce de la plus haute importance furent accordés à l'Assemblée de la part de son Chef, le Seigneur exalté. Mais il y eut une lumière fraîche et plus large dans le cas de Paul, qui n'était pas moins véritablement « suscité au temps convenable ». Et la lumière qu'il apporte, en comparaison de celle donnée par tous ceux qui le précédèrent, fournit de la manière la plus vive les marques incontestables de la pensée et de la volonté du Seigneur quant au futur.

Mais on objectera qu'après tout, dans l'appel et la conversion de Paul, il y eut un miracle qui l'écarte comme exemple d'un ministère ordinaire. Un miracle plus frappant et significatif encore eut lieu quand le Seigneur dans la gloire se révéla lui-même comme ce Jésus qu'il persécutait, en persécutant les membres de son Corps. Néanmoins, cela était essentiel-

lement fondé sur le témoignage de l'apôtre, et il ne manquait pas d'hommes, dans l'assemblée de Dieu et parmi les convertis, semble-t-il, pour mettre en question l'apostolat de Paul. Son appel loin de Jérusalem, son éloignement de tous les autres apôtres, la vraie plénitude de la grâce qui lui a été manifestée, le sceau céleste distinct imprimé sur sa conversion et son témoignage – tout cela tendait à faire de lui un cas à part, inhabituel, partout où l'ancien ordre terrestre prévalait, au point de provoquer de la suspicion sur chaque manifestation des voies du Seigneur allant au-delà [du passé], et différentes de celles du passé. Étant personnellement étranger au Seigneur durant sa manifestation ici-bas, il ne fait aucun doute qu'il n'aurait pu prétendre à un apostolat, comme ce fut le cas pour Joseph ou Matthias, au motif qu'il avait été compagnon des Douze depuis le baptême par Jean jusqu'à son ascension. Il n'y eut dans le cas de Paul ni décision par le sort, ni identification avec les onze pour compléter leur nombre. Tout autant que les autres, il était un témoin de la résurrection de Christ ainsi que du repos [apporté par son œuvre], et pourtant il n'avait pas vu le Seigneur après ses souffrances sur la terre. Paul a vu le Seigneur, mais il l'a vu dans le ciel. C'était l'évangile de la gloire de Christ, ainsi que celui de la grâce de Dieu. L'apôtre fut constitué si soigneusement témoin d'un ministère non issu d'une succession, que son ministère fut reçu directement du Seigneur, indépendamment de l'homme. Sans doute la plus haute expression de ce ministère était en Paul. Et à partir de là, il devint l'exemple le plus notoire de la source et du caractère du ministère [chrétien].

Qui a ordonné les prophètes du Nouveau Testament ?

Permettez-moi encore de poser une autre question. Qui a ordonné les prophètes du Nouveau Testament ? Quand, comment et par qui étaient-ils ordonnés ? qui a jamais entendu que l'on ait imposé les mains sur eux ? Cherchez dans tout le Nouveau Testament, si vous voulez la meilleure preuve que cette notion est infondée. Mais venons-en tout de suite au point en question. J'affirme, de plus, que ni les prophètes ni aucun autre de ces ministres n'étaient institués par l'homme de cette façon. Ici nous avons des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et docteurs. Pouvez-vous montrer un seul exemple parmi ces classes où un individu fut appelé par une autorité humaine ?

Nions-nous pour autant qu'il y ait eu une telle forme de bénédiction – l'imposition des mains – dans le Nouveau Testament ? Pour ma part, j'accepte le fait que les apôtres appliquèrent cette pratique en faveur des malades et de ceux qui n'avaient pas encore reçu l'Esprit, mais qu'ils la pratiquèrent aussi en relation avec notre sujet. [Or] la question concerne [maintenant] son utilisation scripturaire [pour l'assemblée]. Je demande : Quand imposa-t-on les mains sur quelqu'un, hormis (1) *pour conférer un*

*don par la puissance de l'Esprit, ou (2) pour recommander ceux déjà doués de Dieu pour un travail spécial, ou (3) pour attribuer formellement aux hommes des charges de travail matériel*²² ?

Il est clair, par exemple, qu'on imposa les mains à Philippe, comme à ses six compagnons. Mais était-ce pour prêcher l'évangile ? Au contraire, il fut un des sept hommes choisis pour servir aux tables, afin que les apôtres ne soient pas détournés de leur persévérance « dans la prière et le service de la parole » [Actes 6:4]. Les sept, alors, furent nommés pour s'employer au service extérieur de l'assemblée. [Mais, tout à fait] en dehors de cela, le Seigneur s'est plu à envoyer Philippe pour la proclamation de la Parole ici et là, comme un évangéliste voyageant évidemment [de lieu en lieu] – non pas selon la signification [littérale] de ce verbe, mais selon les besoins de l'œuvre [Actes 6:6].

De là, quand la persécution du temps d'Étienne éclata et qu'elle dispersa ceux qui étaient à Jérusalem, Philippe eut une nouvelle tâche qui n'avait rien à voir avec les charges locales comme l'un des sept. Son service dans les choses matérielles²³ l'aurait confiné à Jérusalem pour prendre soin des pauvres, car c'était le but pour lequel il avait été recommandé²⁴ [par les apôtres]. Tandis que sa [nouvelle] mission pour prêcher Christ découlait d'un don et non pas d'une ordination. En fait, pour autant que le Nouveau Testament en parle – et il en parle pleinement et précisément – *personne ne fut ordonné par l'homme pour prêcher l'évangile*. Les apôtres imposèrent leurs mains sur Philippe comme sur les autres, après qu'ils eurent été choisis par le grand nombre, et ainsi ils furent nommés pour prendre la charge du service aux tables. Et l'Écriture, peut-être en raison d'un certain état de choses à Jérusalem, ne leur donne pas positivement le nom de « serviteurs », bien qu'on ne puisse pas nier la justesse de ce terme, car il y avait quelque chose de cela dans leurs devoirs.

Qui a ordonné les autres ministres ?

Il est certain, toutefois, que si nous considérons un apôtre, un prophète, un évangéliste, un pasteur, un docteur ou ces derniers, il n'y avait pas auparavant de tels ministères institués pour l'Église – qui du reste, avant l'exaltation de notre Seigneur, n'existait pas encore. *Et dans aucun de ces cas il n'y avait d'imposition des mains de ces ministres, comme*

²² 1 Tim. 4:14 et 2 Tim. 1:6 ; Actes 13:3 ; Actes 6:6. (note de traduction)

²³ Anglais : *His diaconal service*. *Diaconal* vient de *diacre*, serviteur en rapport avec les charges matérielles locales. (note de traduction)

²⁴ Anglais : *ordained, ordonné*. Ce dernier terme est évité, en raison de sa forte connotation rituelle en français. Il ne s'agit pas de « remettre le sacrement de l'ordre des diacres », mais d'une simple recommandation publique à Dieu et aux saints, de la part des apôtres, à la suite du choix de la multitude (cf Actes 6:5-6). (note de traduction)

signe d'initiation ou d'inauguration. Tous admettent l'imposition des mains dans certains cas, ordinaires ou exceptionnels. L'exagération du cléricalisme ne doit pas empêcher le chrétien d'être parfaitement exact en s'occupant de cette question, comme de toutes les autres. Il n'y a rien qui permettra de se débarrasser aussi facilement et définitivement de fréquentes traditions que de rechercher l'Écriture et de s'y soumettre. On y trouve une instruction complète et claire, dont l'effet est de réfuter tout ce qui tend à exalter l'homme et à abaisser Christ, quel que soit le support que des hommes puissent tenter de tirer de la Parole de Dieu à des fins personnelles. C'est en dehors de la lumière de l'inspiration que prospèrent ces erreurs. Une fois introduites, on constatera vite que le Saint Esprit ne donne aucun crédit à l'honneur mondain de l'homme sur la terre, mais uniquement à la gloire de Christ dans les cieux.

Signification et portée d'Actes 13

Quelle est donc la signification véritable et la portée d'Actes 13 ? Ce chapitre a longtemps été le passage préféré que les théologiens aimant la controverse avaient coutume de citer pour justifier l'ordination en général. Certains insistent sur lui comme apportant la garantie de leurs « trois ordres » : les évêques, les prêtres et les diacres. D'autres allèguent qu'il est décisif pour justifier la parité des ministres, que cela vienne de l'Église Presbytérienne ou Congrégationaliste. L'Église Épiscopale²⁵, elle, avance avec triomphalisme Barnabas et Paul en premier, Siméon, Lucius et Manahem en second, et Marc en troisième (ou, après la dispute avec Barnabas : Paul, Silas et Timothée respectivement)²⁶ !

²⁵ À l'intérieur des églises Anglicanes se sont développées des dénominations ayant chacune son mode de gouvernance propre. L'Église Presbytérienne est gouvernée par des assemblées représentatives d'anciens, l'Église Congrégationaliste est organisée en rassemblements relativement autonomes et l'Église Épiscopale est supervisée par des évêques. (note de traduction)

²⁶ C'est ce que pense aussi l'archevêque Potter, dans le livre bien connu *A Discourse on Church Government (Un discours sur le gouvernement de l'église)* (p.73-74), dont on peut dire, sans manque d'amabilité, que c'est une défaillance de plus au milieu d'une foule d'autres. Cependant l'archevêque renonce évidemment à [avancer] ce passage comme emblème de l'ordination :

« On ne peut pas prouver que Paul et Barnabas furent ordonnés en cette occasion comme ministres. S'ils avaient été ordonnés pour une fonction ou pour un ministère, ce serait celui d'apôtre, non seulement parce que juste après cela [Actes 14:14] ils sont appelés apôtres, avant de recevoir toute autre ordination, mais aussi parce qu'ils étaient prophètes avant cette occasion, comme on le voit dans un des chapitres précédents [chap. 13]. Mais cela est très improbable, car ce rite de l'imposition des mains, par lequel des ministres étaient ordonnés [une supposition de l'archevêque à l'encontre de l'Écriture], n'était jamais utilisé pour instituer des apôtres. Le

Examinez seulement ce passage, et plus soigneusement vous le ferez, mieux vous verrez combien peu il supporte et combien il condamne chaque schéma d'ordination que les hommes ont tenté d'élaborer à partir de lui.

Dans l'assemblée à Antioche, il est dit qu'il y avait « des prophètes et des docteurs : et Barnabas, et Siméon, appelé Niger, et Lucius le Cyrénéen, et Manahem, qui avait été nourri avec Hérode le tétrarque, et Saul » [v.1]. C'est-à-dire que, tandis que ces cinq prophètes et docteurs étaient occupés à servir le Seigneur et à jeûner, le Saint Esprit leur fait une communication importante au sujet de deux d'entre eux : « Mettez-moi maintenant à part Barnabas et Saul, pour l'œuvre à laquelle je les ai

fait d'être immédiatement appelés et ordonnés par Jésus Christ lui-même les caractérisait de manière distincte, et il leur donna [non pas aux apôtres seulement, mais aux "disciples", cf Jean 20] le Saint Esprit en soufflant en eux. Mais il n'est dit ni de Jésus Christ ni d'aucun autre qu'il leur imposa les mains. Quand une place devint vacante dans le collège apostolique par l'apostasie de Judas, les apôtres, avec le reste des disciples, choisirent deux candidats, mais laissèrent à Dieu le soin de déterminer lequel d'entre eux lui plaisait pour prendre part au ministère et à l'apostolat duquel Judas était déchu. Saint Paul n'était en rien inférieur aux autres apôtres quant aux marques d'honneur, car il affirme souvent lui-même être un apôtre, non des hommes, ni de par l'homme mais – immédiatement et sans intervention de la part des hommes – ordonné par Jésus Christ, en opposition avec ceux qui contestaient son apostolat, comme on le voit dans un des chapitres précédents. Mais alors on demandera : À quelle fin Paul et Barnabas ont-ils reçu l'imposition des mains ? – À cela on peut répondre que ce rite était communément utilisé dans les bénédictions, à la fois par les Juifs et par les premiers chrétiens. Jacob mit ses mains sur les têtes d'Éphraïm et de Manassé quand il les bénit. Et, pour ne mentionner qu'une autre occasion, des petits enfants furent amenés à Christ afin qu'il mette les mains sur eux et qu'il les bénisse. Par conséquent, il est probable que cette imposition des mains sur Paul et Barnabas soit une bénédiction solennelle sur leur ministère pour prêcher l'évangile dans le voyage particulier pour lequel ils étaient envoyés par la direction du Saint Esprit. De là il est parlé dans le chapitre suivant d'une recommandation à la grâce de Dieu pour l'œuvre du ministère de l'évangile dans certaines cités, dont il est dit qu'ils l'accomplirent. Si bien que ce rite n'était pas pour leur ordination à une fonction apostolique, parce que le but pour lequel il avait été donné est dit ici avoir été accompli, tandis que leur fonction apostolique se prolongeait d'autant qu'ils restaient vivants. Donc, Paul et Barnabas semblent avoir eu seulement alors une mission particulière pour prêcher l'évangile dans une certaine région limitée, de la même manière que Pierre et Jean étaient envoyés à Samarie par le collège des apôtres, pour confirmer les nouveaux convertis et établir là l'église » (*Crosthwaite's (ou 7^e) édition* ; p.201-202).

Tout ceci est substantiellement vrai et solide, bien préférable aux remarques de Calvin (*Inst.* 4 ; 3:14) :

appelés » [v.2]. Barnabas avait été pendant des années activement occupé à l'œuvre du Seigneur ; de même que Saul de Tarse depuis sa conversion. Non seulement il avait été mis à part par le conseil providentiel de Dieu avant sa naissance comme on voit en Galates 1, mais il fut appelé par la grâce de Dieu au moment où il fut arrêté sur la route de Damas. Mais ici l'Esprit de Dieu le met à part *pour une mission particulière*. Il est clair que *ce n'est pas l'annonce d'un appel au ministère, ni pour Barnabas, ni pour Saul* : tous ceux qui parlent ainsi opposent l'Écriture à elle-même. La partie précédente des Actes prouve que Barnabas était depuis longtemps béni dans son ministère de la Parole, au-dedans et au-dehors, et que Saul était spécialement courageux et puissant dans l'œuvre. En effet ce dernier, pour la première fois, témoignait que Christ est le Fils de Dieu, et ceci d'une manière jamais vue auparavant, comme on l'apprend dans ce chapitre qui nous donne sa conversion. *La notion selon laquelle l'ordination est le sujet d'Actes 13 est très manifestement fausse.*

Comment se fait-il que les théologiens omettent de noter que leur détermination à voir ici l'ordination détruit leurs systèmes et contredit d'autres écritures ? qui ordonna Paul et Barnabas, et pour quoi ? il s sont appelés apôtres dans le chapitre suivant (14:4). [On conclut] évidemment de là que la pensée d'ordonner Paul et Barnabas est entièrement infondée – à moins que ceux que Dieu a établis seconds et troisièmes dans l'église puissent ordonner les premiers (cf 1 Cor. 12:28) ! – Encore une fois, la vérité, c'est qu'il n'y a pas la moindre raison d'appeler Marc un diacre. Il les accompagnait comme leur *serviteur*²⁷ (probablement pour offrir des places pour inviter le peuple à venir et à écouter la Parole, et en général pour les servir dans leur voyage missionnaire). Mais, penser qu'il soit leur chapelain²⁸ n'est qu'une illusion. Jean-Marc prêchant à Paul et Barnabas ! La vérité, c'est qu'il s'avéra être une aide médiocre dans

« Pourquoi cette séparation et cette imposition des mains, après que le Saint Esprit ait attesté leur élection, à moins que l'ordre ecclésiastique au moyen de l'établissement par des hommes de ministres ne soit préservé ? Dieu ne pouvait donner une plus illustre preuve de son approbation sur cet ordre qu'en faisant mettre Paul à part, par le moyen de l'assemblée [?] après avoir préalablement déclaré qu'il l'avait établi apôtre des nations. La même chose peut être vue dans l'élection [?] de Matthias. L'office apostolique était d'une telle importance qu'ils ne s'aventuraient pas à établir apôtre quiconque d'après leur propre jugement. Ils en mirent deux sur les rangs, le sort tombant sur l'un d'entre eux afin que l'élection puisse avoir un témoignage certain des cieux, et en même temps que l'assentiment de l'église [?] ne soit pas méprisé. » La vérité, c'est que dans le cas de Matthias, c'était avant la mission du Saint Esprit, et il n'y avait pas de question au sujet de l'administration de l'église ni de l'élection. Mais par le moyen du sort, le choix entre les deux fut déterminé selon la forme juive (Prov. 16:33), selon la seule disposition du Seigneur alors existante.

²⁷ Anglais : *minister*. (note de traduction)

l'œuvre, parce qu'il se découragea et retourna chez lui et chez ses amis, et cela eut lieu en cours de chemin.

Il est clair que ceux qui tordent ce récit en faveur de l'ordination de Paul et Barnabas amènent à déduire que c'est la classe inférieure qui confère les ministères les plus élevés ! Vu que ceux qui imposaient les mains n'étaient pas apôtres, ils ne peuvent justifier un tel acte que par la déduction absurde qu'imposer les mains conférait [automatiquement] l'apostolat à ceux d'Antioche ! Dans ce cas, ceux communiquant la plus haute dignité auraient été de rang égal voire inférieur à ceux à qui ils l'administraient ! il est évident que cette notion est totalement infondée.

Doit-on alors penser qu'il n'y avait aucune signification ou valeur dans l'acte d'imposer les mains ? Cela reviendrait alors à accuser la Parole de Dieu de ne pas être fiable. C'était un acte solennel et précieux de communion avec ces serviteurs honorés de Christ – acte valable non seulement alors mais aussi maintenant. Mais *il n'y a aucune prétention à conférer quoi que ce soit*. La réelle dérive de cet acte est tirée du chapitre 14, verset 26. Il est dit : « Ils partirent d'Antioche, d'où ils furent *recommandés à la grâce de Dieu pour l'œuvre à laquelle ils avaient été envoyés*. » Tel était le but de l'imposition des mains de leurs compagnons de travail à Antioche. Car cela n'a probablement pas été l'acte des frères en général, mais seulement de ceux engagés dans l'œuvre, et je veux bien faire toute concession juste à ceux qui désirent tirer le maximum de ce passage. Mais la signification de l'acte n'est ni plus ni moins que le signe d'une bénédiction ou communion avec ceux envoyés pour leur nouveau voyage missionnaire. Et cela fut probablement répété (voir Actes 15:40).

L'imposition des mains était une coutume de la plus haute antiquité dans l'Ancien Testament. Ainsi, la Genèse donne l'exemple d'un père ou d'un grand-père posant les mains sur ses enfants. Et dans le Nouveau Testament, nous avons un usage fréquent de cela, sans qu'il y ait par là prétention à la moindre intention de conférer un caractère ministériel. C'était un signe de recommandation à Dieu par celui qui était conscient d'être assez près de lui pour pouvoir compter sur sa bénédiction. Le Seigneur prit des petits enfants, étendit les mains sur eux, et les bénit, et ainsi aussi avec des malades qu'il guérit. Dans ces circonstances, il n'était nullement question d'ordre ecclésiastique. Mais sans aucun doute il y eut des cas où l'on imposait les mains pour inaugurer un service [dans les choses temporelles].

²⁸ Selon la tradition, un diacre est un serviteur ecclésiastique non rattaché à une paroisse. (note de traduction)

Le cas des anciens

Actes 14:22-23

On a souvent pensé que le même rite était utilisé pour instituer des anciens, comme en Actes 14:22-23, où il est dit des apôtres Barnabas et Paul : « ...fortifiant les âmes des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et [les avertissant] que c'est par beaucoup d'afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu. Et leur ayant choisi des anciens dans chaque assemblée, ils prièrent avec jeûne, et les recommandèrent au Seigneur en qui ils avaient cru ». Mais c'est une supposition. Il n'est pas exactement dit ici ou ailleurs qu'ils imposèrent leurs mains aux anciens. Si tel est le cas, ce silence est remarquable. C'est probablement ce qui a eu lieu, mais l'Écriture prend soin de n'en rien dire. Il est déclaré qu'il y a eu imposition des mains pour les serviteurs. Or nous savons qu'un ancien est beaucoup plus important dans l'église qu'un serviteur. Certains peuvent raisonner et spéculer. Mais je n'ai aucun doute que l'Esprit de Dieu, voyant la superstition qui serait attachée à la forme de l'imposition des mains, prit soin de ne jamais relier les deux choses (nomination des anciens et imposition des mains) de manière explicite.

1 Timothée 5:22

Le passage que certains imaginent préconiser pour [justifier] une telle pratique [ne lie pas ces deux choses et] se trouve dans la Première Épître à Timothée (5:22), où Paul demande à Timothée de « n'imposer les mains précipitamment à personne ». Mais l'objet est trop vague pour donner une conclusion certaine, la relation [entre les deux] étant en aucun cas certaine. Il n'y a aucune allusion explicite aux anciens après les versets 17-19. Ainsi, dans le verset 21, nous lisons : « Je t'adjure devant Dieu et le Christ Jésus et les anges élus, que tu gardes ces choses sans préférence, ne faisant rien avec partialité ». Comment peut-on supposer ici qu'il soit particulièrement question d'anciens ? Je vois [plutôt] dans les versets 20 et 21 une description générale de l'œuvre, après quoi vient l'exhortation sur laquelle on a beaucoup bâti d'hypothèses : « N'impose les mains précipitamment à personne et ne participe pas aux péchés d'autrui » [v.22]. Il est possible que soit inclus dans cette allusion le danger de la hâte et du manque de soin pour accréditer un ancien, mais le langage est si large qu'il peut prendre en compte, me semble-t-il, chaque cas pouvant nécessiter l'imposition des mains²⁹.

²⁹ Le Dr. Ellicott va si loin, qu'il pense comme Hammond et De Wette, etc, que la *cheiro-thésia* (*imposition des mains*) se rapporte à l'absolution des pénitents et leur réadmission dans la communion de l'église. Cela me semble aller dans une autre direction, bien trop particulière.

Mais en supposant que ce passage parle bien d'anciens et que l'imposition des mains était pratiquée sur ces ministres ainsi que sur les serviteurs, l'important et indéniable fait de l'Écriture est que des anciens n'étaient jamais ordonnés, hormis par des personnes elles-mêmes dûment autorisées, ayant une recommandation explicite du Seigneur pour un tel but. Pour la libre reconnaissance des dons et de leur exercice, beaucoup peuvent imaginer que cette concession soit fatale. Ils estiment plus étrange encore, que ceux qui soutiennent la largesse de l'action du Saint Esprit, insistent à l'extrême sur un mandat divin et une autorité définie. Mais soyez assurés que ces deux choses vont ensemble, quand elles sont maintenues selon Dieu. Aucun ne sera trouvé plus ferme au sujet de l'ordre divin que les personnes qui défendent le plus les droits du Saint Esprit dans l'église. J'affirme que, dans ce sujet de l'ordination, la chrétienté s'est fourvoyée hors de la pensée et la volonté de Dieu, et qu'elle combat, dans l'ignorance mais non sans péché, pour un ordre qui lui est propre – plutôt un désordre devant Dieu. Si l'Écriture doit décider, alors la règle communément admise de l'ordination pour tous les ministres est une perversion de l'ordre de Dieu prescrit dans sa Parole.

Actes 6

Assurément, dans le cas des *sept* (Actes 6), on trouve un établissement par un apôtre. Mais le grand point dans ce cas, c'était que la congrégation a *choisi* et les apôtres ont solennellement *établi*. Mais c'était bien la congrégation qui choisissait les personnes pour s'occuper des pauvres, etc. Rien ne peut être plus convenant. Cela montre la bonté condescendante de Dieu à l'égard de ceux qui leur donnent leur subsistance et de ceux qui la reçoivent. Si l'église y contribue, il est aussi selon la volonté de Dieu que l'église puisse avoir un avis dans la sélection de ceux en qui elle a justement confiance qu'ils distribueront sous le regard de Dieu, non seulement avec une bonne conscience et un bon sentiment, mais aussi avec sagesse. On voit donc ici un exemple remarquable de la sagesse de Dieu et des soins de sa grâce. La multitude choisit les hommes qu'ils estimaient les mieux appropriés pour ces exigences. Mais même ici, le simple choix des croyants ne leur donnait pas en soi cette place [d'honneur], car si tous choisirent, personne d'autre que les apôtres les établirent sur leur ouvrage séculaire.

Tite 1:5

Avec les anciens et avec les dons de Christ, ce principe nous conduit dans une voie diamétralement opposée. *La pensée que la congrégation choisit des anciens n'est jamais exprimée – dans aucune partie de l'Écriture*. Au contraire, les apôtres se déplaçaient de lieu en lieu, et là où des assemblées étaient déjà formées, au sein desquelles se trouvaient des

personnes possédant certaines qualifications spirituelles et morales qui les désignaient à la surveillance, à leurs yeux spirituels et expérimentés, ils les choisissaient. Parmi les personnes âgées, celles qui désiraient une telle fonction d'anciens devaient avoir un bon témoignage et, s'ils étaient mariés, n'avoir qu'une seule femme. Dans ces jours, il y avait de nombreux individus amenés à la foi en Christ, lesquels avaient plusieurs femmes. C'était un scandale, et cela devait assurément être ressenti d'autant plus que la vérité chrétienne se répandait. Une telle direction montrait ce qui était dans la pensée de Dieu. On ne pouvait pas refuser la confession d'un homme qui avait deux ou trois femmes, s'il était converti. Mais il ne devait pas s'attendre à devenir un ancien ou surveillant. Il ne pouvait pas être un représentant local convenable de l'Assemblée de Dieu. Prenez encore le cas d'un homme dont les enfants ont été mal élevés. Une telle négligence peut provenir d'avant sa conversion et peut-être que, après sa conversion, il a entretenu la mauvaise habitude de livrer les enfants à eux-mêmes, avec l'excuse sans foi que Dieu, voyant cela, jugera bon de les convertir à un moment ou à un autre. Une telle méprise a été faite et les résultats en ont été misérables. Quelle que soit la cause d'une telle maison désordonnée, son chef ne peut pas être un surveillant. Peu importe ses dons spirituels, ils ne pouvaient pas compenser cela. Aucun homme tel que lui ne pouvait être chargé de la surveillance de l'assemblée de Dieu. Pour une telle fonction, il était moins question de dons que d'un poids moral. Quelqu'un pouvait être un prophète, un docteur, un évangéliste – dans de tels cas, une femme ou des enfants désordonnés n'annuleraient pas ses dons. Mais il ne devait pas être nommé ancien, à moins qu'il n'élève ses enfants dans la piété et le sérieux. Et lui-même devait marcher avec un bon témoignage parmi ceux du dehors.

Ainsi le Seigneur réclamait strictement ces qualifications morales des personnes exerçant de telles fonctions, comme aussi les capacités spirituelles d'une telle œuvre. Et même si quelqu'un possédait toutes ces choses, il n'était pas un ancien simplement parce qu'il les possédait, à moins qu'il soit dûment autorisé ; il était nécessaire qu'il soit institué dans cette fonction ; il devait avoir en plus une nomination légitime. Et en quoi consistait-elle ? – il fallait qu'il soit ordonné. Manifestement, *toute la valeur de sa fonction reposait sur une autorité valide pour ordonner*. Et en quoi consistait cette autorité compétente ? avons-nous à établir une telle autorité ou à en imaginer une ? – elle doit être selon le Seigneur et selon sa Parole. – *Et l'Écriture n'autorise aucun acte de nomination valide en dehors d'un apôtre, ou d'un envoyé ayant de la part d'un apôtre une commission spéciale dans ce but*.

Où se trouvent donc actuellement de tels délégués, pouvant donner une recommandation adéquate (c'est-à-dire apostolique) pour cette tâche de nomination ? Nous n'avons jamais vu ni espéré voir pareille chose. Le fait est que la Parole de Dieu ne donne aucun indice sur la continuité

d'une autorité de nomination. Cela met en évidence de la manière la plus explicite que, après que le Seigneur ait formé des églises ici et là, quand il institua localement des personnes établies officiellement dans chaque assemblée, [alors] une nomination ou un choix apostolique, et cela seul, était marqué de son approbation. Les qualifications requises étaient clairement formulées [par l'apôtre]. Mais il est tout aussi clair que personne sauf un apôtre ou un délégué d'un apôtre n'était autorisé à nommer des anciens dans leurs fonctions, et qu'*aucun mot n'est dit au sujet de perpétuer un tel pouvoir de nomination après que les apôtres aient quitté la scène de cette terre*. L'apôtre écrit, non pas à une église ou à des églises pour qu'elles choisissent des anciens, mais à une personne particulière, qui était spécialement chargée d'accomplir cette tâche. Cependant même à Tite, ici, aucune instruction n'est donnée pour la continuation d'une telle tâche, non, pas une allusion pour que Tite lui-même continue cela après la mort de l'apôtre. Tite n'était pas non plus autorisé à nommer qui lui plaisait : l'apôtre lui confie la sphère de sa commission. Étant un envoyé spécial de l'apôtre, Tite fut sans doute un docteur et un prédicateur. Mais il y avait une région définie où il avait le devoir d'ordonner des anciens dans chaque ville. Tite était responsable de faire cela en Crète. Mais rien n'est dit de l'établissement d'anciens ailleurs ou dans d'autres temps, ni sur leur continuité. Au contraire (et cela aurait été une direction étrange pour un diocèse³⁰) il devait être diligent pour rejoindre l'apôtre à Nicopolis. Il ne devait pas être laissé en Crète.

Il est évident que de telles instructions à l'attention de Tite de la part de l'apôtre n'offrent aucune garantie à d'autres pour nommer aujourd'hui des anciens. Ce serait une pure supposition, alors que tout dépend d'une autorité valide. Tite était missionné apostoliquement et pouvait produire une lettre personnelle inspirée des instructions qui lui étaient adressées.

Plus généralement

Qui peut faire une chose analogue aujourd'hui ? « Il doit en être ainsi » est une pauvre et vaine raison pour celui qui veut respecter une autorité temporelle. Il est aisé de considérer les choses [pour soi-même] de cette manière quand elles se passent ainsi. Mais, chers frères, nous désirons la Parole de Dieu. Je demande une réponse claire à cette question : Croyons-nous que la Parole est parfaite ? Pouvons-nous douter que le Seigneur, qui prit soin de son ordre dans l'église, ne voyait pas à l'avance tous les besoins et toutes les difficultés ? Insinuez-vous qu'il a oublié quelque chose ayant une réelle importance pour nous maintenant ? Supposez-vous qu'il ait omis de prendre en compte la mort des apôtres ? Il n'a rien fait de la sorte. L'apôtre (et bien plus qu'un apôtre aussi) parle distinctement de sa mort. Il parle des jours mauvais et de l'importance de

³⁰ Circonscription attribuée traditionnellement à un évêque. (note de traduction)

l'Écriture après son départ. Mais il ne livre aucune pensée concernant une ligne de successeurs chargés de nommer après lui – pas une seule allusion quant au fait de transmettre son autorité. Ce silence est-il peu de chose, pour vous qui êtes recommandés à Dieu et à la Parole de sa grâce, et qui tremblez à sa Parole ? Pour moi, c'est un fait pas plus surprenant que cela au premier abord, et toujours plus plein de signification au fur et à mesure qu'on le pèse.

Les errements de la papauté et de la chrétienté

La papauté, méprisant ce fait, affirme le contraire pour des raisons humaines et elle est bâtie sur cette négation. Ce n'est pas que nous cherchons à dénoncer un système en particulier, mais nous désirons faire ressortir la vérité, qui dénote la volonté du Seigneur et prouve le mal par le bien. En vérité, chaque système [religieux] terrestre, quelle que soit la manière dont il en vient à s'opposer à la Parole de Dieu, commence par ajouter quelque chose de son propre chef à cette Parole. Or l'autorité pour nommer était rattachée, non pas aux évêques (surveillants) mais aux apôtres et à leurs délégués. Du moment que vous permettez aux hommes le principe du développement après que le canon des Écritures soit clos, et que vous habillez de l'autorité apostolique un corps d'officiels qui n'ont jamais été autorisés divinement pour l'œuvre entreprise, vous êtes en dehors du terrain de la foi et du respect de la Parole de Dieu. La pratique actuelle n'a pas le moindre fondement dans l'Écriture.

D'ailleurs on peut bien aller plus loin et affirmer que l'ordination, dont les gens font tant de cas, préalable à la prédication et à l'enseignement de Christ, n'est pas une chose à désirer dans la forme dans laquelle elle se trouve actuellement parmi les hommes. C'est actuellement une institution désordonnée, un grave déshonneur sur le Seigneur qui accorde des dons ministériels par l'Esprit. En bref, c'est une simple et désolante imitation de ce qui est inscrit dans la Parole de Dieu. Examinez bien cela, et vous verrez rapidement qu'elle ne ressemble pas même à ce que nous y lisons. La Parole de Dieu demeure vraie, sûre et claire : il n'y eut qu'une seule commission personnelle positive, accompagnée d'une certaine autorité apostolique, ou directe, ou indirecte. Cela, vous devez l'avoir [à l'esprit], si vous prétendez nommer des anciens comme Tite le fit.

Le cas particulier de 2 Timothée 1:6

Permettez-moi de poser une autre question. Quel est le plus scripturaire : faire ce qui est convenant pour un chrétien, ou copier un délégué apostolique ? Qu'est-ce qui se recommande le plus à votre conscience, votre cœur, et votre foi ? Supposons maintenant une assemblée d'enfants de Dieu. Ils voient dans la Parole de Dieu, au-delà des privilèges communs et des devoirs de tous les saints, qu'il se trouve parmi eux des dons

pour le ministère, mais aussi certains offices exigeant la présence d'un apôtre ou de ses représentants pour les accomplir. Ils aimeraient bien les avoir à tout prix. Que doivent-ils faire ? Doivent-ils négliger ce qui est écrit à l'assemblée à Corinthe ou aux saints d'Éphèse, et imiter ce qui n'est pas adressé à l'église mais à Timothée ou Tite ? N'est-il pas plus humble de consulter la Parole de Dieu et de s'enquérir de Lui, pour apprendre quelle est sa volonté sur la question ? Qu'y voyons-nous ? – que, quant aux dons de Christ, une approbation ici-bas n'est jamais requise avant leur exercice – non, ils ne nécessitent jamais une intervention humaine. La seule exception est quand il y a une puissance positive du Saint Esprit transmise par l'imposition des mains d'un apôtre. J'admets pleinement qu'il y eut une exception en de telles circonstances. Timothée fut désigné auparavant par prophétie pour l'œuvre à laquelle le Seigneur l'avait appelé (cp. av. Actes 13:1-2). Guidé par la prophétie (1 Tim. 4:14 ; 2 Tim. 1:6), l'apôtre avait imposé ses mains sur Timothée et lui avait directement communiqué un don (*charisma*) par le Saint Esprit, approprié au service spécial qu'il avait à accomplir. Les anciens qui étaient en ce lieu se joignirent à l'apôtre dans l'acte d'imposition des mains. Mais il y a une différence dans l'expression qu'emploie l'Esprit de Dieu, qui montre que la communication du don dépendait de l'action effective, non des anciens, mais exclusivement de l'apôtre. La particule d'association (*méta*) apparaît là où les anciens sont cités alors que la particule exprimant le moyen instrumental³¹ (*dia*) est utilisée là où l'apôtre parle de lui-même. C'est un apôtre qui communiqua un tel don. Nous n'entendons jamais parler d'anciens conférant ainsi un don. Ce n'était pas une fonction épiscopale mais une prérogative apostolique, soit pour communiquer des pouvoirs spirituels soit pour accorder aux hommes une charge d'autorité. On admet donc que dans le cas particulier de Timothée, l'imposition des mains de l'apôtre eut un effet tout à fait spécial. Mais qui peut opérer cela maintenant ? Et si l'on y prétendait, ou si un homme était maintenant présumé transmettre une puissance spirituelle de la même manière qu'un apôtre, hésiterait-t-on à l'appeler imposteur ? Une poursuite erronée dans l'affirmation des droits d'un souverain terrestre est considérée ou peut être considérée comme une trahison. Et qu'en est-il de prétendre à tort communiquer le Saint Esprit ou une puissance distincte du Saint Esprit au nom du Seigneur ?

Chers amis, c'est une grave chose de prendre ainsi à la légère l'Esprit de Dieu. Il en est de nos jours qui, dans une ignorance audace, ne craignent pas de s'arroger le droit de [prétendre] transférer de cette ma-

³¹ Le Dr. Crawford (« *Presbyterianism Defended* » (*La défense du presbytérianisme*), note p.34 et 35), dit que la distinction est sans fondement et qu'une préposition autant que l'autre indique la cause instrumentale de l'acte ! l'université d'Édimbourg peut rougir d'une telle affirmation de la part de son professeur de théologie. En Actes 15:4, *mét' autōv* signifie « en relation avec eux », *non pas* « par eux » comme *di' autōn* au verset 12.

nière le Saint Esprit et la puissance ministérielle. Mais, grâce à Dieu, ils sont aussi connus pour être fondamentalement peu sains dans la doctrine, si bien que leur influence sur les fidèles est insignifiante. Et, hélas ! des corps orientaux et occidentaux de la chrétienté ne sont pas moins coupables. Parmi les protestants ordinaires, et spécialement parmi des hommes de respectabilité chrétienne moyenne, de telles prétentions sont regardées avec pitié et horreur. Même là où des formulaires, comme ceux de la Communion Anglicane, s'approchent dangereusement du précipice, on avance l'excuse que leurs pieux rédacteurs n'avaient d'autre intention que de communiquer une solennité adéquate et scripturaire aux divers offices dans l'église. Je vois cependant que l'excuse est boiteuse, et qu'il est difficile de décider s'ils souffrent dans leur conscience de pratiquer ecclésiastiquement, sans les croire, ces très sérieuses pratiques, ou s'ils sont blessés dans leur foi d'accepter comme divins des prétentions qui sans doute sont plus respectueuses, habilement présentées et vénérables, mais plus mauvaises que celles d'une [ouverte] imposture moderne.

Mais l'importante vérité sur le sujet que l'on doit comprendre, c'est que ces dons ministériels sont donnés du Seigneur sans autre forme additionnelle que celle qu'il a garantie et sous laquelle il les a accordés. Prenons garde de mettre en question sa volonté et sa sagesse.

Comment discerner un don ?

Comment peut-on juger de la possession d'un don ? Indubitablement par son exercice, qui trouve une réponse dans la conscience.

La simplicité et la puissance

Je vous demande encore : Comment reconnaissez-vous un chrétien ? Quand des personnes parlent de façon théorique ou polémique, il y a toujours de grandes et nombreuses difficultés dans leur propos. Mais si vous parlez, pour des raisons pratiques, avec un homme d'église pieux ou avec un ministre de la Dissidence, il vous donnera de nombreux éléments pour juger qui sont chrétiens parmi ceux qu'ils appellent leur troupeau. 1 Écoutez un tel homme à genoux avec lui en prière et, s'il est chrétien, il parlera comme un enfant à son Dieu et Père. Mais écoutez la même personne debout, et il contredira, peut-être même inconsciemment, ce qu'il vient juste de dire en prière, jusqu'à ce que, sur la base de son principe pervers, il ne puisse plus dire si Dieu est ou non son Père ! Combien est-il heureux qu'il y ait de tels moments de dévouement où des personnes parlent sincèrement, avec un cœur simple ! Qu'ils parlent de Dieu en dehors de leurs systèmes, et leur vrai caractère et même leur condition seront en général bientôt manifestes. Ainsi le fait est qu'en pratique des

chrétiens ont peu de difficulté à reconnaître pour l'essentiel qui est converti et qui ne l'est pas. Il peut y avoir un certain nombre d'âmes dans le doute, desquelles nous n'avons pas besoin de parler [en détail] pour l'instant. Prenons [par exemple] un croyant envoyé vers un homme malade. Il est entièrement incapable de savoir comment parler. Ne doit-il pas chercher aussi rapidement que possible à savoir si ce malade a la paix avec Christ, ou s'il est anxieux au sujet de son âme, ou s'il n'a jamais ré-alisé sa condition perdue et coupable ? Si le croyant ne trouve en lui aucun sentiment de péché, il l'avertira solennellement du jugement et mettra devant cette âme la croix, l'implorant de recevoir Christ. Ou il l'exhortera à se reposer en Christ parce qu'il est assuré de sa foi.

S'il demeure réellement si peu de doute sur la question de savoir qui est ou qui n'est pas un enfant de Dieu, pensez-vous que la possession d'un don soit une question si obscure et incertaine ? Certains peuvent être plus doués que d'autres. Mais *le don de docteur implique la capacité d'apporter la Parole de Dieu en l'appliquant avec justesse*. Prenez aussi le don de surveillant – car il y a aussi ce rôle de surveiller dans l'église, et j'espère que nul ici n'imagine qu'il a disparu. Celui qui a un tel don de surveillant cherche à l'exercer évidemment selon la Parole de Dieu. L'Écriture ne connaît rien d'une obéissance aveugle. La conscience est réveillée, le cœur est libéré et attaché à Christ. Alors se trouve l'appel au ministère chrétien. Ce n'est point l'aveugle conduisant l'aveugle, ni celui qui voit conduisant l'aveugle, mais plutôt le bien-voyant conduisant le bien-voyant. Christ accorde la liberté aussi bien que la vie, avec aussi la responsabilité de faire la volonté de Dieu. Il est donc selon le dessein de Dieu que ses enfants n'inventent pas des systèmes pour échapper aux difficultés. Ils ont besoin de foi pour les traverser avec lui. *Qu'ils prouvent par une réelle puissance s'ils ont en effet des dons du Seigneur.*

Les difficultés et les préjugés

Il peut y avoir de réelles épreuves et difficultés, maintenant comme alors. Même Paul avait affaire à ceux qui doutaient de son apostolat, et cela dans l'église, et parmi ses propres enfants dans la foi. Quel homme sincère ne serait pas abattu s'il était méprisé ? Mais le temps vint où le Seigneur justifia son serviteur et où la propre volonté et l'orgueil qui refusaient le don divin furent entièrement couverts de honte, sauf quand le cœur revenait à une humble gratitude. L'erreur essentielle que nous sommes tous capables de faire est de manquer de patience. Nous ne voulons pas permettre au Seigneur d'avoir le temps et l'espace pour agir, et ce manque d'attente patiente ne fait que reporter la solution que l'on souhaite, parce qu'elle fait de la difficulté une chose bien trop grande.

Mais quant au discernement d'un don ministériel pour prêcher ou enseigner, c'est en général clair et simple. Si un frère se lève pour parler

dans l'assemblée chrétienne sans un don de Dieu, il le découvrira bientôt avec peine. S'il se juge lui-même, il apprendra beaucoup avec sa propre conscience ; mais il peut entendre assez de la part de ses frères pour comprendre que, selon eux, il n'a pas un don. Mais quand il y a réellement un don, n'est-il pas aussi possible qu'un préjudice puisse agir et que le don soit refusé ? il peut certainement en être ainsi pour un temps. Peut-être celui qui parle pense trop à son don ; peut-être se méprend-il sur le caractère de son don ou la vraie place ou le temps où il doit s'exercer ; peut-être aussi est-il trop occupé de sa ligne de conduite, ou trop pressé ou anxieux de le faire valoir. Tout ceci peut exister, existe souvent, et crée toujours des difficultés. Mais la vérité demeure que ce qui est de Dieu reçoit son approbation sur le long terme. Ma propre expérience, pour autant que la portée limitée de mes observations et de ma connaissance le permettent, m'inclinent à penser que les enfants de Dieu sont plus enclins à trop faire d'un don qu'en faire trop peu.

Le faible développement des dons dans l'Église

Dans l'état présent de l'Église, il n'y a qu'un faible développement des dons, et cela n'est ressenti qu'à la mesure de l'intelligence spirituelle et d'une vraie position. Voulez-vous connaître raisonnablement et clairement quelle est votre place ? Regardez à Dieu en confiance et recherchez la Parole de sa grâce. Beaucoup de choses entravent et éloignent [du Seigneur], en partie sous l'effet de l'instruction, et en partie en raison de la difficulté de trouver une manière honnête de vivre, en particulier pour quelqu'un qui est un orateur religieux. S'il abandonne (non pas l'enseignement, mais) cette profession comme une innovation antiscrituraire, en général il perd tout, même son pain, à moins qu'il ait des moyens privés propres. C'est pourquoi l'incitation pour de tels hommes à demeurer où ils sont est énorme. Les difficultés résultant du fait de revenir à la Parole du Seigneur sont incalculables. La puissance de Dieu seule peut accomplir un tel changement et maintenir l'âme en paix et reconnaissante : « soyez fermes, inébranlables, abondant toujours dans l'œuvre du Seigneur » (1 Cor. 15:58).

Les dons dans les systèmes nationaux et la Dissidence

Tandis que nous pouvons être certains que la Parole et l'Esprit de Dieu nous communiquent clairement la vraie position du chrétien et de l'assemblée chrétienne, nous ne devons pas (je pense, telles que sont les choses aujourd'hui), nous attendre à une grande variété et une grande puissance dans les dons de grâce du Seigneur. Évidemment, il peut agir souverainement, et nous devons être reconnaissants de ce qu'il nous accorde. Sans doute aussi il y a des dons distribués ici et là. Il y a des dons de Christ parmi les membres et ministres des institutions religieuses na-

tionales, je ne le remets pas en cause. Il y a de la même manière des dons parmi les sociétés dissidentes. Et devons-nous supposer qu'il n'y a aucun de ces dons de grâce au sein du romanisme lui-même ? Pour ma part, je ne doute pas qu'il y en ait. Qui voudrait ou pourrait rejeter le témoignage des faits, qu'il y a eu des personnes en son sein – telles que par exemple Martin Boos il y a peu – employées pour la conversion des pécheurs et pour aider les saints à un certain degré ? De tels hommes ne sont-ils pas des dons de Christ pour l'Église – de réels dons malgré leur fausse position, au même titre que s'ils en étaient sortis ? le fait qu'ils soient romains – des prêtres romains – n'annule pas sa grâce, quel que soit notre sentiment de leur fidélité. Le fait est que le Seigneur distribue selon sa propre volonté par le Saint Esprit, et nous devons reconnaître ces dons partout où ils se trouvent. Si quelqu'un est un dissident, ministre ou laïque, je suis convaincu qu'il est dans une fausse position. Ne pas aimer la dissidence n'est pas une question de sentiment, si l'on croit que ses fondements sont anti-scripturaires. Je demande de la tolérance de la part de dissidents qui seraient ici présents en affirmant calmement et solennellement ma conviction que la dissidence est mauvaise dans les principes qui la caractérisent – une complète contradiction avec le vrai caractère de l'Assemblée comme seul Corps – qu'elle est mauvaise aussi dans l'appel et le choix populaires sapant le [véritable] ministère, disposition divine et permanente découlant de la grâce du Sauveur. La dissidence est un radicalisme religieux qui s'oppose essentiellement à la volonté de Dieu autant et peut-être plus que nul autre principe. Les preuves sont bien trop évidentes. Elle remplace le choix souverain du Seigneur Jésus Christ, direct ou indirect, par l'élection [opérée] par le peuple.

Mais comment la vérité est-elle gardée dans les corps nationaux ? – Par habitude cléricale, laïque ou gouvernementale ! Et la pénible excuse de cette propre volonté systématique, c'est que les hommes qui sont nommés par le gouvernement de leur temps, ou un diocèse ou un collège ou une corporation l'ont été selon leurs formes usuelles ! Y a-t-il la moindre ressemblance entre cette machinerie mondaine et la divine institution spirituelle des dons de Christ présentés en Éphésiens 4 ? Je n'y vois que celui qui est monté aux cieux. Y voyez-vous une autre personne ? une autre sorte d'ascension ? dans un autre ciel ? pour les faveurs que vous convoitez ? Je vous interpelle comme chrétiens. Appréciez-vous la Parole de Dieu ? Chérissiez-vous cette Parole seulement pour le salut de vos âmes ? ou vous confiez-vous aussi dans cette Parole et dans l'Esprit pour être dirigés quant au ministère et aux offices dans l'Église ? Quels sujets peuvent être plus clairement liés au Seigneur ? Et pour lequel [d'entre eux] avons-nous plus besoin de Lui ? Comme croyant, je sens certainement le besoin de la Parole de Dieu pour ma marche quotidienne, quelles que soient mes circonstances ou mes devoirs. Et croyez-vous, ou pouvez-vous croire que cette Parole qui vit et

demeure pour l'éternité, ne s'occupe pas d'une chose si sérieuse, délicate et spirituellement utile que le ministère ? Et si elle en parle, n'êtes-vous pas tenu de l'écouter et de vous y soumettre ?

Que faire aujourd'hui ?

La somme de ce que nous avons dit, c'est donc que deux grands principes sont révélés dans l'Écriture et étaient reconnus par l'Église primitive :

- Le Seigneur distribue des dons de grâce ne requérant aucune intervention humaine ;
- Et il y a un système d'autorité requérant une intervention humaine dans le cas des anciens, [mais] nommés [uniquement] par les apôtres ou des personnes déléguées par eux, pour accomplir l'œuvre dans certains cas.

L'absence d'apôtres et de leurs délégués

Or il est clair que nous n'avons maintenant ni les apôtres vivants sur la terre, ni leurs représentants, comme Tite, chargé par un apôtre d'accomplir une œuvre quasi apostolique. La conséquence est qu'aujourd'hui, si nous sommes soumis à la Parole de Dieu, nous ne pouvons pas espérer avoir des anciens dans leur forme officielle. Si quelqu'un allègue que cela peut exister, il serait bon d'entendre ses raisons d'après l'Écriture. Ce qui a été présenté est à mon avis amplement suffisant pour prouver le contraire. Vous ne pouvez avoir des personnes formellement et dûment nommées à un tel office, à moins que vous n'ayez un pouvoir formellement et dûment approuvé du Seigneur pour les établir. Mais vous n'avez justement pas le pouvoir nécessaire et indispensable pour officialiser des anciens : c'est le point fatal. Vous n'avez ni apôtres ni ministres commissionnés par des apôtres pour agir à leur place. Et c'est pourquoi le système tout entier de nomination s'effondre par manque d'autorité compétente. Vous prétendez peut-être que le Saint Esprit a établi vos anciens surveillants (évêques) ? Mais aucun n'est dans ce cas, car personne n'est habilité scripturairement à le faire.

Le caractère d'anciens

Que faire alors ? N'y aurait-il personne d'approprié pour être ancien ou surveillant, [en supposant] qu'il y ait encore des apôtres pour les choisir ? Grâce à Dieu, il y en a beaucoup. Vous pouvez difficilement approcher une assemblée d'enfants de Dieu sans apprendre qu'il s'y trouve des hommes âgés sérieux qui vont chercher les âmes errantes, reprennent

les déréglés, réconfortent les abattus, conseillent, avertissent et guident les âmes. Ne sont-ils pas de ceux qui peuvent être des anciens, s'il y avait une autorité pour les nommer ? Et quel est le devoir d'un chrétien, au point où en sont les choses aujourd'hui ? Je ne dis pas de les nommer anciens, mais de les estimer haut pour l'intérêt de leur travail, de les aimer et de les reconnaître comme ceux qui sont dans le Seigneur au-dessus de leurs frères. Je demande solennellement, chers frères : Est-ce que vous reconnaissez quelqu'un qui soit au-dessus de vous dans le Seigneur, quelque serviteur vivant du Seigneur, pour vous conduire en Lui ? Imagineriez-vous ceci comme une offense à l'encontre des principes divins ? Laissez-moi plutôt vous avertir [du danger] de sélectionner certains textes favorisés de la Parole de Dieu auxquels seuls on doit obéir. Si nous faisons ainsi, nous sommes, pour ce qui nous concerne, en train d'établir une secte de la même manière que nos voisins. Par ailleurs, prenons garde d'adopter cette invention humaine (la succession apostolique) pour échapper aux dilemmes. Si, influencés par la fiction de la succession, nous osons appeler apôtres des hommes qui n'en sont point, le Seigneur ne manquera pas en son temps de mettre à l'épreuve nos paroles et nos actes, et de nous demander : qui donc vous a autorisé à soutenir une telle chose, jamais vue auparavant ? qui vous a accordé de délaissier sa Parole pour reconnaître virtuellement un tel ou un tel comme « apostolique », en accréditant sa prétention à ordonner ? il est évident qu'ordonner des anciens, même avec une bonne intention, est une imitation de ce que les apôtres ont fait et, n'étant pas autorisé [par la Parole], c'est sans valeur et c'est une usurpation involontaire d'une autorité qui a été détournée, mais qui appartient au Seigneur Jésus seul.

L'absence d'anciens aujourd'hui

Ainsi, dans l'état actuel de l'église, la différence entre une fausse et une vraie position n'est pas du tout que l'on aurait obtenu une bonne ordination que d'autres n'auraient pas eue. En vérité, personne sur la terre ne la possède maintenant. Reconnaissez-vous cette absence ? ou essayez-vous de masquer ce fait humiliant et évident que vous n'avez pas la moindre autorité que la Parole puisse approuver ? Et malgré cela vous partez ordonner, n'ayant ni apôtre ni délégué apostolique ! Quelle démarche est la plus juste ? faire comme vous faites, ou reconnaître notre manque actuel et agir en conséquence devant Dieu et les hommes – confessant que nous manquons d'apôtres et de délégués apostoliques, et que par conséquent nous ne pouvons pas avoir d'anciens dûment choisis et formellement nommés ? il y a, je le répète, des hommes doués de qualifications adéquates pour être éligibles (pour autant que l'on puisse parler ainsi) s'il y avait une autorité compétente pour les nommer. Et le principe général de l'Écriture (Rom. 12) est manifestement que celui qui a le don de surveiller ou d'être à la tête parmi les saints est tenu de l'accom-

plier avec zèle (tout comme celui qui enseigne, celui qui exhorte, ou les autres qui sont responsables d'assumer leurs fonctions respectives), même si l'état de choses actuel rend une nomination légitime impossible.

L'absence d'anciens du temps des apôtres

Mais la soumission à la Parole permet de découvrir facilement que Dieu a pourvu dans sa Parole à un état de choses sensiblement analogue à notre situation actuelle déficiente. Le Seigneur, dans sa sagesse, a laissé de tels manques se faire sentir dans l'Église primitive. Ainsi l'apôtre fut inspiré pour écrire des épîtres à des assemblées où il n'y avait point d'anciens, comme les Épîtres aux Thessaloniciens et les Épîtres aux Corinthiens. Cette dernière était dans un désordre notoire, et on aurait pu penser que des anciens y auraient été utiles. Cependant on n'en perçoit pas un mot ni une allusion du début à la fin. Si des anciens avaient été au milieu d'eux, l'apôtre ne les aurait-il pas pris en compte et n'aurait-il pas blâmé leur manque de soins pieux et de diligence dans la surveillance ? il n'y a pas trace de cela. De plus, nous savons que les apôtres n'avaient pas l'habitude d'établir des anciens dans une jeune église. Les assemblées où Paul et Barnabas choisirent des anciens pour les disciples existaient probablement depuis des années, et des frères avaient eu le temps de développer ces qualifications spirituelles. Mais dans une nouvelle assemblée, où les saints étaient comparativement jeunes, un certain temps devait être laissé pour que ceux qui étaient compétents pour une telle œuvre puissent être manifestés. C'est pourquoi il est plutôt rare de lire que des apôtres choisissaient et nommaient des anciens.

D'un autre côté, dans la première Épître aux Thessaloniciens, nous avons au dernier chapitre une instruction extrêmement importante pour les saints. Ils sont un exemple d'assemblée jeune, et ils sont exhortés à reconnaître ceux qui travaillent parmi eux. Par conséquent, tout cela peut exister sans qu'il y ait d'anciens. Ainsi, en 1 Thess. 5:12-13, l'apôtre écrit : « Or nous vous prions, frères, de connaître ceux qui travaillent parmi vous, et qui sont à la tête parmi vous dans le Seigneur, et qui vous avertissent, et de les estimer très-haut en amour à cause de leur œuvre ». La présence d'anciens n'est pas requise pour avoir et reconnaître ceux qui sont à la tête dans le Seigneur. Cette écriture a beaucoup d'importance pour nous, car nous n'avons pas plus d'anciens qu'eux n'en avaient. Je pense que nous devons garder cette exhortation sur nos cœurs. Il y a, au-dedans et au-dehors, un nombre non négligeable d'âmes mal instruites qui retiennent la notion que, à moins d'avoir une nomination officielle, elles ne peuvent avoir personne au-dessus d'elles dans le Seigneur. C'est une erreur. Il n'y a aucun doute que, quand un homme était officiellement établi, [comme en Crète,] il y avait une garantie définie pour l'assemblée, donnée par l'apôtre ou par un délégué apostolique, et par là une autorité

[morale] importante leur était accordée. Une telle approbation avait un grand et juste poids moral dans l'assemblée. Cela avait [par exemple] une conséquence parmi les déréglés. Mais Dieu savait aussi comment fournir l'instruction à des assemblées où il n'y avait pas de surveillants officiels. Quelle miséricorde de sa part pour des temps où il ne pourrait pas y avoir d'apôtres ! On peut pourtant noter que l'assemblée à Corinthe abondait en dons, alors qu'aucun ancien n'est vu parmi elle. Les Thessaloniciens [au contraire] ne paraissent pas avoir possédé une telle variété de puissance extérieure, et on ne trouve encore aucune indication relative à [la présence parmi eux] d'anciens ou de surveillants. Pourtant à Corinthe, la maison de Stéphanas était *vouée (étaxan)* au service des saints et l'apôtre supplie les frères de se soumettre à de tels hommes et à tous ceux qui les aidaient et coopéraient. Les Thessaloniciens sont priés de reconnaître ceux qui travaillaient parmi eux, et présidaient dans le Seigneur, et les avertissaient. Évidemment, cela ne dépendait pas du fait qu'ils auraient été nommés par les apôtres, ce qui peut difficilement avoir été le cas dans leurs circonstances, étant assemblés à une époque plus tardive. On y trouve ce qui, intrinsèquement, est après tout beaucoup meilleur. Nous devrions déjà être satisfaits d'avoir une bénédiction. Assurément, si c'était une question entre un réel pouvoir spirituel et un office extérieur, aucun chrétien n'hésiterait entre les deux. Avoir ensemble la puissance et l'office serait sans doute le meilleur de tout, s'il plaisait au Seigneur de les donner tous deux. Mais en ces jours nous voyons que les individus étaient souvent et justement engagés dans l'œuvre du Seigneur avant de recevoir l'approbation d'un apôtre. Et les apôtres encouragent et recommandent chaudement de tels hommes à l'amour et à l'estime des saints, avant et indépendamment de leur établissement. Combien est-il précieux de pouvoir revenir à ce principe maintenant !

Même à Corinthe et à Thessalonique, ceux en vue au milieu d'eux étaient ceux qui montraient une capacité spirituelle en guidant et en conduisant les autres. C'était le travail de ceux à qui cette première épître exhortait les saints à se soumettre et desquels l'autre épître parlait comme étant « à la tête parmi vous dans le Seigneur » [1 Thess. 5:12]. De tels hommes ne labouraient pas seulement. Car certains étaient activement engagés dans l'œuvre du Seigneur, et pour autant n'avaient pas de position au-dessus des autres, mais eux manifestaient de la puissance pour affronter les difficultés dans l'assemblée et pour combattre ce qui prenait au piège les âmes, les guidant, encourageant les faibles et contre-carrant les efforts de l'Ennemi. Ils n'hésitaient pas à faire confiance au Seigneur en des temps d'épreuve et de danger, et en conséquence le Seigneur les utilisait, leur donnant de la puissance pour discerner [les besoins] et les encourager à agir sur ceux qu'ils discernaient. C'était une partie des choses qui faisaient qu'ils étaient compétents pour prendre la direction dans le Seigneur. De tels hommes étaient présents à Thessalo-

nique aussi bien qu'à Corinthe, et pourtant il n'y a pas la moindre allusion au fait d'être régulièrement établis comme anciens. On y trouve au contraire la plus claire évidence que de tels n'avaient jamais été établis en ces lieux. La pratique commune [de ce temps] était d'établir des anciens après un certain temps. Et cela ne pouvait avoir lieu que quand les apôtres étaient de passage ou qu'ils envoyaient des délégués autorisés pour choisir [des anciens] et les honorer d'un titre devant l'église, titre que nul sauf le méchant aurait discuté.

Les ressources des temps fâcheux actuels

Avons-nous besoin de faire remarquer comment Dieu a pourvu avec grâce à tous les besoins de ses enfants ? Ce sujet viendra définitivement devant nous dans la prochaine occasion au cours de laquelle j'aurai la charge de m'adresser à vous. Par conséquent je me limiterai maintenant à attirer l'attention sur sa sagesse considérable en s'occupant des difficultés d'aujourd'hui, où une autorité valide pour ordonner, comme le firent les apôtres, n'a pas été laissée sur la terre. Non pas que ses enfants ne soient laissés sans aide : ils ont le même Seigneur et le même Esprit, toujours présent. Il n'y a donc pas besoin de quelque changement ou de quelque nouvelle invention pour résoudre les difficultés d'aujourd'hui mais de retourner avec foi à ce qui était et qui est la volonté du Seigneur, et cela, avec l'intelligence de l'état actuel de l'église et les sentiments qui conviennent à celui-ci.

Nous avons vu que, comme règle, le Seigneur seul accorde ces dons ministériels. C'est le fruit de son amour pour l'Église et de sa fidélité envers les saints. Le Seigneur Jésus est-il tant soit peu moins sensible et vrai maintenant qu'au jour de la Pentecôte ? qui insinuerait cela ? Je ne peux jamais sympathiser avec ceux qui regardent en arrière avec nostalgie aux premiers temps, comme s'ils offraient un aperçu destiné uniquement aux âmes fidèles. Sans aucun doute un brillant halo de grâce entoure la scène où le Saint Esprit fut répandu au commencement sur des hommes, avec simplicité et puissance. Mais qui était la source et d'où venait l'énergie qui produisait des fruits si merveilleux, quand nous nous souvenons que ce terrain était autrefois si dur, obstiné et froid ? N'était-ce pas le Seigneur agissant pour sa gloire par le Saint Esprit, après avoir pris place dans sa gloire d'homme ressuscité et exalté, pour donner des dons aux hommes ? N'est-ce pas sa grâce, égale dans ces temps fâcheux à celle qu'il a montrée en parlant du mystère caché dès les siècles en Dieu ? N'y a-t-il pas des saints à perfectionner et un ministère à accomplir ? le Corps de Christ n'a-t-il pas besoin de croître ? Alors assurément ses dons ne peuvent manquer jusqu'à ce que l'œuvre soit achevée et que tout soit amené à l'unité de la foi. Et les principaux adversaires, les pièges subtils et les dangers croissants ne feront que mettre plus en évidence le

fidèle amour du Seigneur pour tous. Il y a une plénitude de bénédiction en Christ pour l'Église, maintenant comme alors. Puissions-nous seulement nous confier en lui pour chaque difficulté !

Devons-nous alors dénigrer la vérité ou douter de sa grâce, en instituant quelque œuvre de nos mains, quelque veau d'or, comme si nous ne savions pas ce qu'il en est advenu de celui qui est monté dans la gloire ? Que les enfants de Dieu s'en abstiennent ! Supposons que vous vous rassemblez comme assemblée de Dieu. Vous ne savez pas qui doit parler, exhorter, rendre grâces, prier. Pour l'incrédulité, tout cela n'est que confusion. Si nous oublions [Celui] qui est au centre, cela paraît probablement peu sage. Si je ne crois pas que le Seigneur est là, c'est sans espoir. Mais si je suis assuré que celui qui a tout pouvoir dans les cieux et sur la terre aime et chérit l'Assemblée, et que le Saint Esprit, personne divine, habite avec nous et en nous, pourquoi craindre ? Si cette position est vraie pour un seul saint, elle est vraie pour tous. Pour ma part, je n'oserais pas un moment me tenir sur un fondement qui ne considérerait pas toute la largeur et la longueur de l'Assemblée de Dieu, et qui n'embrasserait pas dans la foi et l'amour tous les saints de Dieu. Évidemment, des exceptions peuvent (ou doivent) être faites pour des situations exceptionnelles, comme pour des personnes coupables de péché nécessitant leur exclusion (immoralité, fausse doctrine et choses similaires).

Mais alors, si je sais que c'est le terrain de l'Assemblée selon l'Écriture et qu'il n'y en a aucun autre sinon celui pris depuis le départ par les saints apôtres, la question est : Suis-je sur un tel terrain ? Si je suis appelé à travailler dans la Parole et la doctrine, le Seigneur me montrera le chemin. Il m'ouvre la porte que nul ne peut fermer, qu'il ferme et que nul ne peut ouvrir. Il ouvre un chemin au plus faible de ses pèlerins et lui donne courage, puis le lui rend clair, s'il doit le servir. Ne doutons jamais de lui !

Mais ne doit-il pas alors y avoir de nombreux dons ? – Plus il y en a, mieux c'est. S'il y avait cinq ou dix hommes doués dans une assemblée, rendons grâce au Seigneur ! il y a de la place pour tous. Dieu nous garde d'approuver des nouveautés comme la nécessité pour chaque ministre d'avoir son propre petit troupeau ! N'est-ce pas un déshonneur pour ceux qui parlent de cette manière comme pour ceux dont il est ainsi question ? Aucun ne saurait comment agir – non, il ne le saurait même pas lui-même, s'il n'acceptait pas dans son âme que les saints sont « le troupeau de Dieu ». Mais évidemment, les hommes ne parlent pas ainsi du troupeau de Dieu si le terrain divin de l'Assemblée est perdu. Ils disent alors « mon troupeau » ou « votre troupeau ». Or il y a toujours de la place pour l'exercice de ses dons, où que ce soit et quel que soit leur nombre...

Résumé

L'heure me rappelle que ce sujet doit maintenant se clore. Mon effort a été d'exposer et d'insister sur la distinction fondamentale entre les dons [dans les choses spirituelles] et les offices [dans les choses temporelles]. Les uns, avons-nous vu, découlent de Christ en haut, les autres nécessitent un établissement ici-bas d'hommes eux-mêmes mandatés du Seigneur pour ce propos. Comme pour les dons, leur rôle reste sûr et vérifiable tant que Christ demeure la tête et la source de leur mission. Mais en ce qui concerne un mandat formel, ce n'est plus possible [maintenant], car nous n'avons plus [parmi nous] de pouvoir dûment autorisé pour nommer [des hommes]. Tout ce que vous pouvez faire dans ce sens, si vous voulez faire quelque chose, c'est d'établir une ridicule et arrogante imitation des apôtres et de leurs délégués. Mais si réellement vous aimez le Seigneur et estimez l'ordre divin, n'est-ce pas votre responsabilité de reconnaître au nom du Seigneur tous ses dons, comme vous ne l'avez pas fait jusque-là ? de les reconnaître en privé et en public dans l'œuvre qu'il leur a assignée. Si le don est petit, reconnaissez le Seigneur en cela avec autant de bonheur que si c'était un grand don ; et si c'est un grand don, reconnaissez-le avec autant d'humilité et d'absence de jalousie que si c'était un petit don. D'un autre côté, n'essayez pas d'imiter ce que firent les apôtres. Prenez garde de vouloir faire ce à quoi on ne doit pas même penser, à moins de [prétendre] avoir un pouvoir apostolique. Et quant à nommer des serviteurs (diacres) ou à choisir des anciens, l'Écriture ne nous offre aucune garantie, à moins de [prétendre] posséder une autorité apostolique directe ou indirecte, laquelle n'existe plus maintenant.

Voir la note sur Actes 14:23, en Annexe.

La ressource du fidèle au sein de la ruine

2 Tim. 2:11-22

Combien nombreux sont les éléments solennels maintenant liés à notre sujet ! il est solennel de jeter un regard sur la chrétienté et d'examiner sa ruine, maintenant trop palpable pour être niée. Il est solennel, d'un autre côté, de penser à la fidèle bonté de Dieu qui, connaissant tout à l'avance, mit cela en évidence dans la Parole infaillible de sa grâce, et nous a montré, alors qu'il sentait le mal sur le point de couvrir la scène de la profession du nom de Christ sur la terre, que sa sagesse pleine d'amour a vu un sûr chemin, un sentier que l'œil du vautour n'a pas aperçu, mais que pourtant il donne à son peuple de discerner, par des moyens à travers lesquels ils ont l'heureuse certitude de plaire à Dieu.

Il peut être nécessaire de donner à ceux qui, pour l'honneur du Seigneur et de la vérité, déplorent [ces choses] et refusent d'avoir communion avec les pratiques courantes de la chrétienté, des preuves robustes de ces maux qui étaient alors en germe mais qui abondent maintenant, contre lesquels la Parole de Dieu avertissait [les saints] à l'avance. Nous pouvons avoir la tentation de vouloir prouver le mal quand nous nourrissons de toute manière le besoin de justifier notre pas de séparation pour Dieu. Mais cette tendance est rapidement corrigée et le cœur s'accorde avec le ton requis et la vraie attitude, quand nous réalisons après tout qui est principalement concerné, et quel est son honneur que nous cherchons à défendre. Que le Seigneur nous garde de penser à nous-mêmes ! C'est indigne de ceux qui appartiennent à Christ. Que ce soit notre gloire de le justifier, lui seul !

Mon occupation sera maintenant de montrer, non pas que Dieu a besoin de quoi que ce soit de notre part, ni que ses paroles lumineuses requièrent la lampe de l'homme pour les rendre plus distinctes, mais que la charité divine cherche la bénédiction de chacun, spécialement de ceux qui sont comparativement jeunes et peu informés dans la vérité de Dieu. J'espère apporter assez de preuves pour montrer le plus clairement ce qu'est la volonté du Seigneur, comment sa Parole s'occupe fidèlement de nous, et combien lui-même est digne de confiance, ainsi que ce qu'il a placé entre nos mains. Cela encouragera les plus timides parmi les enfants de Dieu à regarder en haut avec confiance, considérant que la fin est aussi claire pour lui que le commencement, et que pour nous le seul chemin est celui de Christ, car il ne peut y en avoir deux. Il est le chemin

et, puisqu'il n'y a qu'un seul Christ, il ne peut donc y avoir pour ceux qui l'aiment qu'un seul chemin qui satisfasse Son cœur et Sa pensée.

Vais-je produire de puissantes raisons comme si l'on avait besoin [d'entrer dans un processus] de justification ? [Non,] il suffira d'expliquer ce que Dieu a indiqué [dans sa Parole]. Ceux qui connaissent Dieu trouveront la plus complète justification et la plus grande raison dans le simple fait qu'il a un chemin pour nous et que sa bonté a donné des preuves trop sûres et abondantes de la nécessité, hélas, d'un tel chemin [aujourd'hui].

J'aurai ensuite l'occasion ce soir de revenir rapidement sur les fondements que nous avons parcourus dans les précédentes occasions et de montrer comment *tout ce qui a de la valeur [aux yeux de Dieu] a été maintenu pour le fidèle*. Certes le Seigneur a trouvé bon de nous retirer beaucoup de choses, et nous devrions être sensibles à tout ce qui concerne la puissance du Seigneur et sa gloire dans l'Assemblée. Mais si nous aspirons en vérité à une meilleure position quant aux voies morales de Dieu, et si nous sentons que ce qui nous apporte la grâce de Christ a plus de valeur que toute manifestation extérieure de puissance devant les hommes, alors, chers frères, ce serait une faute envers le Seigneur que de regarder avec une froide indifférence notre immense faiblesse actuelle et le déshonneur porté sur le nom de Jésus dans la chrétienté elle-même. (...)

La ruine de l'église

Un constat général

En portant nos regards en arrière, à travers les longs siècles passés, sur les premiers jours du pèlerinage de l'Église sur la terre et sur la puissance du Saint Esprit alors déployée, je suis persuadé que nous devrions sentir les blessures infligées [au Seigneur] « dans la maison de ses amis » ; nous devrions déplorer que le comportement de l'église ait été tel que le Seigneur n'a pas pu [continuer à] l'honorer extérieurement, mais qu'il a été plutôt obligé de la dépouiller et de la rendre honteuse devant les ennemis de son Nom.

Reconnaissons tout cela, comme aussi la peine, encore plus profonde, de voir des hommes estimant si peu la vérité, si peu sensibles à l'honneur du Seigneur dans la chrétienté – pour ne rien dire du manque presque universel de sensibilité quant à ce qu'est [véritablement] l'Église dans sa forme la plus basique et la plus simple, ni même du total abandon de l'immense part qu'elle possède comme unie au Seigneur et de ce qui l'attend pour le jour à venir. Soyez assurés que, si nous n'y sommes pas sensibles, avec le Seigneur, dans notre mesure, nous ne sommes pas dans la condition morale convenable pour agir selon sa Parole dans l'état de

choses présent. C'est une leçon qui n'est pas sans importance de voir que le Seigneur ne nous a pas donné, dans l'Écriture, ce qui tolère une quelconque imitation. Il ne convient pas de prendre pour exemple les épîtres de Paul, et de se mettre à l'œuvre comme si nous étions compétents pour redresser les choses qui font défaut et ordonner des anciens ici ou là. C'est une chose de se détourner de la Parole que Dieu nous a donnée, et une autre d'affirmer que nous pouvons réinstaurer l'Église [telle qu'au commencement], maintenant qu'elle a été réduite en morceaux et ruinée. Il est juste de sentir son bas état. Mais la pensée de devoir maintenant reconstruire ce qui est ainsi tombé prouve qu'en cela le cœur n'a pas communion avec Christ, qu'il y a un manque de sainte et convenante défiance de soi, et qu'il y a une insensibilité au sujet du véritable état de choses actuel, inapproprié autant quant à la restauration autoritaire de l'Église que quant à l'humilité de la foi qui se confie dans les ressources actuelles de Christ. Car il y a un principe invariable sur lequel Dieu insiste : *à chaque fois que nous nous sommes écartés de lui*, quelles que soient les circonstances, les époques, la place ou les personnes, avant ou après le déluge (que cela concerne Israël ou l'Église), *le premier pas qui convient moralement est d'avoir le sens de notre réel mal à ses yeux*. Si tel est le cas, la prétention s'éloignera [nécessairement] de nos cœurs et nous pourrions tirer du bien de ce merveilleux déploiement de divine puissance, grâce et sagesse : l'Assemblée de Dieu ! C'est la plus grande œuvre, pour ainsi dire, que Dieu n'ait jamais entreprise sur la terre (après la croix, par laquelle seule une telle œuvre a pu être possible). Dieu nous garde, en pensant à ce qu'il a fait [ici-bas], de le comparer à ce qui demeure à part – à part pour l'éternité !

Mais si nous regardons à tout ce qui a été fait ici-bas ou même à la formation des cieux et de la terre, je répète que *l'œuvre de Dieu dans l'Église – l'Assemblée de Dieu – est encore plus grande*. Et maintenant, nous, pauvres vaisseaux prenant l'eau, qui ne savons pas garder la bénédiction et qui, par notre faiblesse et notre manque de vigilance, avons été une proie des ruses de Satan et avons laissé les voleurs et les larrons dépouiller la maison de Dieu, serons-nous ceux qui vont la redresser ? Est-ce le sentiment d'une foi humble ? s'il a été mauvais pour l'homme de se détourner de Dieu et grave pour Israël de déshonorer la loi divine, qu'en est-il de l'église, qui a traité à la légère Dieu le Saint Esprit ? elle est l'épître de Christ, l'habitation de Dieu par l'Esprit, l'objet de son amour le plus parfait, agréable dans le bien-aimé, [étant] nous-mêmes en Christ, [et] faits justice de Dieu en Lui. Qu'en est-il alors de cette église qui s'est pratiquement privée de la gloire de Dieu ici-bas, préférant les œuvres de ses mains à sa Parole et à son Esprit, s'inclinant à nouveau devant les idoles gravées par le moyen de la science et des instruments humains ? Oh ! c'est bien plus détestable que ce que l'Écriture ou même l'histoire rapporte d'époques et d'hommes infiniment moins privilégiés !

Ne pensez pas que j'exagère ce que la chrétienté a fait ou est en train de faire. Je ne veux pas non plus amplifier plus que ce qui est absolument nécessaire la douloureuse faillite de ce qui porte le nom de Christ ici-bas. En vérité, il n'en est pas ainsi. Mais écoutons ce que la Parole de Dieu dit sur le sujet. Qui oserait penser que Dieu parle trop durement de ce qu'il voyait dès le commencement, en nous avertissant de ce qui allait arriver ?

Le témoignage du Seigneur

Commençons par le Seigneur lui-même et voyons ce qu'il disait à ses disciples quant à ce qui serait trouvé au moment où il retournerait sur la terre et que l'homme aurait à rendre compte pour lui-même. En Luc 17, il ne nous dit pas que le monde serait graduellement changé d'un désert en un paradis, ni que les païens mettraient de côté leurs faux dieux et les Juifs leur inimitié contre le vrai Messie. Au contraire, il informe les disciples de la nécessité de prendre garde, car il en sera en ces jours comme aux jours de Noé et aux jours de Lot. Lorsque toute la terre se souleva contre Dieu, ce furent des temps de facilité et de mondanité. Or ces temps servent d'illustration pour les scènes qui verront le Seigneur apparaître des cieux pour juger le monde. « Mais comme ont été les jours de Noé, ainsi sera aussi la venue du fils de l'homme. Car, comme dans les jours avant le déluge on mangeait et on buvait, on se mariait et on donnait en mariage, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche, et ils ne connurent rien, jusqu'à ce que le déluge vint et les emporta tous, ainsi sera aussi la venue du fils de l'homme » (Matt. 24:37). La sécurité et l'amour du confort seront sensiblement les mêmes que quand le Seigneur se révéla juste avant le déluge. Alors, comme autrefois, les hommes seront absorbés par les affaires ordinaires [et mondaines] de la vie quotidienne. Malgré la loi, malgré l'évangile, cet état de corruption et de violence qui amena le déluge sur la terre fleurira alors à nouveau et se perpétuera, non moins coupable, et entièrement insouciant. Et Christ considère à l'avance le jour de son retour. Il n'y aura pas avant cela un millénium de saint bonheur, pas de cœurs heureux et se réjouissant, caractérisant alors le monde en général. [On verra] au contraire la même condition morale, la même indifférence envers la volonté et la gloire de Dieu que celle précédant le déluge.

Après le déluge, quand les nations et les langues commencèrent [à se répandre], apparut une autre scène plus effroyable et dégradante que ce même livre de la Genèse place devant nous. Cela fournit un tableau tristement complémentaire des jours précédant le retour du Fils de l'homme. « De même aussi, comme il arriva aux jours de Lot : on mangeait, on buvait, on achetait, on vendait, on plantait, on bâtissait ; mais, au jour où Lot sortit de Sodome, il plut du feu et du soufre du ciel, qui les fit tous périr ; il

en sera de même au jour où le fils de l'homme sera manifesté » (Luc 17:28).

Le témoignage de l'Épître aux Romains

Si nous prenons maintenant les épîtres, nous y découvrirons que la lumière apportée par le Saint Esprit n'affaiblit cela en aucune manière mais confirme en chaque point le témoignage du Seigneur Jésus. Sauf que le Saint Esprit aujourd'hui considère évidemment la chrétienté professante, alors que le Seigneur avait en vue les Juifs comme point de départ et centre.

Ainsi, en Romains 11, sans s'attarder sur ce chapitre, l'Esprit de Dieu anticipe la fin de la chrétienté. « Ne te glorifie pas contre les branches ; mais si tu te glorifies, ce n'est pas toi qui portes la racine, mais c'est la racine qui te porte » (v.18). Tel est l'avertissement donné au professant [chrétien] gentil. Les Juifs sont caractérisés par les branches naturelles. Ils ont été les dépositaires de la promesse ancienne, et avaient donc la position responsable de témoins pour Dieu sur la terre. Ils étaient ainsi les branches originales de l'olivier, [c'est-à-dire] la ligne de la promesse et du témoignage sur la terre, lequel a commencé avec Abraham. Mais les Juifs ont violé la loi, s'en sont allés après les idoles, ont refusé et mis à mort leur Messie. Il y eut alors une ressource dans l'évangile, mais ils refusèrent l'évangile des cieux, ainsi que le Seigneur, leur Roi, sur la terre. En conséquence, les branches naturelles de l'olivier furent arrachées et l'olivier sauvage, c'est-à-dire les Gentils, furent greffés (entés) sur le vieux tronc de la profession. C'est alors qu'est donné cet avertissement : « Tu diras donc : Les branches ont été arrachées, afin que moi je fusse enté » (v.19). N'est-ce pas exactement ce que pense la chrétienté ? Mépris des Juifs, étonnement de leur faiblesse, totale insensibilité quant à leur condition. « Bien ! elles ont été arrachées pour cause d'incrédulité, et toi tu es debout par la foi. Ne t'enorgueillis pas, mais crains (si en effet Dieu n'a pas épargné les branches [qui sont telles] selon la nature), qu'il ne t'épargne pas non plus. Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu : la sévérité envers ceux qui sont tombés ; la bonté de Dieu envers toi, si tu persévères dans cette bonté » (v.20-22).

Permettez-moi de demander à quiconque craint Dieu tant soit peu, ou possède un minimum de connaissance de sa Parole : La chrétienté a-t-elle persévéré dans la bonté de Dieu ? Y a-t-il un simple protestant ou catholique romain pensant ainsi ? Y a-t-il quelqu'un, peu importe où et peu importe qui – une âme simple, qui oserait dire que la chrétienté, les Gentils professants, ont persévéré dans la bonté de Dieu ? le romaniste ne peut pas penser que le schisme protestant persévère dans la bonté de Dieu. Le protestant est convaincu que le corps romain est le fruit d'un clair éloignement de Dieu au profit de la superstition. Et ainsi, nous pouvons

passer en revue tous les systèmes [chrétiens] existants. Ils plaident tous pour leur propre association. Mais qui osera dire que le sien a persévéré fidèlement ? il s peuvent bien croire que [persévérer dans la bonté de Dieu] est une bonne chose, et qu'il serait admirable de le réaliser. Mais qui refusera de reconnaître que tel n'a pas été le cas ? et qu'en conséquence aucune secte, aucune partie, aucun fragment même, n'a persévéré dans un tel chemin [de fidélité] ? Tous sont d'accord sur ce fait que, quant à la masse de la profession autour d'eux, elle a failli quant à rendre témoignage à la bonté de Dieu. Par conséquent, le témoignage que les Gentils n'ont pas persévéré dans cette bonté s'élève [effectivement] de tous côtés parmi les hommes. Non pas que la faillite soit sentie comme il le faudrait, ni qu'il y ait une confession convenante et un abandon de notre commun péché devant Dieu : quand le péché est réellement exposé devant Dieu, on n'y persévère pas. Mais il y a en tout cas, jusqu'à un certain point sur la terre maintenant, une reconnaissance extérieure, prouvant de façon amplement suffisante que la chrétienté n'a pas persévéré dans la bonté de Dieu. Que dit alors la Parole de Dieu ? « Autrement, toi aussi, tu seras coupé » (v.22). Les Gentils seront ôtés en raison de leur manque de foi, aussi sûrement que les Juifs l'ont été.

Ceci, remarquez-le, ne se trouve pas dans quelque passage prophétique de la Parole de Dieu que quelques-uns pourraient penser ambigu (quoique nous n'admettions pas un instant la pensée qu'une partie quelconque de la Parole de Dieu soit ambiguë). Mais dans l'Épître aux Romains, dans une épître que chaque chrétien admet être une des plus fondamentales et complètes, prenant la chrétienté dans ses éléments, épître par laquelle le Seigneur a établi des âmes dans la paix peut-être plus que dans aucune autre partie de la Parole, nous avons cette solennelle déclaration du retranchement des Gentils. Non pas seulement une partie ou une autre, mais c'est la profession [chrétienne] gentile tout entière qui est condamnée par Dieu, parce qu'elle n'a pas persévéré dans sa bonté, et cela, aussi sûrement que le Juif est maintenant rejeté de son héritage, un proverbe et un opprobre sur toute la terre, qui évidemment porte sur son front la marque de sa condamnation.

Le témoignage de 2 Thessaloniens

Examiner beaucoup d'épîtres occuperait mon temps plus que nécessaire. Il suffit de dire que, lorsque nous suivons le courant depuis 2 Thessaloniens, qui est une des épîtres les plus précoces écrites par Paul, jusqu'aux dernières, les épîtres de Jean et Jude, nous avons un témoignage qui se fait de plus en plus distinct, urgent et terrible. Au fur et à mesure que le mal grandissait, les signes de jugement devinrent plus apparents. L'Esprit de Dieu sonne la trompette avec des notes qui ne sont pas incertaines, et réveille les fidèles, en tout lieu où se trouve une oreille pour

entendre. La chrétienté a graduellement été sapée, et elle est devenue, après peu de temps, l'instrument de l'opposition à Dieu – elle est devenue le théâtre des maux les plus grossiers, acceptant les abominations non seulement des Juifs, mais aussi des Gentils eux-mêmes, et consacrant un système d'idolâtrie sous le nom de Christ et de sa mère, des saints et des anges, bien plus effroyable et coupable que quoi que ce soit précédemment trouvé ici-bas. Car le fait de prier Pierre, Paul ou la Vierge prouve que la lumière de la chrétienté a été en quelque mesure connue, avant de se terminer dans une telle apostasie bouleversante. Quelques-uns penseraient-ils que le mot « apostasie » est trop fort ? Permettez-moi de leur dire que le véritable mot « apostasie » est employé par le Saint Esprit dans la seconde épître aux Thessaloniens, qui nous dit : « le mystère d'iniquité opère déjà » (2:7). Seulement il y a maintenant une puissance qui retient. En conséquence, elle ne peut pas surgir tout d'un coup dans son plein développement. Elle est tenue en échec pour un certain temps par la bonne main du Seigneur pour le propos de sa propre grâce. Mais dès que ce frein sera ôté, alors elle ne sera plus longtemps un mystère, mais se manifestera en iniquité. Elle est appelée l'apostasie³². Elle doit mûrir, et l'homme de péché doit être révélé. Nous avons ainsi très clairement deux successions ininterrompues de mal. C'est l'aperçu que nous en donne l'Écriture : une succession de maux qui progressent, empirant toujours plus en intensité et en volume jusqu'à ce qu'à la fin, quand le frein est lâché, et ils surgissent en une issue plus terrible encore – non pas seulement « l'apostasie », mais aussi « l'homme de péché ». Quel contraste avec « l'Homme juste », alors que l'homme [inique] ose prendre la place de Dieu dans le temple de Dieu !

Telle est ainsi la chrétienté pour celui qui veille. Elle n'a évidemment pas réalisé cela dans toute sa force, bien que je ne nie pas qu'il y ait eu des manifestations diverses et croissantes de mal. Mais l'apôtre Jean nous dit : « maintenant aussi, il y a plusieurs antichrists, par quoi nous savons que c'est la dernière heure » (1 Jean 2:18). C'est d'autant plus remarquable qu'il vient de montrer que l'Antichrist doit venir – le grand signe duquel découlent déjà maintenant beaucoup d'antichrists. Et par cela, ils (les petits enfants) savent que c'est la dernière heure. L'Esprit ne voulait pas clore le volume du Nouveau Testament avant que le mal le plus mauvais ne soit effectivement apparu en germe. Et cela étant, [ce mal étant] décrit par inspiration, il n'eut plus besoin d'en dire plus. L'Esprit de Dieu pouvait alors plier le rouleau sacré. Il était complet. Le mystère d'iniquité est manifesté comme étant déjà à l'œuvre, l'homme de péché est annoncé, le mystère de Christ et de l'Assemblée n'est plus caché mais découvert. L'Écriture a atteint son étendue complète. Il restait [avec les épîtres de Jean], non pas quelque aperçu nouveau de Christ, pour ainsi dire,

³² *apostasia* (de *apo*, à partir de, avec la pensée d'un retournement et *stasis*, position). (note de traduction)

mais au contraire le déploiement, qu'ils avaient déjà eu de Christ lui-même – le développement, avec plus d'intimité et de détails, de la lumière de l'amour de Dieu qui était dans le Christ Jésus depuis le commencement. C'est l'antidote de tout ce que Satan peut introduire – de tous les antichrists et, à la fin, de l'Antichrist [lui-même]. Je rappelle à nouveau cela pour faire une sorte de lien entre différents états : l'apparition, la montée puis la manifestation finale de l'iniquité. Et bien plus : l'inique s'exaltera lui-même contre le Seigneur de gloire. Le dernier livre du Nouveau Testament dévoile le règne millénaire sur la terre, inauguré par la destruction de la bête et du faux prophète, avec leurs compagnies, ainsi que Babilone vient précédemment de l'être.

Le témoignage de l'Épître de Jude

Nous avons ainsi rapidement parcouru les preuves de la ruine de la chrétienté, sans entrer dans les détails. Elles sont évidentes dans les épîtres en général, et en particulier dans l'Épître de Jude où un tableau très énergique nous en est donné, dans un seul verset (v.11). Avec une puissance que seul l'Esprit de Dieu sait employer, il dépeint les types de Caïn, puis de Balaam et enfin de la révolte de Coré. La chrétienté n'est-elle pas concernée par cela ? N'est-ce pas l'annonce d'un sûr jugement, quoiqu'encore en sommeil ? « Malheur à eux, car ils ont marché dans le chemin de Caïn » (v.11) – ce frère contre nature, qui prétendait à la religion mais apportait son offrande au Seigneur en mettant à mort celui qui n'était pas coupable ! N'y a-t-il pas aussi une anticipation avec celui qui reçut le salaire de son injustice – de l'homme qui, malgré lui, prophétisa des choses glorieuses d'un peuple qu'il n'aimait pas et aurait voué à la destruction ? N'y a-t-il pas une solennelle leçon [à retenir] dans [la manière de] recevoir des salaires pour enseigner les choses glorieuses de Dieu, mais sans cœur pour son peuple, et sans attention ni jalousie pour sa Parole, sa volonté et sa gloire ? Finalement, dans la terrible rébellion, « la contradiction de Coré » parmi ceux qui avaient la charge du ministère du sanctuaire et dans l'orgueil des lévites qui convoitèrent et s'arrogèrent la place de Moïse et d'Aaron (l'apôtre et le souverain sacrificateur de la profession juive), n'y a-t-il pas un terrible avertissement ? N'avez-vous jamais entendu des hommes professant être des serviteurs de Christ, et prétendant en même temps être des prêtres strictement, officiellement et exclusivement – supposant être des canaux autorisés de pardon divin, habilités sur la terre à absoudre la culpabilité devant Dieu ? Je ne parle pas seulement de ceux qui affirment dans leurs ténèbres païennes offrir des sacrifices pour les morts et pour les vivants. Assurément, on ne pense pas avec [assez] d'amertume à de telles choses, mais nous pouvons être horrifiés quand nous examinons les faits pratiqués dans la chrétienté. Avec la prophétie de Jude, c'est une prophétie accomplie.

Notre attitude face à la ruine

Tout cela peut suffire pour montrer combien peu la chrétienté a persévéré dans la bonté de Dieu. Les membres les plus pieux des différentes sociétés religieuses seraient les premiers à confesser leur propre faillite. La controverse de Dieu n'est pas avec l'un ou l'autre mais avec tous, bien que, sans doute, les plus orgueilleux rencontreront un jugement particulier. Il est évident aussi que la Parole de Dieu ne confie pas ces choses à l'expérience humaine ou au jugement spirituel, pour qu'on en déduise la pensée de Dieu à l'égard de la chrétienté. Il a lui-même déclaré ce qu'il en est. Ce n'est donc pas présomptueux [que nous en parlions ainsi] mais, au contraire, c'est la part de la foi humble de croire Dieu dans ce domaine. Combien Dieu est-il bon en nous épargnant la crainte de devoir former nous-mêmes un jugement si sévère ! Car maintenant, celui qui ne présente pas les choses selon le Seigneur est ignorant de la pensée du Maître, ou se trouve en faux avec sa volonté. Celui qui les défend ou les justifie ne craint pas de mentir au Seigneur. Nous avons donné assez d'éléments d'après les Écritures, pour montrer que l'homme qui considère la chrétienté en donnant raison à ce qui est autour de nous de façon ignorante ou obstinée, manque de respect envers l'instruction que le Saint Esprit a donné sur le sujet. Sans doute cela est sérieux ; mais c'est la bonté du Seigneur qui fait que la possession de cela est en accord avec lui (le Saint Esprit), et n'est pas une fière prétention d'une lumière supérieure.

La Parole de Dieu est ouverte à tous. Par elle nous sommes tenus de voir les choses comme Dieu les voit. Le Seigneur n'admet aucune excuse pour ne pas juger [la situation comme lui le fait]. L'Esprit de Dieu, qui juge et discerne toutes choses, demeure en chaque chrétien. Celui qui prétend ne pas pouvoir quasiment juger la chrétienté, renonce pratiquement lui-même à être un homme spirituel.

Mais si nous confessons que la chrétienté est tombée dans ces maux annoncés les uns après les autres, et que ce qui était alors en germe porte maintenant le fruit le plus amer et fatal, y serions-nous [encore] associés ? Serons-nous insensibles à notre propre participation à ce commun péché ? Si le Seigneur nous communique par grâce les avertissements les plus solennels, devons-nous nous satisfaire avec ces piètres et profanes apologies, que le Seigneur redressera à sa venue ? il sera trop tard pour corriger mon infidélité consciente qui aura déshonoré Christ. Ce sera une honte pour moi d'avoir vécu jusque-là ici-bas, indifférent à sa Parole, insouciant de sa gloire, et sans égard pour le Saint Esprit attristé par ce que j'ai approuvé pratiquement. Dois-je ou ne dois-je pas m'abstenir de ce qui est une insulte à son encontre ? Et si je connais ces choses, suis-je satisfait de continuer à ne pas réagir ? celui qui a une telle attitude se place lui-même dans la position la plus coupable de toutes. Est-ce que je connais et je sens ce que la chrétienté outrageuse, et moi-même,

avons fait à l'Esprit de grâce ? Alors, regardons au Seigneur dans sa dépendance, afin de cesser de mal faire, et cesser de nous installer dans un prétexte aussi boiteux et criminel, que le Seigneur va remettre toutes choses en ordre. Ne va-t-il pas venir juger chaque mauvaise voie ? il va assurément apporter le bien, et cela, d'en haut ! Mais il jugera tout le mal, plus encore que dans le passé. En vain puis-je tenter de me réfugier derrière la vérité bénie que le Seigneur va instaurer le royaume de Dieu sur la terre. Certes, il le fera. Il viendra des cieux et remplira la terre de paix et de bénédictions qu'il apportera avec sa présence, plutôt que de [chercher à] la trouver ici-bas. Mais il trouvera dans ce monde quelques pauvres cœurs brisés – un résidu pieux, criant [dans sa détresse], comme la veuve importune dans la ville coupable où régnera le juge qui ne craindra ni Dieu ni l'homme [Luc 18:1-8]. Tel sera l'état de choses, et pire encore. Au milieu de cela, trouvera-t-il encore de la foi sur la terre ? Oui, mais des âmes criant dans leur effarement. Et il purifiera alors le monde avec l'épée de la vengeance, avant d'établir son trône de justice sur la terre. Évidemment, je parle figurativement, mais il y aura un jugement divin qui n'épargnera rien ni personne. Par conséquent, combien aveugles sont ceux qui s'endurcissent eux-mêmes en persévérant avec le péché, prétextant que le Seigneur va venir remettre en ordre le monde et l'église ! [2 Thess. 1:8-10]

Le chemin du fidèle au milieu d'une telle ruine

Matthieu 18:20

1) La ressource miséricordieuse du Seigneur

Permettez-moi d'ajouter que le Seigneur ne nous a pas abandonnés à nos propres pensées, pas plus pour ce qui concerne le bien que pour ce qui concerne le mal. Il nous a montré son chemin, et c'est ce à quoi le cœur désire atteindre : les ressources du fidèle dans les ruines de la chrétienté. N'aurait-il pas été en effet étrange que la Parole de Dieu n'ait pas donné une sûre lumière alors qu'elle était si nécessaire ? Pourrions-nous concevoir une telle chose, le Seigneur donnant sa pensée sur un futur ténébreux, et ne pourvoyant pas aux soins des siens qui le suivent, bien-aimés, faibles et tremblants ? Nous avons commencé par le témoignage du Seigneur au sujet du mal de l'homme ; voyons comment il nous prémunit avec le bien au sein de cela. Bénissons le Seigneur de nous avoir donné Matthieu 18 ! En donnant son instruction au sujet de la grâce, source vivifiante de l'assemblée (de même que la loi était le principe de gouvernement de la synagogue), le Seigneur pourvoit à ce qui est profondément

nécessaire pour le temps où les siens seraient réduits à une poignée : « Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux » (v.20). Peut-on concevoir une plus tendre pensée, une plus évidente sagesse que celle du Seigneur prenant soin des siens au sombre jour ? le petit troupeau peut revenir à cela – à l'Assemblée, qui autrefois émergea si clairement, avec les milliers de personnes *sur lesquelles la grâce reposait*. Combien le Seigneur est sage de préparer ainsi les cœurs de ses serviteurs ! Combien connaissait-il les craintes de ses saints, et les prémunissait-il contre elles ! Nous savons combien sont nombreux ceux qui sont animés d'un esprit mondain, et combien nous sommes enclins à nous attarder à ce qui paraît grand sur la terre. Or rien n'est plus destructeur pour la chrétienté. Celui qui n'a pas de cœur pour les « deux ou trois » n'a aucun poids, quand bien même il se trouverait parmi dix mille. Il n'y a pas de doute qu'[au commencement], il aurait été porté par le courant des multitudes heureuses, et celui qui aurait été infidèle à la pensée de Christ serait passé inaperçu dans ce puissant courant général, ni dans ce bonheur de la nouvelle naissance dans le Seigneur, transportant toutes les âmes alentour, comme cela a aussi été le cas [à la Pentecôte], en ce jour lumineux où le Saint Esprit est venu des cieux proclamer la gloire du Seigneur et amener des hommes à croire sur la terre à l'habitation [nouvelle] de Dieu ici-bas. Nous pouvons ainsi comprendre qu'à la Pentecôte, une marée de joie s'éleva si haut, qu'elle couvrit de tels éléments, bien qu'étant voués à apparaître évidemment plus tard.

Et ils apparurent bientôt, trop tôt, quand des voix mécontentes furent entendues dans la maison même, bénie, de Dieu. Hélas ! l'homme était là, non pas Dieu seul dans sa bonté, mais l'homme aussi, et derrière lui l'adversaire, prêt à déshonorer Dieu par son moyen.

2) Un puissant encouragement au sein de la ruine générale

L'Assemblée, comme l'homme et comme Israël, devait être mise à l'épreuve ici-bas. Et quelle est la déclaration du résultat de cette épreuve ? Jamais une telle bénédiction ne fut confiée à l'homme ; et l'homme est aussi faible sous l'évangile qu'il était rebelle sous la loi. Le Saint Esprit est traité avec affront, comme l'a été le Seigneur. Et quand les réalités éternelles sont révélées, l'homme retourne vers les ombres du judaïsme, les préférant à la substantielle vérité de Dieu. Telle est l'histoire de la chrétienté. Alors le Seigneur, avec un regard percevant toute chose à l'avance, encourage ceux qui le suivent, même si peu nombreux et si faibles, avec l'assurance de sa présence là où son nom a la place centrale pour leur foi.

3) Autorité et responsabilité soutenues par la grâce

Dans la perspective de maux imminents, combien le Seigneur est-il miséricordieux de penser, pour ainsi dire, à ces obscurs villages, ces soli-

taires vaisseaux traversant l'océan, ces îles comparativement désertes – oui, ou ces cités vastes et peuplées où la solitude de la vraie position de disciple est parfois mieux réalisée que nulle part ailleurs ! Cependant, à chaque fois et en chaque lieu où cela est possible, le Seigneur accorde son autorité aux deux ou trois assemblés à son Nom. Ce n'est pas seulement sa bénédiction (où ne peut-il pas bénir ?). La bénédiction est versée d'en haut comme jamais auparavant, puis-je ainsi dire. Il n'a jamais baigné les mains qu'il avait alors étendues pour bénir. Il ne peut en être autrement, jusqu'à ce qu'il revienne en jugement. Son œuvre est infinie. Qui peut limiter la valeur de son sang ? qui pourrait dire que la rédemption, à l'image de la première alliance, serait devenue ancienne, aurait vieilli et serait près de disparaître (Héb. 8:13) ? Une quelconque difficulté, un quelconque danger ou besoin dans la chrétienté pourrait-il faire retourner la grâce vers sa source, ou assécher ces fontaines d'eaux vivantes que reçoivent ceux qui croient ? Non, c'est impossible ! Mais il y a plus que tout cela ici. On y trouve non seulement la bénédiction, mais aussi tout le poids de son autorité, assurée à la plus petite réelle représentation [locale] de son Assemblée. Nous savons que les hommes reculent devant la discipline de l'assemblée. Et celui qui prend conscience de la manière selon laquelle cela est arrivé ne doit pas s'en étonner. [Car ce fut] sous la prétention la plus claire que les plus abominables fléaux de tyrannie que la terre ait jamais connus furent vus. On ne doit donc pas être surpris [de voir] que des chrétiens ayant échappé au poids de cette main de fer retournent quelque peu en arrière avec quelques simples paroles. Mais nous devons prendre garde à ne pas manquer de confiance en celui à qui nous devons chacune de nos bénédictions, [simplement] parce que Babylone, l'église-monde, a perverti ses paroles. Mais s'ils ne sont que deux ou trois, il devrait y avoir autant de zèle pour les intérêts du Seigneur que s'ils étaient trois mille à maintenir publiquement et dans le privé, collectivement et individuellement, un chemin conséquent avec le caractère de Christ. *Cela ne peut pas avoir lieu sans la discipline. L'obligation d'une marche unie et pure est liée à la vraie intégrité et au fait d'être membre de l'Assemblée de Dieu. [Si ce n'est pas le cas.] elle cesse d'être [une représentation de] l'Assemblée de Dieu, à moins que le mal, que le Seigneur a mis de côté, ne soit mis dehors par une sainte, ferme et solennelle action. « Ôtez le vieux levain, afin que vous soyez une nouvelle pâte, comme vous êtes sans levain ». Aucune ruine ne peut amoindrir un seul moment cette responsabilité.* D'un autre côté, le Seigneur prend soin d'[exercer] sa grâce afin que la bénédiction puisse s'écouler malgré la faute.

4) La présence du Seigneur, sa grâce et sa fidélité

Mais il y a plus que l'action souveraine de la divine grâce, là où la responsabilité a peu été sentie et la volonté de Dieu incomprise. Le Seigneur veille sur ceux assemblés à son nom, et il est présent au milieu d'eux,

même s'ils ne sont que deux ou trois. Quel soutien infaillible et quel réconfort inestimable !

Imaginez un instant un chrétien, éveillé au sentiment que la place du croyant n'est pas d'être membre d'un système ecclésiastique de sa contrée, retenant des vues particulières. Au contraire, il estime que la seule chose qui convient et est due à Christ, c'est de renoncer (certes nous ne pouvons jamais être assez humbles, mais nous ne sommes jamais suffisants quant au renoncement) à tous les liens qui ne sont pas en relation avec Christ. Eh bien partout où nous pouvons obéir à Christ au milieu de ceux qui sont siens, où le Saint Esprit est libre d'agir selon la Parole de Dieu, se trouve [représentée] l'Assemblée de Dieu, et nulle part ailleurs. La liberté de l'Esprit a pour effet d'exalter Christ, et Christ seul. C'est un principe universel, vrai pour un individu comme pour l'assemblée. Ce serait une chose misérable que l'assemblée ne soit pas la scène d'une liberté véritable et bénie. L'état normal, c'est que Dieu soit glorifié par le Christ Jésus. Et il y aura aussi la conscience de ce qui déshonore le Seigneur, en proportion de la puissance spirituelle manifestée dans l'assemblée.

5) L'autorité humaine et les règles humaines – l'autorité de la Parole

Une grande ou une petite compagnie, cela ne fait pas de différence essentielle. Le Saint Esprit a été envoyé d'en haut pour les intérêts du nom de Christ ici-bas. Les deux ou trois, faibles et ignorants mais assemblés à son Nom, savent au moins qu'ils sont siens, qu'ils ne doivent donc pas appartenir à l'homme, qu'ils ne doivent se laisser lier par aucune attache, que les règles établies par un ou plusieurs – même si c'était le coup le plus fort qui ait jamais été porté – n'ont aucun droit à lier des chrétiens. Ils considèrent que Dieu a déjà donné la parfaite ligne de conduite, non seulement pour la foi, mais aussi pour la communion de l'Église, et qu'en reconnaître une autre c'est déshonorer la Parole de Dieu et le Saint Esprit, qui est ici-bas en bien et en puissance. La question n'est pas de savoir si nous pouvons faire mieux que d'autres – Dieu nous en garde ! ce ne serait que prétention. Mais je demande : qui que vous soyez (et j'ai confiance que, si vous êtes un [vrai] chrétien, vous serez d'accord avec moi), qu'est-ce qui est le mieux, vos règles, ou la Parole de Dieu ? Si Dieu, non pas vous, est le plus sage, comment pouvez-vous inventer des règles ? Pensez-vous que la Parole de Dieu est insuffisante, et que vous deviez suppléer à sa [supposée] déficience ? Quel est le résultat ? Prenez ce qui se passe actuellement, et dans quelque société [religieuse] que ce soit. Les vraies nouvelles sonnent au son du scandale de ce qui est pratiqué sous le nom de Christ. Comment vos règles peuvent-elles aider ? Ni vous ni les hommes les plus sages ne peuvent élaborer une règle de conduite pour tous les temps, et pourquoi cela serait-il pratiqué ? Dieu a donné les siennes, et ses enfants n'ont besoin d'aucune autre.

Nous possédons déjà la seule sûre et divine règle. Le seul manque est la foi pour l'estimer et s'y conformer. Il est vrai que les conséquences sont sérieuses. La fidélité à Christ coûte plus cher maintenant que jamais. Mais n'est-ce pas solennel de penser que maintenant, dans ce 19^e siècle vantard, après que le Seigneur ait accompli la rédemption, nous ne soyons réveillés qu'ici ou là, pour sentir que la Parole de Dieu est meilleure que les paroles de l'homme ? Quelle découverte ! il est vrai que cette chose nouvelle est grande en même temps qu'humiliante – une découverte que beaucoup d'enfants de Dieu n'ont pas encore faite. Tous admettent que la Parole de Dieu est infiniment sage pour le salut des âmes. Qui, quand il s'agit du salut éternel, confierait son âme aux doctrines des hommes ? On sent alors la valeur de cette Parole qui révèle le Seigneur, et de l'Esprit béni qui rend la Parole précieuse par sa révélation. Mais n'est-il pas audacieux de décrire ces vérités distinctives de la Parole et de mettre de côté ce qui parle du ministère de l'Église, du culte, de la fraction du pain et de la prière. Comment se fait-il que des hommes se comportent pratiquement comme si la Parole de Dieu avait moins de pouvoir de décision et d'autorité dans ce domaine que les pensées mouvantes de l'homme ? Comment se fait-il que des hommes cherchent si rarement à être guidés uniquement par la Parole de Dieu ? Comment se fait-il que des croyants aient recours comme ligne de conduite à des règles ecclésiastiques ?

6) L'élection antiscrituraire de ministres

Pourquoi, par exemple, les dissidents, les meilleurs d'entre eux, lorsqu'ils veulent un ministère pour la Parole, l'élisent-ils immédiatement, [contrairement aux règles communes en vigueur dans la chrétienté] sans une portion de l'Écriture [à l'appui de cela] ? qui leur a donné une telle liberté d'agir de la sorte ?

« Il doit en être ainsi ; nous avons notre propre médecin et notre propre avocat, pourquoi pas notre propre ministre [de la Parole] ? » Or c'est justement ce principe mondain qui a conduit à une telle erreur. Pourquoi ne consulte-t-on pas Dieu dans sa Parole ? Comment se fait-il que, dans l'Écriture, une assemblée n'élise jamais un ministre ? Évidemment beaucoup manquaient d'aide ministérielle, dans ces jours comme actuellement. Et Dieu, qui connaissait tout ce qui est bon, connaissait chaque manque aussi. Comment se fait-il qu'on ne voit jamais un homme choisi par une congrégation chrétienne pour prêcher l'évangile et enseigner les saints – pas une seule allusion dans la Parole de Dieu ? il s'en ne peuvent éluder une telle difficulté. Que leur reste-t-il à faire ? le fait est que [en revenant strictement à la Parole de Dieu] le principe dissident est démolí à son point de départ, et ils ne peuvent faire le pas. Ils ne peuvent faire sans un ministre et, selon l'Écriture, ils ne peuvent pas [non plus] en élire un !

Voyons maintenant ce qui se passe, non pas dans le congrégationalisme, mais parmi les deux ou trois assemblés au nom de Christ. Eux aussi, faibles, ont besoin d'aide. Qu'ont-ils à faire ? Telle est la parole de leur Seigneur : « là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux » (Matt. 18:20). Dieu me garde de dénigrer le bénéfice du ministère ! Mais être simplement soumis au Seigneur, qu'il envoie ou non, est le meilleur de tout. Le fait est que, n'y étant pas autorisés, nous n'avons pas à élire quiconque. Car, comme dit Paul, toutes choses sont à vous « soit Paul, soit Apollos, soit Céphas » (1 Cor. 3:22). Il appartient à Dieu seul de choisir et donner. Il a fait tous ses ministres partie [intégrante] de l'Assemblée. Ils sont membres du Corps de Christ. Ils constituent ses dons [qu'il communique] à l'Assemblée. C'est une ingérence ignorante et mauvaise pour l'assemblée d'élire [un ministre]. De plus, dès que vous élisez quelqu'un pour être votre ministre, par ce fait vous vous dégagez vous-mêmes de tout le reste. Vous sortez du chemin de Dieu et voulez vous enrichir vous-mêmes. Mais, comme tout autre écart du chemin de la foi, cette hâte égoïste apporte, comme nécessaire résultat, l'appauvrissement le plus certain.

Supposez maintenant qu'une congrégation de personnes ait obtenu un ministre. Il peut être jeune, et elle a peut-être besoin d'être nourrie et affermie dans la vérité. À moins qu'il ne concentre tous les dons dans la même personne, elle est réduite à la mesure personnelle de ce ministre. Un autre peut être un pasteur et aimer les saints. Mais la congrégation, pour l'essentiel, consiste en personnes nécessitant d'être converties, alors qu'il n'est pas un évangéliste mais un pasteur, et, peut-être, un docteur. Combien est-il évident que, testé ainsi pratiquement, les voies de l'homme ruinent toujours l'œuvre de Dieu ! le système paroissial dans les corps établis fait beaucoup de mal. Il peut paraître naturel et prudent mais la sagesse humaine dans les choses divines est aussi folle que fatale. À quoi d'autre peuvent s'attendre ceux qui connaissent Dieu et s'écartent de la riche provision [spirituelle] que le Seigneur leur a faite ?

7) Ressources accordées aux « deux ou trois »

Voyons maintenant l'autre côté. Le Seigneur est présent. Les « deux ou trois » ne voient pas exactement leur chemin. Ils sont en présence d'une grande difficulté. Peut-être ont-ils entendu le murmure de quelque terrible doctrine, et ils ne la comprennent pas, n'étant pas beaucoup versés en la matière. Que faire alors ? il s'attendent au Seigneur – chose saine pour chacun d'entre nous. Il est très sain d'être obligé de sentir que le Seigneur seul peut apporter l'aide. Mais il aime ses saints et prend soin d'eux. Il suscite et envoie, de façon opportune, un de ses serviteurs. Le mal latent est pleinement mis en lumière. Et du moment que la lumière de Dieu, par ce moyen ou par un autre, les a éclairés, la conscience des

saints répond à l'appel du Seigneur et ils répudient eux-mêmes entièrement ce mal.

Il peut aussi se trouver que l'un d'eux tombe dans ce qui semble être un mal mineur, mais suffisant pour le rendre indifférent à l'égard du Seigneur, de sa Parole et de sa grâce. Il refuse d'écouter les avertissements de l'un, puis d'autres, et finalement l'assemblée de Dieu. « Qu'il te soit comme un homme des nations et comme un publicain. » il n'est pas un païen mais supposé être un frère. Toutefois, il doit être traité comme s'il était un païen, parce qu'il méprise Christ dans l'assemblée. C'est en fait le cas supposé en Matthieu 18 (v.17). Quand la volonté opère parmi les saints, une telle décision est éprouvante pour le cœur. Mais cet acte prouve clairement que ce n'est pas leur sagesse ni leur expérience qui les guide droitement, mais le Seigneur au milieu d'eux. Et il promet sa présence s'ils ne sont que deux ou trois assemblés en (à) son nom. Nous avons là une ressource claire et positive pour le fidèle dans les temps les plus sombres. Il est difficilement possible de concevoir des circonstances où ils ne peuvent pas être « deux ou trois ».

8) Le vrai rassemblement au nom de Christ

Il est bon cependant d'ajouter que le point essentiel est le fait qu'ils soient assemblés à *son nom*. Il ne s'agit pas d'un rassemblement simplement en Christ, où l'étroitesse ou le sectarisme sont permis, ainsi que les formes les plus grossières d'introduction du monde ou de tolérance du mal. Si « deux ou trois » sont si heureux ensemble qu'ils regardent avec suspicion les hommes pieux autour d'eux, ils abandonnent alors leur position privilégiée et se trouvent dans une fausse position. Le Seigneur considérerait-il de cette manière ses disciples ? Les scrutait-il comme s'ils avaient un caractère douteux, ou les mettait-il en quarantaine comme s'ils devaient être auparavant mis à l'épreuve ? Je parle [évidemment] de saints parmi lesquels ne se trouve aucune présomption concrète de mal doctrinal, *direct ou indirect*, ni de marche impure. Le Seigneur les reçoit et nous devons faire de même. Son nom n'a pas sa valeur si nous ne sommes pas larges [de cœur] à cause de lui.

Mais il peut se trouver un autre cas. Une personne arrive, de grande renommée dans ce monde, ayant prêché et étant universellement connue. Mais, hélas, il se manifeste lui-même par une absence de cœur et de conscience quand les intérêts de Christ sont concernés. Ils refusent donc de le recevoir. De cette manière, le nom de Christ, qui est leur garantie pour recevoir le plus faible saint qui l'aime, est ici exactement la même puissance par laquelle ils refusent le plus élevé des saints qui n'aime pas notre Seigneur Jésus Christ *en pureté* (Éph. 6:24). Quelle puissance se trouve en ce nom pour amener et garder ensemble des cœurs autrefois étrangers [les uns aux autres], et en même temps quelle délicate pierre de touche pour détecter et exclure tout ce qui n'est pas de

Dieu ! s'il s'agit de la vérité, le nom du Seigneur est la seule réelle pierre de touche ; si c'est une question de discipline, ce nom est une puissance pour le cœur le plus faible ; si c'est une difficulté entre des personnes et un principe [divin], là uniquement se trouve toute la sagesse et la puissance nécessaires, à la fois pour ce qui concerne les individus et l'assemblée.

2 Timothée 2

1) Le développement du mal au temps de Timothée

Mais voyons maintenant 2 Tim. 2. Nous avons un tableau tracé par le Saint Esprit du corps professant, la maison de Dieu. La première épître s'occupe comme il se doit de l'ordre et d'un bon gouvernement dans la maison de Dieu. La seconde épître anticipe l'entrée de maux [parvenus] à un point tel qu'il est tout juste question de celle-ci, sinon comme comparaison. « Toutefois le solide fondement de Dieu demeure, ayant ce sceau : » – d'un côté « Le Seigneur connaît ceux qui sont siens », et de l'autre côté « Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur » (v.19). Il y a ainsi d'un côté la souveraineté du Seigneur et de l'autre la juste responsabilité – deux grands principes que nous rencontrons partout.

2) L'injonction divine à se retirer

Alors suit une application plus détaillée : « Or, dans une grande maison, il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, mais aussi de bois et de terre ; et les uns à honneur, les autres à déshonneur » (v.20). Certains prennent la place de ceux qui connaissent le Seigneur alors qu'ils ne lui appartiennent pas, et ils ne sentent pas l'incongruité [de l'association] de son nom avec celle de l'iniquité.³³ Timothée doit être prémuni contre le développement du mal parmi ceux qui confessent Christ – non seulement des « vases à honneur » mais aussi « à déshonneur ». « Si donc quelqu'un se purifie de ceux-ci, il sera un vase à honneur, sanctifié, utile au maître, préparé pour toute bonne œuvre » (v.21). *La séparation du mal est le principe invariable de Dieu, modifié quant à la manière dont il s'applique, selon le caractère de la dispensation.* (Ainsi Ésaïe, Jérémie, et les prophètes généralement.) le christianisme est-il moins strict ? Au contraire, la séparation n'est-elle pas devenue aujourd'hui plus urgente ? « Si donc quelqu'un se purifie de ceux-ci, il sera un vase à honneur »

³³ L'auteur, ici, ne précise pas plus sa pensée. D'autres en effet, qui connaissent personnellement le Seigneur et sentent probablement la nécessité de se retirer de l'iniquité, ne le font pourtant pas. Or c'est le fait de se retirer *de l'iniquité* qui définit les vases à honneur (v.21), et non pas le fait d'appartenir au Seigneur. (note de traduction)

(2 Tim. 2:21). « Ôtez le méchant » (1 Cor. 5:13). Si cela n'est plus possible, retirez-vous vous-mêmes du milieu d'eux.

3) Opposition du monde religieux

Il n'y a rien que l'homme ne craigne et ne ressente plus profondément. Vous pouvez protester, vous pouvez dénoncer le mal, mais cela sera toléré par le monde [religieux] aussi longtemps que vous marcherez avec lui. Mais celui qui se retire – aujourd'hui comme toujours – « devient une proie » (És. 59:15). Agissez selon vos convictions et, avec la plus honnête courtoisie, cela tournera assurément à l'aigre. Votre désir de plaire à Dieu à tout prix sera traité d'orgueil pharisaïque et d'exclusivisme. La façon gentille ou aimable selon laquelle vous vous retirerez des vases à déshonneur importe maintenant peu. La souffrance et les injustices accompagnent ce pas, et rien ne peut l'adoucir, surtout aux yeux de ceux qu'il condamne. Mais plus réellement ce pas est senti, plus il est accompli avec grâce, pourvu qu'il soit fait à fond. Car alors évidemment votre motif ne sera pas un sentiment de regret, mais le désir d'être entièrement soumis à Christ, avec un cœur parfaitement heureux, ce qu'ils ne connaissent pas, et dont ils ne peuvent pas jouir.

Tout ceci est un impardonnable affront aux yeux du monde. Ajoutez à cela que la séparation réclamée en 2 Tim. 2 est en rapport avec le monde religieux chrétien. « Le monde chrétien ! » Quelle expression ! [dira-t-on]. Quelle contradiction ! Comme s'il pouvait y avoir la plus petite alliance possible entre la chrétienté qui est des cieux et de Christ, et ce monde extérieur qui l'a crucifié ! il n'est alors pas étonnant que, dans cette épître, nous lisons qu'il surviendra aux derniers jours des temps fâcheux. Quel plus grand péril quand, après avoir connu la vérité, les hommes retournent en arrière dans des conditions de mal sensiblement identiques à celles se trouvant dans le monde païen avant que la chrétienté y pénètre. Comparez 2 Timothée 3 avec Romains 1. Quelle ressemblance douloureuse ! La différence, c'est que quelques-unes des plus grossières caractéristiques du paganisme ont été réintroduites par un mal subtil. La comparaison est des plus instructives. Dans cet état de choses, la profession chrétienne est en effet une grande maison et, ainsi que, dans une telle maison, il y a ce qui est destiné au plus bas usage et ce qui est pour la meilleure cause, il en va de même dans cette grande maison qui porte le nom de Christ – « le monde chrétien », si vous voulez.

4) Comment faire dans une telle situation ?

S'il en est ainsi, que devons-nous faire ? C'est une question solennelle pour un croyant. Il n'a pas d'hésitation à l'égard du monde profane, mais le monde portant le nom de Christ constitue une difficulté pour lui. En constatant que la profession chrétienne est [bien] là, ne suis-je pas en train de m'élever au-dessus d'elle en condamnant pratiquement les excel-

lents de la terre ? Traiterai-je une chose comme mauvaise sous prétexte qu'un beau nom ne lui est pas associé³⁴ ? Je ne parle pas maintenant de ce poison fatal comme le socinianisme³⁵ ou de son équivalent, mais prenez le romanisme ou l'Église Grecque, ou même des sectes connues pour être hérétiques. Eh bien, par la méchanceté de l'ennemi et la subtilité avec laquelle il a dissimulé son œuvre, quelques enfants de Dieu ont été pris au piège. Il est donc trop clair que, quelles que soient les bonnes choses que les hommes puissent faire ici ou là, la seule réelle question est la volonté du Seigneur. Il ne s'agit pas d'amener d'autres à marcher à votre lumière, mais *vous ne devez pas* marcher dans leurs ténèbres. C'est le point principal : *je ne dois pas m'occuper moi-même des autres en leur disant ce qu'ils ont à faire, mais sentir mon propre péché ainsi que le péché commun, puis par grâce me résoudre à tout prix à être là où je peux honorer le Seigneur et lui obéir*. Ceci n'est-il pas un devoir vraiment impératif, un indéniable principe de l'Écriture, qui se recommande lui-même à notre conscience ? il est possible que vous n'agissiez pas selon ce devoir, mais vous ne pouvez pas nier que c'est une chose juste et que c'est ce que vous devez faire.

5) Difficultés pratiques

Mais vous êtes entravé et avez des difficultés. Peut-être avez-vous une famille et des amis que vous ne pouvez pas accepter de peiner, ou peut-être des espérances pour vos enfants, si ce n'est pour vous-mêmes. Un cœur purifié par la foi peut-il ainsi mettre de côté la Parole du Seigneur ? Pensez-vous qu'il ne connaît pas vos désirs et qu'il n'est pas sensible aux besoins de votre famille ? Vous savez que le Seigneur vous aime. Ne pouvez-vous pas lui faire confiance pour un peu de pain ? Vous qui lui faites confiance pour la vie éternelle et pour le ciel, ne pouvez-vous pas le faire aussi pour qu'il prenne soin de vous face aux épreuves et obstacles de la vie de tous les jours ? Peut-être êtes-vous trop à l'aise [où vous êtes], ou trop soucieux de ce qui est respectable pour vous et pour vos enfants. Laissez le Seigneur s'occuper de vous. Je suis certain qu'il ne vous fera aucun tort, mais exercera toute l'affection et la tendresse [nécessaire] envers vous et vos enfants. Impossible pour un cœur d'être au-delà de l'amour du Seigneur, de sa sagesse et de ses soins généreux et prévenants. Si vous croyez effectivement en lui, pourquoi ne pas s'attacher à sa Parole sans condition, et ne pas répondre à son appel ? Vous ne savez pas ce que seront les prochains pas mais il est suffisant de savoir que vous faites actuellement le contraire de la Parole de Dieu. Il est vain de parler d'amour, si nous ne sommes pas disposés à suivre sa Pa-

³⁴ Allusion possible à Matt. 18:20. (note de traduction)

³⁵ Le socinianisme est un mouvement protestant remontant à l'Italien Fausto Sozzini (1539-1604) connu en France sous Faust Socin. Ce mouvement refusa la doctrine chrétienne de la Trinité, ainsi que la divinité de Jésus Christ.

role. Vous direz peut-être que vous ne savez pas que faire ensuite ? le Seigneur ne vous le demande pas : il n'est pas dans ses voies de montrer tout le chemin d'un seul coup. Agissez selon ce que vous voyez dans la Parole et faites confiance au Seigneur pour ce qui suivra. Il est digne de votre confiance et vous donnera plus quand vous aurez fait le premier pas. Mais abandonnez à jamais ce qui est condamné par la Parole de Dieu ! « Souvenez-vous de la femme de Lot » (Luc 17:32) et ne regardez pas en arrière, mais allez de l'avant avec sa Parole en tout ce qu'elle vous montre, et vous verrez qu'« à quiconque a, il sera donné » (Matt. 13:12). Et, en ce qui concerne le chemin, rude ou uni, descendant ou montant, long ou court, c'est la même chose pour le Seigneur. Cela peut faire une grande différence pour vous, mais les plus grandes difficultés deviennent des occasions pour montrer qui est le Dieu que nous avons trouvé.

6) Poursuivre

Mais il y a plus en 2 Tim. 2. Non seulement, vous devez vous séparer, c'est-à-dire vous retirer vous-mêmes des vases à déshonneur, mais l'instruction se poursuit : « ...fuis les convoitises de la jeunesse, et poursuis la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur » (v.22). Ainsi il n'y a aucune excuse pour l'isolement. Tourner le dos à ce que l'on connaît est opposé à l'Écriture. Dois-je démontrer à un chrétien que ce qui est antiscrituraire n'est pas pur ? Dois-je exhorter que « Pour celui donc qui sait faire le bien et qui ne le fait pas, pour lui c'est pécher » (Jacq. 4:17). Si vous [avez trouvé la force par grâce d']abandonner ce qui n'a aucune justification d'après l'Écriture mais est au contraire condamné par elle, écoutez alors cette parole de Dieu : « poursuis la justice, la foi, l'amour, la paix ». Poursuis-les, non pas solitairement, mais « avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur ». Quelle consolation, même s'il ne s'en trouvait que deux ou trois ! Êtes-vous effrayé parce qu'ils ne sont qu'un si petit nombre ? Dieu peut agir sur des centaines ou des milliers : c'est son affaire. Vous avez à suivre le chemin du Seigneur dans sa Parole, avec un esprit contrit mais non triste, plein de joie et de reconnaissance, même si vous êtes encore si peu nombreux à invoquer le Seigneur d'un cœur pur. En d'autres termes, la foi a une assurance divine pour s'attendre à trouver des compagnons dans son chemin, bien que celui-ci se trouve au sein de la ruine de la chrétienté professante. De la même manière qu'il est impératif de se détourner de tout mal connu – et il ne peut y avoir aucune excuse pour refuser l'appel de Dieu – il est aussi enjoint de poursuivre la justice, la foi, l'amour et la paix en compagnie de ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur. Qu'aucune entrave ni aucun danger ne vous alarme mais sachant que c'est le Seigneur qui a ainsi pensé miséricordieusement à nous, puissions-nous, vous et moi, et chacun de ceux qui aiment ce nom béni, avoir une confiance inébranlable en lui ! il s'adresse lui-même à des cœurs en deuil

au milieu du déshonneur porté à sa grâce et à sa vérité, et il a pris soin de marquer très distinctement le chemin, non pas seulement de la séparation, mais de l'association – le chemin de la séparation du mal et de la poursuite du bien.

Les principes divins immuables au milieu de la ruine

1) L'Assemblée de Dieu représentée localement

Avec quelle clarté les grands principes de Dieu demeurent en dépit du désordre ! Combien les opérations de sa grâce survivent à la ruine ! Ainsi le principe de l'Assemblée de Dieu subsiste, à travers peut-être deux ou trois seulement, assemblés au nom du Seigneur. Des milliers de chrétiens, dans les systèmes nationaux ou les sectes dissidentes, ne peuvent revenir de leur erreur fondamentale. Des membres de Christ peuvent faire partie de leur nombre, mais *le principe de l'Assemblée de Dieu* est abandonné dans leur propre constitution. Que « deux ou trois » sortent à la Parole du Seigneur, faisant de son Nom leur centre, et reconnaissant l'Esprit de Dieu comme étant en eux et avec eux pour les guider selon l'Écriture. Ceux [obéissant ainsi], et ceux-ci seuls, ont égard à sa pensée dans la réelle intelligence du Saint Esprit. Il n'est pas question de nombre, mais d'être assemblés, peu ou beaucoup, au nom du Seigneur.

Tous ici savent ce qu'est la Chambre de Communes (*House of Commons*). Une centaine de membres de cette Chambre peuvent appartenir au Club de Service Uni (*United Service Club*) ou à l'Institut Pontifical (*Athenaeum*) ou à quelque autre institution que vous vouliez. Cette centaine de membres peut [librement] discuter dans leur club des mesures actuellement [placées] devant la Chambre des Communes. Mais cela ne peut jamais faire de leur club la chambre même. Or ces mêmes membres, dans leur véritable position [au milieu de la Chambre], avec le présentateur au milieu d'eux – un nombre beaucoup plus restreint – représente la Chambre [et prend les décisions]. C'est ici exactement le même principe. Qu'est-ce qui représente l'Assemblée de Dieu ? « Deux ou trois » assemblés au nom du Seigneur. Il a daigné abaisser leur nombre jusqu'au point indiqué, avec la marque la plus claire possible de son approbation et de son autorité.

D'un autre côté, supposez dix mille chrétiens se rassemblant simplement comme chrétiens. Est-ce suffisant ? Je peux concevoir une assemblée de réels, oui, réels chrétiens professants. Mais il n'y aurait pas plus de raison de les appeler l'Assemblée de Dieu que d'appeler ceux appartenant à leur club la Chambre des Communes. Ce n'est pas le fait d'être chrétiens qui représente l'Assemblée de Dieu [en son lieu] mais le fait qu'ils sont assemblés au nom du Seigneur.

2) Le rassemblement au nom du Seigneur, dans la séparation du mal

Le point pratique pour nous, c'est si nous sommes assemblés au nom de chrétiens uniquement, ou au nom de Christ. Si c'est le premier cas, vous devez accepter tout mal dans lequel l'ennemi réussit à entraîner des chrétiens. Car je suis tenu de recevoir tout chrétien malgré le mal qu'il peut commettre ou approuver. Mais non ! La question est : Invoque-t-il le Seigneur *d'un cœur pur* ? l'exclusion de cette parole divine a largement envahi la chrétienté, pour le dommage d'un nombre incalculable d'âmes, et plus maintenant que jamais, alors que des hommes mettent pratiquement les chrétiens à la place de Christ, en conséquence de quoi la confusion et le mal opèrent.

Tandis que, si le Seigneur était le centre autour duquel je m'assemblerais, j'aurais dans son Nom le terrain et le centre de ralliement que je pourrais proclamer, avec la plus entière humilité, à chaque saint dans le monde. Oui, je ne peux ni ne dois me satisfaire dans mon esprit tant que quelqu'un lui appartenant est dehors. Quoi ? même ceux sous discipline, ou mis de côté pour de graves raisons ? – Oui, chacun – non pas assurément pour recevoir ceux ayant avec eux un mal connu, mais pour les désister, ce qui est contraire à Christ étant jugé et ôté.

3) Conclusion

Que le Seigneur nous rende inébranlables et nous donne de sentir le bas état auquel nous sommes arrivés ! Comment pouvons-nous nous vanter de cesser de mal faire alors que nous-mêmes l'avons fait ? Puissons-nous regarder encore mieux à lui ! lui qui nous a conduits, nous a contraints de manifester par nos difficultés le véritable état dans lequel se trouve l'église. Mais il a tourné à notre profit nos vraies fautes, quoique de manière humiliante. Il a employé la tempête, comme c'est le cas, pour purifier l'air brumeux et montrer, plus clairement que jamais, la place centrale de son Nom, pour le rassemblement comme pour le salut.

Nous pouvons abandonner toutes nos craintes et nos anxiétés. Si le Seigneur est notre aide, pourquoi craindre ? que me fera l'homme ? [Héb. 13:6] Et quant aux accusations de sectarisme ou aux présomptions de désordre, il serait aisé de montrer que ceux réellement coupables sont ceux prompts à les élever et à les répandre. Nous savons que l'Écriture condamne toute association qui n'est pas basée et gouvernée par le nom de Christ. Ce n'est pas tant une question de faiblesses³⁶ ici ou là ; *mais sont-ils assemblés au nom de Christ* ? Ce n'est pas non plus une question de niveau de mal : qui n'avait pas glissé à Corinthe dans l'ignorance et le relâchement ? *le refus de juger le mal est toujours fatal*. Mais en supposant l'absence de tout mal flagrant, la vraie question demeure : *sommes-nous là où le Seigneur désire nous voir* ? Bienheureux sommes-

³⁶ Anglais : *wrongs* : litt. choses inexactes, incorrectes (note de traduction).

nous si seulement deux ou trois le réalisent ! Serions-nous dix millions, nous serions tous dans le faux si Christ n'était pas *le centre reconnu et exclusif ecclésiastiquement*. Celui qui demeure le seul objet adéquat et juste pour tous les saints sur la terre daigne être le centre de « deux ou trois » seulement, assemblés, comme il dit, « à son nom ».

W. Kelly

NOTE SUR ACTES 14:23

Je saisis l'occasion³⁷ pour fournir des preuves claires et conclusives à l'encontre de la notion que les anciens étaient choisis par les votes des assemblées.

Signification du mot *cheirotoneō*

Le mot ***cheirotoneō***³⁸, étymologiquement, signifie *tendre la main*. De là, il fut appliqué au vote à *main levée*, comme nous disons, puis plus généralement pour le choix ou l'établissement sans référence particulière à la manière. De la même manière que *psèphizomai*³⁹ était utilisé au départ pour compter avec des cailloux, puis pour voter en général, et plus tard pour une simple résolution ou décision de pensée. Le contexte, et non le mot en lui-même, montre ce qui doit être compris. Hesychius lui-même explique que *cheirotoneîn* (*choisir*) correspond à *kathistan*⁴⁰ (*établir dans une place d'autorité*) (Tite 1:5) ou *psèphizein* (*décider – voir note ci-dessus*) ; de la même manière Suidas, fait le rapprochement de *cheirotoneōsantes* (*ayant choisi*), avec *ecléxaménoi*⁴¹ (*choisir*). Avec tout cela s'accorde l'usage d'Aristophane, ainsi que d'Aeschines, de Démosthène, etc, usage sens strict et littéral, ayant la signification générale d'un *choix* ou d'une *désignation*. Appian, Dio Cassius, Plutarque, Lucian et Libanius arborent de nombreux exemples où le mot ne transmet rien de plus que le fait de choisir. Donc la notion que dans ces mots se trouve l'idée d'un suffrage populaire, avec ou sans le lever de mains, est entièrement exclue.

Mais quelques exemples doivent être donnés à partir d'écrivains grecs familiers avec l'Ancien Testament et contemporains des auteurs inspirés qui ont écrit le Nouveau Testament. Philo (dans son ouvrage *Péri Iôsèph, Au sujet de Joseph*) utilise ***cheirotoneō*** de façon répétitive pour la nomination de Joseph par le pharaon comme premier ministre, l'établissement par Dieu de Moïse à la place choisie par Lui, et encore le choix des fils d'Aaron pour la sacrificature. Josèphe (*Ant.* 6, et 13:9) parle de Saül comme étant *ὕπὸ τοῦ θεοῦ κεχειροτονημένον βασιλέα* (*le roi choisi par Dieu*) et (*Ant.* 13, et 2:2) cite aussi Alexandre écrivant à Jonathan en ces

³⁷ Voir la fin du chap. 5, p.130. (note de traduction)

³⁸ ***χειροτονέω*** vient de *cheiros* (*la main*) et de *teinō* (*tendre*). Utilisé en Actes 14:23 ; 2 Cor. 8:19 ; voir aussi Actes 10:41. (note de traduction)

³⁹ *Compter*. Utilisé en Luc 14:28 ; Apoc. 13:18. (note de traduction)

⁴⁰ Tite 1:5 ; Hébr. 5:1, 8:3 ; Matt. 24:45 ; Luc 12:14 ; Actes 6:3. (note de traduction)

⁴¹ Actes 15:22, 25. (note de traduction)

termes : *χειροτονούμεν* δέ σε σήμερον ἀρχιερέα τῶν Ἰουδαίων (*Nous te nommons ce jour Souverain sacrificateur des Juifs*). Cela peut suffire pour montrer comment nous avons à juger la déclaration [plus récente] du docteur J. Owen (*Works*, vol.15, p.495-496, édition *Gould*) selon laquelle

« Paul et Barnabas sont dits ordonner des anciens dans les églises par élection et suffrage de celles-ci – le mot utilisé ici n'admettant pas d'autre sens, bien qu'il ait été exprimé de façon ambiguë dans notre traduction⁴² ».

Bèze, Diodati, Martin et d'autres se sont aussi eux-mêmes rangés à cet avis. Le docteur G. Campbell, pourtant presbytérien s'il en est, refusa cette version du texte et, dans ses *Préliminaires* (*Prelim. Dias.* x., Part v, §7), déclare que *per suffragia* (*par vote*), dans le latin de Bèze, est « une simple interpolation destinée à servir un propos particulier ». Et si l'on soutient une telle sévère censure, la seule alternative est qu'une telle argumentation apparente provient d'une recherche insuffisante et d'un grand préjugé.

La vérité, c'est que nous ne devons pas aller au-delà du Nouveau Testament pour démontrer l'erreur. Car, ici comme ailleurs, même si on applique cela à l'élection la plus rigide, *cheirotoneô* ne signifie jamais *choisir par les votes d'autres personnes*, ce qui voudrait dire que ce verbe supporte le sens [ci-dessus] présumé. À chaque fois que le mot apparaît techniquement, la personne concernée ne vote pas seulement le vote des autres ou ne préside pas *seulement* comme médiateur de l'élection, mais *elle vote elle-même*. Or assurément, dans notre cas, les personnes en question ne sont pas les disciples mais Paul et Barnabas. *Si quelques-uns votaient en levant la main, c'était uniquement les apôtres*. C'est pourquoi la *Version Autorisée* anglaise⁴³ omet justement *par vote*, sens pourtant rendu dans quelques-unes des plus anciennes traductions anglaises et étrangères, trop influencées par l'école de Genève et même d'Érasme.

La vraie signification, c'est que les apôtres *choisirent* des anciens pour les disciples dans chaque assemblée (*les disciples ne choisirent pas pour eux-mêmes*). Et cela est entièrement confirmé par Actes 10:41 et 2 Cor. 8:19. Dans le premier passage, il est dit que Dieu avait *choisi*⁴⁴ auparavant, et dans le second, que les églises *choisirent*, tout comme ici le font les apôtres. Ni Dieu ni les assemblées ne prennent en compte les votes (choix) d'autres personnes, pas plus que Paul et Barnabas. Actes 13:2 est le seul témoignage qui ait été directement imaginé en faveur de l'élection

⁴² Cette citation, et les suivantes de Jean Calvin, sont des traductions du latin en anglais par W. Kelly, puis ici de l'anglais en français. (note de traduction)

⁴³ ou *King James Version* (*Version du roi Jacques*). (note de traduction)

⁴⁴ Évidemment, le vote est ici exclu. (note de traduction)

populaire d'anciens⁴⁵. Or nous avons vu que cette déduction est assurément imaginaire. Pour le sujet en question, l'usage de ce mot en Grèce pour les affaires politiques ou civiles ne peut pas servir de preuve.

Confusion avec l'imposition des mains

Il n'est peut-être pas du tout nécessaire d'ajouter que **cheirotonêô** ne signifie pas imposer les mains, expression pour laquelle l'Écriture donne un autre mot qui n'est jamais confondu avec celui-ci. Une telle confusion se montra rapidement parmi les auteurs ecclésiastiques qui fréquemment employaient *cheirotonia* (choix, ou vote à main levée) là où l'on pouvait attendre *cheirothésia* (imposition des mains) ou *épithésis tôn cheirôn* (application des mains). Une telle erreur apparaît dans les *Canons Apostoliques* (ainsi nommés) de Chrysostome et les auteurs postérieurs. Et cela peut avoir conduit des traducteurs de la *Version Autorisée* à transcrire le verbe *cheirotonêô* par *ordonner* plutôt que par *choisir* ou *désigner*. L'évêque Bilson, dans son « *Perpetual Government of Christ's Church* » (*Gouvernement perpétuel de l'Église de Christ*), est coupable non pas seulement de cette confusion, mais aussi de l'étrange erreur qui considère que les anciens incluent aussi les serviteurs (ou diacres ; voir chap. 7 et 10). Or en réalité, la discorde de tous ces commentateurs est une croyance dépassée, à moins que l'on ait lu [le texte] en profondeur et prouvé le fait par des exemples. Ainsi Hammond tente d'extraire de ce verset la nomination d'un unique évêque pour chaque église ou cité, alors que l'on aurait pu conclure (sans opposer à une telle preuve soi-disant incontestable son contraire en Actes 20:17 et 28) que la pluralité des anciens avec le sens distributif était un argument opposé aussi fort que le langage pouvait le rendre. Si l'idée de Hammond avait été sous-entendue, rien n'aurait été plus facile que d'écrire *présbutéron kat' ecclêsian* (l'ancien venant de l'assemblée) ou *presbutérous kat' ecclêsias* (les anciens venant des assemblées)⁴⁶. D'un autre côté, à en croire le rapport de M. Elsley, Withby s'oppose à cet ultra-épiscopalisme⁴⁷ sur la base tout autant insoutenable que les anciens étaient tels parce qu'ils avaient des facultés miraculeuses, soit directement de Dieu (comme en Actes 2, 4, 9, 10, 11), soit par le moyen d'un intermédiaire apostolique (comme en Actes 8), et qu'ils prenaient soin des autres églises – ministres non attirés, mais plus

⁴⁵ Notons qu'en Actes 13:2, bien que le verbe *cheirotonêô* ne soit pas employé, c'est le Saint Esprit seul qui choisit et fait mettre à part ! (note de traduction)

⁴⁶ Cp. avec Actes 20:17 et Jacq. 5:14. (note de traduction)

⁴⁷ L'épiscopalisme vient du grec *ἐπίσκοπος* (*surveillant*), mot ayant donné *évêque* par tradition ecclésiastique. L'épiscopalisme accorde une place primordiale aux évêques, parfois même supérieure au pape. D'où la réaction de certains ecclésiastiques contre cette notion estimée par eux excessive. (note de traduction)

proches en rang des apôtres ! Peut-il y avoir une déclaration plus aléatoire et infondée !

Le dernier et peut-être le plus mauvais exemple de cette spéculation est tiré de Calvin (*Inst.*, Livre 4, Apoc. 3:15-16) où, selon cet auteur,

« Luc relate que Barnabas et Paul ordonnaient des anciens partout dans les églises. Mais en même temps, il indique le plan ou le mode d'ordination, quand il dit que cela avait lieu par suffrage. Les mots employés sont *χειροτονήσαντες πρεσβυτέρους κατ' ἐκκλησίαν* (*ayant choisi des anciens dans chaque assemblée*) (Actes 14:23). Par conséquent ils en sélectionnèrent (*latin creabant*) deux ; mais *tout le corps*, comme on avait l'habitude dans les élections parmi les Grecs, *désigna par un choix à main levée, lequel des deux ils voulaient avoir* »⁴⁸.

J'ai rarement eu l'occasion de rencontrer une plus flagrante perversion des faits et du langage de l'inspiration. Sa réfutation a déjà été anticipée. Cette nouvelle traduction de Calvin par H. Beveridge est rapportée ci-dessus à propos pour couper court à un propos d'un tel niveau, et l'original en latin est même donné en note pour vérification⁴⁹. Il est toutefois consolant de constater qu'une telle fâcheuse construction était destinée à une courte existence, car son propre auteur l'atténue, non sans réticence, dans son commentaire sur ce passage :

« Presbyterium qui hic collectivum nomen esse putant, pro collegio presbyterorum positum, rectea sentiunt meo iudicio » (commentaire en place).

Mais la fin du chapitre est encore plus remplie de confusion et d'erreur :

« Finalement, on doit observer que ce n'était pas tout le peuple, mais les pasteurs seuls qui imposaient les mains aux

⁴⁸ Il existe aussi une traduction récente, en français, de cette citation de Jean Calvin : « St. Luc récite que Paul et Barnabas ont créé des prêtres par les Églises (Actes 14:23) ; mais en disant cela, il note immédiatement la façon : c'est qu'ils les ont créés par suffrages, ou par les voix du peuple, comme porte le mot grec *cheirotônêsantés* (*ayant fait élire à mains levées*). Ils les créaient donc eux deux : mais le peuple, selon la façon du pays, ainsi que les histoires témoignent, levaient les mains pour déclarer lequel ils voulaient avoir » *l'institution chrétienne*, Livre 4, chapitre 3, paragraphe 15 (p. 66), Édition Kerygma-Farel, 1978. (note de traduction)

⁴⁹ « Refert enim Lucas constitutos esse per ecclesias presbyteros a Paulo et Barnaba : sed rationem vel modum simul notat, quum dicit factum id esse suffragiis, *χειροτονήσαντες*, inquit, *πρεσβυτέρους κατ' ἐκκλησίαν*. Creabant ergo ipsi duo : sed tota multitudo, ut mos Græcorum in electionibus erat, manibus sublati declarabat quem habere vellent » (Genevæ, 1618).

ministres, bien que nous ne sachions pas si oui ou non plusieurs imposèrent les mains. Il est par contre certain que dans le cas des serveurs (diacres) cela fut pratiqué par Paul et Barnabas, et quelques autres (Actes 6:6, 13:3). Mais dans un autre endroit, Paul mentionne que lui-même, sans la participation d'autres, imposa les mains à Timothée : « C'est pourquoi je te rappelle de ranimer le don de grâce de Dieu qui est en toi par l'imposition de mes mains » (2 Tim. 1:6). Car je ne comprends pas alors pourquoi il est parlé dans cette épître de *l'imposition des mains des anciens*, comme si Paul parlait du collège des anciens. Par cette expression, je comprends qu'il s'agit de l'ordination elle-même (!), comme s'il disait : "Agissez de cette manière, afin que le don que vous avez reçu par imposition des mains, quand je vous ai fait ancien (!), ne soit pas vain" ».

Il est clair que les mains apostoliques établirent les sept hommes que la multitude avait choisis pour le service aux tables. Mais l'Écriture est silencieuse quant à savoir si l'imposition des mains était pratiquée pour l'établissement des anciens. Et pour moi, ce silence semble admirablement sage, même si en fait il y avait bien eu imposition des mains – cela, comme précaution divine destinée à prévenir un abus superstitieux. Mais que peut-on sous-entendre par la citation d'Actes 13:3, en relation avec l'allégation que Paul, Barnabas et d'autres imposèrent leurs mains aux serveurs ? – [Rien !]

Être ancien n'est pas un don

Il y a aussi la notion que *tou presbteriou* ([*le corps*] des anciens) (1 Tim. 4:14) ne concerne pas les anciens comme corps [en tant que tel] mais le caractère d'ancien, et qu'ainsi cette expression doit, quant au sens, être séparée de l'évidente et nécessaire connexion avec *tôn cheirôn* ([*l'imposition*] des mains) à la fin du verset, en opposition avec *charismatos* (*le don*) au début de ce même verset. Mais je maintiens que la grammaire est aussi rigoureuse et pleine d'exemples que cette doctrine est étrange. Le terme d'ancien, dans l'Écriture, ne correspond pas à un don mais à une charge locale.

Égarements des défenseurs modernes

Les défenseurs modernes de ce système ne sont pas moins énergiques que les plus anciens. J'ai devant moi maintenant les ouvrages *Presbyterianism Defended* (*La défense du presbytérianisme*) et *Wetherow's Inquiry* (*L'investigation de M. Wetherow*⁵⁰). Or ils me semblent

⁵⁰ Prêtre presbytérien et historien irlandais (1824-1890). (note de traduction)

ni candides ni brillants. La difficulté insurmontable, c'est que *les anciens (presbutérois), dans l'Écriture, n'avaient jamais autorité pour ordonner*, bien qu'ils puissent occasionnellement être associés à un apôtre [1 Tim. 4:14 et 2 Tim. 1:6]. Et ceci est vrai, même quand l'apôtre transmettait un don extraordinaire comme dans le cas de Timothée, qui n'est du reste jamais représenté comme un ancien. De plus, un tel ministère [humain] est tout autant éloigné des anciens dans le presbytérianisme qu'il l'est des serviteurs dans le congrégationalisme⁵¹. Dans ces deux systèmes, l'office d'ancien est aussi estimé qu'il est inconnu de l'Écriture... Leurs deux systèmes errent en maintenant que ces deux détenteurs d'offices [anciens ; surveillants ou « évêques »] étaient choisis par le peuple. [Or] seuls étaient choisis ceux dont le devoir était de distribuer les fonds, ou les biens. Et alors qu'il y avait de nombreux anciens (identiques aux surveillants), il y avait place à une pleine liberté dans l'exercice de tous les dons *du Seigneur*, plutôt qu'à cette invention des hommes – *le ministère* [tel qu'ils le conçoivent].

Les anciens n'ordonnaient jamais des anciens ; seuls les apôtres ou leurs délégués le faisaient. Les hommes possédant un don n'avaient pas besoin d'être ordonnés avant l'exercice de leur ministère. Actes 15 n'est pas non plus un conseil d'églises, c'est-à-dire un rassemblement représentatif de ministres et d'anciens provenant de toutes les parties d'une sphère de juridiction. Ce passage nous montre plutôt les apôtres avec l'autorité universelle de Christ, puis des anciens de l'église de Jérusalem, avec toute l'assemblée, se joignant dans la décision. Par conséquent, la décision fut communiquée afin d'être observée bien au-delà des villes de Jérusalem et d'Antioche. Tout ceci est en total désaccord avec le presbytérianisme.

⁵¹ Voir la note n° 25. (note de traduction)

Table des matières détaillée

Un seul Corps.....	1
Différences avec les dispensations précédentes.....	2
<i>Adam, Abraham.....</i>	2
<i>Israël.....</i>	4
<i>La croix, la mort et la résurrection de Christ.....</i>	4
Les conseils de Dieu quant au Fils, aux saints et à l'Assemblée.....	6
Un seul homme nouveau.....	8
<i>L'habitation de Dieu.....</i>	9
La pratique de l'unité dans l'église professante.....	11
Le Corps de Christ – conséquences pratiques.....	15
Garder l'unité de l'Esprit.....	18
Un seul Esprit.....	24
Différences et similitudes avec l'Ancien Testament.....	24
La venue et la présence du Saint Esprit sur la terre.....	26
<i>Dans l'Évangile de Jean.....</i>	27
<i>Dans les Actes.....</i>	32
<i>Dans les épîtres.....</i>	35
Conséquences pratiques.....	38
L'Assemblée et le ministère.....	45
L'Assemblée.....	45
<i>Matthieu 16.....</i>	46
<i>Actes 2.....</i>	47
<i>Actes 8.....</i>	50
<i>Matthieu 18.....</i>	52
<i>1 Corinthiens 12.....</i>	54
<i>1 Corinthiens 14.....</i>	57
La présence et la liberté de l'Esprit.....	60
<i>Le bouleversement de la chrétienté.....</i>	61
<i>L'obéissance pratique à cette vérité.....</i>	64
<i>Une mise en garde.....</i>	66
Le ministère.....	67
<i>Christ, la seule source du ministère.....</i>	68
<i>La vraie liberté en Christ du ministère.....</i>	69
<i>La place respective de l'assemblée et du ministère.....</i>	70
<i>L'exercice de la foi dans le ministère.....</i>	71
<i>Résumé.....</i>	72
Le culte, la fraction du pain, et la prière.....	74
Le culte.....	74
<i>Introduction.....</i>	74
1) <i>L'importance du culte chrétien.....</i>	74
2) <i>Pas de place pour la volonté de l'homme.....</i>	74
<i>Les trois éléments du culte.....</i>	75
1) <i>La pleine révélation de Dieu, connue des saints.....</i>	75

2) La nouvelle nature et le don de l'Esprit.....	76
3) La venue en grâce du Fils de Dieu.....	77
Le caractère du culte chrétien.....	79
1) Le Père cherche des enfants comme adorateurs.....	79
2) L'adoration en Esprit et en vérité.....	81
Appel aux jeunes.....	82
Résumé.....	84
1) Un principe complémentaire.....	85
2) Les actions de grâce, la bénédiction et les cantiques.....	85
Quelques difficultés.....	86
La fraction du pain.....	88
L'expression de l'unité du Corps.....	88
Le souvenir de la mort du Seigneur.....	88
La fraction du pain le dimanche.....	89
Aucune règle.....	90
Aucun sermon ni discours.....	91
Les perversions de la cène dans la chrétienté.....	91
Prendre la cène indignement, ou s'en abstenir.....	94
La prière.....	96
Les dons et les charges locales.....	97
Introduction.....	97
Développement de la vérité sur les dons.....	99
L'origine et la source des dons.....	99
Le but des dons.....	103
Les dons fondamentaux.....	103
Le caractère du ministère.....	104
L'ordination et l'imposition des mains.....	106
Qui a ordonné les douze apôtres ?.....	106
Qui a ordonné l'apôtre Paul ?.....	107
Qui a ordonné les prophètes du Nouveau Testament ?.....	108
Qui a ordonné les autres ministres ?.....	109
Signification et portée d'Actes 13.....	110
Le cas des anciens.....	114
Actes 14:22-23.....	114
1 Timothée 5:22.....	114
Actes 6.....	115
Tite 1:5.....	115
Plus généralement.....	117
Les errements de la papauté et de la chrétienté.....	118
Le cas particulier de 2 Timothée 1:6.....	118
Comment discerner un don ?.....	120
La simplicité et la puissance.....	120
Les difficultés et les préjugés.....	121
Le faible développement des dons dans l'Église.....	122
Les dons dans les systèmes nationaux et la Dissidence.....	122
Que faire aujourd'hui ?.....	124
L'absence d'apôtres et de leurs délégués.....	124
Le caractère d'anciens.....	124
L'absence d'anciens aujourd'hui.....	125
L'absence d'anciens du temps des apôtres.....	126
Les ressources des temps fâcheux actuels.....	128
Résumé.....	130

La ressource du fidèle au sein de la ruine.....	131
La ruine de l'église.....	132
<i>Un constat général</i>	132
<i>Le témoignage du Seigneur</i>	134
<i>Le témoignage de l'Épître aux Romains</i>	135
<i>Le témoignage de 2 Thessaloniens</i>	136
<i>Le témoignage de l'Épître de Jude</i>	138
<i>Notre attitude face à la ruine</i>	139
Le chemin du fidèle au milieu d'une telle ruine.....	140
<i>Matthieu 18:20</i>	140
1) <i>La ressource miséricordieuse du Seigneur</i>	140
2) <i>Un puissant encouragement au sein de la ruine générale</i>	141
3) <i>Autorité et responsabilité soutenues par la grâce</i>	141
4) <i>La présence du Seigneur, sa grâce et sa fidélité</i>	142
5) <i>L'autorité humaine et les règles humaines – l'autorité de la Parole</i>	143
6) <i>L'élection antiscrituraire de ministres</i>	144
7) <i>Ressources accordées aux « deux ou trois »</i>	145
8) <i>Le vrai rassemblement au nom de Christ</i>	146
2 <i>Timothée 2</i>	147
1) <i>Le développement du mal au temps de Timothée</i>	147
2) <i>L'injonction divine à se retirer</i>	147
3) <i>Opposition du monde religieux</i>	148
4) <i>Comment faire dans une telle situation ?</i>	148
5) <i>Difficultés pratiques</i>	149
6) <i>Poursuivre</i>	150
<i>Les principes divins immuables au milieu de la ruine</i>	151
1) <i>L'Assemblée de Dieu représentée localement</i>	151
2) <i>Le rassemblement au nom du Seigneur, dans la séparation du mal</i>	152
3) <i>Conclusion</i>	152
NOTE SUR ACTES 14:23.....	154
<i>Signification du mot cheirotonéô</i>	154
<i>Confusion avec l'imposition des mains</i>	156
<i>Être ancien n'est pas un don</i>	158
<i>Égarements des défenseurs modernes</i>	158